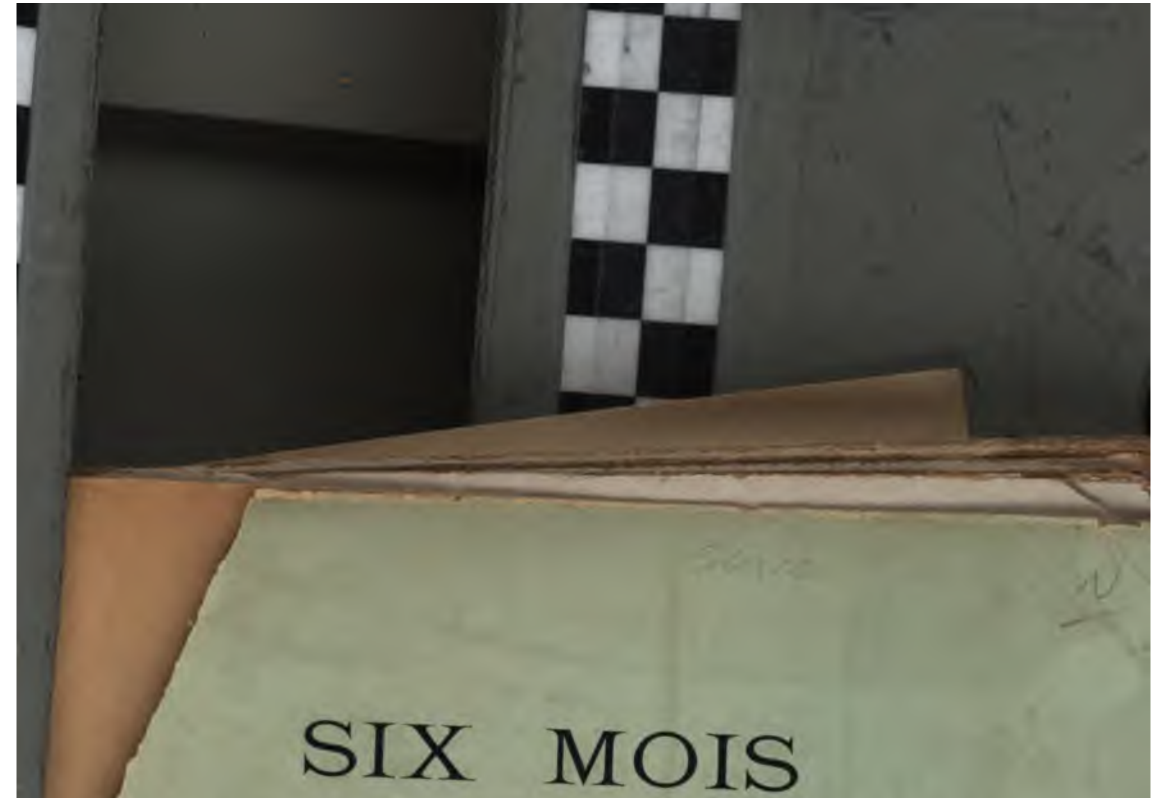


SIX MOIS

CHEZ LES

TOUAREG DU AHAGGAR

PAR

Maurice BENHAZERA

OFFICIER-INTERPRÈTE DE 2e CLASSE

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

D'APRÈS LES CLICHÉS DE

MM. le Lieutenant-Colonel LAPERRINE,

les Lieutenants VOINOT *et* CANNAC

ET LE

Médecin aide-major de 1re cl. DAUTHEVILLE

« La main que tu ne peux couper
» baise-la. »

(Proverbe Targui).

« A celui qui se met une corde au cou
» Dieu donne quelqu'un pour la tirer. »

(Proverbe Targui).

ALGER

TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN

IMPRIMEUR - LIBRAIRE - ÉDITEUR

2, PLACE DE LA RÉGENCE, 2

1908



Majoration 100 %

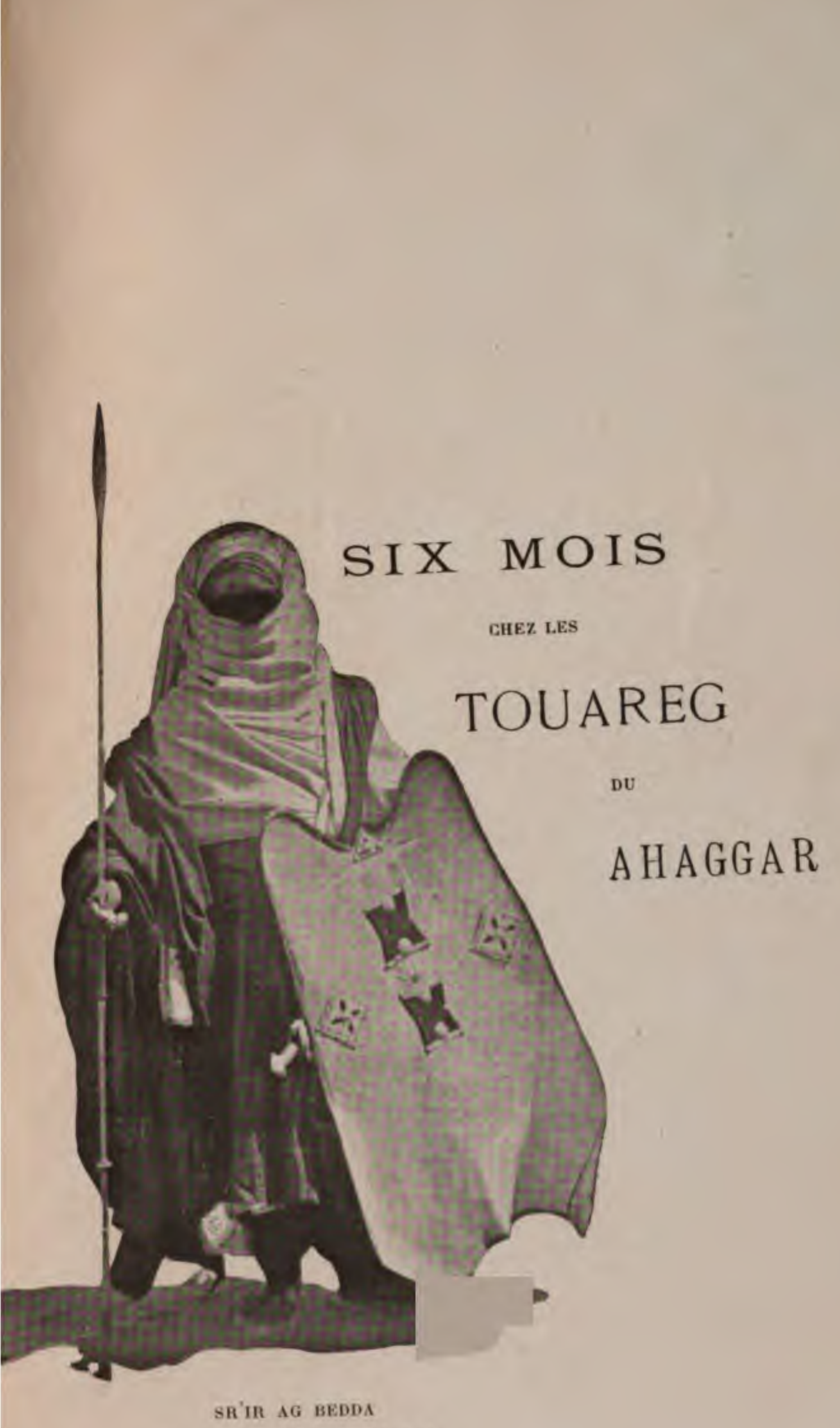
SIX MOIS

CHEZ LES

TOUAREG

DU

AHAGGAR



SR'IR AG BEDDA
Amr'ar des Tedjehé-Mellet

SIX MOIS
CHEZ LES
TOUAREG DU AHAGGAR

PAR

Maurice BENHAZERA
OFFICIER-INTERPRÈTE DE 2e CLASSE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES
D'après les clichés de MM. le Lieutenant-Colonel LAPERRINE,
les Lieutenants VOINOT *et* CANNAC
et le Médecin aide-major de 1re classe DAUTHEVILLE

« *La main que tu ne peux couper,*
» *baise-la.* »
(Proverbe Targui).

« *A celui qui se met une corde au cou*
» *Dieu donne quelqu'un pour la tirer.*»
(Proverbe Targui).

ALGER
TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN
IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR
2, PLACE DE LA RÉGENCE, 2

1908

Cette étude est dédiée à

M. LE LIEUTENANT-COLONEL LAPERRINE

COMMANDANT MILITAIRE DU TERRITOIRE
DES OASIS SAHARIENNES

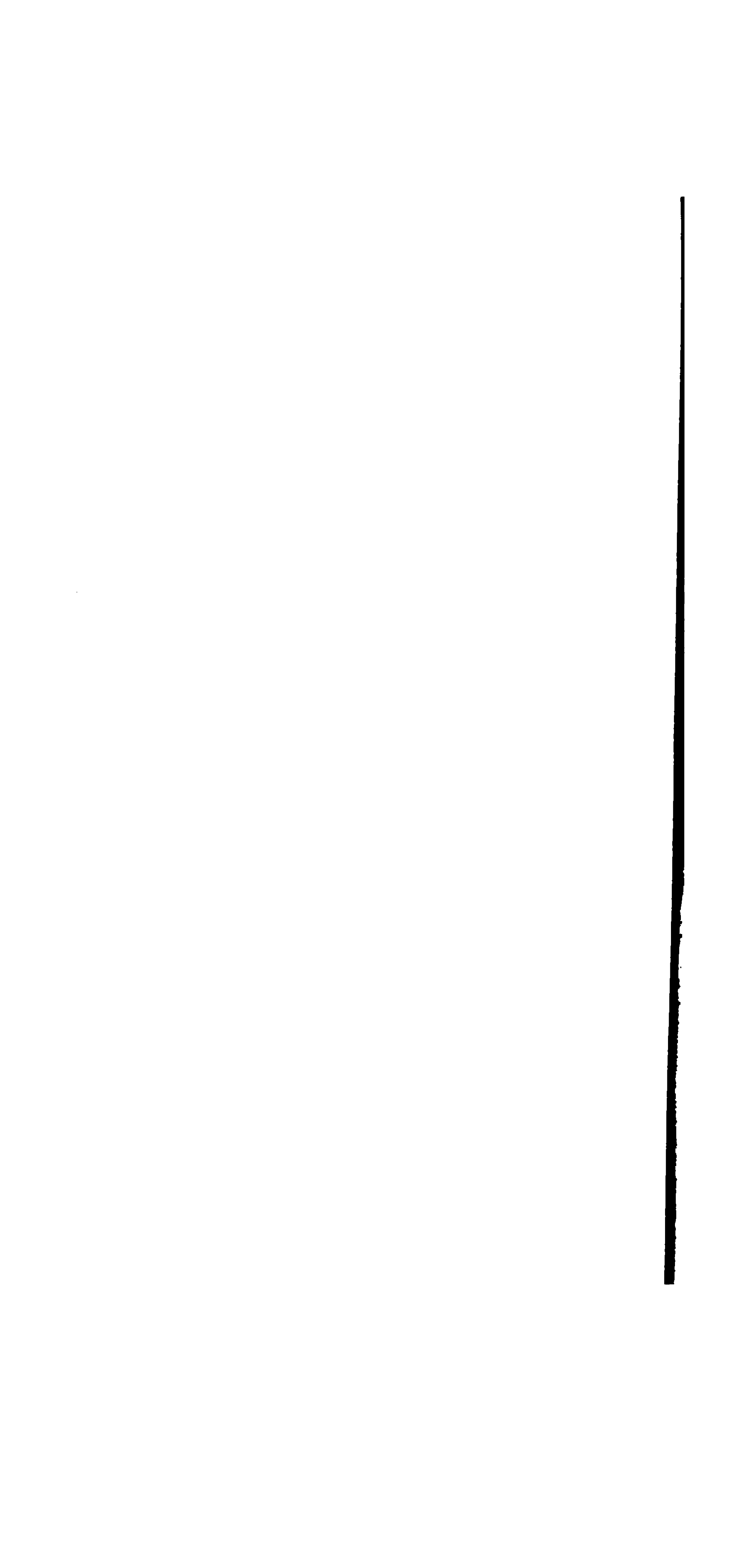
et à

M. LE CAPITAINE DINAUX

COMMANDANT LA COMPAGNIE SAHARIENNE DU TIDIKELT
CHEF DE L'ANNEXE D'IN-SALAH

comme un faible gage de ma reconnaissance et de ma gratitude.

M. B.



PRÉFACE

Cet ouvrage est le premier qui, depuis celui d'Henri DUVEYRIER, ait été écrit par un Européen ayant vécu au milieu des Touareg.

Pendant six mois, du 3 mai au 29 octobre 1905, M. BENHAZERA a vécu pour ainsi dire constamment au milieu des campements des Touareg, Ahaggar et Taïtoq ; pendant les déplacements indispensables pour passer d'un groupe de campements à un autre, il a voyagé entouré de Touareg appartenant aux fractions visitées et n'a pas perdu le contact ; enfin, pendant un mois et demi, du 1er septembre au 16 octobre, il a eu la chance de pouvoir stationner au milieu des campements des Dag-R'ali et s'est trouvé dans d'excellentes conditions pour gagner la confiance de ces nomades et pénétrer leur vie intime.

De ce fait seul, le travail de M. BENHAZERA présente un intérêt tout particulier et vient prendre place à côté de celui de DUVEYRIER.

Il est forcément très supérieur à ceux de ses autres devanciers. Ces derniers peuvent se ranger en deux catégories : les uns ont été obligés de se fier à quelques informants arabes ou touareg et ont exécuté leur travail dans leur bureau, en dehors du milieu. Ce travail a beau avoir été consciencieux et intelligemment conduit, il porte une double tache originelle : nombre forcément limité des informants, difficulté de se faire une idée exacte d'un milieu que l'on n'a jamais vu.

Les autres, officiers en tournée de police, ont bien pris contact avec le milieu, mais ont manqué de temps pour l'étudier en détail. Absorbés par les soucis du commandement, par la

direction politique et militaire de leur mission, par leurs travaux topographiques, géologiques, etc., ils n'ont pu s'occuper des mœurs et de l'histoire des tribus touareg que tout à fait accidentellement.

M. Benhazera, au contraire, faisait partie d'une mission organisée, dont le chef, M. le capitaine Dinaux, l'avait spécialement chargé de l'étude des populations. Dégagé de tout souci étranger à cette étude, il a pu s'y consacrer entièrement.

De plus, cet officier-interprète était préparé d'une façon parfaite à la tâche qui lui était confiée. Non seulement il connaissait à fond la langue arabe et l'histoire de l'Afrique du Nord, mais ses études antérieures de kabyle et de berbère lui permirent d'acquérir rapidement d'excellentes notions de tamaheq lui permettant de causer sans intermédiaire avec les Touareg qui ne comprenaient pas l'arabe. Il a su tirer de ces connaissances inappréciables tout le parti possible en adoptant une excellente méthode de travail : au lieu de faire table rase des ouvrages déjà publiés, sur les Touareg en particulier et les Musulmans en général, il les a pris pour base même de son étude.

Au lieu de s'astreindre à nous dépeindre dans tous leurs détails les mœurs et les institutions des Touareg, il s'est attaché à ne décrire que les points par lesquels ces mœurs et ces institutions diffèrent de celles des autres musulmans déjà étudiées et connues. Bien souvent même, quand il a reconnu la scrupuleuse exactitude d'un chapitre de Duveyrier il y renvoie simplement; en revanche, il insiste d'une façon toute particulière sur les détails non donnés par cet explorateur ou non conformes à ses descriptions.

Ainsi compris, le travail de M. Benhazera, débarrassé de tout ce qui n'est pas inédit, gagne énormément en clarté et en intérêt.

La connaissance de ce travail devient indispensable à tous ceux qui, par devoir et par goût, s'occupent des Touareg.

On ne peut le considérer comme une œuvre définitive :

beaucoup de points d'histoire ou de mœurs ont dû échapper à M. Benhazera ; mais il constitue, avec celui de Duveyrier, une base précieuse pour ceux qui continueront ces études spéciales, non seulement sur les Ahaggar et les Taïtoq, mais sur l'une quelconque des tribus touareg.

Rien ne facilite ce genre de travail comme de posséder une base de comparaison que l'on n'a plus qu'à compléter ou à modifier ; c'est en cherchant à savoir si certains détails des mœurs des Azdjer, décrits par Duveyrier, étaient communs à cette confédération et aux Ahaggar que M. Benhazera s'est trouvé amené à découvrir et à décrire certains usages particuliers à ces derniers. Son ouvrage peut et doit rendre un service analogue à ceux qui étudieront les mœurs des Aoulimmiden ou des Tademekket.

Adrar, le 31 janvier 1907.

Lieutenant-Colonel H. LAPERRINE,
Commandant militaire du territoire des Oasis Sahariennes.



TERRITOIRE DI

INTRODUCTION

Duveyrier, dont la belle exploration de 1861 a fait connaître les Touareg de la confédération des Azdjer, nous a donné sur eux, dans son ouvrage *Les Touareg du Nord*, des renseignements qui, jusqu'à ce jour, étaient restés les seuls documents sérieux que nous possédions sur cet énigmatique peuple au visage voilé. Ce grand explorateur, qui a passé près de deux ans chez les Azdjer, nous a initiés à la vie targuie et nous a donné le désir de la connaître davantage et de la pénétrer plus intimement.

Mais Duveyrier n'avait pu, pour des raisons de sécurité, étudier également chez eux les Touareg de la confédération du Ahaggar et il avait dû se borner à recueillir sur eux des renseignements qui, pour être exacts dans leur ensemble, étaient bien incomplets et n'avaient pas la valeur de documents étudiés sur place et de visu.

Il nous représente les Ahaggar comme braves, mais farouches et cruels et possédant dans les montagnes du cœur de leur pays un refuge inaccessible.

Cette réputation de cruauté fut confirmée par l'horrible drame de Bir-el-Gherama, perpétré par eux (1881). Le malheureux Flatters et tous les membres de sa mission, massacrés par les Tedjehé-Mellet, sous la conduite du féroce Ettici, ne furent pas vengés immédiatement. Notre base d'opérations était trop éloignée. En outre, le pays et ses habitants nous étaient trop peu connus pour risquer une poursuite qui, cependant, eût

probablement réussi, si on avait laissé marcher le goum d'Ouargla, comme l'avait proposé alors le Khalifa de l'agha d'Ouargla, Mohammed ben Belkassem.

Depuis, la question targuie, demeurée presque stationnaire, malgré de nombreuses tentatives de rapprochement pacifique, s'est trouvée nettement posée par la conquête des Oasis Sahariennes provoquée par l'attaque de la mission Flamand-Pein (1900).

Cette conquête, qui nous rendait maîtres des marchés fréquentés par les Ahaggar, nous mettait en mesure de dominer ces derniers, de les amener à composition et finalement de les soumettre.

Cliché du Dr Villa.



LES OFFICIERS D'IN-SALAH INITIENT
UN GROUPE DE TOUAREG AUX BEAUTÉS DU GRAMOPHONE

Pendant deux ans, on les observa et on chercha à les attirer à nous. Le vigoureux contre-rezzou du lieutenant Cottenest qui se termina par le combat de Tit (avril 1902), où plus de 100 Touareg trouvèrent la mort, produisit sur les Ahaggar un effet considérable et eut pour résultat de faire tomber la légende qui représentait les Touareg comme imprenables dans leur pays désertique.

De nouvelles reconnaissances effectuées par les admirables compagnies sahariennes du Tidikelt et du Touat, sous l'énergi-

que impulsion de M. le lieutenant-colonel Laperrine, nous firent connaître plus complètement le pays des Ahaggar et ses habitants et démontrèrent également à ces derniers qu'ils n'avaient plus qu'à déposer les armes et à faire leur soumission.

Le parti de la paix, à la tête duquel se trouvait Moussa ag Amastane, gagnait chaque jour du terrain. Son chef, habilement amené à In-Salah par le caïd Billou, des Ahl-Azzi (In-Salah), mit son influence à notre service. Enfin, en avril 1905, l'ancien chef des Taïtoq, Sidi ag Keradji, vint à In-Salah faire sa soumission officielle et recevoir l'investiture.

On put songer dès lors à étudier plus à fond les Ahaggar, ce que les premières reconnaissances rapides n'avaient pas permis de faire. On pouvait même envisager la possibilité de les obliger au paiement d'un impôt de principe qui rendrait leur soumission plus effective et plus complète.

Tel est le rôle qui fut dévolu à M. le capitaine Dinaux, chef de l'annexe d'In-Salah et commandant la compagnie saharienne du Tidikelt.

Le 3 mai 1905 il quittait In-Salah à la tête du peloton mobile de la compagnie du Tidikelt. M. le lieutenant Clor lui était adjoint, pour la partie topographique et photographique, ainsi que pour le commandement du peloton.

Je fus appelé à faire partie de la reconnaissance en qualité d'interprète, et M. le Lieutenant-colonel Laperrine commandant militaire du territoire des Oasis Sahariennes, voulut bien me charger de recueillir tous les renseignements possibles sur les Touareg de la confédération du Ahaggar.

Au cours de cette reconnaissance qui dura six mois (du 3 mai au 29 octobre 1905), j'eus la bonne fortune de conserver presque constamment le contact avec les Taïtoq et les Ahaggar et surtout de pouvoir stationner, durant plus d'un mois, au milieu des campements des Dag-R'ali, des Adjouh-n-Taheli et des Tedjehé-n-Efis, installés dans les environs de Taman-r'asset. Cela me fournit l'occasion de pousser plus à fond

l'étude de la langue tamaheq, dont la connaissance m'était de



DANSES DES HARRATINE DU TIDIKELT DANS LA KASBA DE LA Cie SAHARIENNE A IN-SALAH

première nécessité pour l'exactitude et la sûreté des renseignements que je désirais recueillir.

L'étude que je présente aujourd'hui est le résultat de mes recherches et de mes investigations. Elle est certes loin d'être complète et ne peut être considérée que comme la base de nouvelles recherches plus complètes et plus parfaites. On voudra bien m'excuser en pensant combien il est malaisé d'obtenir tous les renseignements qu'on désire de peuplades primitives et encore animées à notre égard d'une méfiance instinctive. J'ajouterai que cette méfiance se justifiait par la certitude de la fixation d'un impôt qu'elles allaient être tenues de verser pour confirmer leur soumission à la France. Je me suis surtout efforcé de ne fournir que des documents inédits et de rectifier ou de compléter ceux déjà acquis.

Tel qu'il est, cet essai, avec ses imperfections et ses lacunes remplira, je le souhaite, le but utile que je me suis proposé. C'est mon seul désir.

Qu'il me soit permis en terminant d'exprimer ici mes sentiments de profonde reconnaissance et de gratitude envers M. le lieutenant-colonel Laperrine et M. le capitaine Dinaux, dont la bienveillance et les conseils éclairés m'ont facilité si grandement l'accomplissement de ma tâche.

Je n'aurais garde d'oublier de remercier vivement mes informateurs les plus précieux : Moussa ag Amastane, Amenokal du Ahaggar ; Sidi ag Keradji, Amenokal des Taïtoq et Kel-Ahnet ; Ba-Hammou El Ansari, khodja de l'Amenokal du Ahaggar ; Mohammed ben Messis, mehariste de la compagnie du Tidikelt, d'origine targuie par sa mère ; Aziouel ag Ser'ada et son frère Tacha, des Taïtoq ; Aïtar'el ag Ablinkiouodh, des Taïtoq ; Azengui, des Tedjehé-n-Efis ; Deguemma ag Chikat, des Adjouh-n-Taheli ; Doua ag Iklane, Amr'ar des Dag-R'ali..... et tant d'autres, pour ne citer que les principaux, qui ont bien voulu, avec une patience et une bonne volonté que je ne saurais trop louer se prêter aux nombreuses interwiews que je leur ai demandées.

Enfin, je ne saurais trop reconnaître l'extrême obligeance de MM. le lieutenant-colonel Laperrine, le lieutenant Cannac, le

médecin aide-major de 1re classe Dautheville et le lieutenant Voinot qui ont bien voulu, par l'aimable entremise du R. P. de Foucauld, m'autoriser à me servir de leurs clichés photographiques et collaborer ainsi à mon étude en lui donnant, par l'image, la vie qui lui manquait.

ALPHABET TAMAHEQ

Mode de Transcription adopté

FORMES DES LETTRES	NOMS	VALEUR	LETTRES CORRESPONDANTES en arabe	OBSERVATIONS
•	t'arerit	A I OU	ا و ي	
Φ Θ ◫ ⊟	ieb	B	ب	
+	iet	T	ت	
ⵊ	iej	J	ج	Chez les Kel R'ela.
∷	iekh	KH	خ	C'est la jota des espagnols.
V Λ ⊓ ⊔	ied	D	د	
X	iez	Z (doux)	entre le ذ et le ز	
□ O	ier	R	ر	
⊡ ⊙	ies	S	س	
ⵛ	iech	CH	ش	
Ǝ	iedh	DH	ض	
+Ǝ	iedht (iett)	TT	ط	
#	iezz	Z' ou ZZ	entre le ز et le ظ	
⁝	ier'	R'	غ	(1)

(1) La transcription par R' est préférable à celle par GH généralement employée. En effet, il vaut mieux écrire R'adamès, R'ardaïa et prononcer

FORMES DES LETTRES	NOMS	VALEUR	LETTRES CORRESPONDANTES en arabe	OBSERVATIONS
][ⵊ H	ief	F	ف	
•••	ieq	Q	ق	
•:	iek	K	ك	
ll	iel	L	ل	
⊐	iemm	M	م	
I	ienn	N	ن	
⁞	ieh	H (aspiré)	ه	
:	ieou	OU	و	
ⵢ ⵣ ⵣ	iey	Y	ي	
X	iej	j	ج	Chez les Taïtoq
X	iegue	Gu (devant e, i) ; G (devant a, o, u)	ڨ	
İ	iedj	Dj	entre le ج et le ڨ	Prononciation spéciale.

Radamès et Rardaïa, plutôt qu'écrire Ghadamès et Ghardaïa et prononcer Gadamès et Gardaïa. La première transcription se rapproche davantage de la véritable prononciation.

Nota. — Le ح (H') arabe n'a pas d'équivalent en tamaheq. Les Touareg le prononcent toujours KH (خ). Ainsi, ils disent Mokhammed pour Mohammed ; El Khadj pour El Hadj.

Le ع (âa) arabe n'a pas non plus d'équivalent en tamaheq. Les Touareg le prononcent toujours R' (غ). Ainsi, ils disent R'ali pour Ali ; br'ir pour bâïr.

LETTRES COMPOSÉES

FORMES	NOMS	VALEUR	LETTRES CORRESPONDANTES en arabe
[illegible]	iebt	bt	بت
[illegible]	iejt	jt	جت
[illegible]	iert	rt	رت
[illegible]	ieft	ft	فت
[illegible]	iemt	mt	مت
[illegible]	iecht	cht	شت
[illegible]	iennt	nt	نت
[illegible]	ielt	lt	لت
[illegible]	iest	st	ست
[illegible]	iezzt	zt	زت
[illegible]	iennb	nb	نب
[illegible]	iennd	nd	ند
[illegible]	ienngue	ng	نڨ
[illegible]	ienn	nn	نن
[illegible]	iennk	nk	نك

Les Touareg disent qu'on ne sait bien lire en tamaheq que lorsqu'on parvient à déchiffrer sans faute les vers suivants :

ⵙ ⵏ ⵗ ⵓ ⵋ ⵓ . ⵜ ⵎ ⴹ ⴼ

ⵙ ⴹ ⵓ ⵜ ⵔ ⵓ ⵜ ⵏ ⵔ ⴱ ⵗ

ⵙ ⴹ ⵙ ⵠ ⵏ ⵙ ⴳ ⵓ ⵔ ⵎ ⵜ ⵏ ⵋ ⵅ ⵜ

Fadhimata oult Our'ennis.
Ar'ebbir ennit our itioudhiss.
Tagalt ennit meraou iisane d sedhiss.

Ce qui signifie :

« On ne peut palper les hanches de Fadhimata oult Our'eniss qu'en lui donnant en dot seize chevaux ».

TECHNOLOGIE ARABE OU TAMAHEQ

DONT IL EST FAIT USAGE DANS CETTE ÉTUDE

Abetor' ...... Outre.
Abser' .... Acacia arabica.
Afezzou ..... Panicum turgidum. Graminées.
Aguezzeram.. Lézard stellion.
Ahal .... Réunion musicale.
Akh. .... Lait.
Alhinen ..... Génies.
Amenokal ... Chef d'une confédération de tribus touareg.
Amezar' ..... Groupe de plusieurs tentes, douar.
Amr'ar ...... Chef d'une tribu noble ou d'une fraction d'*imr'ad*.
Amr'id ...... Tributaire, homme-lige, client. Soumis au noble à qui il paie un tribut. Au pluriel : *imr'ad*.
Amz'ad ..... Sorte de violon à une seule corde.
Anou .... Puits.
Ar'ata .... Varanus, gros lézard. Synonyme : *ourane*.
Aremmas .... Atriplex halimus. Salsolacées.
Ar'er .... Bouclier.
Az'ekka ..... Tombe.
Bazina ...... Tombeau ancien, en forme de petite tour.
Bechna ...... Sorgho à graines blanches. Graminées.
Berdi .... Typha angustifolia. Typhacées.
Bir .... Puits.
Botta .... Boîte en peau fabriquée à l'Aïr. Se fait en toutes dimensions.

Chegga...... Cotonnade bleue, teinte à l'indigo et déteignant beaucoup.
Chemma..... Tabac à priser.
Chih....... Artemisia Herba-Alba. Composées.
Chouchat.... Tombeau ancien, de forme tronconique.
Diss......... Imperata cylindrica. Graminées.
Djinns...... Génies.
Djohala..... Païens.
Dobb........ Lézard-Stellion.
Drinn....... Arthraterum pungens. Graminées.
Ethel........ Tamarix articulata. Tamariscinées.
El gatil...... Sorte d'acacia.
Guetof...... Atriplex halimus. Salsolacées.
Guerba...... Outre.
Had........ Cornulaca monacantha. Salsolacées.
Haïk........ Vêtement. Pièce de laine longue et étroite.
Haouli...... Synonyme de haïk.
Harratine... Hommes de couleur, mulâtres. Au singulier : *hartani*.
Hegueb...... Corde en poil de chameau qui sert à maintenir la selle du mehari.
Ibiiar'...... Outres.
Ihaggaren... Nobles.
Ihallen...... Réunions musicales. Pluriel de *ahal*.
Ikerhi....... Voile de la femme targuie.
Imr'ad...... Clients, tributaires, qui paient un tribut aux nobles. Au singulier : *amr'id*.
Imz'aden.... Pluriel d'*amz'ad*, sorte de violon à une seule corde.
Inelli....... Sorgho à graines blanches. Graminées.
Ir'atimen.... Sandales fabriquées dans l'Aïr. Chaussure habituelle des Touareg.
Izabbaren... Ogres. Pluriel de *zabbar*.
Iz'ekouane... Tombes. Pluriel de *az'ekka*.
Kehal....... Etoffe noire qui sert pour les voiles du visage.
Kel Esouf.... Gens du vide ou revenants.

Kessa	Synonyme de haïk.
Mahmoudi...	Toile de coton blanche.
Malti........	Calicot écru.
Merokba.....	Panicum turgidum. Graminées.
Mezoued.....	Sac en cuir en forme d'outre pour renfermer les provisions de bouche.
Mitqal.......	Pièce de monnaie. Valeur 2 fr. 50.
Oudi........	Beurre.
Ourane	Varanus, gros lézard.
R'ouaouet ...	Païens.
Sebkha......	Lac salé, saline.
Taba	Tabac à fumer.
Tadjart	Sorte d'acacia.
Tadjeïhé.....	Archet du violon «*amz'ad*».
Tagalt.......	Dot.
Taheli.......	Typha angustifolia. Typhacées.
Takouba	Large sabre targui, à deux tranchants.
Tamaheq	Nom de la langue parlée par les Touareg du Nord.
Tamat	Sorte d'acacia.
Tanekfaït....	Diplotaxis Duveyrierana. Crucifères.
Tchoqqit.....	Nom de la chegga, en tamaheq.
Teborak.....	Balanites œgyptiaca. Simaroubacées.
Teheredjelé...	Artemisia-Herba-Alba. Composées.
Terik	Selle du mehari.
Tidjelmoust..	Voile du visage.
Tifinar's.....	Nom des caractères de la langue tamaheq.
Tikamarine..	Fromages secs de l'Aïr.
Tioussé......	Tribut payé par les imr'ad aux nobles.
Tobol.......	Groupe de tribus soumises à l'autorité d'un même chef. Droit au commandement des imr'ad et à la perception de la tioussé.
Toulloult....	Arthraterum pungens. Graminées.
Tounine.....	Puits.
Zabbar......	Ogre.

LIVRE PREMIER

LES TOUAREG DANS LEUR VIE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

PREMIÈRE PARTIE

LES TOUAREG DANS LEUR VIE INTERIEURE

CHAPITRE Ier

Naissance. — L'Enfance

En tamaheq, la naissance s'appelle « tiouit » + ⁚ +. Rien de bien particulier à signaler au sujet de la naissance d'un enfant chez les Touareg. La joie est cependant plus grande lorsque c'est un garçon. On vient féliciter les parents et, sept jours après, ceux-ci offrent un repas plus ou moins plantureux, suivant leur fortune, repas précédé de la récitation de la « fatiha » (1re sourate du Coran). Ceux des assistants qui ne savent pas l'arabe, se bornent pendant cette récitation, à tenir accolées leurs mains ouvertes comme un livre. C'est ce jour là que le nom est donné donné à l'enfant.

A ce propos, je crois devoir faire remarquer que, chez les Kel R'ela surtout (tribu noble du Ahaggar), beaucoup d'enfants ont reçu des noms d'animaux sauvages ou de bêtes.

Exemples de noms d'hommes :

Amellal, antilope addax, meha.
Abeggui, chacal.
Amayas, guépard.
Akhou, bête sauvage.
Anr'eroubou, lion.
Ahar, lion.
Eknissi, hérisson.

Akouti, rat.
Amadjour, chameau.
Amder', girafe, etc.

Exemples de noms de femmes :

Tamerouelt, lièvre.
Tahenkatt, gazelle.
Tinirt, antilope-mohor.
Tamer'ouant, coquillage-cauri.
Tadar'ine, grains (de blé, d'orge, etc.).

On trouvera, au cours de cette étude, quantité de noms propres d'hommes et de femmes qui pourront donner lieu à des comparaisons intéressantes avec les noms en usage chez les autres tribus berbères de l'Afrique du Nord.

L'enfant targui est élevé à la diable, avec les enfants des négresses. C'est surtout la négresse qui en a soin. Il vit au grand air, souvent tout nu ou à peine vêtu, et de bonne heure son corps s'endurcit. Pendant la période de l'allaitement, la négresse fabrique une sorte de hamac, fait avec un vieux haïk, dont les deux bouts sont attachés à des branches d'arbres ou à des piquets de la tente, et cette sorte de berceau s'appelle « taoulioula » . ǁ : ǁ : + (du verbe « eouilaouel » ǁ : ǁ :, se balancer).

Tout jeune encore, à peine âgé de sept ans, on emploie l'enfant comme berger et il s'acquitte fort bien de sa tâche.

Puis, aussitôt que possible, on le juche sur un mehari (chameau coureur), car il lui faudra connaître à fond sa monture habituelle. Le jeune Harendou, orphelin des Aoulimmiden, recueilli par Moussa ag Amastane, l'amenokal du Ahaggar, âgé d'une dizaine d'années, était déjà un excellent mehariste. Il portait au côté une « takouba » . ꟷ ∙ : + (sabre) plus grande que lui, dont il était très fier.

CHAPITRE II

Circoncision

En tamaheq, « azemhoud-n-baradhen », (circoncision des enfants) ⵏ ⴹ ⵔ ⴱ ⵏ ⴷ ⵂ ⵎ ⵣ, du verbe « ezmahad » ⴷ ⵂ ⵎ ⵣ, circoncire.

Il n'y a pas d'âge bien fixé pour la circoncision ; généralement, elle est pratiquée à partir de 5 ans.

L'opérateur est appelé à l'amezar' (douar) et toutes les personnes présentes assistent à l'opération pratiquée ainsi :

L'opérateur attache le prépuce avec un peu de « saâf » (feuille de djerid ou palme) et le coupe avec un couteau bien affilé. Pour cicatriser la plaie on saupoudre, avec des feuilles d'ethel (tamarix articulata) et des écorces de grenades sèches réduites en poudre. Puis, on lave avec de l'urine de chameau, et à l'aide d'attelles, retenues par des fils attachés derrière le dos, on évite tout contact douloureux.

On donne ensuite un repas : un mouton est égorgé et mangé par les invités.

CHAPITRE III

Puberté

En tamaheq, « tamendjott » ⵜⴹ ⵊ ⵏ ⵎ ⵜ. Dès qu'il est en âge de jeûner, c'est-à-dire dès qu'il est pubère, le garçon commence à porter le voile « tidjelmoust » ⵙ ⵎ ⵍ ⵊ ⵜ qu'il ne quittera plus.

Pour la fille, on donne une fête lorsqu'elle atteint l'âge de puberté, c'est-à-dire à l'apparition des menstrues, en tamaheq

« ba-n-amoud » Λ ⵎ Ι ⵟ (mot à mot : « coupure de la prière », car la femme, pendant son indisposition, est en état d'impureté et ne peut prier). On revêt la jeune fille de ses plus beaux atours et on lui place sur la tête un voile noir, « ikerhi », ≮ ⁝ O ∴ qui retombe des deux côtés du visage, sans le cacher. Elle aussi ne le quittera plus.

Si ses parents sont à l'aise, elle apprendra à jouer de l'amz'ad, V # ⵎ, instrument qui occupe une place importante dans la vie targuie. C'est une sorte de violon à une seule corde dont la boîte est formée d'une grande « kabouia » ou calebasse séchée et creusée, recouverte d'une peau tendue et percée de deux trous, et qui est munie d'un manche. La corde est faite avec des crins de cheval, « az'iou » : ≮ #, ainsi que les cordes de l'archet, « tadjeïhé », . ⁝ ≮ ⵊ +, fait avec un bâton recourbé en arc.

C'est surtout un instrument d'accompagnement du chant. La femme glisse les doigts sans appuyer sur la corde, en faisant courir l'archet ; elle prolonge les périodes finales qui sont traînantes.

Si la jeune fille sait jouer, elle pourra briller aux réunions musicales, où on ira la courtiser.

CHAPITRE IV

Réunions musicales

Le jeune homme et la jeune fille vont se fréquenter souvent et cette fréquentation se produit surtout dans ces réunions que, pour être correct, nous appellerons, si vous le voulez bien, « Réunions musicales » et que les Touareg appellent « Ahal », ΙΙ ⁝, pluriel « ihallen », / ΙΙ ⁝.

L'ahal a lieu très souvent. Il suffit pour cela, qu'un groupe d'hommes et de femmes se trouve réuni dans un campement. Souvent, l'homme vient d'assez loin pour courtiser l'élue de son choix. Quand l'année est bonne, c'est-à-dire quand les pluies ont vivifié les pâturages et que les chamelles donnent beaucoup de lait, plusieurs campements s'installent à proximité les uns des autres et l'ahal commence aussitôt après le coucher du soleil.

Les hommes des campements et ceux venus exprès, si quelque femme les y attire, se réunissent. Les femmes apportent leurs violons « imz'aden ». A l'ahal, assistent tous ceux qui ne craignent pas de se trouver en présence d'un de leurs parents à qui ils doivent le respect, comme le père, l'oncle, le frère aîné, etc. Jeunes filles, femmes mariées, divorcées ou veuves, toutes assistent à l'ahal.

Cliché DAUTHEVILLE



GROUPE TARGUI A AMR'A (TIFEDEST NOIRE)

La galanterie, « asri », ⵉ ⵔ ⵙ, est de rigueur et la jalousie sévèrement proscrite. Du reste, ce dernier sentiment est inconnu chez les Touareg, et si l'un d'eux s'avisait d'en faire montre, il serait conspué et tout le monde se moquerait de lui.

Quand un Targui arrive à l'ahal, auprès d'une femme qu'il désire courtiser, il s'approche d'elle, le voile soigneusement baissé et il ne la salue pas de l'habituel « essalamou r'laïkoum » (Que le salut soit sur vous !). Silencieusement, il tend la main à la femme, à la mode targuie (c'est-à-dire en offrant la main

ouverte à plat et en la faisant glisser sur la main ouverte de la femme), et il s'asseoit en disant : « iselane » (Quelles nouvelles?). Si la femme répond : « elouane » (elles abondent), il commence à faire sa cour. Les Touareg sont peu religieux et il arrive quelquefois que la femme pose des questions dans le genre de celle-ci : « Qui aimes-tu mieux? Dieu ou moi ? »

Les chants commencent, les imz'aden accompagnent. Les hommes chantent, en petites pièces de vers qu'ils ont composées, les mérites de leurs dulcinées, les exploits qu'ils ont accomplis, les razzias auxquelles ils ont pris part, ou bien ce sont des satires contre leurs ennemis. Les femmes vantent le courage. En général, la femme noble ne chante pas : elle joue de l'amz'ad seulement.

Il y a trois rythmes musicaux :

Le rythme « seyenine » / | ≤ ⵙ, vif et assez rapide, employé chez les Kel R'ela et les Taïtoq.

Le rythme « ahinena » . / | ≤ ⁝, lent et traînant comme une mélopée, en usage surtout chez les Kel R'ela.

Le rythme « asaher' » ⁝ ⁝ ⵙ, en usage chez les Touareg de la Confédération des Azdjer.

Puis ce sont les jeux innocents. Les femmes élisent une « soltana », reine ; les hommes un « soltan », roi, qui infligera les punitions encourues et fixera les gages à donner. C'est un assaut d'esprit. Il faut que l'homme sache répondre aux questions posées. Si, par exemple, à la question suivante : « Qui aimes-tu mieux, une telle ou bien une telle? », il répondait : « Je préfère une telle », il serait conspué, encourrait une punition ou paierait un gage et la femme, objet de cette préférence, serait ridiculisée par ses compagnes, car on ne doit pas manifester ouvertement de préférence et répondre : « Je les aime toutes deux ».

Autre genre de question : « Que ferais-tu si tu te trouvais dans » la situation suivante :

» *Tamott tekness* ⵙ ⵏ ⵖ ⵜ ⴾ ⵎ ⵜ
» *Eheré iouof* ⵣ ⵓ ⵛ . ⵔ ⵗ
» *Tarhett ter'tess* ⵙ ⵜ ⵗ ⵜ ⴾ ⵗ ⵛ ⵜ
» *Tir'irt touoss* » ⵙ ⵓ ⵜ ⴲ ⵗ ⵜ

ce qui signifie :

La femme qui dispute.
Les troupeaux qui se dispersent.
L'ânesse qui coupe son entrave.
La marmite qui se renverse.

En manière de plaisanterie, pour faire l'esprit fort, l'homme pourra répondre : « Si je me trouvais dans cette situation, je rassemblerais d'abord les troupeaux, je rattacherais l'ânesse, je remettrais la marmite sur le feu et alors seulement je m'occuperais de la femme », et ce sera un concert de protestations indignées.

La femme met son point d'honneur à avoir le plus d'adorateurs possible. C'est une preuve qu'elle est jolie et elle ne sera pas embarrassée pour se marier.

L'ahal, commencé après le coucher du soleil, se prolonge assez tard dans la nuit et la pâle clarté qui tombe des étoiles permet à l'impudeur de se donner libre cours. Si les femmes mariées plaisantent et prennent part aux jeux, elles se tiennent relativement assez bien. Mais les autres peuvent s'asseoir sur les genoux de leurs adorateurs. On s'embrasse, mais d'une façon particulière. Comme l'homme ne doit jamais découvrir sa bouche, il abaisse son voile sous son nez et il sent religieusement le nez ! de sa préférée qui, elle, peut l'embrasser. Les attouchements même intimes (proh pudor !) sont permis, ce qui ne se voit jamais chez les Arabes.

Pendant ces réunions, quand l'amz'ad joue, on l'écoute avec beaucoup de plaisir. Cet instrument a l'heur d'enthousiasmer

les Touareg qui poussent des ouh ! ouh ! en signe de joie. Ils en ont même fait un verbe : *isouhouh*.

Mais voici l'heure où les chamelles arrivent du pâturage. Il faut les traire : c'est *l'az'ouz'edj* T # # (de *ez'edj* T #, traire). Les femmes se lèvent et on donne à boire du lait aux assistants. Il va falloir se séparer.

Les hommes s'en vont, les femmes rentrent dans les tentes, mais les heureux, ceux qui ont réussi par une cour assidue à toucher le cœur de leur belle, reviendront bientôt en cachette ou se rendront à l'endroit qui leur a été fixé. Jetons un voile !............

On se demandera ce que peut devenir la vertu des jeunes filles avec des mœurs pareilles Presque toujours elle s'est envolée par dessus les moulins. Mais le targui ne se préoccupera pas de ce détail quand il s'agira de se marier. Il sait à quoi s'en tenir : il en a profité souvent. Cela lui est égal.

L'ahal est une des causes des mariages tardifs chez les Touareg. Le mariage impose des dépenses auxquelles on ne se résoud que lorsqu'on a pu acquérir un peu d'aisance et c'est pour cela que chez les Touareg, il n'est pas rare de voir les hommes se marier à 40 ans. Tant qu'il trouve à se distraire, le Targui n'éprouve pas le besoin de se marier. Cela ne veut pas dire que beaucoup ne convolent pas vers 25 ans, mais en général, l'homme se marie assez tard.

On verra plus loin, dans le petit recueil de chansons, les qualités que doit avoir l'homme pour réussir à l'ahal, ainsi que le genre de chansons qu'on y chante.

CHAPITRE V

Rôle de la femme dans la Société Targuie

On retrouve à chaque pas l'influence de la femme dans la Société Targuie. Dans l'histoire, dans l'hérédité, dans la vie, dans la pensée, dans la conduite des Touareg, partout son influence se fait sentir.

Dans l'histoire : c'est d'elle dont le targui dira descendre. Ainsi les nobles du Ahaggar nous diront qu'ils sont les descendants d'une femme du nom de Tin Hinane. Dans la guerre qui a mis aux prises Azdjer et Ahaggar, les pleurs des femmes des Imanan ont été la cause déterminante de la prise d'armes des Ahaggar.

Dans l'hérédité : on sait que c'est par la femme qu'elle se transmet. C'est de sa mère que le fils tient le droit au commandement et à la perception de la « tioussé » ou tribut des « imr'ad » ou serfs. Non seulement, le fils est noble ou serf, suivant que sa mère est noble ou serve, sans tenir compte de la qualité du père, car « c'est le ventre qui teint l'enfant », mais encore il change de tribu et fait partie de la tribu de sa mère, si celle-ci n'appartient pas à la même tribu que son mari.

Dans la vie : la femme jouit d'une liberté d'allures qu'on n'est pas accoutumé à constater en pays musulman.

Elle ne se voile pas la figure, comme les musulmanes, excepté en signe de respect : elle ramène alors son voile, « ikerhi », sur la figure.

Elle va librement rendre des visites à ses parents, oncles, tantes, etc., et comme elle les voit rarement, à cause de l'éloignement des campements, la coutume veut que le parent qui reçoit sa visite lui fasse un cadeau.

Elle a réussi à maintenir la monogamie, qui est de règle chez les Touareg, bien qu'ils soient musulmans.

Elle peut avoir, bien que mariée, un ami, « amidi » . V ⵎ, qui chantera sa louange, fera des vers pour elle, tandis qu'elle lui donnera un objet à son usage personnel. C'est en quelque sorte son chevalier. Ainsi, Dassine, quoique mariée, a brodé pour son cousin, Moussa ag Amastane, l'amenokal du Ahaggar, la bride et le poitrail de son cheval, tandis que Moussa, sans se faire prier, récitera, devant tous, les vers qu'il a faits à sa louange et recevra souvent sa visite.

Elle peut recevoir chez elle, en l'absence de son mari, un homme qui viendra causer avec elle, lui rendra visite, sans que le mari, à son retour, songe à s'en froisser. Seul, le flagrant délit d'adultère peut autoriser la colère du mari.

Mariée, elle a ses biens indépendants de ceux de son mari. Ses chameaux portent sa marque particulière, différente de celle de son mari. Elle ne participe aux charges du ménage que si elle veut bien y consentir.

Elle a obtenu de ne pas suivre son mari, aussitôt après son mariage, mais de camper près de la tente de ses parents pendant un an après son union, pour pouvoir s'habituer lentement à l'idée de la séparation.

Pour divorcer, il lui suffit de se refuser à son mari et de se réfugier chez ses parents.

Presque toutes, sauf les pauvres, ont pour monture un mehari et une selle spéciale.

A l'ahal, nous l'avons vu, elle règne en maîtresse.

Noble ou serve, elle a une ou plusieurs négresses chargées des gros travaux du ménage et de la préparation des aliments.

C'est elle qui est la plus instruite, car elle sait, mieux que l'homme, écrire et lire les « tifinar's » (noms des caractères de l'écriture de la langue tamaheq) et c'est elle qui apprend à lire à ses enfants.

Elle joue de l'amz'ad, instrument pour lequel les Touareg ont une si vive prédilection. « Quand deux partis en sont venus » aux mains, et que l'un d'eux est battu, les vainqueurs crient » aux vaincus, de ce cri sauvage particulier aux Touareg :

» Hia ! hia ! hia ! hia !

» Il n'y aura donc pas d'amz'ad !

» A la menace du silence des « imz'aden », les vaincus » reviennent à la charge, tant est grande la crainte du juge» ment défavorable des femmes ». (Duveyrier).

Rien ne fait tant plaisir aux Touareg que de s'intéresser aux faits et gestes des femmes de leur tribu. Ainsi, on n'a qu'à parler de Dassine ou de Mellouka, femmes qui jouissent au Ahaggar d'une grande réputation de beauté et d'intelligence, pour voir l'attitude compassée faire place à la bonne humeur et à la gaîté, à la condition toutefois que la conversation n'ait pas lieu en présence de parents auxquels le Targui, à qui l'on s'adresse, doive le respect.



Cliché DAUTHEVILLE

GROUPE TARGUI DANS L'OUED TI-N-AMADAL SETTAFEN (TIFEDEST)

La femme targuie intervient efficacement dans les brouilles entre hommes de sa famille et, pour lui être agréable, la réconciliation a lieu. Ainsi, c'est grâce à Rakhma, la sœur de Moussa ag Amastane, que celui-ci s'est réconcilié avec son beau-frère, Anaba ag Amellal.

Bref, on peut dire que rien ne se fait, rien ne se dit chez les Touareg qu'on n'y trouve l'influence de la femme, toujours et partout, et on s'en apercevra en poursuivant la lecture de cette étude.

CHAPITRE VI

Demande en Mariage

La demande en mariage, « ibadrahen » ⵏ ⵂ ⵔ ⴷ ⴱ est soumise à un certain protocole.

Le candidat à la main d'une femme envoie aux parents de celle-ci des marabouts, s'il y en a, des tolbas ou à défaut des gens influents qui présentent sa requête.

La demande doit être connue de tous les parents de la femme sans exception ; tous doivent être prévenus et sollicités, même ceux qui sont loin. Ce serait très mal de marier une jeune fille à l'insu de l'un des membres de sa famille.

Comme la fille se marie en général de 20 à 25 ans, elle est consultée. Ordinairement, même lorsqu'elle est vierge et, comme telle, soumise à l'autorité paternelle, d'après la loi musulmane, on ne l'oblige pas à se marier contre son gré. Si le cas se produit, elle n'a qu'à se refuser à son mari et celui-ci n'insiste pas et la renvoie à ses parents.

Ainsi que chez les Arabes, la femme qui a déjà été mariée doit donner son consentement.

CHAPITRE VII

Mariage

Le mariage « adouben » ⵏ ⴱ ⴷ ou « tedïout » ⵜ ⵓ ⴷ ⵜ présente des particularités assez curieuses.

La demande en mariage a été agréée. Le jour de la noce a été fixé. Si c'est un noble assez influent qui se marie, la noce

aura de nombreux invités. Si c'est un « amr'id » (serf), la fête sera beaucoup plus simple, plus intime, mais les cérémonies et les chants seront les mêmes.

Les invités hommes, montés sur leurs meilleurs mehara, revêtus de leurs plus beaux vêtements et de leurs plus belles armes, arrivent au campement de la mariée où doit avoir lieu la noce. Les femmes se rendent chez la mariée avec leurs « imz'aden » (violons) et leurs « tobol » (tambours).

Si elles sont pauvres, elles y vont à âne ; si elles sont riches, elles arrivent à mehari, dans leur selle qui a la forme d'une chaise à porteurs, et dont nous verrons la description plus loin.

La fête commence vers une heure de l'après-midi. Les hommes sellent leurs mehara et la fantasia à mehari « iloudjan foull imnas » ⵙ ⵉ ⊐ ⵍ ⵊ ⵉ ⵞ : ⵍ va commencer. Les femmes se groupent, frappent leurs tobols, chantent et jouent de l'amz'ad pour exciter les cavaliers. Ceux-ci, par groupes de deux ou plusieurs, se livrent à une course effrénée sur leurs mehara qu'ils font galoper.

Pendant ce temps, la mariée, cachée chez sa tante maternelle ou chez un parent de la ligne maternelle, doit se voiler les yeux et ne pas regarder la fantasia. Si, par malheur, elle regardait un des cavaliers, celui-ci tomberait et un accident se produirait.

Quant au mari, il ne prend pas part à la fantasia. Monté sur un mehari blanc « ebidedj » ⵞ V ⵅ ⵀ, il y assiste aux côtés d'un de ses amis, mais il doit rester impassible, le visage soigneusement voilé.

La fantasia dure *jusqu'au coucher du soleil.*

A ce moment, deux « tolbas » et deux amis du marié vont trouver le père, si la fiancée est encore vierge, ou la femme elle-même, si elle a déjà été mariée, pour lui demander de désigner son mandataire. On demande aussi au fiancé de désigner son représentant.

Ces deux mandataires se réunissent avec les tolbas et les amis et le mariage est contracté. C'est à ce moment que la dot,

« tagalt » ⵂ X +, est fixée. Pour les nobles, elle est, en principe, de 7 chamelles ; pour les imr'ad, elle peut consister, suivant leur fortune, en une chamelle ou plusieurs moutons ou chèvres. Le marié remet une partie de la dot : une ou deux chamelles, s'il est noble ; 3 ou 4 moutons, s'il est amr'id et s'il n'est pas riche ; le reste est dû par lui. On égorge les animaux qui ont été donnés et qui serviront au repas de noce. Puis on lit la « Fatiha » (1re sourate du Coran) pour appeler la bénédiction divine sur les nouveaux époux.

Après le contrat, les femmes se réunissent, on joue de l'amz'ad un moment, mais il va falloir préparer la couche des nouveaux conjoints. Les femmes se lèvent et fabriquent une sorte de matelas en sable ou en terre, qui s'appelle « adebel » ll ◫ V, et qu'on recouvre d'un haïk. Au-dessus, on va édifier la tente en peaux, sur deux arcs en bois, « idjedjan » I Ϯ Ϯ, et les piquets habituels.

Mais, à ce moment, les hommes interviennent ; ils se saisissent du velum de la tente. Deux d'un côté, deux de l'autre, ils se lancent la tente et se la relancent trois fois en criant : « *Saoula iaoulit* » (lancez et renvoyez). Cela porte bonheur.

Puis la tente est montée définitivement. Les hommes amènent le marié à la tente. On lui en fait faire le tour trois fois ; il y pénètre ensuite en ayant soin de poser le pied droit le premier, toujours parce que cela porte bonheur.

Le marié est dans la tente avec ses amis. Les femmes accompagnent alors la mariée en chantant :

« *Bismillaten ar essa*	. ⊡ O I + ll ⊐ ⊡ ◫
» *Se iz'ar isem n ynlla*	. ll ≮ I ⊐ ⊡ O # ≮ ⊡
» *Foull ilik ner' as tedoua*	. ⁝ V + ⊙ ⁝ I ·⁝ ll ≮ ll ⵋ

c'est-à-dire :

« Au nom de Dieu sur eux jusqu'à sept fois,
» Précédant le nom de Dieu,
» Sur notre fille qui est partie le soir (chez son mari) ».

A quelques mètres de la tente, le fils de la tante maternelle de la mariée s'avance et veut retenir la mariée, en lui disant : « Je ne te laisserai pas partir avant d'avoir reçu mon cadeau, mes sandales », « *Aouid ir'atimen* » (donne-moi mes sandales). Le marié ou ses amis lui font alors passer une paire de sandales mises de côté à son intention ou, à défaut, un autre cadeau.

Alors, les femmes, en chœur, vont poser des questions auxquelles, en chœur, les hommes vont répondre :

Chœur des femmes :

Nellouz ⵣ ⵍ ⵏ Nous avons faim.

Chœur des hommes :

Atekchimet ⵜ ⵎ ⵛ ⴾ ⵜ Vous mangerez.

Chœur des femmes :

Ner'loul ⵍ : ⵍ ⁝ ⵏ Nous sommes nues.

Chœur des hommes :

Atelsimet ⵜ ⵎ ⵙ ⵍ ⵜ Vous serez habillées.

Chœur des femmes :

Nerdjih ⁝ ⵊ ⵔ ⵏ Nous sommes à pied.

Chœur des hommes :

Atar'ermet ⵜ ⵎ ⵔ ⁝ ⵜ Vous serez montées.

Puis la mariée et les femmes, s'adressant au mari, chantent ces deux vers :

Outterir' inelli n isakan ⵏ ⴾ ⵙ ⵏ . ⵍ ⵏ ⁝ ⵔ ⵜ :
Essoufeq inelli n foudan ⵏ V ⵚ ⵏ . ⵍ ⵏ … ⵚ ⵙ

« Je ne veux pas du bechna (porté par) des jeunes chameaux »
« Je préfère du bechna (porté par) de forts et solides chameaux », voulant faire entendre par là qu'elle attend de son mari des actes d'un homme fort et brave et non une conduite d'enfant.

La mariée pénètre alors dans la tente et les invités se retirent et vont festoyer.

Pendant sept jours, la nourriture du mari est assurée par les parents de la mariée. Pendant ce temps, les nouveaux époux ne quittent pas leur tente : on vient les y distraire et leur rendre visite.

La coutume veut que les nouveaux mariés habitent à côté des parents de la femme pendant un an pour donner à celle-ci le temps de s'habituer à leur séparation, qu'ils appellent « *az'alaï* » ⵢ ⵍ ⵣ (du verbe « *ez'li* » ⵢ ⵍ ⵣ, séparer).

La monogamie est la règle absolue.

Nous avons dit que l'ahal était une des causes des mariages tardifs. Une autre cause réside dans ce fait que beaucoup de Touareg se contentent de négresses concubines.

CHAPITRE VIII

Divorce

Le divorce, en tamaheq « tellef » ⴼ ⵍ ⵜ ou « oulouf » ⴼ ⵍ (du verbe « ellef » ⴼ ⵍ, divorcer), se produit assez souvent, mais le plus fréquemment du fait de la femme, car le mari prononçant la répudiation est tenu de lui payer le restant exigible de sa dot ; tandis que si c'est la femme qui a provoqué la rupture, en se refusant à lui et en se réfugiant chez ses parents, le mari ne lui doit rien.

Sidi ag Keradji, l'amenokal des Taïtoq et Kel Ahnet, n'a jamais pu garder une femme chez lui. Il a divorcé très souvent. Et chaque fois il revient à ses négresses, auxquelles il tient beaucoup. Il cherche cependant à se remarier (il a de 70 à 75 ans), mais il semble qu'il éprouve certaines difficultés, étant donné ses antécédents conjugaux.

CHAPITRE IX

Adultère

L'adultère, en tamaheq « tikra » . O ·: + (du verbe « ouker » O ·: voler), est certainement fréquent.

Les Touareg disent bien qu'en cas d'adultère ils n'hésitent pas et tuent la femme ; mais je leur ai demandé de me citer un cas semblable s'étant produit depuis plusieurs années et ils ont avoué n'en pouvoir citer aucun, ajoutant que cela tenait simplement à ce que le flagrant délit n'avait pas été constaté. D'autres m'ont dit que beaucoup se contentaient de divorcer et que même quelques-uns passaient l'éponge.

CHAPITRE X

Jeux

Les enfants s'amusent au jeu de la boule, « tekerikera » . O ·: O ·: +, qu'ils frappent avec des bâtons recourbés



ASSAUT D'ARMES ENTRE AZIOUEL ET TACHA (TOUAREG TAÏTOQ)
(1re Phase)

(« iggaten tekerikera », ils frappent la boule). Deux camps sont



(2e Phase)

formés et il faut s'efforcer de faire rentrer la boule dans le camp opposé.



(3e Phase)

Mais leur plus grande distraction est de fabriquer avec de l'argile, des petits bâtons et des pierres, toutes sortes d'animaux et de bonshommes qu'ils appellent des « isounar » ⵓ ⵏ ⵙ. Ils fabriquent ainsi un mehari avec sa selle, une chamelle avec ses chamelons, un cheval, etc., ou bien ils font un mehari avec



(4e Phase)

un homme dessus, « aknar » O I ∴, ou une femme dans son bassour, « taknart » ⊕ I ∴ +; c'est le marié et la mariée, et ces jeunes modeleurs sont, paraît-il, très adroits.

Quelquefois, ils accrochent une balançoire, « taoulioula » . ‖ ⁝ ‖ ⁝ +, à un arbre.

Quant aux hommes, ils s'exercent à lancer la lance le plus loin possible contre un objet déterminé. Ils font des combats simulés à la « takouba » (sabre) et au bouclier, « ar'er » ; ou



(5ᵉ Phase)

bien, ils roulent des chiffons et ils s'appliquent à les couper d'un seul coup de leur large « takouba ».

CHAPITRE XI

Mort, — Enterrement, — Tombeaux

Si la mort (« tamettant » ⊤ + ⊐ +) a lieu près d'un « ar'erem » (village), la mise en terre est faite au cimetière. Sinon, le défunt est enterré là où il est mort.

Le mort est lavé à l'eau chaude, suivant la coutume musulmane, et revêtu de son linceul « tifit » +][+. Des tolbas viennent dire les prières des morts. La tombe, « az'ekka » · ·⁚ #, pluriel « iz'ekouan » | ⁚ ·⁚ #, est creusée. La fosse

a comme largeur un empan et quatre doigts, car, comme chez tous les musulmans, le mort est couché sur le côté droit, le visage tourné vers la « Quibla » (direction de La Mecque). Comme profondeur, 60 à 70 centimètres seulement. On recouvre à l'aide de pierres plates, cimentées avec de l'argile mouillée. On place les témoins (« chouahed » en arabe, « ihalissen » I ⵙ II ⁝ en tamaheq), c'est-à-dire des pierres debout : une à la tête, une aux pieds, si c'est un homme ; une à la tête, deux aux pieds, si c'est une femme, parallèlement ou perpendiculairement au sens de la tombe, suivant que c'est un homme ou une femme.

Autour de la tombe, on fait ensuite un entourage en pierres, avec une ouverture pour l'entrée et la sortie, et vers l'Est, à l'opposé de la porte, l'emplacement pour la prière, suivant le le schéma suivant :

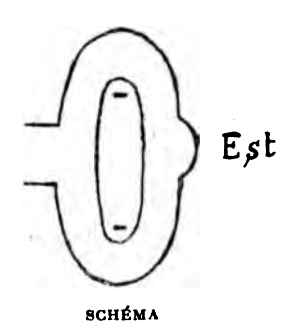




SCHÉMA — Cliché Dautheville

TOMBE TARGUIE DANS L'OUED TEDEQQIRT (IMMIDIR)

La formule de condoléances employée est la suivante : « iha ner' irah yalla ierhak », qui correspond à l'arabe الله يخلف علينا وعليك et qui signifie : « *Que Dieu compense la perte que vous et nous avons éprouvée* ».

Le visiteur fait le tour de la tombe, en disant « keï irkhem yalla ». *Que Dieu te fasse miséricorde !* fait sa prière et s'en va.

Un repas de funérailles est donné pour les tolbas et les pauvres.

CHAPITRE XII

Deuil

Le deuil, « oudhouf »][: ∃ :, ne présente pas, pour l'homme, de particularité bien saillante.

En principe, l'homme doit rester enfermé dans sa tente pendant trois jours.

La veuve prend le deuil et le porte pendant quatre mois et dix jours. Elle doit se cacher les cheveux avec un voile noir et ne pas les peigner pendant la durée de son deuil ; enfermer ses pieds dans des chaussures montantes, au lieu des sandales habituelles ; soustraire ses mains aux regards ou n'en montrer que l'extrémité, bref, comme dans « Miss Helyett » :

Rien montrer de ces charmes
Qui font prendre les armes
Au perfide malin.

A la fin du deuil, les femmes du campement emmènent la veuve *voir le lever du soleil* ; on tient le Coran ouvert devant elle et *on lui fait voir du sel*. Au retour, elle peut s'habiller, comme par le passé, se faire belle. Une collecte est faite à son profit.

CHAPITRE XIII

Héritage, — Succession

L'héritage « takasit » + ʘ ·: +, (du verbe « ekkous », hériter) est de deux sortes : l'héritage politique, si je puis m'exprimer ainsi, et l'héritage privé.

Le premier est le droit au commandement et à la perception de la « tioussé » ou tribut des « imr'ad ». Il se transmet suivant les lois d'hérédité dont nous parlerons plus loin

Quant à l'héritage privé, il est recueilli par les héritiers naturels, suivant les lois du droit musulman, c'est-à-dire que le fils a droit à une part double de celle de la fille. On estime les animaux laissés en succession et on en fait des parts, suivant cette estimation. Ces parts sont ensuite tirées au sort.

CHAPITRE XIV

L'Habitat, — La Tente

Toutes les tentes des Touareg de la confédération du Ahaggar sont faites en peaux, « ilmaouen » I : ⊐ II, de chèvres ou de moutons, tannées et cousues ensemble. L'assemblage de ces peaux forme le velum, la partie essentielle de la tente, et s'appelle « ehakit » + ·: ⁞.

La tente est supportée par une poutre centrale et maîtresse appelée « tamankaït » + ≶ .:. ⊐ +.

Une perche, « idjem » ⊐ Ⴈ, est placée à l'entrée de la tente et flanquée à droite et à gauche des perches dites « madar'en » I ⁞ V ⊐.

D'autres perches servent à soulever les bords : ce sont les « tissedass » ⊡ V ⊙ +. Les petits piquets qui fixent la tente au sol s'appellent les « tissetitaï » ≤ + + ⊙ +. Quelquefois, on se sert aussi d'arcs appelés « adjedjou » ⁚ T T, pluriel « idjedjan » I T T.

La tente est entourée par des nattes en « afezzou » ⁚ # I (Panicum turgidum. Graminées), appelées « asabar » O ⊞ ⊖, pluriel « isebran » I O ⊞ ⊙, qu'on recule le jour et qu'on rapproche la nuit, pour fermer la tente.



Cliché Dauthevillé
CAMPEMENT TARGUI A TAZEROUK

On trouve dans la tente : d'abord tout ce qui a trait à l'eau, c'est-à-dire des outres, « abeïor' » ⁝ ≤ ⊞, pluriel « ibiyar' » ⁝ ≤ ⊞, suspendues à des piquets fourchus, « tidjettaouin » I ⁚ +∃ T +. On les remplit à l'aide d'un entonnoir, « aseguefli » ≤][X ⊙, pluriel « isegueffa » .][X ⊙. Pour abreuver les chameaux, les Touareg se servent d'auges en peau, maintenues dans leur partie supérieure par un cerceau, et qu'ils appellent « tafaraout » + ⁚ O][+, pluriel « tiferouin » I ⁚ O][+. Ces auges leur servent aussi pour la cueillette des graines du « toulloult » (Arthraterum pungens, Graminées) ou de « l'afezzou » (Panicum turgidum, Graminées).

Pour le lait et le beurre, ils ont : l'outre à lait, « tanouart » ⊕ ⁚ I +, pluriel « tinouarin » I O ⁚ I + ; une sorte de gargoulette, faite avec une courge évidée et appelée « az'enou » ⁚ I #. Pour puiser le lait, le partager ou le verser, ils se servent d'un vase en bois à une anse appelé « asoukal » II ·⁚ ⊡. Pour conserver et transporter le beurre fondu, « oudi », ils ont des outres de plusieurs formes : la plus commune est celle appelée « tahattint » T + ⁝ +, mais ils emploient aussi quelquefois la peau d'une cuisse de chameau tannée.

Pour faire têter les jeunes chamelons, les agneaux, ils utilisent une sorte de biberon en bois, affectant la forme d'un quart muni d'une canule. Cet ustensile s'appelle « ar'alala » · ǁ ǁ ⁝.

Comme vaisselle, on trouve dans la tente des bols en bois de toutes dimensions appelés « akous » ⊡ ⁚ ·⁚, pluriel « ikassen » | ⊡ ·⁚; — de grands plats en bois, « tar'elalt » ⟊ ǁ ⁝ +; — des plats plus petits servant d'assiettes appelés « tar'ehout » + ⁞ ⁝ +, pluriel « tireha » . ⁞ ⁝ +. Pour puiser le lait, la bouillie, les Touareg se servent d'une grande cuiller à pot, « temoulat » + ǁ ⊐ +, pluriel « timoulatin » | + ǁ ⊐ +, et pour manger, ils ont des cuillers en bois ordinaires appelées « tesoukalt » ⟊ ·⁚ ⊡ +, pluriel « tsoukaline » / ǁ ·⁚ ⊡ +.

Pour séparer les graines du « toulloult » et de « l'afezzou », de leur enveloppe ils se servent de petits plateaux, en afezzou, appelés « tissiit » + ≷ ⊡ +, pluriel « tissiin » | ≷ ⊡ +.

Ils emploient aussi beaucoup le mortier en bois, « akabar » O ⊞ ·⁚, avec son pilon, « ihar'en » | ⁝ ⁞.



Cliché Dauthevidle

TENTE D'UN TEDJEHE-MELLET A AM'RA (TIFEDEST NOIRE)

Enfin, ils ont des sacs en peau pour serrer les dattes ou les grains et qu'ils appellent « adjera » . O ⵟ, pluriel « idjerouen » | ⁚ O ⵟ.

Tous les ustensiles qui précèdent sont fabriqués avec du bois de « teborak » (Balanites aegyptiaca. Simaroubacées) et d'abser' ou « tamat » (Acacia arabica).

C'est l'âne qui transporte les outres du puits à la tente et on lui met sur le dos un bât, fabriqué avec des bois recourbés et liés ensemble, appelé « eroukou ».

N'oublions pas la selle du Targui, « terik », et si le maître de la tente est à son aise, la selle de la femme, « tekhaouit ».

La tente est partagée en deux : un côté pour l'homme et l'autre, pour la femme. Du côté de l'homme, se trouvent sa selle, ses armes et les objets qui servent à la nourriture. Du côté de la femme se trouvent sa selle, son « amz'ad » et les ustensiles de cuisine.

La coutume veut que l'homme choisisse pour son côté *la partie Est* de la tente et la femme, *la partie Ouest.*

Un groupe de tentes s'appelle « amezar' » ⁝ X ⵎ ; — Une seule tente, « ehan » I ⁝, pluriel « ehanan » /I ⁝.

CHAPITRE XV

Nourriture

Le repas principal a lieu à midi et s'appelle « tarout » + ⁚ O +. Le soir, le Targui se contente généralement de lait, « akh », frais (akh oua kefaïen I ≮][·⁚ ⁚ ⁚⁚) ou aigre (« akh iezza » . # ⁚⁚), à l'heure où les chamelles, les brebis ou les chèvres rentrent du pâturage.

Le fond de la nourriture des Touareg du Ahaggar est constitué par le bechna, « inelli » (sorgho à graines blanches, Graminées), les dattes, « teïni », et le lait, « akh ».

Mais leur pays leur fournit de nombreuses ressources qu'ils n'ont garde de négliger, surtout les pauvres, les « tileqqiouin » I ⁚ ··· II +, qui forment la majorité.

Tous les « imr'ad » s'en vont faire la cueillette des graines du « toulloult » et de l'afezzou ». Femmes, enfants, jeunes gens, nègres et négresses s'en vont dans les oueds faire la récolte, qui a lieu, pour le « toulloult », de mai à juin, et pour « l'afezzou », de juillet à fin septembre.

Généralement, avant la récolte, plusieurs oueds sont mis en interdit et les chameaux n'y sont pas conduits jusqu'à ce que la récolte soit terminée.

Les provisions sont faites et enfermées dans des sacs en peau. Les graines ayant séché, il suffit de les mettre dans des petits plateaux en « afezzou », dits « tissiin » qu'on secoue et l'enveloppe se détache et reste au-dessus. Les graines sont réduites en poudre et on en fait une sorte de bouillie avec de l'eau ou du beurre.

Les Touareg aiment beaucoup aussi les « tikamarin » I O ⊐ •: +, fromages durs comme du bois qu'ils rapportent de l'Aïr. Ils les pilent dans le mortier et ils les mélangent à leur nourriture.



Cliché DAUTHEVILLE

IDELÈS (KOUDIA)

Ils mangent très rarement de la viande, excepté celle du gibier qu'ils peuvent tuer à la chasse : gazelles, mouflons, antilopes. Mais souvent, ils préfèrent faire boucaner ce gibier pour aller le vendre au Tidikelt.

Les nobles se nourrissent mieux, du moins ceux qui sont aisés. Au Ahaggar, notamment, ils possèdent des terrains de culture dans les « ar'erems » (villages), où ils font cultiver du blé, « ired », de l'orge, « timzin », et du bechna, « inelli » ; mais ordinairement, ils vendent leur blé et leur orge aux indigènes du Tidikelt et ils se contentent du bechna qu'ils aiment beaucoup. Ils prétendent que le bechna est moins échauffant pour l'estomac que le blé ou l'orge.

Les riches se paient le luxe de boire du thé ; mais le thé et le sucre sont très chers et ils n'en abusent pas. Par contre, ils n'hésitent pas à en mendier sans vergogne.

Quand l'année est mauvaise, tout est bon aux pauvres pour assurer leur subsistance. On les voit ces années-là manger du

« berdi » ou « tahèli », (Typha angustifolia. Typhacées) ; les graines pilées des caroubes de « talhas » ou gommiers, qu'ils appellent « tahaha » • ⁞ ⁞ + ; du « tanékfaït » (Diplotaxis Duveyrierana. Crucifères) ; les fruits du « teborak » (Balanites Ægyptiaca) qu'ils font macérer pour en enlever l'amertume, et même les feuilles de l'« aremmas » (Atriplex Halimus. Salsolacées) qu'ils font bouillir.

Cliché DAUTHEVILLE



ARBRES DITS « AHATÈS » (ACACIA ALBIDA) AUX TILLEMAS DE L'OUED TESSIIT (KOUDIA)

Bref, la nature leur réserve des ressources alimentaires qui permettent, même aux plus pauvres, de ne pas mourir de faim.

Les lois de l'hospitalité, « amedjarou », sont observées, comme chez tous les musulmans. L'hôte, « amadjar », est toujours bien accueilli.

CHAPITRE XVI

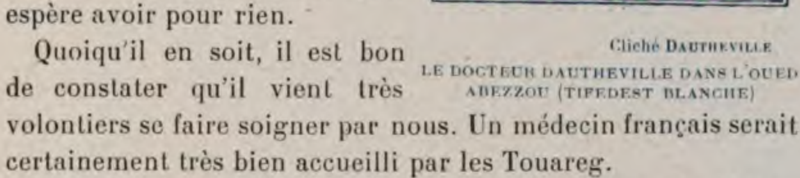
Hygiène, — Maladies

On sait que les Touareg ont horreur de l'eau. Ils ne se lavent pas, sous prétexte que cela les rendrait malades, mais c'est surtout parce qu'ils sont très frileux. Pour faire leurs prières, ils ne se livrent pas aux ablutions prescrites, même quand ils sont chez eux et quand ils ont de l'eau à leur disposition. Ils se contentent du « taïmoum » (simulacre de l'ablution avec du sable) qu'ils prononcent « ettamine ». L'amenokal Moussa ag

Amastane est le seul Targui que j'ai vu faisant ses ablutions avec de l'eau.

Cela tient sans doute aussi à ce que les Touareg aiment à conserver sur la peau la teinte de l'indigo « sedjeni » ⵞ ⵏ ⵊ ⵙ, résultat du port de la « chegga » ou cotonnade bleue qui déteint beaucoup et dont sont faits leurs vêtements. Ils prétendent que cette teinture bleue est excellente pour la santé. Comme au Tidikelt, un effet blanc n'est beau à porter que lorsqu'il a été suffisamment teint en bleu par le contact avec la « chegga ».

Les Touareg recherchent nos médicaments, « asafar » ⵔ ⴼ ⵙ, pluriel « isefran », ⵏ ⵔ ⴼ ⵙ, et ils croient en leur efficacité. Cela tient aussi à ce qu'ils leur sont délivrés gratuitement, car le Targui, en toutes choses, n'aime pas délier les cordons de sa bourse et il ne cesse de mendier tout ce qu'il voit et qu'il espère avoir pour rien.



Cliché DAUTHEVILLE
LE DOCTEUR DAUTHEVILLE DANS L'OUED ABEZZOU (TIFEDEST BLANCHE)

Quoiqu'il en soit, il est bon de constater qu'il vient très volontiers se faire soigner par nous. Un médecin français serait certainement très bien accueilli par les Touareg.

Les maladies les plus fréquentes chez eux sont : la fièvre, « tazzaq ... ⵣ ⵜ ; la blennhoragie, « talaoaït » ; les rhumatismes, « tessemdhi » ⴹ ⵎ ⵙ ⵜ et les maux de tête, « tekmoun-n-ir'ef » ⴼ ⵗ ⵏ ⵓ ⵎ ⴾ ⵜ.

CHAPITRE XVII

Les nègres et les négresses

Il n'y a pas de tente de targui qui n'ait au moins son nègre et sa négresse. Les razzias fréquentes que les Ahaggar ont faites au Niger et au Soudan leur ont procuré tous les esclaves qu'ils ont.

Ils se livraient beaucoup à la traite des nègres, qui leur rapportait de beaux bénéfices, puisqu'ils n'avaient eu qu'à enlever les nègres, sans bourse délier.

La conquête du Soudan et des Oasis sahariennes leur a porté un coup terrible à ce point de vue. En outre, avec la pacification progressive de leur territoire et de celui des tribus voisines qui ont fait leur soumission, ils devront renoncer bientôt à tout espoir de razzias nouvelles et l'on peut dire que la traite des nègres sera, sinon totalement enrayée, du moins considérablement diminuée.

Les nègres et négresses sont bien traités par les Touareg qui ne leur imposent pas de travaux fatigants. Les nègres s'occupent surtout des troupeaux qu'ils mènent au pâturage et à l'abreuvoir. Les négresses s'occupent de la cuisine ; elles vont à l'eau et soignent les enfants.

Nègres et négresses font aussi la récolte des graines du « toulloult » et de l' « afezzou », mais c'est plutôt une distraction qu'un travail, car tout le monde y participe avec eux, par bandes joyeuses.

Beaucoup de nègres finissent par devenir les hommes de confiance de leurs maîtres qui les chargent de conduire des caravanes ou même de missions de confiance. Ainsi, l'amenokal Moussa a un nègre de confiance, Chernach, qu'il estime beaucoup, car, dit-il, « je sais que cet homme se ferait tuer pour moi ». Aussi, lui a-t-il donné un fusil, une lance et un sabre.

Ces nègres-là sont très heureux et ils peuvent se considérer comme affranchis.

Du reste, rares sont les nègres qui ne sont pas armés par leurs maîtres de la « tar'da » (lance avec manche en bois) et de



TOUAREG ABREUVANT LEURS MOUTONS AU PUITS DE TIN ZAOUATEN

la « takouba » (sabre), dont ils sont très fiers. Les meilleurs sont emmenés en rezzou, et il paraît qu'ils se conduisent très bien au combat.

Quant aux négresses, s'il y en a qui se bornent à vaquer aux soins du ménage et de la tente, il y en a d'autres, en assez grand nombre, qui sont élevées à la dignité de concubines. Le Targui noble préfère partager sa couche avec une négresse que de se marier avec une « tamr'idt » (serve). Il se marie tard, et lorsqu'il s'y décide, il recherche surtout une femme qui, par sa

naissance, donnera à ses enfants des droits futurs au commandement. La négresse en profite.

Les nègres et négresses ne sont, en général, pas maltraités par les Touareg, et, du reste, lorsque le cas se produit, ils savent se servir de la curieuse coutume suivante, en usage chez les Touareg :

Lorsqu'un esclave, nègre ou négresse, se trouve trop malheureux chez son maître et désire devenir l'esclave d'un autre maître, il va fendre l'oreille d'un enfant, d'un cheval, ou couper le jarret d'un mehari, bref, abîmer toute autre chose précieuse appartenant au maître qu'il désire avoir ; puis, il reste là auprès de son ouvrage. Naturellement, en dédommagement du préjudice causé, le nègre est donné en toute propriété au maître lésé. Il peut y avoir contestation, s'il y a eu connivence entre l'esclave et le maître qu'il désire avoir et, dans ce cas, le serment est déféré et la cause portée devant un marabout ou un cadhi.

Ainsi, la négresse Tenoufek, appartenant à Semana, sœur de Bika ag Moumou, des Kel Ahnet, avait été fendre l'oreille d'une jument appartenant à Sidi ag Keradji, l'amenokal des Taïtoq et Kel Ahnet. En dédommagement, la négresse fut donnée à Sidi, chez qui elle est encore.

Autre exemple : Le nègre d'El Biodh ould Settafi, des Settaf, avait coupé le jarret à deux chameaux appartenant à Ibedi ag Bassi, des Ir'echoumen. En dédommagement, El Biodh dut donner à Ibedi le nègre, plus un chameau.

CHAPITRE XVIII

Habillement, — Le voile

Les Touareg sont d'une coquetterie extrême. Ils adorent les beaux vêtements et ne manquent pas de se mettre sur le dos ce qu'ils ont de mieux dans leur garde-robe, chaque fois que l'occasion s'en présente.

Plus ils peuvent mettre de vêtements les uns sur les autres, mieux cela vaudra ; et même en plein été, si le Targui a un burnous en drap, il n'hésitera pas à le mettre sur ses épaules, s'il doit assister à un palabre ou se présenter à un chef, dût-il en souffrir.

Leurs vêtements sont presque tous faits avec de la cotonnade bleu foncé, « tchoqqit » +...Ɛ+ (mot qui paraît être une altération du mot « chegga », employé par les Arabes).

La cotonnade blanche est peu en faveur et n'est portée que par ceux qui n'ont pas les moyens de se payer de la cotonnade bleu foncé, qui paraît noire et leur donne, de loin, quand ils sont en groupe, une vague ressemblance avec des corbeaux.

Leur costume se compose :

De la « takarbast » ⊕ ⵎ O ∴ +, gandoura sans manches, fendue sur les côtés et cousue seulement dans le bas, de sorte que lorsqu'ils relèvent sur l'épaule les pans qui retombent jusqu'aux poignets, on leur voit à nu toute la poitrine, par l'ouverture ;

Du « karteba » . ⵎ + O ∴, pantalon à la hussarde, ou bouffant comme le « seroual » arabe, étroit à la cheville ;

De la « takammist » + ⊙ ⊐ ∴ +, gandoura à grandes manches pagode avec, sur le côté gauche de la poitrine, une grande poche, « el hib » ⵎ ⋮ ‖ . La « takammist » qui se fait le plus souvent avec une cotonnade à petits carreaux bleus

et blancs ou à raies bleu foncé et mauve, est ornementée sur les épaules de broderies blanches. Ce vêtement coûte cher et n'est porté que par les Touareg à l'aise ;

D'un « abrour' » ⁝ O ⵎ, haïk en laine acheté au Tidikelt ou au Touat et porté l'hiver seulement ;

Du « tidjelmoust » ⵜ ⵎ ⵍ ⵊ +, ou voile. Le voile est formé d'une seule bande de cotonnade bleu foncé ou noire. Pour le mettre, on place l'extrémité sur le sommet de la tête, puis on le fait tourner d'abord en bas, pour cacher la partie inférieure du visage. On le ramène ensuite vers le haut, pour cacher la partie supérieure de la figure et l'on entoure la tête avec le restant de la bande pour la fixer.

La partie supérieure du voile s'appelle « amaoual-oua-n-afella » ; la partie inférieure, « amaoual-oua-n-aris ». Le sommet de la tête reste découvert, pour laisser sortir les cheveux qui sont nattés en petites tresses ou coupés en forme de crêtes de coq ou tout simplement coupés ras. La partie du voile qui recouvre la nuque s'appelle « adjedellehouf ».

Le voile mis, on serre le front avec une étoffe blanche ou de couleur, « asaded » Λ Λ ⵙ, et pour être coquet, on peut y ajouter un ruban ou une étoffe de couleur vive, « itelli » ⵉ ll +.

Les jeunes gens ont importé depuis quelque temps une mode qu'ils ont empruntée aux Kel Fedé de l'Aïr, et qui consiste en une sorte de diadème, ayant la forme suivante :



Il se pose sur le front et il est recouvert et caché par le voile, qui le retient.

Ce diadème, qui s'appelle « tadebanat » + I ⵎ V +, ne plaît pas au parti « vieux targui » qui ne l'a pas adopté. Sidi ag

Keradji me disait qu'il préférait l'ancienne mode qui consistait à glisser sous « l'assaded » des amulettes enfermées dans des plaques d'argent, appelées « tira-n-azerouf ». Mais le parti « jeune targui » n'est pas de cet avis et trouve que la nouvelle mode ne manque pas d'élégance.

Quelquefois, ils entrecroisent une ceinture blanche sur la poitrine, « tirezzemine » I ⊐ # O +.

Enfin, ils portent en sautoir de grosses cordes en soie ou en laine tressée, rouges ou vertes, qu'ils appellent « el mejdoud » et qui servent à suspendre, soit un Coran, soit un livre où il est question de pratiques cabalistiques, soit des amulettes.

Les amulettes (tous en ont) se portent dans le dos ou sur la poitrine. Elles sont enfermées dans une gaîne en cuir ou en métal. J'ai vu un Targui qui en avait une vingtaine qu'il portait, réunies ensemble, sur la poitrine.

Enfin, ils sont chaussés des larges sandales plates de l'Aïr « ir'atimen » I ⊐ + ⁝, ou de sandales en peau, fabriquées sur place et appelées « imerkeden » I V ·: O ⊐ .

N'oublions pas le bracelet de bras « ahbedj » Ï ◫ ⁝ pluriel « ihebdjan » I Ï ◫ ⁝, en serpentine, qui, disent-ils, donne plus de force au biceps, quand on assène un coup.

Dans les réunions un peu importantes, dans les palabres, les plus riches arrivent revêtus de burnous achetés à R'at et ornementés sur les épaules de broderies en argent d'un joli effet. Quelquefois aussi, il arrive que, si le burnous n'a pas de broderies, le propriétaire préfère le porter à l'envers ! pour laisser voir les doublures en soie jaune et verte qui ornent le bord et le coin inférieur du burnous. Où la coquetterie va-t-elle se nicher ?

Le burnous n'est pas endossé, mais simplement posé sur les épaules.

Quelques Touareg pauvres sont habillés avec des vêtements en peau tannée.

Le costume de la femme se compose principalement :

D'une sorte de jupe, dite « asedjebes » ;
D'une chemise à manches « takammist » ;
D'un haïk en laine « abrour' » ;
Et du voile placé sur la tête « ikerhi ».
Suivant leur fortune, elles portent les bijoux suivants :
Des bracelets en argent, « ihebdjan-oui-n-azerouf » ;
— en verre, « tahouka », pluriel « tahoukaouin » ;
— en verroterie « denguela », plur. « denguelaten » ;
— en cornes de chèvres ou de gazelles, faits de deux moitiés qu'on emboîte l'une dans l'autre avec du cuivre et qui s'appellent « iouakane » ;
Des boucles d'oreilles, en forme de grands anneaux « tizabbatine » ;
Des bagues « tisseq », pluriel « tisser'ine ».
Elles portent aussi, comme les hommes, des amulettes « tira ».
Enfin, l'été, elles se coiffent toutes de grands chapeaux-parasols (medols, en arabe) qu'elles ornent quelquefois de laine rouge et qui s'appellent « tili » (ombre).

Du voile. — D'où vient cet usage du voile chez les Touareg ? Les intéressés eux-mêmes l'ignorent.

Sidi ag Keradji m'en a fourni, cependant, une explication qui n'a aucune valeur, mais qui démontre la manie qu'ont les Touareg de vouloir se donner une origine arabe. Voici son histoire :

« Le Prophète Mohammed, à la prise de la Mecque, était » monté sur une « cidah » (femelle du mehari). Il s'était enve- » loppé la tête avec son « ihram » (vêtement particulier du » pèlerin qui entre sur le territoire sacré de la Mecque). C'est » depuis ce temps que les Touareg portent le voile ».

Ce qu'il y a de certain, c'est que cet usage est très ancien, puisque les auteurs arabes ont désigné depuis plusieurs siècles

les Touareg sous le nom d' « Ahl-el-Litham » ou « Gens au voile ».

Ont-ils adopté cette coutume par raison d'utilité, pour protéger leur vue de l'éclat des rayons solaires et pour garantir leurs yeux de la poussière qui s'élève des sables ? A cette question, ils répondent négativement. C'est surtout, disent-ils, une question de pudeur, de dignité. Un Targui ne doit jamais montrer sa bouche, la porte par laquelle on introduit la nourriture dans le corps. C'est honteux. Même la nuit, il ne se débarrasse pas de son voile. Quand il se présente dans un campement étranger à sa tribu, il doit abaisser complétement son voile sur les yeux pour ne pas être soupçonné de venir chercher à séduire. Dans les assemblées, il se voile aussi complétement, peut-être pour mieux dissimuler ses impressions.

C'est probablement à cause de cet usage que le Targui se rase les moustaches et il trouve bizarre que nous les portions. Par contre, il porte la barbe entière.

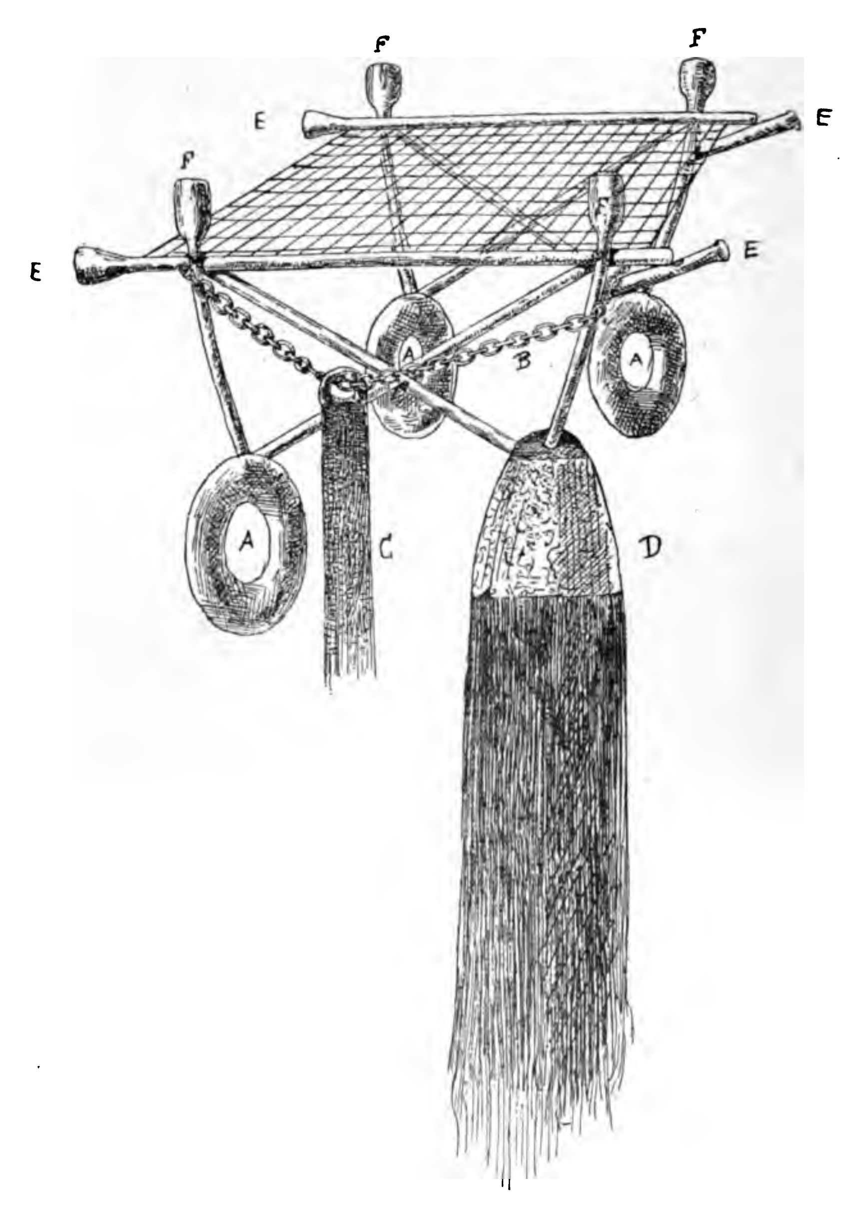
CHAPITRE XIX

La Selle de Femme

Je crois bon de donner ci-dessous la description de la selle de mehari, si originale, de la femme Targuie.

J'ai eu l'occasion d'en voir une dont j'ai pu prendre un croquis.

(Voir la planche ci-contre)



SELLE DE FEMME TARGUIE
(Dessiné par le Caporal Malroux)

Il paraît que beaucoup d'autres selles sont plus jolies, avec des bois coloriés, et la belle Dassine éprouva, dit-on, un chagrin sensible lorsqu'elle apprit qu'une belle selle lui appartenant avait été razziée par un des contre-rezzous du début de notre installation aux Oasis.

La selle de femme, qui ressemble un peu à une chaise à porteurs, se place au-dessus de la bosse du mehari, sans la toucher. Elle comprend comme parties essentielles : un siège rectangulaire, à mailles entrecroisées, porté par quatre montants auxquels sont fixés quatre coussins, vides au milieu, qui reposent, deux de chaque côté, sur les flancs du mehari. Ces coussins *A* s'appellent « afelledoud » V V II][, pluriel « ifelledad » V VII][.

Les montants sont fixés entre eux par deux barres transversales, de chaque côté.

Une chaîne à anneaux en fer *B* appelée « imetredj » ⵏ O + ⊐, fait le tour de la selle et vient passer dans l'anneau de la sangle *C* qui s'appelle « ahif »][≤ ⁝.

Au montant du coussinet arrière, qui est caché dans le dessin, est accroché un ornement brodé, laissant pendre des lanières en cuir colorié ou en laine. Cet ornement *D* s'appelle « tegarsim » ⊐ ⊙ O X +.

Prolongeant le siège, 4 petits montants *E*, un à chaque coin. Enfin, 4 autres petits montants *F* perpendiculaires au siège.

Pour monter, le chameau étant agenouillé, la femme, prenant en main la bride, s'asseoit sur le garrot nu et libre de l'animal (à l'emplacement où porte la selle d'homme) et, dans cette position, les jambes sur le cou du mehari, elle le fait lever. La bête étant debout, la femme met les deux mains sur les 2 petits montants *E* du devant de la selle et, par un petit rétablissement, elle s'asseoit en selle, les jambes pendantes sur le garrot de l'animal.

On recouvre généralement le dessus de la selle avec un

haïk qui est attaché aux 4 montants perpendiculaires *F*, de sorte que la femme se trouve assise dans une espèce de hamac.

Cette selle s'appelle « tekhaouit » + ≺ ⁚ ⁚ ⁚ +. La selle de de luxe, plus ornementée, s'appelle « araguen » I X O.

CHAPITRE XX

Instruction

On ne peut pas dire que la connaissance de la lecture et de l'écriture des « tifinar's » ou caractères de la langue « tamaheq » soit une preuve d'instruction, car cette connaissance n'a pas une utilité bien pratique.

Les Touareg se servent très peu des caractères de leur langue et ils les emploient surtout pour de petites inscriptions sans grande valeur (du genre de celle que nous verrons plus loin), sur les rochers ou à l'intérieur des bracelets de bras.

Quand ils ont des lettres à écrire, ils les font écrire en arabe, car ils craindraient trop, avec raison, d'être mal compris, s'ils les écrivaient en « tifinar's ». En effet, par suite du manque de voyelles, on devine les « tifinar's », plutôt qu'on ne les lit, et ce système d'écriture est resté bien primitif.

Cependant, parmi les Touareg du Ahaggar, quelques-uns savent lire et écrire l'arabe, surtout les Issoqqamaren qui presque tous comprennent l'arabe, à cause de leurs relations fréquentes avec le Tidikelt, où ils ont dû habiter longtemps (1). Il en est de même pour les Taïtoq et les Kel Ahnet dont beaucoup parlent l'arabe.

---

(1) Voir l'Historique.

La connaissance des « tifinar's » est plutôt une distraction pour les Touareg qu'une étude utile. Ils aiment bien essayer de déchiffrer des inscriptions ou vous indiquer, sur le sable, l'orthographe exacte d'un mot.



L'AMENOKAL SIDI AG KERADJI
LISANT LA SUSCRIPTION D'UNE LETTRE A LUI ADRESSÉE

Ils n'ont pas de chiffres et ils ne se servent pas des chiffres arabes. Ils préfèrent faire des trous dans le sable et ils arrivent, par ce procédé un peu long à compter tout de même. Du reste, le Targui ne peut parler cinq minutes sans accentuer son discours de points ou de traits sur le sable. Si on lui demande : « Combien de jours de marche y a-t-il entre tel point et tel autre ? » il ne pourra pas répondre un chiffre quelconque sans marquer sur le sol autant de points qu'il y a de jours dans sa réponse.

Un Targui qu'on fait asseoir à terre sur une couverture soulève, dès qu'il commence à causer, les bords de la couver-

ture pour se livrer à son occupation favorite. Certainement, s'il était transporté en France, dans un appartement bien ciré, il serait très malheureux et il demanderait vite du sable ou de la terre pour pouvoir y tracer ses points et ses traits.

Mais cette habitude a son utilité quand on désire avoir une idée du chemin que l'on va avoir à parcourir. Le Targui, qui possède, comme tous les nomades, un sentiment très juste de l'orientation, vous dessinera sur le sable un plan sommaire de la route à suivre, avec les oueds et les accidents de terrain qu'on rencontrera.

Les Touareg n'ont pas de mots dans leur langue pour désigner les jours de la semaine. Ceux qu'ils emploient ont été empruntés à l'arabe et altérés.

Par contre, ils ont conservé, pour leurs mois, certains noms bien « tamaheq », tandis que d'autres sont certainement tirés de l'arabe. Ainsi :

1° « Tamessedek « correspondant à Moharrem et qui paraît tiré de l'arabe « sedeq » صدق « faire l'aumône ». Ils disent que ce nom signifie « zekkat » زكاة ou « aumône légale » ;

2° « Talilt tassettafet » (correspondant à Safar). C'est « le mois noir ». Voici pourquoi ce mois aurait été appelé ainsi :
« Sidna Slimane (Salomon) commandait aux génies et aux
» démons. Un jour qu'il était debout, appuyé sur un bâton,
» les « djinns » (génies) dirent au termite d'aller ronger le bas
» du bâton. Le termite s'acquitta si bien de sa tâche que le bâton
» se cassa par la base et que le pauvre Salomon s'écroula, les
» quatre fers en l'air et se tua dans sa chute. Sa mort fut le
» signal de la liberté pour les génies et les démons qui se
» répandirent dans le monde, précisément dans ce mois-là qui
» fut depuis appelé « le mois noir » ;

3° « Talilt tarer'ert », c'est-à-dire « le mois jaune » (correspondant à Rebià el Ouel ou Moeloud, mois de la naissance du Prophète), ainsi nommé parce que, disent-ils, il est illuminé, منوّر, par la naissance du Prophète.

4° « Aouhim oua izzaren », c'est-à-dire « le premier Aouhim », (correspondant à Rebiâ tsani). Aouhim signifie « faon de gazelle ». C'est aussi le nom d'une étoile.

5° « Aouhim oua ilkamen », c'est-à-dire l' « aouhim suivant », (correspondant à Djoumada el Oula).

6° « Sarat » (correspondant à Djoumada tsania). Les Touareg n'ont pu me donner aucune explication au sujet de ce nom.

7° « Tin tineslimine », c'est-à-dire « le mois des marabouts », (correspondant à Redjeb). Du temps de la doctrine kharedjite, le Ramadhan avait été reporté au mois de Redjeb, et l'on sait que les Touareg avaient épousé cette doctrine (1).

8° « Amezzehel », c'est-à-dire « celui qui court », (de la racine « zehel », courir), ainsi nommé parce qu'il n'a que 29 jours et qu'il prévient de l'arrivée du Ramadhan. Il correspond à Chaâbane.

9° « Azzoum », c'est-à-dire « le jeûne » (correspondant au mois de Ramadhan), nom tiré du mot arabe الصوم « essoum », le jeûne.

10° « Tessessi », c'est-à-dire « action de boire » ou « libations », parce qu'on peut boire après le jeûne. Il correspond à Choual, mois pendant lequel a lieu la fête dite « Aïd Ser'ir ».

11° « Djer mouhaden », c'est-à-dire « entre les prières », parce qu'il arrive entre les fêtes. Il correspond à Dou-el-Qaâda.

12° « Tafaski », c'est-à-dire « le sacrifice ». Il correspond à Dou-el-Hidja, dans lequel a lieu la fête dite « Aïd el Kebir », appelée encore par les Arabes « Aïd el Adha » عيد الأضحى ou « fête des sacrifices ».

Il n'existe pas de livre en tamaheq, du moins c'est ce qui m'a été répondu. Cependant, le secrétaire de l'amenokal Moussa

(1) Voir *Essai sur l'Histoire de l'Islamisme*, par Dozy.

ag Amastane m'a appris qu'il existe, au Ahaggar, un livre écrit en langue tamaheq, mais avec des caractères arabes, et qui serait la traduction d'un ouvrage de droit dont l'auteur serait Ibn Achir (1).

(1) Ce livre est actuellement en la possession du nommé Salakh ag Meguemmed, des Issoqqamaren.

DEUXIÈME PARTIE

LES TOUAREG DANS LEUR VIE EXTÉRIEURE

CHAPITRE Ier

Nobles et Imr'ad

Duveyrier a si excellemment décrit les caractéristiques qui différencient le noble de l'amr'id (1) que j'estime inutile de revenir après lui sur cette question. Je veux me borner simplement à noter les quelques remarques que j'ai pu faire au cours de mon séjour au milieu des Touareg de la confédération du Ahaggar.

Tout d'abord, ce qui frappe, c'est qu'au bout de peu de temps de contact, on arrive à deviner très facilement si l'on se trouve en présence d'un noble ou d'un amr'id. L'allure, la marche, le port, les traits (lorsque le voile est remonté sur le front), un je ne sais quoi qu'on ne peut exprimer, tout fait supposer, avec raison, que le Targui qui se présente à vous est bien un noble. Et cependant au cours des palabres, les im'rad, dont beaucoup sont riches, arrivent souvent aussi bien habillés que les nobles. Mais leurs traits sont moins fins, leur démarche moins dégagée, leur regard moins assuré, et l'on se dit : c'est un amr'id.

Les Touareg vous diront du reste : « Un amr'id aura beau

---

(1) Les Touareg du Nord, pages 331 à 335.

» faire ; il pourra se revêtir de beaux effets, porter de belles » armes, toujours « iamir'ed », c'est-à-dire « il lui manque quel- » que chose », et c'est de ce verbe qu'ils font dériver ce nom d'amr'id, au pluriel imr'ad.

Faut-il penser que les imr'ad sont d'une race moins pure que les nobles, par suite de croisements lointains avec la race nègre ? Le cheikh Ben Djellas déclare que la mère des Issoqqamaren (tribu d'imr'ad du Ahaggar) a été *achetée* par les premiers habitants d'Es-Souk. D'autre part, nous verrons comment les Adjouh-n-Taheli et les Tedjehé-n-Efis sont venus de l'Aïr se placer sous la protection des nobles Kel R'ela et Taïtoq.

Faut-il attribuer simplement les différences constatées à l'état de sujétion, de dépendance dans lequel se trouvent depuis longtemps les imr'ad vis-à-vis des nobles ? Je serais tenté d'admettre cette deuxième hypothèse plus conforme aux données de l'histoire.

Et de ce que j'ai vu et constaté, je ne peux me résoudre à traduire le mot « amr'id » par « serf », mot qui rappelle à notre esprit l'idée du serf attaché à la glèbe et vendu avec le domaine qu'il cultivait; mais plutôt par « client, homme-lige, tributaire ».

En effet, si l'amr'id paie la « tioussé » ou tribut, au noble ; s'il « lui fait goûter un peu de ce qu'il a », suivant son expression ; s'il est sous la dépendance du noble, il jouit cependant d'une liberté d'allures que ne connaissait pas le serf au moyen âge. Il a droit à la protection du noble, s'il est attaqué, mais il marche et combat avec lui, armé des mêmes armes. En rezzou, il part aussi avec lui et il reçoit sa part de butin, variable suivant les tribus, part qui paraît avoir été fixée, suivant un contrat ancien, en échange de la protection accordée.

Et la preuve la plus convaincante, nous la trouverons dans la nomination de l'amenokal. Les imr'ad y prennent part : ce sont eux qui parlent les premiers, qui déclarent s'ils acceptent le nouvel amenokal, s'ils ont confiance en lui, s'ils s'engagent

à lui payer fidèlement la « tioussé » et celui-ci, de son côté, s'engage à leur donner aide et protection envers et contre tous.

Le noble met son point d'honneur à tenir cette promesse. Ce serait une honte « el r'ar », suivant son expression (d'après le mot arabe « el aâr » العار), que de ne pas venger une insulte faite ou un dommage causé à celui qui lui paie la « tioussé ».

CHAPITRE II

Le Tobol. — L'Hérédité

Du Tobol. — Le « Tobol », à l'origine, était un tambour formé d'une grande calebasse, recouverte d'une peau tendue, que le chef de la tribu faisait résonner pour rassembler ses clients, les prévenir qu'on devait changer de pâturages, etc. C'était l'insigne du commandement.

Duveyrier nous a dit que les sultans Imanan (Cheurfa) avaient confié leurs tobols à une tribu maraboutique, les Ifor'as-oui-n-Tobol. Cet usage s'est maintenu : les chefs nobles se flattent de conserver chez eux des tobols, mais ils ne s'en servent plus.

On dit que les nobles ont accès au tobol, parce qu'un jour ou l'autre, suivant la loi d'hérédité en usage chez les Touareg, eux ou leurs descendants peuvent avoir l'espoir d'obtenir le tobol, c'est-à-dire le droit au commandement.

Au contraire, on dit qu'un noble a perdu ses droits au tobol quand, par une mésalliance, ses enfants ne seront plus de race noble pure, exemple : les Kembiben, les Oulad El Goute, les Oulad Ibra (chez les Kel R'ela du Ahaggar), et ceux-là ne peuvent plus espérer avoir droit au commandement, au tobol. De même, le fils d'un noble et d'une « tamr'idt » (féminin

d'amr'id) est amr'id et perd tous les droits au tobol que son père avait.

De cette première acception, le mot « tobol » a fini par désigner l'ensemble des nobles et des tribus imr'ad répondant à l'appel du tobol et l'on dira, par exemple : « le tobol des Kel R'ela (tribu noble) comprend telles et telles tribus imr'ad » ou bien « telle fraction d'imr'ad fait partie du tobol des Kel R'ela nobles ».

Ce mot « tobol » n'est certainement pas d'origine tamaheq, mais bien arabe. En effet, « Tobol » طبل, en arabe littéraire, signifie : « 1° Tambour ; 2° Timbale ; 3° Tribut, contribution », et pour dire : « Je ne sais quel homme c'est », les premiers Arabes disaient : ما ادري اي الطبل هو « Je ne sais de quel tobol il est » (1).

Je crois donc que cette coutume a été introduite par les premiers Arabes qui, dès le premier siècle de l'hégire, se sont avancés en conquérants dans le pays parcouru par les Touareg, pour les convertir à l'islamisme.

De l'hérédité. — Nous avons vu que l'héritage privé se transmet aux héritiers naturels, d'après les règles du droit musulman. Quant à l'héritage politique, c'est-à-dire le droit au titre de chef de tobol et à la perception de la « tioussé » ou tribut des imr'ad, il se transmet d'après des règles particulières.

Duveyrier nous a appris que ces droits se transmettaient « au fils aîné de la sœur aînée ». Je n'aurais jamais osé m'inscrire en faux contre une affirmation émanant d'une pareille autorité si je n'avais pas acquis la certitude absolue que l'ordre d'hérédité n'est pas précisément celui qu'a indiqué Duveyrier, et cette certitude, j'en apporte les preuves, dans le chapitre intitulé « Généalogie », du 2e livre de cette étude.

Je dirai donc, avec les Touareg : Quand un chef de tobol meurt, c'est :

---

(1) Dictionnaire arabe-français de A. de Biberstein-Kazimirski

1° Son frère qui est appelé à lui succéder (l'aîné de ceux qui restent, s'il en a plusieurs).
2° A défaut, le fils aîné de sa tante maternelle.
3° A défaut, le fils aîné de sa sœur aînée.

Ce dernier ne vient donc qu'en troisième ligne.

C'est l'aïeule, ce sont ses filles qui transmettent à leurs enfants le droit au « tobol ». Actuellement, les Kel R'ela font remonter leurs droits d'hérédité et d'accès au tobol à Kella, leur aïeule, et les Taïtoq à Sakina, contemporaine de Kella et sa parente collatérale.

Le fils suit le tobol de sa mère. Ainsi, si le père appartient au tobol des Kel R'ela, par exemple, et la mère au tobol des Taïtoq, le fils fera partie du tobol de sa mère. C'est ce qui est arrivé pour Sidi ag Keradji, l'amenokal actuel des Taïtoq et Kel Ahnet, dont le père était du tobol des Kel R'ela et la mère du tobol des Taïtoq. Même remarque pour Attici ag Amellal et son frere Anaba, dont le père appartenait au tobol des Tedjehé Mellet, et qui font partie actuellement du tobol des Kel R'ela.

CHAPITRE III

L'Amenokal. – L'Amr'ar

Les Touareg du Nord, après la déchéance des sultans Imanan, qui exerçaient sur eux le commandement suprême, reconquérirent leur indépendance. Puis on vit se former deux confédérations : celle des Azdjer et celle des Ahaggar, comprenant chacune plusieurs tribus nobles.

Nous verrons plus loin (Origine des Touareg), que chez les Berbères, plusieurs tribus formaient souvent une confédération soumise au commandement suprême d'un même chef et que le droit au commandement appartenait spécialement à certaines tribus qui exerçaient une sorte de suprématie sur les autres. Et c'est ce que nous allons retrouver. Chez les Azdjer, la tribu qui exerçait cette sorte de suprématie était celle des Orar'en ; chez les Ahaggar, c'était celle des Kel R'ela. L'amenokal du Ahaggar a toujours été choisi dans le tobol des Kel R'ela.

La désignation de l'amenokal, bien que soumise d'abord aux lois d'hérédité que nous avons indiquées, devait être ratifiée par les représentants des nobles de toutes les tribus et ceux des imr'ad de toutes les fractions de la Confédération. L'hérédité devait être confirmée par l'élection et cela répond bien à l'esprit démocratique de tous les Berbères et à tout ce que l'on sait de leur histoire et des théories introduites chez eux par le kharedjisme dont ils ont été les adeptes.

Ainsi que nous l'avons dit, les imr'ad devaient parler les premiers, dire s'ils acceptaient l'amenokal désigné par l'hérédité et s'engager à lui payer la « tioussé ». Les nobles parlaient ensuite. La discussion était ouverte et l'accord se faisait. Quelquefois il ne se faisait pas. Nous en avons pu voir un exemple à la mort de l'amenokal du Ahaggar, Aïtar'el ag Biska, décédé en 1900. La loi de l'hérédité appelait à l'amenokalat Mokhammed ag Ourzig, mais celui-ci, combattu par les imr'ad et par la majorité des nobles, ne fut pas élu, et il se vit préférer son concurrent, Attici ag Amellal.

L'amenokal qui, au début, exerçait le commandement suprême, fut obligé par la suite de se dépouiller au profit de certains chefs et de leur donner des « tobols » particuliers avec des tribus imr'ad qui ne lui payaient pas la tioussé, mais qui la payaient aux chefs des nouveaux « tobols ». Ce fut une source de discussions et de guerres continuelles (voir l'Historique, 2e livre) et l'on se prend à penser, malgré soi, au « Qui t'a fait comte ? » et à la réponse « Qui t'a fait roi ? ».

Avant l'occupation française des Oasis sahariennes, chaque tobol avait sa vie propre et indépendante et l'amenokal, ou chef suprême, ne s'immisçait en rien dans l'administration intérieure des « tobols ». Il n'intervenait que pour régler, avec le concours de la djemaâ, les différends qui pouvaient survenir entre tribus ou pour appeler sous les armes toutes les tribus de la Confédération contre l'ennemi commun, comme pendant la guerre entre Azdjer et Ahaggar.

Le chef de chaque « tobol », le chef de chaque tribu noble ou celui de chaque fraction d'imr'ad, tous portaient indifféremment le titre d'« amr'ar », O ⋮ ⊐, qui signifie surtout « vieillard », comme le mot arabe « cheikh », dont il a toutes les significations. Ainsi, le chef du tobol des Taïtoq portait le titre d'amr'ar. Pour des raisons d'ordre politique, le titre d'amenokal lui a été conféré, ce qui porte à deux le nombre des amenokals de la Confédération du Ahaggar.

L'amenokal était donc le chef suprême de la Confédération, en même temps que le chef de son « tobol », tandis que l'amr'ar était le chef d'un « tobol » moins important ou d'une tribu d'imr'ad.

CHAPITRE IV

La Tioussé

Nous savons que la « tioussé » est le tribut que les imr'ad doivent payer aux nobles en échange de la protection qu'ils en reçoivent.

Cette « tioussé » est de deux sortes : la première est celle qui est payée au chef du tobol, qui peut être en même temps l'amenokal. Cette « tioussé » est à peu près fixe, mais elle varie

cependant suivant que l'année est bonne ou mauvaise. Elle se paie généralement à l'automne, après la récolte des dattes dans les oasis du Touat ou du Tidikelt. Elle peut consister en une certaine quantité de dattes ou de bechna, de chamelons, de moutons, de beurre fondu, etc.; en une part prélevée sur ce que rapportent les imr'ad qui sont allés en caravanes ; ou enfin, en une part sur le butin fait par les imr'ad dans les razzias.

Dans certaines fractions, quelque groupes ne paient pas la « tioussé » au chef du tobol, mais à un noble d'une certaine tribu ancienne, disparue aujourd'hui, et qui avait obtenu anciennement un petit fief, ex. : la fraction des Aït-Loaïn (du tobol des Kel-R'ela).

Il en résulte une complication extrordinaire dans laquelle cependant les Touareg se reconnaissent.

L'autre sorte de « tioussé » est celle à laquelle sont soumis journellement les imr'ad. Chacun d'eux ou chaque famille d'entre eux sait que l'entretien de tel ou tel noble lui incombe et celui-ci vient constamment mendier quelque chose. Quelquefois, l'amr'id donne ; d'autres fois il donne moins. Lorsque le noble sait que l'amr'id rentre de caravane et qu'il a rapporté de bonnes choses : des dattes, par exemple, on le voit arriver et demander sa part.

J'ai vu un campement d'Iouarouaren (fraction d'imr'ad du tobol des Taïtoq), installé à proximité des tentes de nobles Taïtoq, décamper pour aller s'installer plus loin. Ils venaient d'arriver du Tidikelt avec des dattes et d'autres produits et les femmes nobles venaient constamment mendier quelque chose au campement des imr'ad. Aussi leur chef In Chikadh donna le signal du départ et il disait que c'était pour mettre un terme à l'importunité des nobles.

CHAPITRE V

La Razzia. — Le Butin. — Sa restitution

La razzia, c'est la vie du Targui. Il en a besoin. C'est là qu'il cherche, surtout le noble, une partie de ses moyens d'existence. Les razzias préférées étaient celles qui étaient faites vers le Soudan, l'Aïr et le Niger, à cause des nègres et négresses qu'on enlevait. Mais le Targui se rend bien compte maintenant que l'autorité française l'enserre de tous côtés, par le Sud et par le Nord, et que c'en est fini de ce régime. Et c'est une des causes qui lui font regretter sa soumission.

Les Chaânba étaient aussi pillards et aussi indépendants que les Touareg. Eux aussi razziaient constamment. Depuis leur soumission, on sait quel changement considérable s'est produit et ce changement nous avons tout lieu de croire qu'il se produira chez les Touareg, sous notre influence.

En général, quand une tribu a été razziée, à moins que l'état de guerre soit déclaré, elle envoie une députation, un « miaâd », réclamer à la djemaâ de la tribu des razzieurs le butin qui lui a été enlevé. Les envoyés doivent venir faire agenouiller leurs montures devant les tentes des notables de la djemaâ et solliciter la restitution.

Généralement, une solution amiable finit par intervenir, mais la partie du butin razzié qui est rendue à la députation est toujours bien inférieure à ce qui a été pris. Les Touareg disent : « Alaï ouala », c'est-à-dire « la restitution n'est jamais complète ».

Il arrive aussi que les razzieurs refusent de rien rendre. La tribu razziée, si elle se sent trop faible, sollicite l'appui d'une autre tribu avec qui elle a de bonnes relations et alors les hostilités se produisent.

Quand ce sont des caravanes de commerçants qui sont razziées, comme, le plus souvent, ces caravanes se sont placées sous la protection de tribus nobles, à qui elles paient une redevance, le différend se règle entre la tribu protectrice et la tribu des razzieurs.

Cliché du Dr DAUTHEVILLE.



BOUCLIER TARGUI

Au Ahaggar, l'ancien amenokal, Aïtar'el, avait, paraît-il, fixé de la façon suivante la restitution du butin pris aux caravanes protégées par les Azdjer :

1° Restitution complète des chameaux porteurs pris à la caravane ;

2° Pour chaque charge de marchandises prises, un chameau « amadjour » par homme ayant fait partie du rezzou, montant un mehari lui appartenant en propre ;

3° Un « aleggues » (jeune chameau de 3 ans) ou un demi-chameau par homme ayant emprunté ou loué le mehari qu'il montait pendant la razzia.

L'armement du Targui et le harnachement de sa monture ont été décrits en détail par Duveyrier et il est inutile d'y revenir ici.

CHAPITRE VI

La Guerre

C'est un bien grand mot pour désigner une série d'hostilités, de razzias, de combats sans grandes pertes ; mais cependant, je n'en trouve pas d'autre pour qualifier, par exemple, la lutte qui mit aux prises les deux confédérations des Azdjer et du Ahaggar et qui dura près de trois ans, avec de longs intervalles.

Nulle description n'en donnerait une idée plus exacte que le récit détaillé de cette lutte qui m'a été raconté et que l'on pourra lire plus loin au chapitre traitant de l'Historique du Ahaggar.

CHAPITRE VII

La Religion. — Les Marabouts. — Le Jeûne. — Les Ordres Religieux

Les Touareg, pris dans leur ensemble, sont très peu religieux. Cela tient d'abord à ce que presque tous ne connaissent pas l'arabe, et, par suite, le Coran qui ne doit pas être traduit. Ensuite, l'on sait que les Touareg, comme tous les Berbères, ont épousé les doctrines du Kharedjisme aux VIIIe et IXe siècles de notre ère et qu'il a fallu longtemps avant de les ramener à l'orthodoxie.

A cette époque, Salih, fils de Tarif, rédigea un Coran en langue berbère qui fut détruit au moment de la répression, et nous verrons que les Touareg ont conservé, dans leurs superstitions, des « survivances » de la doctrine de ce Salih.

Un exemple donnera bien l'état d'esprit actuel des Touareg au point de vue religieux :

On m'a dit au Ahaggar que les jeunes gens ne doivent pas faire leur prière en présence des femmes, car, au cours des génuflexions et prosternations, ils sont obligés de montrer.... leur postérieur, ce qui est très « shocking » ! ! Au contraire, les vieillards peuvent sans inconvénient prier devant les femmes.

Beaucoup du reste, pour faire leur prière, se mettent derrière l'imam (soit un taleb arabe, soit un Targui connaissant un peu l'arabe), et ils font des génuflexions en disant : « Allahou akber » (Dieu est le plus grand !) chaque fois qu'ils l'entendent dire par l'imam. C'est là toute leur prière.

Nombreux sont ceux qui m'ont dit ne pas observer le jeûne du Ramadhan, entr'autres Badjloud, l'amr'ar des Kel Ahnet. Par contre, les Issoqqamaren (fractions qui ont été longtemps en contact avec les Arabes et qui le sont encore) sont plus religieux et ils observent tous le jeûne.

Parmi les Touareg du Ahaggar, on trouve cependant des hommes vraiment religieux, mais on les connaît et on les cite et ils passent pour marabouts, exemples : Moussa ag Amastane, Beketa ag Ibrahim, les Oulad El Mir'da, Mokhammed ag Sadik.

Si le Targui n'est pas religieux, il a néanmoins beaucoup de respect pour les marabouts qu'il admire naïvement, à la condition toutefois que ces marabouts ne le gênent pas. Ainsi, le marabout Beketa ag Ibrahim avait déclaré que les dattes provenant du Tidikelt, récemment occupé par les Français, étaient défendues par la religion. Il a changé d'avis depuis. Mais maintenant, chaque fois qu'il va demander des dattes à un amr'id, celui-ci lui fait remarquer qu'elles viennent du Tidikelt et sont, par suite, défendues par la religion, et Beketa répond : « Non. Tout cela, c'est fini maintenant »... et il accepte les dattes !

Les ordres religieux sont assez répandus, surtout chez les Issoqqamaren. En allant en caravane au Tidikelt ou au Touat, les Ahaggar se sont fait affilier à l'ordre des Tidjania, qui compte le plus d'adhérents parmi eux, et à celui des Kadrya. D'autres (en général, ce sont tous ceux qui ont fait le péleri-

nage de La Mecque), se sont fait affilier à l'ordre des Senoussia, à leur passage à Djer'boub.

Mais je doute que cette affiliation soit bien sincère. Tous les affiliés ne veulent pas porter au cou leur chapelet qu'ils gardent dans la poche ou dans leurs bagages quand ils sont en route. Ils disent que s'ils le portaient ostensiblement, ils seraient accusés de vouloir séduire les femmes! Enfin, ils ne doivent pas le porter sur eux chaque fois qu'ils commettent une action répréhensible, qu'ils ont des relations, même avec leurs femmes légitimes, etc.

Par contre, restés naïfs et superstitieux, ils croient tous à l'efficacité des amulettes, « tira », dont ils sont couverts. On en voit même qui en suspendent au cou de leurs mehara.

A chaque nouvelle lune, le targui fait sa prière. Les mains ouvertes, comme un livre, il regarde l'astre de la nuit et formule le vœu d'être en vie à la prochaine lune.

A la fête du Mouloud (naissance du Prophète), ils se tendent la main, en se disant : « asarouf », pardon, pour se faire pardonner leurs fautes, mais s'il n'y a pas de taleb dans la tribu pour leur rappeler la date exacte, ils l'oublient et n'y pensent pas.

CHAPITRE VIII

Superstitions. — Croyances

Les Touareg sont très superstitieux. Ils voient partout des génies, des démons : dans les montagnes, dans les arbres, dans les outres, etc.

Ainsi, ils ne veulent pas coucher au campement à côté des outres ou des cendres, à cause des génies « alhinen » /I ⁞ II

ou des revenants « kel esouf » ⵊⵙ ⵙⵉ ⵍⵍ ⴾ (gens du vide), qui y habitent.

Quand ils veulent s'étendre au pied de l'arbre appelé en arabe « el yatil » et en tamaheq « tadjart » ⴹ ⵜ + (sorte d'acacia), qui est habité par les djinns, ils doivent d'abord le blesser avec une pierre et l'on trouve toujours des pierres au pied de ces arbres. On voit aussi les blessures faites à l'écorce.

Le « teborak » (Balanites Ægyptiaca) est aussi un arbre hanté. Quand on désire se reposer sous son ombre, il faut d'abord casser sept épines de l'arbre.

Il y a aussi des « kel esouf » à l'endroit où l'on a égorgé une bête.

Le mont Oudane est hanté, ainsi que beaucoup d'autres.

Ces superstitions sont probablement des *survivances* de leur ancien culte, avant leur conversion à l'islamisme. Comme eux, « les Arabes de la période ante-islamique honoraient les Djinns » ou génies. Les déserts et *les montagnes* où l'on erre parfois » des semaines entières sont remplis d'êtres de ce genre..... » Ils peuvent faire beaucoup de mal et beaucoup de bien..... » Ils habitent des pierres, des *arbres* ou des statues. Chaque » tribu, ou parfois un ensemble de tribus, avait son Djinn » particulier, sa pierre, *son arbre, son image propre*, auprès » desquels une famille déterminée remplissait les fonctions » sacerdotales » (1).

Les Touareg ont bien d'autres superstitions. Ainsi, les nobles ne tueront jamais un « ourane » (varanus) qui s'appelle en tamaheq « ar'ata » . + ⵗ , et à fortiori ils n'en mangeront pas. Sidi ag Keradji et Aziouel ag Ser'ada me disaient que l'ourane est *l'oncle maternel* des Touareg et Sidi me raconta la légende suivante : « Sept hommes nobles avaient tué une chamelle appartenant à Sidna Nouh (Noé). Parmi eux était un noble targui. Pour les punir, Dieu les métamorphosa, l'un en ourane, l'autre en chacal, le troisième en caméléon, etc.

(1) *Essai sur l'Histoire de l'Islamisme*, par R. Dozy, pages 5 et 6.

L'ourane était le noble targui. La chamelle tuée est au ciel maintenant : c'est la Grande Ourse. L'étoile polaire « Bel Hadi », est sa tête ».

Faut-il voir là quelque rapport avec ce que nous venons de lire dans Dozy ou bien l'ourane aurait-il été, chez les Touareg, un « totem », comme chez les Peaux-Rouges de l'Amérique ?

Les nobles ne mangent pas non plus le « dobb » (lézard stellion) qui s'appelle en tamahecq « aguezzeram ». Comme motifs de cette abstention, ils m'ont cité ces deux vers de 9 pieds :

Our ekcher' aguezzeram idit
Iladhou ichchaden ilir'it.

c'est-à-dire :

« Je ne mange pas l'aguezzeram parce qu'il sent mauvais et qu'il a la peau rugueuse » (1).

Enfin, ils refusent énergiquement de manger des poules et des œufs et l'on ne trouve nulle part de poules chez les Touareg, excepté chez quelques « harratine » arabes des villages du Ahaggar. Ils prétendent que cette abstention remonte à bien longtemps. Aziouel ag Ser'ada, poussé dans ses retranchements, finit par me dire que c'était parce que les poules cherchaient leur nourriture dans le fumier. Au Niger, d'après une étude de M. l'officier-interprète Merle, les Français sont appelés *les mangeurs d'œufs*. Mais je crois que la vraie raison de cette abstention est la suivante : Les Touareg, comme tous les Berbères, avaient embrassé le Kharedjisme. Parmi les chefs qui prirent part au soulèvement des Kharedjites se trouvait Tarif, qui fit la première invasion en Espagne (la ville de Tarifa porte encore son nom). Son fils Salih ou Salah se donna pour prophète et composa un nouveau Coran. Elie ou Elias, fils de

---

(1) Iladhou est mis pour « ili adhou ». De même ilir'it est mis pour « ili ir'it ». Ir'it, pl. ir'iten signifie peau (de bœuf, de chameau, etc.).

ce dernier resta musulman en apparence et ce n'est que le petit-fils de Salih, Jonas ou Younes (fin du 8e siècle) qui répandit la nouvelle doctrine, laquelle était un islamisme fortement modifié. Suivant un des préceptes de cette doctrine, nous dit le savant Dozy : « il n'y avait pas de muezzin ou crieur pour appeler à la prière ; on se réglait *d'après le chant du coq ;* aussi ne pouvait-on, sauf le cas d'extrême nécessité, *tuer des coqs ou des poules, ni manger des œufs* (1). »

On connaît aussi les légendes et les histoires au sujet d'Ahmamellen et de son neveu Élias. Hanoteau nous les a racontées. A Tamanr'asset (Ahaggar), les Touareg nous ont montré une brèche curieuse dans une grande « gara » qui borne l'horizon à l'Est. Ils l'appellent « Tiouit-n-Élias » (le coup d'Élias) et ils disent que c'est Élias qui d'un coup de « takouba » a fait cette brèche. Le morceau enlevé, un énorme rocher, est allé se ficher dans un oued, à 3 kilomètres de là et on nous l'a montré en passant. La brèche a été aussitôt baptisée « Brèche d'Élias ».

Élias est la traduction en arabe de Élie et Younes, celle de Jonas. Ces deux noms propres sont encore employés chez les Touareg. N'y aurait-il pas un rapport entre cet Elias et Elie, fils de Salih ?

Les Touareg disent qu'Ahmamellen était un homme d'une taille et d'une force extraordinaire et qu'à lui seul, il valait une armée. Serait-ce Salih lui-même qui se donna pour prophète, puis disparut en Orient après avoir dit à ses fidèles qu'il était le mahdi et qu'il reviendrait pour remplir le monde de justice quand le septième roi serait monté sur le trône ?

Il y a aussi des jours heureux ou néfastes. Les jours heureux, ceux qui sont recommandés pour se mettre en voyage, sont le vendredi, après la prière, le samedi matin et le lundi.

(1) *Essai sur l'Histoire de l'Islamisme*, de R. Dozy, pages 348 et 349. On ne trouve, en pays targui, ni mosquées ni muezzins. Voir aussi l'*Histoire de l'Afrique Septentrionale*, de E. Mercier, pages 228 et 255. Tome Ier.

Pour les quantièmes heureux, on compte à partir de l'index, d'abord le 2 et en revenant à l'index 7, 12, 17, 22, 27.

Les jours néfastes sont le dimanche et le mercredi.

Les Touareg croient aussi au mauvais œil « tahott ».

Une éclipse, c'est la razzia du soleil sur la lune et réciproquement.

Enfin, il existe une coutume fort curieuse, dont a parlé Duveyrier, et qui est celle de la consultation des anciens tombeaux. Généralement, ce sont les femmes qui vont les consulter. Elles s'habillent bien et elles doivent éviter de porter sur elles quoique ce soit en fer ou en acier, pas même une aiguille. Elles se couchent près du tombeau et le « zabbar » (ogre), habitant du tombeau, leur apparaît sous la forme d'un géant, avec des yeux grands comme ceux d'un chameau, et il leur donne la réponse qu'elles désirent. On va les consulter surtout pour avoir des nouvelles des absents, des gens partis en rezzou ou en caravane et dont on n'a pas de nouvelles.

CHAPITRE IX

L'Élevage — Les Troupeaux

Les chameaux, moutons et chèvres constituent la principale ressource des Touareg, comme de tous les nomades. Les chameaux principalement sont l'objet de tous leurs soins, car ils leur rendent les plus grands services. Ils tiennent beaucoup aux chamelles, brebis et chèvres à cause du lait, dont ils font une grande consommation, et du beurre fondu « oudi » qu'ils fabriquent.

Ils utilisent toutes les peaux : celles des chameaux, pour des sandales, des récipients pour le beurre, des auges pour l'abreuvoir, etc. ; celles des moutons ou chèvres, pour les outres, la confection des tentes et des vêtements en peau, etc.

Ils se servent du poil des chameaux pour fabriquer des cordes. Ils apprécient la viande de chameau et ce sont eux qui en approvisionnent les marchés du Tidikelt.



AÏN REDJEM DANS OUED BOTHA (IMMIDIR)

Il y a très peu de bœufs au Ahaggar : une trentaine à peine et encore presque tous appartiennent à Si Mokhammed ag Otsmane, de Tazerouk. Ils sont employés à tirer l'eau des puits dans les ar'erems. Les pâturages sont insuffisants et en outre, les bœufs s'usent facilement la corne dans les rochers et les cailloux.

Dans la Koudia, en raison du froid qui y règne, à cause de l'altitude élevée, on trouve quantité de petites tours en pierres



TOUAREGS ABREUVANT LEURS MOUTONS AU PUITS DE TIN-ZAOUATEN

sèches, vides à l'intérieur, où les Touareg enferment la nuit les agneaux et les chevreaux pour les mettre à l'abri du froid.

Les Ahaggar n'ont pas énormément de mehara et ils ne tiennent pas à les vendre, surtout les bons. Entre eux, pour se fixer sur la valeur d'un mehari, ils disent : « Tel mehari vaut 2, 3 ou 4 chameaux ». Tous leurs mehara sont dressés aux départs au galop. Le Targui a beaucoup de patience pour le



OUED IN-TEKOUFI (TIFEDEST)

dressage de son mehari : il ne le rudoie jamais ; il se borne à l'exciter de la voix et du pied et c'est peut-être pour cette raison que le mehari targui est beaucoup plus silencieux que le mehari arabe.

La base des pâturages du Ahaggar est l'aremmas (Atriplex halimus. Salsolacées). Cette plante est assez laxative. Aussi, quand l'année est mauvaise et que la sécheresse règne, voit-on les Ahaggar émigrer vers l'Adhar'. Il existe de beaux pâturages de « had » (Cornulaca monacantha, Salsolacées) au sud de Tin R'arhou, mais il n'y a pas d'eau. Moussa ag Amastane a

l'intention d'y faire creuser des puits et il a sollicité pour cela notre aide et nos conseils.

D'habitude, les Touareg laissent leurs chameaux au pâturage sans gardiens et ils les retrouvent au puits ou à la trace. Sinon, ils en confient la garde à des enfants ou à des nègres.



TOUAREGS ABREUVANT LEURS MOUTONS AU PUITS DE TIN-ZAOUATEN

NOMS DES CHAMEAUX EN TAMAHEQ (suivant leur âge)	NOMS DES CHAMEAUX EN ARABE (AU TIDIKELT)
1re année : *Aouara.*	de 1 à 6 mois : *H'ouar.*
	de 6 mois à 1 an : *Mekhloul.*
2e année : *Aledjoudh.*	2 ans : *Ould lebboun.*
3e année : *Alegguer.*	3 ans : *H'eugg.*
4e année : *Aqnefoud.*	4 ans : *Djedaâ.*
5e année : *R'aïr.*	5 ans : *Teni*
6e année : *Eg essine.*	6 ans : *Rebaâ.*
7e année : *Eg okkoz.*	7 ans : *Sedass.*
8e année : *Amessedis.*	8 ans : *Bou fettra.*
9e année : *Tahellat.*	9 ans : *Bou fettertine.*

Un jeune chameau, sans fixer l'âge, s'appelle « abal ». Un chameau, en général, s'appelle « amadjour », pluriel « imoudjar » ou bien « amiss », pluriel « imnass ». Une chamelle se dit « talemt », pluriel « tillemine », Celle qui a mis bas depuis un an « ti-n-aouara ». Une chamelle pleine « timettirout ». Un chameau-étalon s'appelle « amali » pluriel « imoulaï ».

Le mouton à laine n'existe pas au Ahaggar. On ne trouve que le mouton à poil que les Touareg appellent « ekrer », pluriel « ikraren ». Ce mouton est couvert d'une toison à poil long et rude et ses membres sont plus hauts que ceux des moutons à laine. C'est pourquoi il a reçu le nom d'*ovis longipes* ou mouton à longues jambes. La viande de cet ovin est bonne et n'a pas l'odeur caractérisque de celle du mouton à laine d'Algérie.

On ne trouve dans les oasis du Tidikelt et du Touat que cette espèce de mouton.

Quant aux chèvres, elles sont de deux espèces : celle à poils ras et celle à longs poils. Elles n'ont pas de caractéristiques qui les différencient notablement des chèvres d'Algérie.

CHAPITRE X

Le Commerce. — Les Caravanes. — Mercuriales.

Les Touareg du Ahaggar sont en relations commerciales :
1° Avec les Oasis Sahariennes (Tidikelt et Touat) pour les dattes, la « chegga » (cotonnade bleue), le « malti » et le « mahmoudi » (cotonnade blanche), le « chach » (mousseline blanche), les haïks, le tabac à fumer « taba » et à priser « chemma », le thé, le sucre.

Ils y importent des chameaux ou chamelles, des moutons à poils, des chèvres, des ânes, du beurre fondu et quelquefois des produits qu'ils ont rapportés de l'Aïr.

2° Avec l'Aïr et le Damergou.

N'ayant pas d'industrie, ils achètent tous les produits de l'industrie de l'Aïr. Ils acquièrent ainsi, par voie d'échanges, (indépendamment du bechna) des armes : lances, poignards, sabres, boucliers ; des selles de mehara, des sacoches de toutes formes en cuir découpé et colorié, des petites boîtes en peau, des étoffes bleues lustrées, « ilechchane », des gandouras à manches, de l'étoffe noire « kehal » pour les voiles et aussi des « tikamarine » ou fromages secs. On fabrique dans l'Aïr des selles pour chevaux, ayant la forme des selles mexicaines, avec étriers ronds en cuivre massif, et recouvertes en peau de guépard. (L'Amenokal Moussa ag Amastane en a une).



CRATÈRE DU VOLCAN OUKSEM

Ils importent à l'Aïr et quelquefois au Damergou du sel, tiré de la sebkha d'Amadr'or, de la « chegga » achetée au Tidikelt, des chameaux, des ânes, des dattes achetées au Tidikelt, du « teheredjlé » (Hartemisia Herba-alba. Composées), etc.

3° Avec l'Adhar' et le Niger, d'où ils tirent du bechna, du riz, des moutons et des chameaux.

Ils y importent du sel, de la « chegga », des dattes.

4° Avec R'at et R'adamès, mais peu fréquemment.

Ils y achètent des burnous de luxe, des sabres, du sucre, du thé et de la « chegga ».

Ils y importent des chameaux, des outres, des cordes en poil de chameau, des moutons.

En outre, les gens du Tidikelt, et en particulier les Ahl-Azzi, viennent leur acheter sur place le blé et l'orge qu'ils récoltent dans leurs « ar'erems ».

Les Touareg du Ahaggar désireraient vivement avoir, comme les Azdjer, la protection des grandes caravanes qui vont de Tripoli à R'at, à l'Aïr et au Soudan. Ils loueraient ainsi leurs chameaux aux commerçants et ce serait pour eux une source de revenus importants (Déjà les Aït-Loaïn vont louer leurs chameaux aux commerçants de R'at). Ils voudraient bien voir détourner ce courant vers le Ahaggar et nous avons le plus grand intérêt à les pousser dans cette voie.

Toutes les opérations qu'ils font ont lieu par voie d'échanges. Les bénéfices les plus importants qu'ils réalisent résultent des échanges qu'ils font à l'Aïr et au Niger avec le sel, la « chegga » et les dattes qu'ils y importent.

Mercuriale du Ahaggar

Il n'y a pas de prix fixes pour les mehara, chameaux ou chamelles. Toutefois, pour les jeunes chameaux, les prix sont fixes et connus. Ainsi :

Un chameau de	4 ans,	« aqnefoud »,	vaut 100	francs.
—	3 ans,	« aleggues »,	» 75	»
—	2 ans,	« aledjoudh »,	» 50	»

Pour les moutons et chèvres, la base du prix est la chèvre qui vaut 3 mitqals ou 7 fr. 50. Une brebis vaut une chèvre et demie, soit 11 fr. 25 et un bélier, deux chèvres, soit 15 francs.

Une charge de dattes se vend au Ahaggar 75 francs.

L'orge se vend 1 franc la « guessaâ » ou 60 francs la charge de 60 « guessaâs ». Le blé, 1 fr. 25 la « guessaâ », soit 75 francs la charge.

La « chegga » s'y vend 1 fr. 25 le mètre.

Le beurre fondu est vendu sept « mouddas » (petite mesure en bois) pour une chèvre, soit 7 fr. 50.

Mercuriale de l'Ahnet

Une chamelle, 50 à 60 mitqals (125 à 150 francs).
Une charge de dattes, 30 mitqals (75 francs).
Un mouton, 7 fr. 50.
Une chèvre, 10 francs.
Le beurre fondu, sept « mouddas » pour 7 fr. 50.
Un âne, 25 francs.



CARAVANE TARGUIE

A noter la façon dont les Touareg attachent leurs chameaux les uns derrière les autres, en file indienne, quand ils vont en caravanes. Aussi celles-ci sont-elles mieux ordonnées que les

caravanes arabes. On y entend surtout moins de cris, de jurons, etc. La caravane targuie passe presque silencieusement, sans désordre, et cela n'en vaut que mieux.

CHAPITRE XI

Industrie. — Les Forgerons

L'industrie est nulle au Ahaggar. Elle n'existe pas. On ne peut qualifier d'industrie les petites réparations aux armes que font quelques forgerons peu nombreux, ou les petits ustensiles en bois que les Touareg fabriquent pour leur usage personnel.

Nous l'avons vu plus haut : les Touareg des Ahaggar vont acheter toutes leurs armes à l'Aïr. On n'en fabrique pas chez eux.

J'ai vu travailler, dans l'Ahnet, un forgeron, le nommé Eg Ahnet. Il réparait des lances, sabres ou poignards et il me disait qu'il fabriquait aussi quelques bijoux quand on lui en commandait. Il sollicitait des boîtes de conserves pour faire ses soudures. Ses outils étaient assez primitifs.

Il avait :

Un soufflet « tissedhi » . ∃ ⵙ +, composé de deux tubes en fer encastrés dans un morceau de bois creusé auquel étaient adaptées deux outres ouvertes aux extrémités. Ces ouvertures étaient maintenues par des baguettes et munies d'anses pour les mains. Les tubes en fer envoyaient l'air dans un fourneau en argile « anefif » ⴼ ≮ ⴼ ⵏ placé devant le feu.

Une enclume « *tahount* » + I : ⁞ +
Des limes « *azezoua* » . : X X
Des pinces « *ir'emdane* » I V ⊐ ⁝
Un gros marteau « *afadhis* » ⊙ Ǝ][
Un petit marteau « *tafadhist* » ⊕ Ǝ][+
Des cisailles « *timouda* » . V ⊐ +
Une hachette « *tetaout* » + : + + qu'il avait fabriquée avec une branche d'arbre coudée.

Enfin, une racloire « *asckredh* » Ǝ O ·: ⊙ qu'il emmanchait dans deux poignées en bois, chaque fois qu'il voulait s'en servir.

Il fabriquait aussi des cadenas et des clefs en cuivre. Il se plaignait de la dureté des temps : le métier n'allait plus. Où était l'époque des grands rezzous, des expéditions, où on lui apportait quantité d'armes à réparer, à aiguiser ! Où allons-nous ? Les temps sont bien changés !

Il court sur les forgerons quantité de légendes. On dit que, parce qu'ils travaillent avec le fer et le feu, ils iront dans le feu de l'enfer. On les méprise, d'abord parce qu'ils se livrent à un métier manuel, déchéance aux yeux d'un Targui ; ensuite parce qu'on dit qu'ils sont d'origine nègre. On prétend aussi qu'ils étaient païens et que leur conversion à l'islamisme n'est pas sincère. Ils passaient aussi pour sorciers. Le cheikh Ben Djellas (voir l'Appendice) dit d'eux : « Les forgerons haïssent Dieu et son Prophète et ils trahissent Dieu et son Prophète ». Leur aïeule s'appelait Tamamenet.

Le forgeron ne compte dans aucune tribu. Il va où bon lui semble, là où il trouve de l'ouvrage. Il va quelquefois au combat et l'on dit qu'il se bat bien ; mais un Targui noble ne croisera pas le fer avec lui.

Au Ahaggar, le forgeron s'appelle « mr'allem », altération du mot arabe « maâlem ». Il existe pourtant un mot en tamaheq pour les désigner : « inedh », pl. « inedhane », mais il n'est pas employé.

On m'a montré à Tamanr'asset de nombreux tombeaux anciens (de forme « chouchat ») qui, paraît-il, seraient les sépultures d'une tribu de forgerons qui aurait été massacrée et serait morte de faim, il y a très longtemps.

Les jardins des « ar'erems » du Ahaggar sont cultivés par les Harratine du Touat et du Tidikelt qui apportent avec eux leurs outils. Ce sont eux aussi qui creusent les « foggaras » ou puits à galerie et tous les outils dont ils se servent viennent des Oasis Sahariennes.

CHAPITRE XII

Agriculture. — Ar'erems

Tandis que dans tout l'Ahnet on ne trouve aucune trace d'agriculture, si petite soit-elle, à cause de la rareté des puits dont le débit suffit seulement à l'abreuvage des troupeaux, au Ahaggar au contraire, pays montagneux, où l'eau se trouve un peu partout, il s'est créé un certain nombre de petits villages, appelés « ar'erem » ⵎ ⵔ ⵖ, pl. « ir'ermane » ⵏ ⵎ ⵔ ⵖ.



IDELÈS (KOUDIA)

Les Touareg, nobles ou imr'ad, répugnant à tout travail manuel, ces villages n'auraient pu être créés sans le concours indispensable des Harratine du Touat et du Tidikelt que les Touareg appellent les « Izeggar'en » ⵏ ⵖ ⵣ ⵣ c'est-à-dire les « mulâtres ». Tout a été fait par ces derniers : les puits

« tounine » qui servent à l'irrigation, comme à Tazerouk ; les « foggaras » ou puits à galerie, « ifelane », et leurs canaux d'irrigation, comme à Abalessa, Tit, Tamanr'asset ; l'aménagement des sources, comme à Tadjemout. Les Harratine créèrent les jardins et devinrent khammès des Touareg, propriétaires du sol. Ils se fixèrent dans ces villages et y élevèrent des huttes en



FIGUIER A ABALESSA

« diss » (Imperata cylindrica) ou en « berdi » (Typha angustifolia) et des maisonnettes en terre battue.

Les Harratine font pousser dans ces jardins du blé, de l'orge et du bechna. Ce sont les trois cultures essentielles, auxquelles ils adjoignent celle de quelques légumes : oignons, kabouyas ou citrouilles, pastèques et « guerroum » (sorte de melons longs qui, verts et n'ayant pas atteint encore leur développement normal, se mangent comme des concombres). Enfin, à Tit, ils

ont planté quelques beaux figuiers et de la vigne qui produit un raisin qu'on trouve délicieux à cette latitude. A Abalessa également, il y a quelques plants de vigne et un beau palmier.

Les jardins, ou plutôt les champs, sont enclos d'une haie pour éviter les déprédations des chameaux qui pâturent en liberté la nuit. Mais il y en a qui n'ont pas cette barrière protectrice et les Harratine sont obligés de monter la garde la nuit, à tour de rôle, en allumant des feux, pour éloigner les chameaux des récoltes.



RÉGION DE L'HERHAFOK
AU 1er PLAN A GAUCHE UNE TOMBE ANCIENNE
DE FORME CHOUCHAT
(KOUDIA)

En général, il y a six khammès par champ et chacun d'eux a droit à l'eau pendant une nuit et un jour. L'eau amenée de la foggara se déverse dans des « madjens » ou bassins-réservoirs, comme dans les oasis, pour de là être répartie entre les jardins à l'aide de saguias ou canaux d'irrigation.

Le khammès reçoit pour son salaire :

1° Le cinquième de la récolte ;

2° L'orge qu'il a semée dans les saguias d'irrigation ;

3° Une charge de blé, en hiver, et une demi-charge en été, pour sa consommation personnelle.

Il existe ausssi, au Ahaggar, de petites oasis de palmiers qui ont été plantées on ne sait par qui, par exemple à Tibedjehine et à Silet (Ahaggar), à Djor'raf, Tafarakrak et Teguift (Immidir). Les Touareg, qui en sont propriétaires, les laissent à l'abandon et se contentent d'y venir récolter les dattes au moment voulu. Aussi ces palmiers, qui ne reçoivent aucuns soins, laissent-ils retomber jusqu'au sol une abondante chevelure de djerids secs qui en rend l'ascension très difficile Peut-être est-ce pour éviter les vols de dattes ?

Du fait que ces palmiers, bien que non entretenus, produisent des dattes qui, si elles ne sont pas de bonne qualité, sont cependant très comestibles ; considérant aussi qu'un très beau palmier existe à Abalessa (qui pourrait devenir une superbe oasis, car l'eau n'y manque pas), on peut se demander si la création d'oasis de palmiers au Ahaggar ne pourrait pas être tentée avec succès. Mais les Ahl Azzi et tous les habitants du Tidikelt qui ne vivent que de la vente de leurs dattes aux Touareg ont, au contraire, persuadé à ces derniers que le climat de leur pays ne convenait pas à la culture du palmier. Les Ahaggar, du reste, ne tenaient pas du tout à se lancer dans des plantations dont on ne pouvait espérer tirer profit qu'après plusieurs années et ils préférèrent s'en tenir aux cultures de blé, d'orge et de bechna qui rapportent immédiatement.



GOURBI DE HARATINE A IDELÈS (KOUDIA)

L'Amenokal Moussa ag Amastane, se rendant bien compte que l'ère des rezzous sera bientôt close pour toujours, s'aperçoit qu'il faudra demander à la terre les moyens de subsistance que les courses procuraient anciennement. Aussi a-t-il annoncé son intention de faire creuser une foggara à « Endid » et d'y créer des jardins et son exemple sera très probablement suivi. Il y a là une tentative qui sera certainement encouragée et appuyée et qui démontre l'évolution lente qui commence à se produire chez les Touareg, pour le plus grand bien de la paix et de la civilisation.

CHAPITRE XIII

Les Tombeaux anciens, — Les Pierres dressées

Tombeaux anciens. — On trouve un peu partout, dans l'Ahnet, dans l'Adhar', au Ahaggar, dans l'Immidir, et même aux bords des oueds qui traversent le Tanezrouft, des quantités d'anciens tombeaux affectant, soit la forme tronconique ou « chouchat », soit la forme d'une petite tour ou « bazina », semblables à ceux qu'on trouve dans toute l'Afrique du Nord.

J'en ai vu cependant un, à Tamanr'asset (tout près de la tombe de la tamenokalt Taber'ourt oult Akhlakham, des Imanan), qui avait une forme spéciale. C'était un amas de pierres en forme de parallélipipède rectangle de 4 mètres de long sur 1 mètre de large et 1 mètre de haut.

Les Touareg disent que ces tombeaux, qu'ils appellent « adebni », pluriel « idebnane » (mot qui paraît dériver du mot arabe « beni », construction), sont ceux des « Izabbaren » I O ⵀ X. Or, ce mot signifie, en tamaheq, « ogres » et il fait au singulier « zabbar » O ⵀ X, « ogre ». Les Ahaggar et Taïtoq refusent d'admettre que ce sont peut-être leurs ancêtres, à l'époque du paganisme, qui avaient des tombeaux de cette forme. « Les Izabbaren, disent-ils, n'ont rien de commun avec nous. Ce ne sont pas nos ancêtres ». C'est pour cette raison que M. le professeur Gautier a pu fouiller quelques-uns de ces tombeaux, sans opposition de leur part.

Cependant, on trouve également une autre sorte de tombeaux, ayant encore la forme circulaire, mais avec les « chouahed » ou témoins en usage chez tous les musulmans, tandis que les tombeaux « chouchat » ou « bazina » en sont dépourvus. Cette sorte de tombeaux est plus rare. Elle paraît être une forme intermédiaire entre les tombes des « izabbaren » et les tombes actuelles.

D'autre part, les Touareg vous montrent le tombeau de Tin

Hinane, l'aïeule dont ils prétendent descendre et qui est situé au confluent de l'oued Tefirt et de l'oued Abalessa. Or, ce tombeau affecte la forme d'un immense mur circulaire et il est entouré d'autres tombeaux de forme « chouchat » qui sont ceux des serviteurs de Tin Hinane. A côté du tombeau de cette dernière se trouve celui de Takamat, cette femme que les Kel Ahnet revendiquent pour leur aïeule. Tous ces tombeaux ressemblent à s'y méprendre à ceux des « izabbaren ». Pourquoi les Touareg renient-ils ceux-ci tandis qu'ils reconnaissent ceux de Tin Hinane, de Takamat et de leurs serviteurs ?

Nous avons vu au chapitre « Superstitions, Croyances » que les Touareg vont consulter les tombeaux des izzabaren pour avoir des nouvelles des absents.

Dans l'oued Tafidjiq (à 4 heures de marche d'Idelès) se trouve un tombeau, objet d'une grande vénération de la part des Touareg du Ahaggar. C'est celui d'Adjadj Alemine (probablement le missionnaire qui les a convertis à l'islamisme. Voir chapitre de l'origine des Touareg). Les Ahaggar disent que cet Adjadj Alemine était un marabout, un saint, et ils l'invoquent dans leurs prières quand ils se trouvent dans l'embarras ou dans la peine, comme les arabes invoquent, dans les mêmes circonstances, Sidi Abdelkader el Djillali. Je n'ai pas vu son tombeau, mais on m'a affirmé qu'il a les « chouahed », comme toutes les tombes des musulmans.



HUTTES DE HARRATINE A IDELÈS (KOUDIA)

Pierres dressées. — J'ai trouvé dans la Koudia du Ahaggar, d'après les indications du guide Deguemma ag Chikat, des Adjouh-n-Taheli, un point où se trouvaient rassemblées une dizaine de pierres dressées dont une seulement restait encore

debout. Les autres étaient tombées et on voyait encore, pour certaines, la trace du trou dans lequel elles étaient fichées, ainsi que les pierres placées à la base pour les maintenir debout.

La pierre qui reste debout est couverte, sur une de ses faces, de caractères rupestres profondément gravés, à côté d'autres presque effacés. Elle a une hauteur de 2 m. 60 et une largeur de 25 cent. environ sur chacune de ses quatre faces unies et lisses.

Les autres pierres, tombées sur le sol, ont à peu près les mêmes dimensions et l'une d'elles a aussi des inscriptions rupestres.

J'ai pris des estampages des inscriptions gravées dans la pierre restée encore debout.

Tout près, dans les rochers de la gara au pied de laquelle elle se trouve, j'ai vu aussi un certain nombre de dessins rupestres dont j'ai pris également des estampages.

L'emplacement de ces pierres se trouve exactement près de la gara de Tiltekine, non loin de la source de l'oued In Dalladj, à 1700 mètres d'altitude environ (dans la Koudia du Ahaggar), sur le chemin qui conduit de Tamanr'asset à la sebkha d'Amadr'or, par Idelès.

J'ai interrogé le guide et les Touareg qui connaissent ces pierres et, naturellement, ils n'ont pu me fournir à leur sujet aucune explication. « Nous les appelons *les pierres debout*, « ebdaden » » I Λ Λ ⵀ. Ce sont les anciens qui ont fait cela, m'ont-ils » dit. C'est très vieux. C'est tout ce que nous en savons ».

LIVRE SECOND

ORIGINE, HISTORIQUE & DIVISIONS ADMINISTRATIVES

DES

TOUAREG DE LA CONFÉDÉRATION DU AHAGGAR

DE L'ORIGINE DES TOUAREG

Ceux que nous avons coutume d'appeler les Touareg, d'après le nom que leur ont donné les Arabes, s'appellent, en réalité, Imouchar', Imochar', ou Imohar', suivant les dialectes.

Les Azdjer et les Ahaggar s'appellent, dans leur dialecte, les Imohar' : ⁞ ⊐ , du verbe « ohar' » : ⁞ , « piller. razzier » et ce nom signifie « les pillards, les razzieurs ». Hanoteau, Duveyrier, Masqueray et bien d'autres nous l'ont répété, mais ils n'ont pu réussir à remonter le courant de l'habitude et à faire abandonner l'ancienne appellation.

Du nom de Touareg. — D'où vient donc ce nom de Touareg ? Il est maintenant bien démontré que toutes les interprétations données tendant à faire dériver ce nom de la racine « terek » ترك « abandonner, laisser », parce que les Touareg avaient souvent renié l'islamisme (1), ne peuvent être admises grammaticalement.

On est revenu de cette erreur et on peut affirmer que le nom de Touareg, donné par les Arabes aux « Sanhadja au voile » (2), dérive du nom d'une de leurs anciennes tribus, les Targa « qui se tenaient, nous dit Ibn Khaldoun, vis-à-vis

---

(1) Ils ont abandonné leur religion : « terekou dinhoum » (Barth) ou « les abandonnés de Dieu » (Duveyrier).

(2) Les Arabes les appelaient « El Molathemine », les voilés ou « Ahl el Litham », les porteurs du voile.

des Soleïm, tribu arabe de l'Ifrikya » (c'est-à-dire vis-à-vis de la Tunisie).

Les Targa figurent sur la liste des Sanhadja au voile (1). Ils devaient habiter le Fezzan, car les Imohar' m'ont appris que le Fezzan (l'ancienne Phazanie) s'appelle en tamaheq Targa . X O + ou Tardja . T O + (2) et c'est certainement une survivance du nom du peuple qui l'habitait.

Le premier contact des Arabes avec les Berbères a eu lieu en Tripolitaine, puis en Ifrikya. En effet, dès 641 de notre ère, 19 ans seulement après l'hégire, un des lieutenants d'Amer, Okba ben Nafâ « s'avançait en vainqueur jusqu'à Zouila, *dans le Fezzan* » (3) et en 642, Amer « envoyait de nouveau un corps de troupes *vers le Fezzan* et s'avançait jusqu'à Ouaddan (4 et 5) ». C'est là que les Arabes durent rencontrer les Targa et qu'ils leur donnèrent ce nom de Touareg (au singulier Targui).

Plus tard, ils s'aperçurent bien de leur erreur (comme nous-mêmes, nous savons que les Touareg s'appellent les Imohar'), mais ils n'en continuèrent pas moins, comme nous, à les appeler Touareg ou encore « El Molathemine » les voilés.

Cette dernière appellation même n'est plus employée aujourd'hui par les Arabes qui n'ont conservé que celle de Touareg.

Au point de vue grammatical, il ne peut y avoir non plus aucun doute. Touareg dérive très régulièrement de Targa. En effet, un homme des Targa est un Targui, suivant la formation habituelle de l'adjectif relatif. En général, le relatif se forme du singulier. Il arrive cependant qu'il se forme du pluriel. Les mots dont il dérive alors sont pour la plupart des noms de

---

(1) Voir l'*Histoire de l'Afrique Septentrionale* de Mercier, p. 186, t. 1er.

(2) Au Ahaggar, le *g* dur se prononce presque toujours *dj*. Ainsi, on dit : Azdjer et non Azguer ; Amdjid et non Amguid ; Adjadj et non Aggag.

(3) *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, p. 195, tome 1er.

(4) Serait-ce le Djebel Oudane du Ahaggar ?

(5) *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, p. 195, tome 1er.

ville, de pays ou de tribu, et c'est le cas pour Targa qui est un nom de tribu.

Enfin, le pluriel de Targui est régulièrement Touareg.

De l'origine des Touareg en général. — En ce qui concerne leur origine, les Touareg font partie de la race autochtone appelée par les Arabes les Berbères et que les anciens connaissaient sous les noms de Lybiens, Numides, Maures, Gétules ou Éthiopiens.

Ils seraient les descendants :

1° Des Berbères de l'Est ou race de Loua, représentant les anciens Lybiens et couvrant le pays de Barka, la Tripolitaine et ses déserts et le sud Tunisien. A cette race, appartenaient entr'autres les Houara (appelés par Léon l'Africain Haoara) que Mercier donne pour les ancêtres des Ahaggar actuels (1) ;

2° Des Berbères de l'Ouest ou race Sanhadja, répondant aux Gétules et aux Maures et s'étendant sur les deux Maghreb et leur désert jusqu'au Soudan et dont faisaient partie les « Sanhadja au voile ».

Les appellations anciennes de Lybiens, Numides, etc., ont disparu depuis pour faire place à la dénomination générale de Berbères. Tous les Berbères de l'Afrique du Nord parlent, en effet, une langue composée de plusieurs dialectes se rattachant à la même souche.

Le dialecte des Touareg du Nord s'appelle « tamaheq » (pour « tamaher't »), féminin de « amaher' », singulier de « imohar' ».

Voici l'opinion des Arabes sur l'origine des Berbères : « Les Berbères, nous dit Ibn Khaldoune, sont les enfants de Canaan, fils de Cham, fils de Noë; leur aïeul se nommait Mazir'. Ils avaient

(1) *Histoire de l'Afrique Septentrionale*, p. 386, tome 2.

pour frères les Gergéséens et étaient parents de Philistins... Il y eut en Syrie, entre les Philistins et les Israélites, des guerres..... *Vers ce temps-là, les Berbères passèrent en Afrique* ».

Sur ce nom de Mazir' qu'Ibn Khaldoune donne à leur aïeul, M. R. Basset, dans ses « Études sur les dialectes berbères » nous apprend que Amaher' est exactement Amazir', dans lequel un z a été substitué à l'h, par une permutation assez fréquente (pages 33 et 34).

En ce qui concerne les Berbères du Sahara ou Touareg, le signalement que donne d'eux Ibn Khaldoune est vraiment typique et l'on ne pourrait trouver encore aujourd'hui de plus exacte définition : « La classe des Berbères qui vit en nomade, nous dit-il, parcourt le pays avec ses chameaux et toujours la lance à la main, elle s'occupe également à multiplier ses troupeaux et à dévaliser les voyageurs ».

Tous les Berbères du Sahara se cachaient la figure au moyen d'un voile, le « litham », et cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours chez les Touareg et chez les tribus des Oasis qui sont en contact avec eux.

Chez les berbères « chaque tribu nommait un roi ou chef et souvent plusieurs tribus formaient une confédération soumise au commandement suprême du même prince. Ce droit de commandement était spécial à certaines tribus qui exerçaient une sorte de suprématie sur les autres » (1) et c'est ce que nous retrouvons chez les Touareg de la Confédération du Ahaggar, dans laquelle la tribu des Kel-R'ela exerce une sorte de suprématie et de laquelle seulement doit être originaire le chef suprême, l'Amenokal.

A l'époque de l'invasion arabe, les Sanhadja au voile, qui faisaient partie des Berbères de l'Ouest, comprenaient entr'-autres les tribus suivantes :

---

(1) Histoire de l'Afrique Septentrionale, page 181, tome I.

Les Guedala (1),
Les Targa (2),
Les Lamta (3),
et ils occupaient la région saharienne jusqu'au Niger.

De l'origine des Touareg du Ahaggar. — Après ces généralités qui visent toutes les tribus touareg indistinctement, nous allons nous occuper maintenant tout spécialement, des Touareg de la Confédération du Ahaggar qui font l'objet de la présente étude.

D'où vient ce nom de « Ahaggar » ?

En tamaheq le mot « ahaggar » ⵔ ⵅ ⵂ pluriel « Ihaggaren » ⵏ ⵔ ⵅ ⵂ veut dire « noble » et s'applique *indistinctement à tous les nobles des confédérations des Azdjer et du Ahaggar.* D'autre part, une datte se dit aussi « ahaggar » ⵔ ⵅ ⵂ et fait au pluriel « Ihaggaren » ⵏ ⵔ ⵅ ⵂ et l'orthographe est exactement la même. Faut-il voir là une simple coïncidence ? Je l'ignore. Les Touareg que j'ai interrogés à ce sujet n'ont pu me fournir aucune explication.

Nous avons vu que Mercier, dans son remarquable ouvrage *Histoire de l'Afrique septentrionale* déclare que les Ahaggar sont les descendants des Houara ou Haoara et ce serait là qu'il faudrait chercher l'origine de leur nom actuel. Il est possible que ces Houara aient donné naissance aux deux confédérations Azdjer et Ahaggar qui auparavant étaient groupées sous un même commandement, celui des sultans Imenane, et ce serait pour cette raison que les nobles de ces deux conférations s'appellent aujourd'hui indistinctement Ahaggar, pluriel Ihaggaren.

---

(1) Les Ighdalen ou Iguedal qui habitent Ingal, à 4 jours d'Agadès. sur la route de Sokoto, sont, nous dit Barth, un dernier et faible débris de l'ancienne et célèbre tribu des Guedala. (Voyages en Afrique. pages 229, 230, 1° vol.).

(2) Les Targa ont laissé leur nom au Fezzan.

(3) On retrouve les Ilemtïen, descendants des Lemta, aux Azdjer.

D'autre part, dans sa « Note sur les Origines » que Brahim ould Sidi avait remise à Duveyrier, Brahim s'exprime ainsi sur l'origine des tribus du Azaggar :

« Les nobles du Azaggar sont généralement des Oulad Sidi ben Sidi Malek qui avaient pour ancêtre un chérif du nom de *Ouqba* [illegible] qui était un Soufi (1). »

Mais nous lisons dans Ibn Khaldoune que ce fut un missionnaire de Sedjelmessa Tafilalet, envoyé par *Ouqba*, de la tribu de *Lemta*, descendants des Sanhadja, qui les ramena dans la bonne voie, en leur enseignant la vraie religion. »

Ce missionnaire était le nommé Abdallah ben Meggou, dit « Ben Yacine », originaire des Guezoula.

Or nous avons vu que les Imedbar du Azaggar invoquent souvent Adjadj Alemine ou Azzaz Alemine (2) dans leurs prières et ils disent qu'Adjadj ou Azzag (3) est un ancien mot de leur langue qui signifie « marabout, saint ». Cet Adjadj Alemine a son tombeau dans l'oued Tahdjiq ou Tafgaït, à 4 heures de marche d'Ideles.

Abdallah ben Meggou surnommé, trop rigoriste, se vit en butte aux persécutions des Lemtouna et dut prendre la fuite pour éviter la mort (4). Il est possible que son maître Azzaz se décida à venir en personne et mourut au Azaggar où il fut enterré.

Duveyrier a probablement mal lu la note en arabe de Brahim ould Sidi. Il a traduit par « Azzaz (Amine) » [illegible] c'est-à-dire Azzaz le Juste et non Azzaz, celui [illegible], car, d'après Mercier, cet Azzaz était un des disciples d'un savant docteur Abou Amran de Fass, qui professait à Kairouan (5) et ce qualificatif

(1) Les « Touareg du Nord », p. [illegible].
(2) Pour L. Amine [illegible].
(3) Nous avons vu la raison de ces deux prononciations.
(4) Vers 1050. C'est le fondateur de la dynastie almoravide.
(5) *Histoire de l'Afrique*.

« l'émir » ne s'applique guère à un personnage religieux comme Aggag.

Du reste, les Ahaggar m'ont dit aussi que deux autres marabouts, l'un du nom de *Adjadj Akhemmed* est vénéré par les *Ifor'as* et les *Tamezguida* de l'Aïr ; l'autre, du nom de *Adjadj el R'ezali* est vénéré par les Aoulimmiden et les Touareg de la région de Denneg (1).

Pour ces différentes raisons, je crois que la note de Brahim ould Sidi, donnant pour ancêtre des Ahaggar, Aggag, n'est pas tout à fait exacte et qu'il faut penser simplement que cet Aggag est celui qui les a convertis à l'islamisme.

En outre, Brahim déclare qu'Aggag était un Souki et que par conséquent les Ahaggar seraient originaires d'Es-Souk. Outre qu'Ibn Khaldoune a déjà déclaré qu'Aggag était un Lemti, je donnerai plus loin la traduction d'une page d'un ouvrage du cheikh Ben Djellas, où il est question d'Es-Souk et de ses premiers habitants qui, d'après lui, étaient les Ahl-es-Souk, les Iguellad et les Ifor'as.

Enfin, quand on interroge les nobles du Ahaggar sur leur origine, ils répondent unanimement : « Nous avons pour aïeule une femme noble, de haut rang, du nom de Tin Hinane (2) qui est venue du pays des Beraber (Tafilalet) et qui a son tombeau sur la berge de l'oued Tefirt, près de son confluent avec l'oued Abalessa (3). Nous avons la même origine que les Beraber ».

(1) Cet Adjadj Akhemmed (pour Ahmed) ne serait-il pas le fameux cheikh Mohammed ben Abdelkaderim el Mar'ili, qui transporta l'islamisme dans les régions centrales du Soudan. Ce cheikh a son oratoire à trois journées de marche au Nord d'Agadès, au milieu de tribus que Barth appelle les *Anislimen* ou *Merabetine* (ce qui semble s'appliquer aux *Ifor'as*) et les *Tamesgida* (Barth, *Voyages en Afrique*, pp 219 et 298, 1° volume).

(2) Tin Hinane signifie « celle des tentes », de « ehan ». pluriel « ehanane ». tentes. Voir plus loin l'Historique au sujet des Kel Ehan Mellen et aussi la chanson commençant par ces mots : « Tin Henane ne trem id irit ».

(3) Nous avons parlé déjà de ce tombeau (Chapitre XIII. Les tombeaux anciens).

Les Taitoq m'ont affirmé descendre des Beraber ; les Kel Eh Mellen ajoutent même qu'ils descendent des Aït-Khebbach, u des tribus beraber. Seuls, les Ikerremoïn, fraction noble d Kel R'ela, m'ont déclaré être originaires des Iguerissoute fraction des Kel Gueress (1).

En ce qui concerne leurs imr'ad : les plus anciens, l Imessiliten (qui forment aujourd'hui les Kel Ahnet et les D R'Ali) prétendent, comme les nobles, descendre des Berabe par leur aïeule Takamat qui accompagnait Tin Hinane et q a aussi son tombeau près de celui de sa maîtresse.

La mère des Issoqqamaren (qui forment actuellement pl sieurs fractions d'imr'ad) aurait été achetée, d'après le cheil Ben Djellas, par les premiers habitants d'Es-Souk.

Enfin, les Adjouh-n-Taheli et les Tedjehe-n-Efis déclare être originaires d'Ingal, pays des Iguedalen de l'Aïr (2) et le arrivée au Ahaggar ne remonterait pas à deux siècles.

Il semble résulter de ce qui précède que la souche des Imoh du Ahaggar a dû venir du pays des Beraber et qu'ensuite d apports se sont produits, apports venant de la région d'Es-Sou de l'Aïr et du Soudan.

Une grande division que les Imohar' admettent et qu' déclarent très ancienne est celle en *Kel Ehan Mellen* et *Issetafenen*, c'est-à-dire « gens à tente blanche » et « gens tentes noires » et ils ajoutent : « Anciennement, les Ahagg s'appelaient tous les Kel Ehan Mellen, parce que Tin Hina et ses serviteurs avaient des tentes blanches (3). Les Issetafen étaient les Aoulimmiden ».

Brahim ould Sidi, dans sa note à Duveyrier, s'exprime ains « Cependant, parmi eux (les Taïtoq), à côté des Ahl Bit el Bi

---

(1) Sur cette importante tribu de l'ouest et du sud-ouest de l'Aïr, v *Voyages en Afrique*, p. 206 et suiv., 1 vol.

(2) Seraient-ils les descendants des Guedala ?

(3) Nous avons vu que Tin Hinane signifie « celle des tentes ».

(gens de maison blanche ou de sang blanc) il y a les Ahl Bit es-Soud (gens de maison noire ou de sang noir) » (1).

Or, Ahl Bit el Bidh est simplement la traduction en arabe du nom en langue tamaheq « Kel Ehan Mellen », qui signifie « gens à tente blanche ». Ce nom s'est conservé du reste chez les Ahaggar. Les Kel Ehan Mellen (on prononce souvent par élision Kel Ahamellen ou Kel Ahmellen) sont ceux qui sont installés maintenant à In Salah et à In R'ar et qui nomadisent dans l'Immidir. Nous reverrons l'orthographe exacte de leur nom dans la chanson relative au combat d'Ilousaren auquel les Kel Ehan Mellen ont pris part (Voir l'Historique).

Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir sur cette question de l'origine des Touareg en général et des Ahaggar en particulier.

Il vaut mieux s'abstenir pour le moment de se baser sur ces premiers éléments pour émettre à ce sujet une opinion bien arrêtée. Il est préférable d'attendre qu'on ait recueilli de nouveaux documents, maintenant que les Imohar', tout au moins ceux de l'Ahaggar, se sont laissé pénétrer et ont fait leur soumission.

GÉNÉALOGIE

Quand on désire approfondir les lois d'hérédité qui régissent la transmission du « tobol » et se rendre compte du rôle prédominant que joue la femme dans cette institution, on est amené nécessairement à dresser des tableaux généalogiques qui facilitent la compréhension de tout ce qu'on entend raconter autour de soi.

(1) Les Touareg du Nord, p. 322.

Les nobles, peu nombreux, ne se marient qu'entre eux. Ils finissent donc par être unis par mille liens de parenté qu'on ne s'explique pas tout d'abord.

En outre, quand Sidi ag Keradji, amenokal actuel des Taïtoq et Kel Ahnet, écrit « qu'il a la tête chez les Kel R'ela et les pieds chez les Taïtoq », on désire aussi comprendre le sens exact de cette expression.

J'ai donc été obligé de dresser de petits tableaux généalogiques qui m'ont donné la clef de toutes ces énigmes.

Or, en me livrant à ce travail, j'ai été conduit tout naturellement à découvrir que la loi d'hérédité qui régit la transmission du tobol n'est pas tout à fait celle indiquée par Duveyrier, c'est-à-dire « au fils aîné de la sœur aînée », mais la suivante :

Quand un chef de tobol meurt, c'est :

1° Son frère qui lui succède ;
2° A défaut, le fils aîné de sa tante maternelle ;
3° A défaut, le fils aîné de sa sœur aînée.

Ce dernier ne vient donc qu'en troisième ligne. J'en avais acquis la conviction absolue, de par les tableaux que j'avais établis. Mais j'ai voulu vérifier et j'ai soumis le cas à Moussa ag Amastane et à tous les Touareg que j'ai pu interroger. Tous ont été unanimes à déclarer que j'étais dans le vrai et qu'il ne pouvait y avoir aucun doute à ce sujet. Du reste, les exemples que je donnerai ci-dessous prouveront surabondamment l'exactitude de ce fait.

Ceci dit, j'entre en matière :

L'aïeule des nobles du Ahaggar est Tin Hinane. C'est d'elle dont dérivent les trois grands tobols actuels de la confédération du Ahaggar : les Kel R'ela, les Taïtoq et les Tedjehé Mellet.

1° Les Kel R'ela

Ils se subdivisaient d'abord en :

Inemba,
Iboglane,
Kel R'ela proprement dits.

(Les Ikerremoïn ont eu accès au tobol par alliance) et la légende dit que :

Tinirt ou « l'antilope » était la mère des Inemba,
Tahenkatt ou « la gazelle » celle des Kel R'ela,
Tamerouelt ou « le lièvre » celle des Iboglane.

Impossible de savoir le nombre de générations qui séparent Tinirt et ses sœurs de Tin Hinane.

Mais là où les renseignements deviennent très précis, c'est à partir de *Kella*, mariée à *Sidi ag Mokhammed El Khir*, amenokal du Ahaggar. C'est à elle que les Kel R'ela font remonter actuellement leurs droits au tobol.

Le tableau généalogique n° 1 indique les descendants de Kella. On devra s'y reporter fréquemment pour la compréhension complète de ce qui va suivre. (*Voir ce tableau page* 97).

Voici l'ordre dans lequel se sont succédé les amenokals du Ahaggar (pris toujours dans le tobol des Kel R'ela), à partir de Sidi ag Mokhammed El Khir, mari de Kella :

1. Sidi ag Mokhammed El Khir.
2. Younes ag Sidi.
3. Ag Mama ag Sidi.
4. El Khadj Akhmed ag El Khadj el Bekri.
5. Aïtar'el ag Mokhammed Biska.
6. Attici ag Amellal.

En nous reportant au tableau n° 1, nous voyons :

1° Que Younes succède à *son père*. (A se propos, nous verrons dans l'Historique que Sidi avait succédé à son père Mokhammed El Khir, qui lui-même avait succédé à son père Salah, ce qui laisserait supposer que l'ordre actuel d'hérédité au Ahaggar n'est pas aussi ancien qu'on le croit et qu'il ne remonterait qu'à six générations seulement) ;

2° Qu'Ag Mama succède à *son frère* Younes ;

3° Qu'il est remplacé par El Khadj Akhmed, *fils aîné de sa sœur aînée* ;

4° Qu'ensuite, le tobol revient à Aïtar'el, *fils de sa tante maternelle* ;

5° Qu'Aïtar'el devait le passer à Mokhammed ag Ourzig, fils aîné de sa sœur aînée Katouh, mais qu'à l'élection on lui préféra (pour des raisons que nous donnerons dans l'Historique) Attici, fils aîné de la sœur cadette Khaouila ;

6° Que Keradji, père de Sidi ag Keradji, aurait été amenokal du Ahaggar, avant son frère cadet Aïtar'el, s'il n'était pas mort avant l'avènement d'Aïtar'el à l'amenokalat. Keradji, s'étant marié à Kanimana oult Ourzig, des Taïtoq, son fils abandonna le tobol des Kel R'ela pour celui des Taïtoq et ainsi s'explique sa phrase : « Ma tête est chez les Kel R'ela et mes pieds sont chez les Taïtoq ».

2° Les Taïtoq

Voici l'ordre de succession des amr'ars des Taïtoq à partir d'Amer el Khadj, mari de Sakina, cousine de Kella sus-nommée :

1. Amer el Khadj.
2. Ouankila ag Tefris.
3. Amechaoui ag Younes.
4. Amastane ag Ourzig.
5. Mokhammed ag Mama.
6. Ibrahim ag Khemadou.
7. Abekoute ag Khemadou.
8. Sidi ag Keradji.

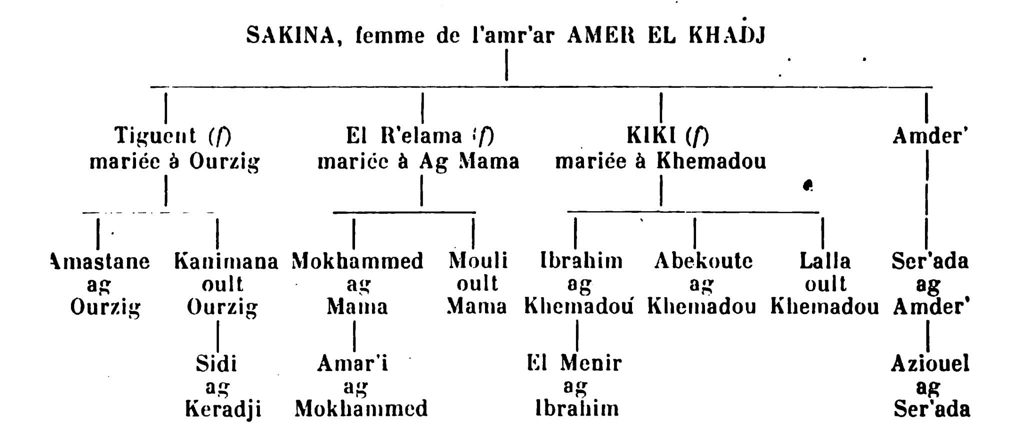
Je n'ai pas de renseignements sur les liens de parenté qui unissaient entre eux les premiers amr'ars des Taïtoq, mais je sais :

1° Que Mokhammed ag Mama était *le fils de la tante maternelle* d'Amastane ag Ourzig ;

2° Qu'Ibrahim était aussi *le fils de la tante maternelle* de Mokhammed ag Mama ;

3° Qu'Abekoute ag Khemadou était *le frère* du précédent ;

4° Qu'enfin Sidi est devenu le chef du tobol d'après les indications qui figurent sur le tableau suivant :



Et ce petit tableau confirme bien la règle que j'ai énoncée au début de ce chapitre. En effet, à la mort d'Amastane ag Ourzig, d'après la règle de Duveyrier, le tobol aurait dû revenir *au fils aîné de sa sœur aînée Kanimana*, c'est-à-dire à Sidi ag Keradji. Or, nous savons que les successeurs d'Amastane ont été :

Mokhammed ag Mama, *fils de sa tante maternelle ;*
Ibrahim, *fils d'une autre tante maternelle ;*
Abekoute, *frère* de ce dernier, avant de revenir à Sidi

Enfin, j'avais posé à Moussa ag Amastane la question suivante : « Si le titre d'amenokal, de chef du tobol, vous était » revenu de droit à la mort d'Aïtar'el, à qui auriez-vous » transmis vos droits au tobol ? » et il m'a répondu sans hésitation : « A Sour'i ag Chikate, fils de ma tante maternelle » Baya » (voir le tableau généalogique n° 1), et non au fils aîné de sa sœur Rakhma qui a deux fils.

3° Les Tedjehé Mellet

J'ai très peu de renseignements à leur sujet, car je ne les ai pas vus chez eux. Je sais simplement que le prédécesseur de l'amr'ar actuel, Sr'ir ag Bedda, était le nommé Chichi ag Abeggui.

Moussa ag Amastane, qui a été investi du titre d'Amenokal du Ahaggar, appartient à la fraction des Ikerremoïn qui s'est greffée sur le tobol des Kel R'ela.

Les Ikerremoïn seraient originaires des Iguerissouten, fraction des Kel Gueress (Aïr). Leur ancêtre s'appelait Akerremoï, d'où leur nom. Un nommé Tissek, de cette fraction, épousa la sœur de Sidi ag Mokhammed El Khir et en eut deux fils : Heguïer et Ammou. Le tableau généalogique n° 2 indique les descendants de ces deux fils qui sont les parents directs de Moussa ag Amastane, et il sera utile de s'y reporter par la suite. (*Voir ce tableau page 97*).

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 1

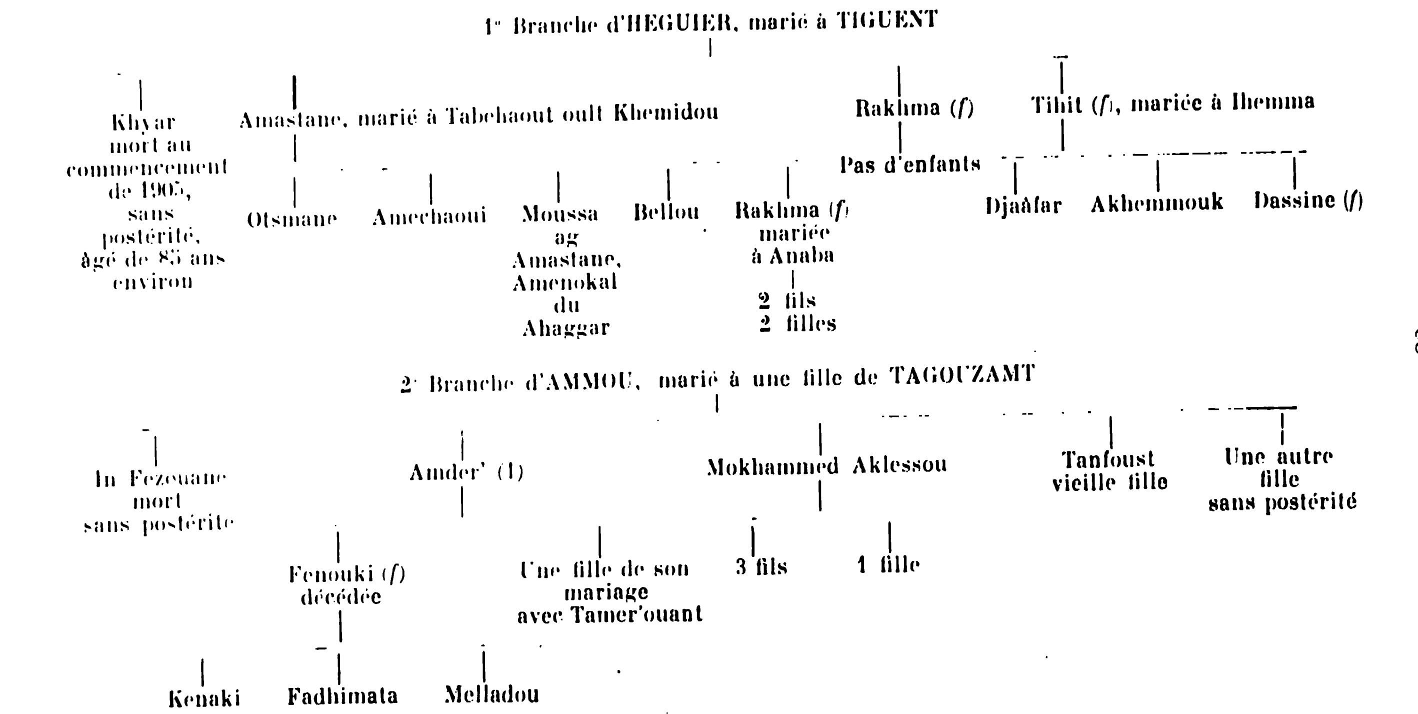
KELLA, mariée à Sidi ag Mokhammed El-Khir, amenokal du Ahaggar

- **YOUNES** amenokal. Succède à son père. Marié à une Taïtoq.
  - Amechaoui amr'ar des Taïtoq.
- **AG MAMA** amenokal. Succède à son frère. Marié à une Taïtoq.
  - Mokhammed amr'ar des Taïtoq
- **EL KOUNTI** Mort avant Ag Mama.
- **ZAHRA (f)** Mariée en 1res noces à El Khadj el Bekri, des Ifor'as, et en 2es noces à Amma des Inemba.
  - El Khadj Akhmed ag el khadj el Bekri amenokal
    - Otsmane
      - Sidi Mokhammed ag Otsmane
  - Bassa, ag Amma
    - Akhmad
- **MALLA (f)** Mariée à Akhiou
  - Ourzig
  - Khettal marié à une Kembiben
    - 4 enfants Laya, Anr'eroubou, Biska Tella.
- **AMENNA (f)** Mariée à Mokhammed Biska
  - Karadji marié à une Taïtoq
    - Sidi ag Keradji, amr'ar actuel des Taïtoq.
  - Attar'el amenokal
  - Akhou
  - Katouh (f) mariée à Ourzig
    - Mohammed ag Ourzig
    - Cheikh ag Ourzig dit Goukha
  - Khaouila (f) marié à Amellal, des Tedjehé Mellet
    - Attici marié à la mère de Mokhammed ag Otsmane.
    - Anaba
  - Gaga (f)
    - Oulad Baba

(*Suite*) KELLA, mariée à Sidi ag Mokhammed El-Khir, amenokal du Ahaggar

- **HARIZA (f)**
  - Mahi (f)
    - Oulad Khebbi
  - Tadar'ine (f) femme d'Attar'el
- **TAGOUZAMT (f)**, mariée à Ag Ehentouen
  - Mokhammed
  - Ouangadi
  - El Khoussin
  - Une fille mariée à Ammou
    - Amder'
    - Mokhammed Aklessou
  - Tanloubouh mariée à Khemidou
    - Khemiel
    - Akhou mort en 1905
    - Douka
    - Tabehaout (f)
      - Moussa ag Amastane
    - Baya (f)
      - Sour'i ag Chikate
- **TAR'AOUSIST (f)**
  - Tiguent, mariée en 1res noces à Heguler, en 2es noces à l'amenokal El Khadj Ahmed
    - Khyar
    - Amastane
      - Moussa ag Amastane
      - Rakhma mariée à Anaba
    - Rakhma
    - Tihit

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE N° 2



(1) Marié à Tabehaout oult Khemidou, mère de Moussa ag Amastane. Remarié à Tamer'ouant oult Khebbi.

ESSAI D'HISTORIQUE

Nous avons vu, dans le chapitre traitant de l'origine des Touareg, que, d'après Ibn Khaldoune, les « voilés » auraient été convertis à l'islamisme après la conquête de l'Espagne par les Arabes, par un missionnaire du nom d'Aggag, au XIe siècle de notre ère.

Nous avons vu aussi que les Ahaggar déclarent descendre de Tin Hinane, cette femme venue de chez les Beraber du Tafilalet et dont le tombeau se trouve au confluent de l'oued Tefirt et de l'oued Abalessa.

Or, ce tombeau, qui affecte la forme d'un immense amas de pierres formant mur circulaire, n'a nullement la forme des tombeaux musulmans et ce n'en est certainement pas un. Au contraire, la tombe d'Adjadj Alemine, ce missionnaire qui est enterré à l'oued Tafidjiq, et les tombes actuelles de tous les Touareg ont toutes les « chouahed », les témoins que l'on trouve sur toutes les sépultures musulmanes.

Nous pouvons donc en conclure que Tin Hinane n'était pas musulmane, pas plus que ses premiers descendants, car le tombeau de Takamat, l'aïeule des Imessiliten, et les autres tombeaux groupés autour de celui de Tin Hinane, qui ont la forme « chouchat », n'ont aucun rapport avec les sépultures musulmanes.

Or, pendant la longue période qui a dû s'écouler entre l'arrivée de Tin Hinane et la conversion des Ahaggar à l'islamisme, où étaient enterrés leurs ancêtres non encore convertis à l'islamisme et quelle était la forme de leurs tombeaux ? On devrait cependant trouver au moins l'emplacement de leurs sépultures. On trouve un peu partout des quantités de tombes, de forme « chouchat » ou « bazina », puis des tombes de forme intermédiaire, encore circulaire, mais avec des « chouahed » ;

et si l'on demande aux Ahaggar si ce ne sont pas leurs ancêtres qui sont enterrés là, ils vous répondent : « Non. Dans ces » « idebnan » sont enterrés les « Izabbaren » (les ogres), » C'étaient des « r'ouaouet », en arabe des « djohala » (païens) » et nous n'avons rien de commun avec eux. Ces gens-là » n'étaient pas musulmans et nous le sommes. »

Je crois fort cependant que ces tombeaux sont ceux de leurs ancêtres non encore convertis à l'islamisme.

Nous ne possédons encore aucun document, en dehors de l'histoire des Berbères, d'Ibn Khaldoune, sur la condition des Touareg avant leur conversion. Comment était constituée leur société à cette époque ? Qui les commandait ? Autant de points d'interrogation auxquels il est impossible de répondre.

Si j'ai tenu à faire cette constatation avant d'entrer en matière, c'est simplement pour indiquer de quelle façon la société targuie se constitua, après que ses membres eurent embrassé l'islamisme. En effet, après cette date-là, les Touareg peuvent fournir quelques renseignements, tandis qu'ils se refusent à en donner sur la période ante-islamique, puisqu'ils ne veulent pas admettre que leurs ancêtres n'étaient pas musulmans.

Or, que voit-on d'abord ?

Une sorte de royauté avec les Imenan, ou Sultans, qui commandaient à tous les Touareg. Ces Imenan étaient des cheurfa ou descendants du Prophète et aujourd'hui encore les Touareg leur reconnaissent cette qualité.

Brahim ould Sidi, dans sa note sur les Origines, s'exprime ainsi : « Les Imenan ou Es-Solatin (Sultans) sont de vrais cheurfas, moitié Edrisiens, moitié Alouyiens, descendants de Sidna Aly (1) ».

Déchus maintenant complètement de leur puissance, les Imenan n'en continuent pas moins à porter ce titre de « sultans » (ex. : le sultan Amoud) et leurs femmes celui de « timenokalin »,

(1) Les Touareg du Nord, p. 319.

les sultanes. Les Touareg ne pouvaient et ne peuvent encore épouser leurs filles, car ils se gardent de toute mésalliance pour conserver leur titre de cheurfa et ils ne donnent leurs filles en mariage qu'à des cheurfa. Ils avaient une garde nègre « les Iklan-oui-n-Taoussit » et des « tobols » (tambours), qui servaient à appeler leurs sujets sous les armes et qui étaient détenus par les Ifor'as-oui-n-Tobol.

Il semble que ces Imenan ou Imanan (dont le nom paraît être une altération du mot arabe « imam ») sont les premiers descendants des missionnaires qui ont converti les Touareg à l'islamisme. Leur titre de descendants du Prophète devait imposer le respect aux nouveaux convertis et le prestige qui en résultait pour eux dut être la cause de leur élévation. J'en vois une confirmation dans ce passage de l'*Histoire des Berbères*, d'Ibn Khaldoune : « D'abord, les Sanhadja se rangèrent parmi les clients de la famille d'Ali ben Abi Taleb, gendre du Prophète, mais leur conversion fut suivie de fréquents retours au paganisme ».

Vouloir essayer de raconter l'histoire des Touareg du Ahaggar à cette époque nous entraînerait à raconter l'histoire des Almoravides et des Almohades et de leurs auxiliaires, les Sanhadja au voile, et cela nous amènerait trop loin. Revenons donc aux sultans Imenan.

Ces sultans désolèrent le pays par des guerres nombreuses. Leur tyrannie et leurs exactions les rendirent bientôt impopulaires. L'un d'eux, le sultan Goma, dont les Ahaggar se rappellent parfaitement le nom, était plus tyrannique que ses devanciers. Les nobles touareg le menacèrent sans doute de secouer le joug, car pour les calmer et obtenir leur concours, il procéda entre les femmes targuies de noble race à un partage de terres, sortes de fiefs héréditaires qu'elles devaient transmettre à leurs descendants. Les Ahaggar ajoutent qu'en accordant ces fiefs aux femmes et non aux hommes, Goma voulait éviter sans doute que les hommes, par des alliances avec les tribus voisines, ne transmissent à des étrangers la propriété de ces fiefs.

En les donnant aux femmes, il retenait les nobles et les obligeait à se marier chez eux et non au dehors, s'ils voulaient avoir un jour droit à la jouissance de ces fiefs héréditaires. Mais cette concession ne fit que retarder l'échéance.

C'est à Goma qu'on attribue la conquête des Issoqamaren qui étaient venus s'installer au Touat, il y 800 ans, m'a-t-on dit, après avoir quitté la région d'Es-Souk.

Duveyrier nous a raconté comment Goma, s'étant rendu insupportable, fut assassiné par Biska, un des nobles Azdjer, et comment la dynastie des Imenan fut renversée par Mokhammed ag Tinekerbas, des Orar'en du Niger, venu au secours de ses frères, les Orar'en des Azdjer.

Et nous voyons succéder à cette sorte de royauté (basée sur le prestige religieux) une féodalité tout à fait médiévale, avec ses fiefs ou « tobols » plus ou moins importants. De là date sans doute la division des Touareg du Nord en deux Confédérations : Azdjer et Ahaggar. Nous ne nous occuperons ici que de cette dernière.

Que se passa-t-il alors ?

L'anarchie dut d'abord régner en maîtresse. N'obéissant plus à aucune autorité religieuse, les Ahaggar durent lâcher bride à leurs instincts pillards et le Touat, d'une part, la région des Kounta, de l'autre, eurent à souffrir de leurs incursions.

Le Touat et le Gourara avaient été conquis en 1581 par le chérif saâdien El Mansour, du Maroc, qui avait aussi soumis le Soudan et s'était emparé de Tombouctou (1591) et depuis les Cheurfa y avaient toujours été très puissants (1).

Les Cheurfa et les marabouts du Touat et aussi ceux des Kounta, en voyant le pouvoir enlevé aux Imenan, cheurfa, durent être bien désolés, mais ils purent facilement prophétiser la fin de cette anarchie. Ils devaient bien penser que les Ahaggar, livrés à eux-mêmes, allaient se disputer entre eux le

---

(1) Histoire de l'Afrique septentrionale de Mercier, p. 157 à 163, t. III.

pouvoir et laisseraient pendant ce temps la paix à leurs voisins. C'est en effet ce qui arriva.

Une grande guerre intestine se produisit : les Ahaggar s'entretuèrent et ils s'épuisèrent dans cette guerre civile. Finalement, l'un d'eux, *Salah*, prit le pouvoir, avec le titre d'Amenokal et il fit la paix avec le marabout des Kounta Sidi Mohammed ben Abderrahmane ben Abi Naâma. Son fils, *Mokhammed el Khir* lui succéda et continua les bonnes relations avec les marabouts Kounta, entr'autres avec le cheikh Mokhtar ben Ahmed ben Boubeker à qui il rendit le butin qui avait été pris par les Ahaggar aux Kounta.

Mais ceux-ci, malgré les efforts du cheikh, voulurent se venger des Ahaggar, affaiblis par leurs luttes intestines. Vaincus à l'oued Tin Tagaret, les Kounta furent obligés de payer aux Ahaggar un tribut annuel que le cheikh fixa à huit jeunes chamelles (vers 1755). Ce tribut s'est maintenu jusqu'au jour où les Kounta, ayant fait leur soumission aux autorités françaises de Tonbouktou, cessèrent de le payer.

J'ai déduit les renseignements qui précèdent d'une longue histoire qui cache un fond de vérité sous sa forme légendaire et que j'ai extraite du *Kitab-et-Taraïf*, dont il sera parlé plus loin.

Voici du reste la traduction de cette histoire qui concerne les Ahaggar et il sera facile de se rendre compte que sous la légende, la vérité se laisse entrevoir :

« La mère du cheikh Sidi Ahmed El Bekkaï ben Er-Regadi était originaire des Tadjakante, chez qui il fut élevé. La mère de son fils Sidi Amor était la petite-fille de Sidi El Mokhtar, le cheikh.

» Un de ses miracles notoires est le suivant :

» Lorsqu'il se rendit au *Touat*, venant de chez le maître (de la zaouïa) de Kerzaz, à qui il avait été envoyé par Sidi Ahmed Adfal, il descendit chez Sidi Abdelkader, le maître de la zaouïa. Celui-ci faisait des révélations, expliquait les mystères et découvrait les pensées. Il dit : « O fils d'Er-Regadi,

construis une zaouïa, là où ta mule que voilà urinera, entre les ksour des Beni El Qotbi (et ce), à cause d'un peuple oppresseur et tyrannique, afin que Dieu en tire vengeance par ton intermédiaire. Le Très Haut a décidé que la vengeance à tirer de ces oppresseurs se produirait par ton entremise. *Ils tyrannisent le pays et leurs déprédations sont notoires.* J'ai vu aussi sur la Table gardée avec soin (au ciel et sur laquelle sont tracés les arrêts de Dieu pour l'avenir) que *l'anéantissement des Ahaggar* aurait lieu grâce à toi, au moyen d'un chien. » Le



TÉMOINS GÉOLOGIQUES PRÈS DE TIN R'AROU

cheikh lui répondit : « Nous ne nous transformons pas en chiens. Si tu le désires, transforme-toi à leurs yeux en chien, je te charge de cela. » — « C'est bien ; je le ferai. »

» Or les *Ahaggar* avaient rassemblé un rezzou très nombreux dont faisaient partie *les fils de leurs deux émirs* et qui avait pour objectif le *Touat*. A mi-chemin, ils rencontrèrent un jardin rempli de fleurs superbes et traversé d'eaux courantes. Des gazelles s'enfuirent à leur approche. Leurs chefs s'écrièrent « Oh ! si nous avions un chien ! Nous chasserions avec lui ces gazelles. » Et voici que survint devant eux un chien rouge. Les fils *des deux chefs* se précipitèrent vers lui et, le chien

s'arrêtant, l'un le saisit par le cou et l'autre par la partie postérieure. Ils se le disputèrent et chacun d'eux tira son sabre du fourreau et tua son adversaire. Le goum, se partagea et un combat au sabre s'engagea entre eux. Ils moururent comme un seul homme et pas un seul ne revint dans la tribu pour répondre (aux questions posées).

» Leurs familles, privées depuis longtemps de leurs nouvelles crurent que les gens du Touat les avaient exterminés. Les hommes qui restaient dans la tribu montèrent en selle et il ne resta en arrière que Salah, le père de Mokhammed El Khir. Lorsqu'ils arrivèrent à proximité de ce jardin, les gazelles s'enfuirent et le chien survint devant eux. *Les deux chefs* se précipitèrent sur lui. Le chien les attendit jusqu'à ce qu'ils fussent saisis de lui, comme la première fois. Ils se disputèrent le chien et se donnèrent la mort. Le goum descendit dans l'arène et le combat s'engagea. Ils furent anéantis jusqu'au dernier.

» *Dieu mit ainsi à l'abri les habitants et le pays de leur iniquité et de leurs exactions.* Lorsque leurs orphelins parvinrent à l'âge d'homme, *Salah devint leur chef et fit sa soumission* (1) *au cheikh Sidi Mohammed ben Abderrahmane ben Abi Naama.*

» *Salah fut remplacé par son fils Mokhammed El Khir. C'est lui qui eut une entrevue avec le cheikh, mon père* — que Dieu soit satisfait de lui et de nous — Mokhammed El Khir le reçut avec beaucoup d'égards, fit montre envers lui de beaucoup de vénération et de respect, *lui rendit ce qui avait été razzié aux Kounta* et lui dit : « O mon maître, les Kounta sont des insensés. Ils vont s'élancer sur nos traces. Ne les laisse pas nous rejoindre. Je leur ai rendu ce que nous avions entre les mains. En ce qui me concerne, je sais que nous ne leur ferons pas la guerre. » Le cheikh lui répondit : « Lorsque je les rejoindrai, je les ferai tenir tranquilles. S'ils refusent, tu les mettras en

(1) Littéralement : il donna la propriété de son cou.

fuite (mot à mot : je te donnerai leurs omoplates). Tu tueras qui bon te semblera et tu épargneras qui tu voudras. » Le cheikh s'en retourna.

» Lorsqu'il arriva à *El Mabrouk*, il trouva les Kounta en train de se rassembler pour la poursuite. Le cheikh s'interposa et leur dit : « Ne partez pas en guerre : restez tranquilles. Ces gens vous ont rendu ce qu'ils avaient entre les mains et ils m'ont demandé que personne ne s'élançât sur leurs traces. Je le leur ai promis et je me suis engagé envers eux, si vous refusiez, à leur donner la victoire. Ne partez donc pas en guerre. »

» Tous les Kounta restèrent, sauf les tribus des *Drimichak* (Dermchaka), des *Yeddas* et des *Oulad Mellouk* et 7 ou 8 hommes des *Benou El Ouafi*, parmi lesquels Sidi Mohammed ben El Hadj Habib Allah, Sidi El Mokhtar ben Sidi Ali et son oncle paternel Sidi Mohammed, avec d'autres hommes.

» Les chefs de l'expédition étaient les nommés Ali ben Abdallah ben Ahmed, le Dermchaki, et Ali ben Et-Taleb l'Yeddassi. *Ils rejoignirent les Ahaggar à Tin Tagaret et le combat s'engagea. Les Kounta furent mis en déroute* et plus de 70 des leurs furent tués : 20 des Drimichak, 20 des Yeddas, parmi lesquels Ali ben Et-Taleb Yassine, 20 des Oulad Mellouk, 10 des « dépendants » des Oulad El Ouafi et deux de leurs propres membres : le petit-fils de Sidi et le fils de Saïh-ech-Chems. Les Ahaggar firent grâce à beaucoup d'entre eux.

» Depuis ce jour, le cheikh — Que Dieu soit satisfait de lui — *fit conclure la paix entre les Kounta et les Ahaggar, grâce à un tribut de 8 jeunes chamelles, réparties entre les tribus, qu'il envoyait aux Ahaggar chaque année.* Cette solution évita l'effusion du sang et calma l'aveugle discorde. »

Le cheikh Sidi El Mokhtar, qui eut l'entrevue dont il est parlé avec Mokhammed El Khir est né en 1142 de l'hégire (1729-30). Il est mort en 1226 (1811-12). D'autre part, d'après le tableau généalogique qui figure dans la présente étude, nous voyons que les descendants directs de Mokhammed El Khir ont

été : 1° Sidi, 2° Zahra, 3° El Hadj Ahmed, 4° Otsmane, 5° Sidi Mokhammed Ould Otsmane (le khalifa actuel de Moussa ag Amastane). Cinq générations nous sépareraient donc de Mokhammed El Khir, soit 150 ans environ. Ces deux constatations nous permettent de fixer à peu près la date de ces faits vers le commencement de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (1755 environ).

C'est vers cette époque que durent arriver les Ikerremoïne, descendants des Iguerissouten (Kel Guercss) sous la conduite d'un nommé Akerremoï, d'où leur nom actuel.

A la mort de Mokhammed El Khir qui était le seul chef du Ahaggar, son fils Sidi ag Mokhammed El Khir lui succéda et prit le pouvoir. A cette époque, la plus importante tribu noble du Ahaggar était les Tedjehé-n-Ou-Sidi (dont le nom s'estconservé, mais qui a disparu et s'est fondue dans les autres tribus). Les tribus nobles moins importantes étaient les Kel R'ela, les Taïtoq et les Tedjehé-Mellet. En effet, Bahammou el Ansari, Khodja de Moussa ag Amastane, me racontait qu'Aïtar'el, l'ancien amenokal du Ahaggar (décédé en 1900) lui disait : « Les Tedjehé-n-Ou-Sidi étaient le dos « arouri » ; les Kel R'ela, les Taïtoq et les Tedjehé Mellet étaient les côtes « ir'erdechane ». Mais le dos s'affaiblit au profit des côtes ».

Ce qui confirme cette déclaration, c'est que Sidi dut céder aux réclamations sans cesse renouvelées des chefs Taïtoq et Tedjehé Mellet qui demandaient à avoir des imr'ad à eux et un tobol indépendant de celui de Sidi. Pour les contenter, il se résigna à un partage. Il garda pour lui le tobol des Kel R'ela qui était le plus important, de par sa situation centrale. Il confina à l'Est les Tedjehé Mellet et à l'Ouest les Taïtoq. Dans le partage d'imr'ad qu'il fit, il divisa en deux les Imessiliten. Il en donna une partie aux Taïtoq (ce sont les Kel Ahnet) et il garda le reste pour lui (ce sont les Dag R'ali). Quant aux Issoqqamaren, il donna les Kel In Tounine aux Taïtoq ; les Kel Ohat et les Kel Terourit aux Tedjehé Mellet et il garda pour lui les six autres fractions. Enfin, il partagea les Tedjehé-n-Elimen (qui étaient

venus se placer sous la protection des Ahaggar du temps de Mokhammed El Khir. Une partie, sous le nom de Tedjehé-n-Efis revint aux Taïtoq : l'autre partie, sous le nom de Adjouh-n-Taheli revint aux Kel R'ela, et ainsi trois grands tobols se trouvèrent formés.

1° Tobol des Kel R'ela, ayant Sidi ag Mokhammed El Khir comme chef avec le titre d'Amenokal du Ahaggar et comprenant les fractions imr'ad suivantes :

Les Dag R'Ali,
Les Adjouh-n-Taheli,

Les Issoqqamaren du centre	Kel Immidir, Kel Tazoulet, Kel Amdjid, Kel Tifedest, Yheaouen Hada, Kel In R'ar.

2° Tobol des Taïtoq, ayant comme chef Amer El Khadj et comprenant les fractions imr'ad suivantes :

Les Kel Ahnet,
Les Tedjehé-n-Efis,
Les Kel in Tounine (Issoqqamaren).

3° Tobol des Tedjehé Mellet, ayant comme chefs Khelba et Ag Ser'ada et comprenant les fractions imr'ad suivantes :

Les Kel Ohat. Les Kel Terourit.	Issoqqamaren de l'Est.

Nous lisons dans Duveyrier, d'après Brahim Ould Sidi, ceci : « Kel R'ela : Ce sont des Ebna Sid, c'est-à-dire des fils de leurs

» pères, qui tous avaient pour aïeul le sultan El Aloui ». Brahim ould Sidi n'a-t-il pas voulu dire que les Kel R'ela étaient les fils de Sidi ag Mokhammed El Khir, des Tedjehé-n-Ou-Sidi?

Chez les Ahaggar, il y avait des familles qui avaient toujours conservé l'ancien nom de Kel Ehan Mellen et qui se subdivisaient en Tedjehé-n-Essakal et Tedjehé-n-Egali. Un groupe



TÉMOIN GÉOLOGIQUE PRÈS DE TIN-R'AROU

de Tedjehé-n-Essakal, sous la conduite de Sakkal, leur chef, décida à cette époque d'aller s'installer au Tidikelt et il partit, emmenant avec lui un certain nombre d'imr'ad des Issoqqamaren. Ces Tedjehé-n-Essakal revenaient nomadiser dans la Tifedest, après la récolte des dattes. Le frère de Sakkal, Khatita, demeura au Ahaggar, et, ayant épousé une femme des Kel R'ela, il forma la tribu des Iboglane (subdivision actuelle

des Kel R'ela). Ce Khatita était le père de Biska, père d'Aïtar'el, l'ancien amenokal des Ahaggar, et de Mokhammed Karadji, le père de Sidi ag Karadji, l'amenokal actuel des Taïtoq et Kel Ahnet (c'est-à-dire l'arrière grand'père de celui-ci). Brahim ould Sidi appelle les Iboglane : « les fils de Hatita » (1).

Quant aux Tedjehé-n-Egali, ils formèrent par la suite la fraction des Inemba et leur ancien nom disparut presque entièrement. (Il n'en reste plus qu'un représentant, le nommé Sour'i ag Sidi R'eli, qui habite avec les Inemba).

Après le partage auquel Sidi ag Mokhammed El Khir s'était résigné, il pouvait espérer vivre en paix, mais c'est le contraire qui arriva.

Les Taïtoq trouvèrent bientôt qu'ils avaient été lésés par ce partage. La part qui revenait aux Kel R'ela était trop belle ; la leur, trop inférieure. Amer El Khadj, sentant bien qu'il ne pouvait lutter, avec ses seules forces, contre Sidi et les Kel R'ela, alla demander aide et assistance aux Touareg de l'Aïr. Avec leur concours, il alla opérer sur les Kel R'ela une razzia, dans l'oued Arak, qui fut très fructueuse. L'aïeul d'Aïtar'el ag Ablinkiodh (ce dernier fait maintenant partie du tobol des Taïtoq) eut un grand nombre de chameaux enlevés. Amer El Khadj, à la tête de 90 Taïtoq, revint attaquer Sidi ag Mokhammed El Khir, mais celui-ci lui infligea une défaite à l'Ifetessen, lui imposa la paix et garda des ôtages. Pour sceller la réconciliation, les deux fils de Sidi, Younes et Ag Mama épousèrent des filles des Taïtoq.

Sur ces entrefaites, Sidi mourut, laissant trois fils : Younes, Ag Mama et El Kounti. Sa femme, Kella, avait deux sœurs, l'une plus âgée qu'elle et l'autre plus jeune. L'aînée s'était mariée à Aboura, des Ikerremoïn. Les fils d'Aboura voulurent disputer l'amenokalat aux fils de Sidi, mais les Kel R'ela prirent parti pour ceux-ci et ce fut *Younes* qui fut nommé Amenokal.

---

(1) Les Touareg du Nord, p. 322.

Remarquons en passant que, depuis Salah, l'amenokalat s'est toujours transmis de père en fils.

Les Tedjehé Mellet crurent le moment propice pour réclamer aussi contre le partage. Ils avaient bien, disaient-ils, du bechna, par l'Aïr, des moutons, par leurs imr'ad, mais ils manquaient de dattes (les Kel R'ela tenaient les routes du Touat). Ils protestèrent donc et, comme les Taïtoq, se sentant trop faibles et trop peu nombreux, ils allèrent solliciter le concours des Chaânba. Cette fois. les Kel R'ela eurent peur : on leur amenait des ennemis sérieux. Younes et ses nobles firent le vide devant les Tedjehé Mellet et leurs alliés les Chaânba qui razzièrent tout ce qu'ils trouvèrent. Mais les Kel R'ela, au moment où leurs ennemis s'en retournaient avec leur butin, firent un retour offensif et tentèrent une surprise de nuit à l'oued Ahensouri. Elle réussit parfaitement : les Tedjehé Mellet et les Chaânba furent battus. Les Chaânba, faits prisonniers, furent ensuite remis en liberté par Younes.

Tranquilles maintenant, les Kel R'ela voulurent reprendre aux Tedjehé-n-Essakal les Issoqqamaren que ceux-ci avaient emmenés avec eux, du temps de Sidi ag Mokhammed El Khir. Les Kel Ehan Mellen se préparèrent à la résistance. Ils se trouvaient alors dans la Tifedest. Ils appelèrent à leur secours les tribus arabes d'In-Salah (Oulad Bahammou et Oulad Mokhtar), chez qui ils étaient allés s'installer. Celles-ci répondirent à leur appel. Un combat se livra entre les Kel Ehan Mellen et les Arabes, d'une part, et les Kel-R'ela, d'autre part, près d'une petite « gara », au lieu dit « Ilousaren », dans l'oued Ir'arr'ar. Bou Ner'ama ag Ganna, grand-père maternel du vieux Khabdane ag Efenguenane, des Tedjehé-n-Essakal d'In Salah, y assistait.

Les Kel Ehan Mellen et les Arabes furent vaincus et les Issoqqamaren dissidents revinrent au tobol des Kel R'ela. C'est à ce propos qu'un Kel R'ela, ayant assisté au combat, annonça en ces termes à une femme de sa tribu la défaite des Kel Ehan Mellen et des Arabes.

ⵏ ⵔ ⵙ ⵍ ⵏ : ⵙ ⵍ ⵙ ⵍ
ⵏ ⵅ ⵔ ⵏ ⋯ ⵏ ⵊ ⵙ ⵏ ⵊ ⵙ
/ⵏ Λ ⁝ Λ ·: ⵔ + ⊐ + Λ ⵅ +
ⵏ ⵎ ⵔ Λ / ⵍ ⊐ ⵏ ⁝ ⵍ ·: ⵏ :

Alous, alous oua-n-Ilousaren (1)
Sedjen, sedjen, eqqen araguen
Tegued tamatrek der' adanen
Ouin-n-Kel Ehan Mellen d Araben.

ce qui signifie :

La petite gara, la petite gara d'Ilousaren !
Fais agenouiller (ton mehari), mets-lui ta belle selle
Et attache la corde, qui la maintient, aux entrailles
Des Kel Ehan Mellen et des Arabes.

Les Taïtoq, sous l'amenokalat de Younes, se tinrent tranquilles. Nous avons vu que Younes avait épousé une de leurs filles. Amer El Khadj, contemporain de Sidi ag Mokhammed El Khir, avait été remplacé par Ouankila ag Tefris et à celui-ci avait succédé comme amr'ar des Taïtoq, Amechaoui ag Younes, le propre fils de Younes.

A la mort de Younes, le titre d'amenokal revint à son frère Ag Mama, celui que Duveyrier qualifie « le doyen des centenaires du Sahara » (2). Lui aussi s'était marié à une fille des

(1) Alous : petite gara, colline basse.
Sedjen : faire agenouiller une bête de somme.
Aqqen : attacher, lier. Seller se dit en tamaheq : aqqen teriq « attache la selle ».
Tamatrek : corde qui maintient la selle. En arabe « hegueb » حقب
Araguen : selle de luxe de femme.

(2) Les Touareg du Nord, page 368.

Taïtoq et de cette union était né un fils, Mokhammed ag Mama, qui devint plus tard amr'ar des Taïtoq. Aussi, ces derniers vécurent en paix avec les Kel R'ela, sous son amenokalat. Mais sa mort allait déchainer de nouveau la guerre civile (1861).

Duveyrier nous a raconté les difficultés qui se produisirent au sujet de la succession d'Ag Mama, qui était aveugle et dans l'impossibilité de gouverner, et il ajoute qu'on tourna la difficulté en trouvant réunies sur la tête d'un homme trois conditions importantes : le titre de marabout qui imposait le respect, la qualité d'étranger qui anéantissait toutes les rivalités locales et la condition de fils d'une sœur de Guemama (Ag Mama). Cet homme était El Hadj Ahmed ag El Hadj El Bekri ag El Hadj El Faqqi, frère du cheikh Otsmane. Son père était des Ifor'as et sa mère Zahra, fille de Kella et de Sidi ag Mokhammed El Khir (1), appartenait au tobol des Kel R'ela. Il était donc Kel R'ela, puisque chez les Touareg « le ventre teint l'enfant ».

Or, si la règle posée par Duveyrier de l'hérédité par le fils ainé de la sœur aînée était appliquée, il ne pouvait y avoir aucune discussion. El Hadj Ahmed était bien le fils aîné de la sœur aînée d'Ag Mama et l'amenokalat lui revenait de droit. Les difficultés provenaient simplement du fait qu'Ag Mama avait un fils, Mokhammed ag Mama, dont la mère était Taïtoq, et les Taïtoq auraient bien voulu voir ce dernier, un des leurs, succéder à son père Ag Mama, pour obtenir le pouvoir suprême et abaisser les Kel R'ela.

A cette époque, Amastane ag Ourzig, petit-fils d'Amer El Khadj, était amr'ar des Taïtoq. Il avait succédé à Amechaoui, fils de Younes.

Les Kel R'ela disaient que le fief des Kel R'ela appartenant à Kella, (Kel R'ela) devait rester toujours chez les Kel R'ela (tribu prépondérante où doit être choisi le chef suprême) et être transmis à El Hadj Ahmed (Kel R'ela par sa mère) et non à Mokhammed ag Mama (Taïtoq par sa mère).

---

(1) Voir le tableau généalogique n° 1.

Néanmoins, le choix d'El Hadj Ahmed fut résolu. « Ce choix, » dicté par la sagesse, nous dit Duveyrier, fut au moins une » solution provisoire. Pour la faire accepter, le marabout » Sidi El Bekkay, de Timbouktou, dut envoyer un de ses frères » sur les lieux, mais Dieu seul sait quelles prétentions rivales » vont surgir à la mort de Guemama » (1).

Duveyrier était bon prophète. Les Taïtoq, sous leur chef Amastane ag Ourzig, champion des droits de Mokhammed ag Mama, fils de sa tante maternelle, déclarèrent la guerre aux Kel R'ela et à El Hadj Ahmed. Ce fut une période de razzias, de part et d'autre, sur laquelle je manque de renseignements précis. Je sais simplement que la paix fut scellée à Tit (Tidikelt) et peu de temps après, Amastane ag Ourzig mourut et fut remplacé par Mokhammed ag Mama à la tête des Taïtoq.

Notons en passant que les Ahaggar, trop occupés à ce moment par leurs querelles intestines, refusèrent de s'enrôler sous la bannière de l'agitateur Mohammed ben Abdallah qui s'était réfugié au Tidikelt, vers 1860, et que seuls quelques Taïtoq, parmi lesquels Sidi ag Keradji, l'accompagnèrent. Sidi ag Keradji fut même blessé à la cuisse au combat d'Aïn Taïba.

Après la paix de Tit, les Taïtoq, incorrigibles pillards qui ne pouvaient rester tranquilles, organisèrent une grande razzia sur l'Aïr. Généralement, quand ils avaient été battus par les Kel R'ela et avaient perdu beaucoup de leurs chameaux, ils cherchaient à se refaire au détriment des autres tribus de l'Aïr ou des Kounta. Les tribus de l'Aïr, razziées par les Taïtoq, vinrent implorer la protection des Kel R'ela. Ceux-ci surprirent les Taïtoq à Tarhebout. Sidi Mokhammed ag Mama fut blessé et deux fils de sa sœur, les nommés Ilou et Anaba, furent tués. Les Taïtoq émigrèrent et allèrent se réfugier dans l'Aïr.

Mokhammed ag Mama mourut peu de temps après des suites de ses blessures. Il fut remplacé par le fils de sa tante maternelle, Brahim ag Khemadou, suivant l'ordre d'hérédité. Mais

(1) *Les Touareg du Nord*, page 369.

celui-ci était un homme sans aucune influence, peu guerrier et qui ne répondait pas à l'idéal des Taïtoq. Aussi, si Brahim conserva le titre d'amr'ar, de chef du tobol et le droit de percevoir la « tioussé » des imr'ad, le commandement effectif revint à Sidi ag Keradji, le fils de Mokhammed Keradji. Sidi s'imposait par sa force herculéenne, son courage et son intelligence.

Après la défaite de Tarhebout, il fallait à la turbulence des Taïtoq un champ d'opérations et ils s'en prirent aux Aoulimmiden et aux Kounta. Après avoir razzié les Aoulimmiden, ils s'en vinrent au retour razzier les Kounta. Ces derniers, par surprise, réussirent à tuer deux Kel Ahnet (du tobol des Taïtoq) et un nègre d'un campement d'Iboglane (Kel R'ela). Les Kel Ahnet, pour se venger, organisèrent une harka et tuèrent Mohammed Sr'ïer, le chef des Kounta. Un rezzou d'Iboglane alla venger la mort de leur nègre : il réussit, après un combat meurtrier, à razzier un assez grand nombre de chameaux aux Kounta. Puis un petit rezzi de 7 Taïtoq retourna chez les Kounta, mais ils furent tous tués. Les Kounta se rendirent à l'Aïr pour implorer la paix des Taïtoq. Elle y fut signée entre Sidi ag Keradji et Bekkaï, fils de Mohammed Sr'ïer.

Les Taïtoq rentrèrent alors dans leur pays, grâce à Aïtar'el, oncle paternel de Sidi ag Keradji, qui plaida leur cause auprès de l'amenokal El Hadj Ahmed.

Un calme relatif succéda à ces guerre intestines. L'horizon se couvrait du côté des Azdjer et les Ahaggar allaient être obligés de s'unir contre l'ennemi commun (1875 environ).

L'histoire de la guerre entre Azdjer et Ahaggar qui va suivre est bien longue, mais je n'ai pas cru devoir en supprimer tous les détails, car c'est une tranche de la vie extérieure des Touareg et, en outre, elle donne la version des Touareg sur l'occupation de R'at par les Turcs. Elle m'a été racontée par un témoin oculaire, Bahammou El Ansari, des Ansar de R'at, et j'en ai vérifié l'exactitude auprès de Moussa ag Amastane, sur tous les points essentiels.

Nous avons vu les Imenan, ces anciens sultans des Touareg,

complètement déchus de leur puissance. Ils n'en avaient conservé que quelques bribes, c'est-à-dire quelques petites tribus d'imr'ad : les Kel Ahrir, les Ibottenaten, les Kel Tassili et enfin les Iklane-oui-n-Taoussit, débris de cette garde nègre du temps de leur splendeur. Ils avaient aussi conservé un tribut sur les gens de Mesrata et un droit de passage sur les caravanes de Tripolitains se rendant dans l'Aïr.

Les nobles Or'aren des Azdjer, devenus tout puissants depuis



TÉMOIN GÉOLOGIQUE PRÈS DE TIN-R'AROU

la chûte des Imenan, étaient encore jaloux de cette ombre de pouvoir qui restait aux Imenan, toujours fiers et orgueilleux de leur noble origine. Ces derniers cependant étaient presque anéantis : il ne restait plus à cette époque que sept hommes ayant droit au titre de sultan, savoir : Cheikh, — Okha, — Amma, — Rezkou, — Kenïess, — El Mokhtar, — Amoud — et

beaucoup de femmes ayant une grande réputation de beauté chez les Touareg.

Les Imenan, fuyant le contact des Or'aren s'étaient cantonnés dans l'oasis de Djanet, à trois journées de marche de R'at et ils nomadisaient, avec leurs imr'ad, sur les terrains de parcours des Ahaggar. Mais les Or'aren voulaient chercher noise aux Imenan et toutes les raisons furent bonnes. Ils commencèrent par égorger des bœufs que les Imenan avaient envoyés au pâturage dans l'oued Taharamet, près de R'at. La guerre allait éclater, mais les Ansar et les Cheurfa du ksar de Tounine (R'at) et les Ilemtihen, du village d'El Barkate, près de R'at, s'interposèrent et une paix boîteuse en résulta.

Cela ne satisfaisait pas les Or'aren qui se mirent à réclamer la propriété d'un puits « tounine », sis dans l'oasis de Djanet et où les Imenan tiraient l'eau avec des bœufs et des ânes. Ils émirent aussi la prétention de prélever à leur profit les « r'efara » que les gens de Mesrata payaient aux Imenan. Ceux-ci cédèrent pour les Mesrata, mais ils se montrèrent intransigeants pour la propriété du puits. Sur ces entrefaîtes, les Or'aren razzièrent des charges de marchandises appartenant à des Tripolitains dont la sécurité commerciale était assurée par les Imenan.

Cette fois, la mesure était comble. Les Imenan décampèrent et vinrent au Ahaggar implorer l'appui de l'amenokal El Hadj Ahmed, en invoquant leur ancienne autorité déchue. Dans l'oued Ahensouri, où s'installèrent les Imenan, les pleurs et les lamentations des « timenokalin » excitèrent la compassion des Ahaggar qui s'enflammèrent d'un beau zèle pour cette cause plaidée par d'aussi jolies femmes. El Hadj Ahmed, cédant à la poussée des Ahaggar, écrivit à Ikhenoukhen, le chef des Azdjer pour lui demander de rendre justice aux Imenan, leurs anciens sultans à tous. Ikhenoukhen refusa de céder sur la question du puits et des Tripolitains.

Tout le Ahaggar se leva comme un seul homme : Kel R'ela, Taïtoq, Tedjehé Mellet et leurs meilleurs imr'ad, avec les Imenan, se rangèrent tous ensemble sous la même bannière,

au nombre de 650 environ. El Hadj Ahmed nomma chef de l'expédition Aïtar'el, le fils de sa tante maternelle et son futur successeur. Le neveu d'Aïtar'el, Sidi ag Keradji, commandait le groupe des Taïtoq.

Les Adzjer s'émurent de cette levée de boucliers. Tout d'abord, les Cheurfa et les Ansar de R'at allèrent au devant des Ahaggar, dans l'oued Tin Kaouïa, à trois heures de R'at, pour éviter l'effusion du sang. Les Ahaggar acceptèrent d'attendre là la décision des Azdjer qui décidèrent de s'enfermer dans R'at et de cacher leurs chameaux derrière la gara de Koukoumen, au pied de laquelle est bâtie la ville de R'at.

Ikhenoukhen ne veut pas se couvrir de honte en cédant. Les Cheurfa demandent qu'au moins le combat ait lieu en dehors des murs de la ville, ne voulant pas se trouver mêlés à cette affaire, mais les Or'aren les envoient promener. Navrés, ils se retirent, comme Achille, sous leurs tentes, en souhaitant aux Or'aren d'être vaincus pour les punir de n'avoir pas écouté leurs sages conseils. Les Cheurfa font prévenir les Ahaggar de l'insuccès de leur démarche et déclarent être neutres.

Au contraire, Safi Ould El Hadj El Amine, le cheik de la ville, offre son concours aux Or'aren, avec les habitants de la ville et les Harratine. Le tambour retentit dans R'at. 900 hommes en tout : Or'aren, imr'ad et citadins se groupent.

Les Ahaggar s'ébranlent et vont s'appuyer à une petite gara « alous », où se trouve un seul palmier mâle « aguendis ».

Ou-Fenaït, des Imanr'assaten ; Amma, fils d'Ikhenoukhen et Yakhia, fils de la sœur d'Ikhenoukhen viennent en éclaireurs reconnaître la position. Les Ahaggar tirent : le cheval d'Ou-Fenaït est blessé. Les Azdjer sortent des murs de R'at et s'avancent jusqu'à Kalala. Tout la nuit, on veille, on se garde. Le lendemain, les Ahaggar envoient un ultimatum aux Azdjer : il faut choisir la paix ou la guerre.

Mais pendant ce temps de pourparlers, un groupe de Taïtoq, impatients de curée (c'est ce qu'ils voyaient de plus intéressant dans cette querelle) s'échappent, vont sous la conduite d'Azioucl

ag Ser'ada razzier les chameaux des Azdjer sur leurs derrières et prennent la fuite en emmenant leur butin. Les Azdjer crient à la trahison et Aïtar'el invite Sidi ag Keradji à ramener les chameaux razziés, car il voulait essayer de trancher le différend à l'amiable et il contenait l'ardeur de ses gens.

Cependant les Azdjer, outrés de la razzia, viennent provoquer, dans l'après-midi, les Ahaggar au combat. Plusieurs de leurs meilleurs guerriers s'avancent et, prenant de la terre, la lancent à la tête des Ahaggar, suprême injure !

Le combat commence aussitôt. Les Azdjer plient et battent en retraite sur R'at. Les Ahaggar les poursuivent jusqu'après des portes. Khyar ag Heguïer, oncle paternel de Moussa ag Amastane, est blessé à la cuisse et Badi ag Our'alla, des Kel R'ela s'écrie :

ⵔ ≶ ⁘ ⵔ ⵖ ⵜ ⴷ ⁝ ⁚ T
ⵔ ⁝ ⊡ ⊐ ⵔ ⁝ ⵏ ≶ ⊐ ⵙ ⊐ ≶

Ientaouer' ad tadjer Khyar
Iamous imi n ar'erem as ihar

c'est-à-dire :

« On nous retenait, mais Khyar fut blessé
Et la rencontre eut lieu à la porte même de la ville ».

Les Or'aren furent vaincus et s'enfermèrent dans R'at. Du côté des Ahaggar, Ihemma (le père de Dassine, cousine de Moussa ag Amastane), El Hamous ag Alemhok (fils de la sœur d'El Hadj Ahmed), Ihemma ag Ibrahim (frère de Beketa ag Ibrahim) et Ilbak ag Amellal (frère d'Ettici et d'Anaba) furent tués et beaucoup blessés.

Du côté des Azdjer, 60 nobles, 13 imr'ad et 3 ksouriens furent tués.

Les Ahaggar firent main basse sur tous les chameaux et s'en

allèrent coucher au ksar d'El Barkate. Les Azdjer les laissèrent partir sans chercher à les poursuivre. Mais ces derniers brûlaient du désir de se venger.

En effet, Ikhenoukhen, accompagné de Safi ould El Hadj El Amine, cheikh de la ville de R'at, alla trouver le bey de Mourzouk, Ali ben Mohammed, pour solliciter de lui le concours des Arabes de la région de l'oued Chiati (Fezzan). Le bey y consentit, mais à la condition que si les Azdjer étaient vainqueurs des Ahaggar, les Turcs auraient le droit de venir installer une garnison à R'at, pour les défendre au besoin à l'avenir.

Ikhenoukhen et Safi acceptèrent cette condition et le bey leva 400 arabes qu'il arma et qu'Ikhenoukhen ramena à R'at.

Les Ahaggar étaient installés à ce moment non loin du Tassili des Azdjer, à cause des pâturages. Les Azdjer et les Arabes Fezzaniens (que les Touareg appellent les Ibelouïen) rencontrèrent les Ahaggar à cinq jours de marche, dans l'oued Tahihert. Les Ahaggar furent vaincus. Là moururent presque tous les Imenan qui suivaient la fortune des Ahaggar : El Mokhtar, Cheikh, Amma, Rezkou et Keníess furent tués ; Okha fait prisonnier. Quant à Amoud, jeune à cette époque, il était resté dans d'autres campements des Ahaggar.

Les Azdjer pillèrent et razzièrent tout : chameaux, moutons, bœufs, tout fut enlevé. Ce fut un désastre pour les Ahaggar. Ceux-ci s'enfoncèrent vers le Sud et allèrent s'installer dans la région comprise entre Tamanr'asset et Anfeg. Là, pendant dix mois, ils supportèrent leur défaite, essayant de se refaire pour pouvoir se venger.

Ils s'organisèrent enfin et au nombre de 800 hommes (tout le ban et l'arrière-ban des nobles et des imr'ad avait été mobilisé) ils allèrent attaquer les Azdjer chez eux. Ceux-ci étaient installés à Tarat, entre R'adamès et R'at. En voyant arriver les Ahaggar, les Azdjer se refugièrent sur une montagne appelée « Edjmidhan » I Ǝ ⵎ Ɬ. Pendant dix jours, les adversaires passèrent leur temps à se surveiller. Les Ahaggar cernaient la montage, mais ils n'osaient pas monter à l'assaut.

Enfin Aïtar'el se rappela qu'un chemin détourné connu sous le nom d'« ar'er » O ⁝ (le bouclier) permettait d'accéder au faîte. Sur son ordre, les Ahaggar allumèrent des feux au camp ; puis, au milieu de la nuit, il partit, avec 100 hommes à pied faire l'escalade de la montagne par ce chemin et frayer la route aux autres qui suivaient, avec leurs mehara en main.

Les Azdjer, bien tranquilles, apercevaient les feux du camp et ne se doutaient pas de ce qui les attendait.

A l'aurore, quelle ne fut pas leur surprise en voyant débusquer les Ahaggar. A la hâte, ils élevèrent un mur en pierres sèches, mais un combat corps à corps finit par s'engager. Les Azdjer laissèrent plus de 40 morts sur le terrain et de nombreux blessés. Les Ahaggar, vainqueurs, razzièrent les chameaux des Azdjer et rentrèrent chez eux triomphants. Puis ils proposèrent aux Azdjer de signer la paix. Ceux-ci faisaient traîner les pourparlers.

Pendant ce temps, les Turcs, exécutant la condition moyennant laquelle ils avaient donné aux Azdjer l'appui des Arabes, arrivèrent pour s'installer à R'at. Les Azdjer leur demandèrent de nouveau leur appui. Les Turcs refusèrent disant qu'ils avaient tenu leur promesse ; que les Azdjer, avec l'appui des Arabes, avaient été vainqueurs ; qu'enfin, tout ce qu'ils pouvaient faire maintenant, c'était de leur prêter des armes pour aller se venger des Ahaggar.

Ikhenoukhen, furieux, voulait faire enlever le drapeau que les Turcs venaient de hisser. Finalement, les Azdjer cédèrent et acceptèrent des Turcs le prêt des armes. Ils devaient se réunir tous à Ademer (entre Djanet et le Tassili), mais les Ahaggar eurent vent de la chose et, prenant les devants, ils les attaquèrent et les battirent par petits paquets, avant leur concentration. De leur côté, les Azdjer réussirent quelques razzias heureuses sur les Issoqqamaren, imr'ad des Ahaggar. L'amenokal El Hadj Ahmed fut tué au cours d'un de ces combats (1877).

Aïtar'el, le fils de sa tante maternelle, lui succéde. Il est

las de cette guerre continuelle. Trop d'hommes ont trouvé la mort. Il désire la paix. Des lettres sont échangées entre lui et Ikhenouken. Bedda (le père de Sr'ir ag Bedda, l'amr'ar actuel des Tedjehé-Mellet) se rend à R'at chez les Cheurfa et les Ansar, et, avec eux et un groupe d'Issoqqamaren, il va trouver Ikhenoukhen qui était à Tadrart, à l'est de R'at.

Les Ahaggar demandent qu'on rende justice aux Imenan et Ikhenoukhen finit par céder. La paix fut faite (1878).

Okha, des Imenan, fut remis en liberté. Au bout d'un an de paix, Aïtar'el lui dit qu'il pouvait retourner à Djanet. Okha y retourna et se réconcilia avec les Azdjer. Mais il avait juré de ne pas être enterré chez eux. Il revint au Ahaggar et c'est là qu'il mourut. Son tombeau se trouve à Abalessa et celui de sa sœur Taber'ourt est à Tamanr'asset.

Ainsi finit cette longue guerre qui mit aux prises les deux confédérations des Touareg du Nord.

Écrire maintenant l'histoire des Ahaggar serait raconter une série de razzias continuelles entre eux et les gens de l'Aïr, les Berabiche, les Aoulimmiden, d'une part, les Chaânba de l'autre. On ne s'y reconnaît plus et je manque du reste à ce sujet de renseignements sérieux.

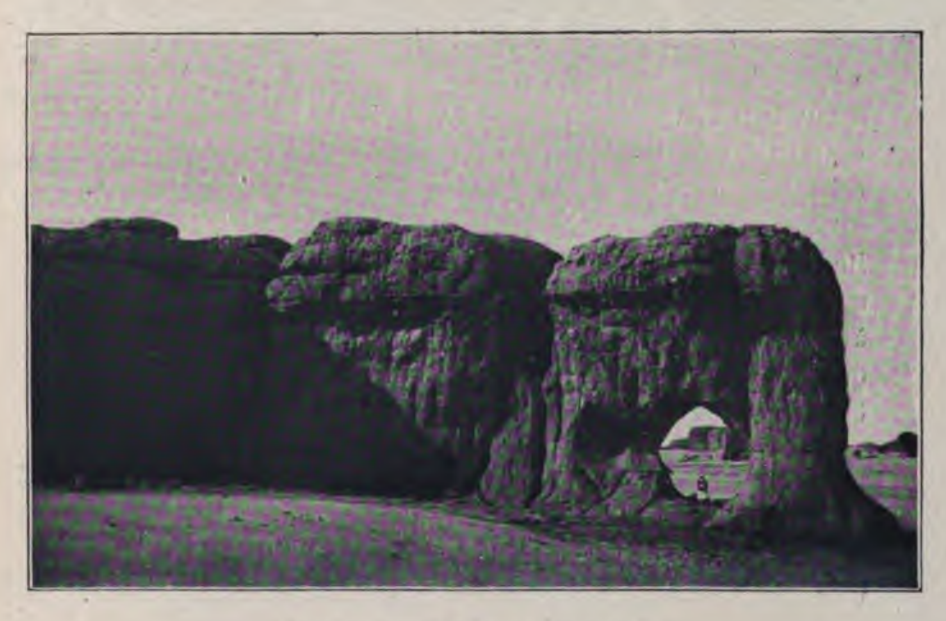
Dans la période qui s'est écoulée entre la fin de la guerre avec les Azdjer (1878) et la prise d'In-Salah (1900), je me bornerai à signaler simplement les faits importants qui méritent d'être mis en lumière. Ils ont trait aux relations que les Ahaggar vont avoir avec les Français dont les progrès vers le Sud menacent leur indépendance. Ces faits sont trop connus pour que j'en raconte les détails et il me suffira de les rappeler succinctement.

Je veux parler d'abord du massacre de la deuxième mission Flatters. Le sombre drame du 16 février 1881 et le récit de la triste fin de la mission sont vivants à la mémoire de tous, ainsi que le rôle particulièrement odieux d'Attici ag Amellal et de l'amenokal Aïtar'el ag Biska.

Les Oulad Messaoud, dont parle le capitaine Bernard dans le

récit de la deuxième mission, sont des Tedjehé Mellet. Attici et son frère Anaba en faisaient partie. Leur mère étant des Kel R'ela, ils appartiennent aujourd'hui au tobol des Kel R'ela. Akhatkhat, dont il est souvent question, appartenait aussi au tobol des Tedjehé Mellet, et son fils, Sidi ag Akhatkhat, est un Tedjehé Mellet les plus riches.

Le rôle de Khyar ag Heguïer, des Ikerremoïn (Kel R'ela), oncle paternel de Moussa ag Amastane, qui, après le drame,



ROCHER PERCÉ PRÈS DE TIN-R'AROU

prit la tête du parti hostile à Aïtar'el et désapprouva le massacre, me paraît intéressant à mettre en lumière.

Voici ce qu'écrivait à son sujet M. Féraud, dans sa lettre du 13 mai 1881 à M. le Ministre des Affaires étrangères : « El Hadj » Ahmed, l'ancien chef du Ahaggar, ayant été tué dans un » combat, sa veuve, Lella Tiguent, investit de l'autorité son » neveu Aïtar'el, fils de son frère Biska. Tiguent, d'un premier » mariage avec un Targui du nom de Adjïer, avait eu un enfant

» qui est le Khyar ci-dessus. El Hadj Ahmed le garda auprès
» de lui en épousant sa mère, et cet enfant adoptif associé
» longtemps à la direction des affaires de la tribu, et s'appuyant
» pour hériter du pouvoir sur ce qu'il n'était pas de la ligne
» directe, s'est toujours considéré comme frustré de ses droits
» par l'élection d'Aïtar'el, auquel il n'a cessé de faire de l'oppo-
» sition. Il est possible que malgré le résultat négatif de son
» envoyé à Ghat, Khyar ne renoncera point à entrer en com-
» munication avec nous et je dois m'attendre, un de ces jours
» à recevoir sa missive et connaître les secrets qu'elle renferme.
» Ce sont sans doute des détails sur la trahison et le crime
» sanglant d'Aïtar'el, avec des offres d'alliance de la part du
» prétendant au commandement du Ahaggar, intrigues qu'il
» importe de suivre et dont je continuerai à rendre compte ».

Ce commandement du Ahaggar, qu'ambitionnait Khyar ag Heguïer, il n'en vit pas la réalisation, mais son neveu Moussa ag Amastane l'a obtenu en se faisant le chef du parti favorable à la France, sur les conseils de son oncle, le vieux Khyar, qui est mort au commencement de 1905, âgé, dit-on, de 85 ans.

Sur les renseignements qui figurent dans la lettre de M. Féraud, on pourra consulter avec fruit les tableaux généalogiques du chapitre précédent.

Il y a lieu de noter aussi que les Taïtoq, qui étaient partis à ce moment en contre-rezzou, n'ont pas participé au massacre.

On ne peut s'empêcher de regretter que la connaissance insuffisante qu'on avait à cette époque des Touareg n'ait pas fait donner suite à la proposition du Khalifa de l'agha d'Ouargla, Mohammed ben Belkassem, lorsqu'il écrivait le 28 mars 1881 :
« J'ai donné l'ordre à 400 mehara des Chaânba de se trouver à
» Hassi El Guern, jeudi, pour marcher. Mon maghzen sera prêt,
» si les Chaânba le sont. J'attends vos ordres ».

Le massacre de la mission Flatters enraya tous les projets de pénétration. Aucunes représailles ne furent exercées contre les Ahaggar et il ne résulta de cette triste page de notre histoire

saharienne que le projet qui commença à apparaître de la conquête du Touat.

C'est ce projet que, dès le 2 juin 1881, M. le chef de bataillon Belin, commandant supérieur du cercle de Laghouat, exposait en ces termes : « Il ne serait pas de plus sûr moyen, sans doute, » pour tirer vengeance des Touareg Hoggar que de les priver » des ressources qu'ils trouvent au Touat et qui leur sont » indispensables ; il faudra pour cela occuper pendant un cer- » tain temps ces oasis, mais je doute que ce projet, qui pour- » rait nous entraîner trop loin, entre dans les vues du Gouver- » nement ».

L'événement important qui se produisit ensuite et rappela l'attention sur les Touareg Ahaggar fut le rezzou d'Hassi Inifel par les Taïtoq et Kel Ahnet sur les Chaânba Mouadhi (1887) qui a fait l'objet de l'ouvrage du commandant Bissuel : Les Touareg de l'Ouest.

On sait que ces Touareg furent faits prisonniers, emmenés en captivité à Alger, où ils furent détenus, puis remis en liberté. Tacha ag Ser'ada, l'un d'eux, est le frère d'Aziouel ag Ser'ada, l'amr'ar des nobles Taïtoq, et il est intéressant de l'entendre raconter ses impressions de captivité à Alger, dont il a gardé le meilleur souvenir, car on se montra très bon pour ces captifs. Il se rappelle surtout que, reçu chez M. le Général Poizat, la nièce du général chantait en s'accompagnant du piano et il est comique de voir ce Targui essayer de reproduire la scène et fredonner en faisant courir ses doigts sur le sable, comme sur un clavier !

Parmi les prisonniers Taïtoq du rezzou d'Inifel se trouvaient entr'autres Kenan ag Tissi ag R'ali et Chekkadh ag R'ali que M. Masqueray, le regretté directeur de la Faculté des Lettres d'Alger, emmena à Paris en 1889. C'est au cours de ce voyage que Chekkadh ag R'ali entra en relations avec le malheureux Crampel qui avait conçu le projet de traverser l'Afrique depuis le Congo jusqu'à la Méditerranée. Dans *Nos Africains*, Harry Alis nous montre Chekkadh discutant chez Crampel, avec ce

dernier et Mizon, le plan de la mission. Crampel emmena Chekkadh ag R'ali en qualité d'interprète targui (1890).

On connait la malheureuse fin de cette mission qui fut massacrée (mai 1891) et Chekkadh a été accusé d'avoir trahi la mission et d'être l'instigateur du massacre. M. Masqueray a donné dans sa *Grammaire Touareg* le texte des dernières lettres que Chekkadh ag R'ali avait envoyées du Haut-Oubanghi, en janvier 1891.

L'évènement important qui se produisit ensuite fut l'attaque de la mission Flamand-Pein qui amena la prise d'In Salah (29 décembre 1899) et la conquête du Tidikelt, puis du Touat et du Gourara.

Cette prise de possession intéressait au plus haut point les Touareg du Ahaggar, qui se trouvaient atteints par notre occupation des marchés où ils se ravitaillaient. Aussi allions-nous bientôt avoir affaire à eux et être amenés à les soumettre.

Dans l'été de 1900, les Taïtoq razzièrent les Kel Ahmellen d'In R'ar et du Mouydir. Le kebir Baba, d'In R'ar, envoyé en contre-rezzou, leur infligea une sanglante leçon.

Peu de temps après, les Ibottenaten et les Ifor'as de l'Adhar' qui, rassemblés près de Ouallen, inquiétaient Akabli et l'Aoulef, sont poursuivis et razziés par le même kebir Baba.

En octobre 1900, Aïtar'el ag Biska, l'amenokal du Ahaggar, meurt et l'élection de son successeur donne lieu à une vive discussion. Le tobol revenait en droit à Mokhammed ag Ourzig, fils de Katouh, la sœur aînée d'Aïtar'el (qui n'avait plus de tante maternelle en vie), mais la majorité des nobles et la totalité des imr'ad préférèrent élire Attici ag Amellal, fils aîné de la sœur cadette d'Aïtar'el, parce qu'il personnifiait d'abord le parti hostile à la France et aussi parce qu'il avait une grande réputation de courage et d'énergie, tandis que Mokhammed ag Ourzig, vieux et sans grande influence, ne leur inspirait pas confiance. Le parti de Mokhammed ag Ourzig protestait et le marabout Abidine qui, avec Beketa ag Brahim, assistait à l'élection, pour apaiser la discorde, mit les deux mains dans

son chapelet et s'écria : « Vous serez tous deux sultans au même titre ! » puis il coupa en deux son turban et en placa chaque moitié sur les têtes d'Attici et de Mokhammed ag Ourzig.

Dès lors, ce fut l'anarchie. C'est l'époque où les marabouts, entr'autres Abidine et Beketa ag Brahim, préconisaient la cessation de toutes relations avec le Tidikelt, occupé par les Français, et déclaraient que les dattes de ce pays étaient « haram » (défendues par la religion).

Attici prélevait d'un côté la « tioussé » ou tribut des imr'ad ; Mokhammed ag Ourzig l'exigeait de l'autre. Les imr'ad, lassés, devaient bientôt les abandonner tous les deux pour se tourner vers Moussa ag Amastane, neveu de Khyar ag Heguïer, dont la réputation naissante et méritée d'homme juste et bon, ami de la paix, commençait à paraître et qui s'était attaché un parti important dans l'Adhar'.

En octobre 1900, nouveau rezzou des Taïtoq sur les chameaux des Oulad Ba Hammou et des Zoua, d'In Salah, qui pâturaient aux environs d'In Sokki. Ce rezzou était conduit par Amar'i ag Sidi Mokhammed ould Ag Mama et El Menir ag Brahim. Ces Taïtoq étaient partis du versant sud-ouest du Tassili des Azdjer, où ils s'étaient réfugiés après le contre-rezzou du caïd Baba, dans l'Ahnet.

En juin 1901, Ould Bassa, des Taïtoq, campé à Tit, demande l'aman pour lui et son entourage.

En février 1902, Ibedi ag Bassi, des Ir'echoumen, et Badjloud ag Makhia, amr'ar des Kel Ahnet, écrivent à In Salah qu'ils désirent vivre en paix et bientôt Badjloud vient faire sa soumission à In Salah.

Mais les nobles Kel R'ela ne voulaient pas céder. En mars 1902, sous la conduite de Baba ag Tamaklast (poussé par Mokhammed ag Ourzig, désireux de causer des embarras à son rival heureux Attici), ils razzient un de nos meilleurs auxiliaires, M'hammed ben Messis et sa sœur Fatma bent Messis. Des caravanes d'Ahl Azzi, d'In Salah, étaient à ce moment au Ahaggar et on pouvait craindre pour leur sécurité.

Le vigoureux contre-rezzou du lieutenant Cottenest, qui se termina par le combat de Tit (avril 1902) où plus de cent Touareg trouvèrent la mort, produisit un effet considérable sur tous les Touareg et l'on peut dire que dès ce jour on pouvait escompter la soumission définitive du Ahaggar.

Le parti de la paix, à la tête duquel était Moussa ag Amastane, qui entretenait une correspondance suivie avec les autorités d'In Salah, grandit de jour en jour.

La tournée de M. le commandant Laperrine, commandant militaire supérieur des Oasis Sahariennes ; le contre-rezzou



LES SOUS-OFFICIERS DE LA RECONNAISSANCE DINAUX
AU MILIEU D'UN GROUPE DE TOUAREG

Guilho-Lohan ; la tournée de police du lieutenant Besset vers les Azdjer, dans la même année 1903, montrèrent aux Touareg du Ahaggar que la lutte n'était plus possible.

Azioucl ag Ser'ada faisait sa soumission et était investi, par M. le commandant Laperrine, au cours de sa tournée de police, du titre d'amr'ar des Taïtoq, car leur chef, Sidi ag Keradji, était

toujours réfugié chez les Azdjer et venait d'être razzié par le lieutenant Besset.

Enfin l'Ahaggar se décida à se rapprocher de nous. A la suite du voyage du caïd Bilou, des Ahl Azzi, d'In Salah, Moussa se rendait à In Salah avec un grand nombre de ses partisans. Là, après une réception brillante, il traitait avec M. le capitaine Métois, chef d'annexe, s'engageant à assurer la tranquillité du pays et la sécurité des routes, en échange de la paix accordée



ISOQQAMAREN VENANT VENDRE DES MEHARA AU COLONEL LAPERRINE

par nous au Ahaggar. A cette époque, une grande partie des Touareg du Ahaggar étaient fatigués de la lutte et désireux de vivre en paix.

Et c'est ainsi qu'en 1904, M. le commandant Laperrine put, au cours de sa tournée dans les pays targuis nouvellement soumis, opérer à Timïaouine sa jonction avec la mission Théveniaux, venue du Soudan, prendre contact avec les Touareg chez eux et commencer la campagne de pacification et d'apprivoisement que le lieutenant Roussel continua.

En avril 1905, Sidi ag Keradji, l'ancien chef des Taïtoq, venait à In Salah faire sa soumission officielle.

Enfin, au cours de cette dernière tournée de police (mai à octobre 1905), M. le capitaine Dinaux, chef de l'annexe du Tidikelt, faisait accepter par les Touareg du Ahaggar le paiement de l'impôt comme gage de leur soumission à la France, et il investissait officiellement, au nom du Gouvernement français, Moussa ag Amastane, du titre d'Amenokal du Ahaggar et Sidi ag Keradji, du titre d'Amenokal des Taïtoq et Kel Ahnet.

AMENOKALAT DU AHAGGAR

L'Amenokalat du Ahaggar, tel qu'il vient d'être organisé, comprend le tobol des Kel R'ela et le tobol des Tedjehé Mellet.

L'Amenokal, reconnu et investi par le Gouvernement français, Moussa ag Amastane, a donc sous son commandement effectif toutes les tribus nobles ou imr'ad de ces deux tobols.

1° Tobol des Kel R'ela

Ce tobol comprend :

a) Tous les nobles connus sous le nom général de Kel R'ela et qui se subdivisent en Iboglane, Inemba et Ikerremoïne.

b) Toutes les tribus imr'ad dépendant de ce tobol, c'est-à-dire :

Les Dag R'ali.
Les Adjouh n Taheli.
Les Aït Loaïn.
Les R'elaïddin.
Les Kel In R'ar. | Les Kel Amdjid. | Les Kel Tifedest. | Les Kel Immidir. | Les Kel Tazoulet. | Les Yheaouen Hada. | Les Isselamaten. — Isoqqamaren.
Les Ireguenaten.
Les Ibottenaten.

2° Tobol des Tedjehé Mellet

Ce tobol comprend :

a) Les nobles Tedjehé Mellet. — Amr'ar : Sr'ir ag Bedda.

b) Les fractions imr'ad dépendant du tobol :

Les Kel Ohat.	Isoqqamaren.
Les Kel Terourit.	

1° TOBOL DES KEL R'ELA

Les Kel R'ela (nobles)

Les Kel R'ela se subdivisent actuellement en trois grandes fractions : les Iboglane, les Inemba et les Ikerremoïn, dont les membres ont accès au tobol, c'est-à-dire peuvent aspirer à l'amenokalat et à la perception de la tioussé des imr'ad.

Les Inemba se subdivisent eux-mêmes en : Inemba Kel Tahat et Inemba Kel Emor'ri.

En outre, les Kel R'ela comprennent aussi d'autres nobles, mais qui n'ont pas accès au tobol, sans doute à cause d'anciennes mésalliances. Ce sont les Kembiben, les Oulad El Goute, les Oulad Amechaoui et les Oulad Ibra.

Les Inemba Kel Tahat ont pour imr'ad particuliers : les Imessiliten (subdivision des Dag R'ali).

Les Inemba Kel Emor'ri ont pour imr'ad particuliers : les les Aït Loaïn, les Oulad Amaïs (subdivision des Kel Immidir) et les Oulad Ir'dal (très peu nombreux), dérivant des Dag R'ali.

Les Ikerremoïn sont originaires des Idjerissouten, fraction des Kel Gueress, du Sud de l'Aïr, et ils sont devenus Kel R'ela par suite d'alliance de leur ancêtre avec une femme du tobol des Kel R'ela. C'est à cette fraction qu'appartiennent Moussa ag Amastane et ses oncles, Amder' et Mokhammed Aklessou.

Actuellement, toutes ces anciennes dénominations tendent à disparaître. Les nobles, pour conserver leurs droits au tobol, étant forcés de se marier entre eux, changent de fraction, même de tobol, suivant que leur mère est de telle ou telle origine.

Ainsi, Attici ag Amellal, l'ancien amenokal, et son frère Anaba ag Amellal, étaient fils d'un Tedjehé-Mellet et d'une Kel R'ela. A l'époque de la mission Flatters ils étaient Tedjehé Mellet. Aujourd'hui, depuis la mort de leur père, ils ont suivi leur mère et sont devenus Kel R'ela.

Aussi on confond actuellement tous les nobles de ce tobol sous le nom général de Kel R'ela.

Cette tribu a toujours exercé la suprématie sur toutes les autres tribus du Ahaggar. C'est dans son sein que doit être choisi l'amenokal, suivant les coutumes targuies. Les autres chefs de tobol (Taïtoq, Tedjehé Mellet) n'ont toujours porté anciennement que le titre d'amr'ar (ancien, vieillard), synonyme du mot arabe « cheikh ».

L'amenokal du Ahaggar, Moussa ag Amastane, appartient aux Kel R'ela, par son père Amastane, arrière-petit-fils de Kella, et par sa mère Tabehaout, arrière-petite-fille de cette même Kella.

Moussa est une figure réellement marquante parmi les Touareg du Ahaggar. Sa rapide fortune, la situation qu'il a su acquérir ne tiennent qu'à son seul mérite.

Fils d'Amastane ag Heguïer et de Tabehaout oult Khemidou, il naquit chez son oncle maternel Akhou ag Khemidou où habitait sa mère qui s'était séparée à ce moment de son père, à la suite de discussions. C'est chez Akhou ag Khemidou (qui vient de mourir, septembre 1905) qu'il fut élevé et lorsque sa mère, réconciliée avec son père, retourna habiter avec celui-ci, il resta chez sa grand'mère, Tanloubouh, qui ne voulait pas se séparer de lui.



AGUELMAN DANS LES GORGES DE TAKOUMBARET

Puis son père mourut. Il était encore tout jeune et sa mère se remaria à Amder' ag Ammou (voir le tableau généalogique).

Sa mère mourut à son tour et orphelin, il demeura chez son oncle Akhou qu'il considérait comme son père.

Il avait trois frères, Otsmane, Amechaoui et Bellou et une sœur Rakhma. Ses trois frères sont morts et sa sœur Rakhma s'est mariée à Anaba ag Amellal, le frère d'Attici.

Arrivé à l'âge d'homme, comme tout targui noble qui se respecte, il prit part à des rezzous contre les Aoulimmiden et les populations de l'Aïr. Au cours d'un de ces rezzous son frère Bellou fut tué et lui-même fut blessé et il retourna tirer vengeance de la mort de son frère.

C'est au cours de ces déplacements qu'il se lia avec le marabout Bey, d'Atalya (pour qui il manifeste un très grand respect) et que, sur les conseils de ce marabout, il devint exact observateur de sa religion et s'abstint de razzier les humbles, les faibles et les caravanes (mais pas les autres!). Et même, il se mit à prendre la défense des opprimés, essaya d'apprendre l'arabe pour lire des livres de religion, mais il n'y parvint pas et il se contenta alors de se les faire lire et traduire. Il passait des nuits en prière, égrenait constamment son chapelet et s'affiliait d'abord à l'ordre des Tidjania, puis à celui des Kadrya, dont il est devenu mokaddem.

Se sentant trop jeune pour peser dans les conseils des Ahaggar, mais bien conseillé par ses oncles Khyar et Amder', il s'installa dans l'Adhar', où il se créa un parti puissant parmi les Ifor'as et les Atouadj, dont il prit la défense, chaque fois qu'ils étaient attaqués pas les Taïtoq. Cela le mit au plus mal avec Sidi ag Keradji, qui lui reprochait de vouloir s'approprier la « tioussé » des Ferguemoussen (Ifor'as) et des Atouadj, qui étaient tributaires des Taïtoq et que ceux-ci razziaient chaque fois qu'ils le pouvaient, pour les punir de se tourner vers Moussa. Celui-ci prit toujours leur parti et put leur faire restituer la plus grande partie de ce qui leur avait été enlevé.

En outre, il intervint souvent entre les Touareg de l'Aïr et entre les Aoulimmiden. Son influence et son autorité s'étendirent bientôt du Niger à l'Adhar' et à l'Aïr.

Cela ne l'empêcha pas entre temps d'aller conduire un rezzou jusqu'à Denneg, mais ce sont là de petites peccadilles sans importance pour les nobles dont c'est la vie.

Riche (il possédait près de 200 chameaux), il se montrait libéral et généreux, recevait beaucoup et diminuait ainsi son patrimoine, tandis que son influence grandissait. Il ne demandait aucune « tioussé » à personne, mais il recevait d'autre part beaucoup de dons gracieux, surtout des Ifor'as qui l'adoraient.

Aussi, lorsqu'à la mort d'Aïtar'el, les imr'ad, tiraillés par Attici et Mokhamed ag Ourzig, terrifiés par le combat de Tit, souhaitaient la paix à grands cris, c'est vers lui qu'ils se tournèrent et mirent tout leur espoir. Moussa n'exigeait pas de « tioussé »; Moussa était bon ; il aimait les faibles ; il les soutenait. C'est vers lui que tous tournèrent les yeux et Moussa répondit à leur attente.

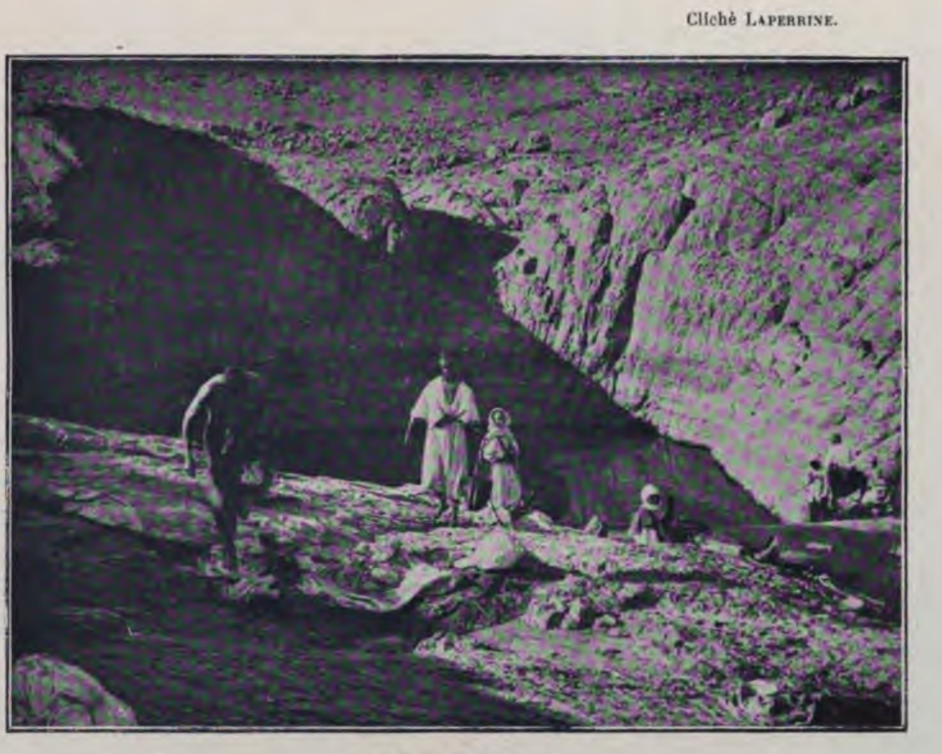
Par une correspondance suivie avec le commandement à In-Salah, il chercha à ramener la paix et il réussit à faire approuver ses idées pacifiques par la plus grande partie des imr'ad et un groupe de nobles. Il s'efforça d'abord d'assurer la sécurité des routes et des caravanes, puis lorsqu'il se sentit puissant, rassuré d'autre part par la visite du caïd Bilou, il se rendit à In-Salah où il demanda surtout qu'on laissât les Ahaggar en paix, promettant de son côté d'assurer le libre commerce des caravanes et la sécurité des routes.

On fut bien inquiet au Ahaggar, où il était aimé de presque tous, pendant son absence. Les femmes pleuraient en pensant qu'il allait peut-être bien être trahi par les « Koufar » (infidèles), empoisonné, etc. Aussi fut-on bien heureux de le voir rentrer sain et sauf, avec d'excellentes promesses.

A partir de ce moment, le parti hostile à notre influence, dirigé par Attici et Anaba, l'abreuva d'injures, le traita de renégat, etc., mais il n'en eut cure. Il se fâcha avec son beau-frère Anaba et persista dans sa ligne de conduite.

Son influence grandissait de jour en jour et s'étendait chez les Azdjer. Il était en correspondance avec R'at, l'Aïr, le Sou-

Cliché LAPERRINE.



AGUELMAM D'IN ZIZE

dan, les Oasis Sahariennes, et aussi avec le chef de la confrérie des Senoussia de Djer'boub. Son nom était bien connu des chefs français de l'Aïr et du Soudan qui lui écrivaient et qui connaissaient sa réputation. Ambitieux certainement, il espérait bien recueillir le fruit de ses peines.

Il est âgé de 35 ans environ, de taille au-dessus de la moyenne, gras, d'un caractère gai et enjoué, resté jeune, simple de manières, intelligent, « voyant loin », comme il aime à le répéter. Il cherche à s'instruire et à connaître tous les détails concernant la France et surtout son armée. Il caresse depuis longtemps le désir de visiter Paris, dont il a entendu vanter les merveilles, surtout parce qu'il espère être reçu par nos grands chefs et revenir pourvu du commandement suprême de tous les Touareg, objet de son ambition secrète. Les lauriers du cheikh Otsmane l'empêchent sans doute de dormir !

Détails particuliers : il adore les armes à feu de toute nature, et, de préférence, les plus perfectionnées. Il aime beaucoup tirer à la carabine de guerre et il est, ma foi, assez adroit. Il ne sait ni lire, ni écrire les « tifinar's ; par contre, il apprend l'arabe. Il vit avec des négresses et un jeune Aoulimmiden noble, Harendou, qu'il a adopté. Il désire se marier, mais il voudrait, dit-il, trouver une femme qui ait de la religion, ce qu'il n'a pu encore réussi à découvrir. Il a même été chez les Aoulimmiden dans l'espoir de dénicher l'oiseau rare qu'il recherche, mais il est rentré bredouille. Il aime sa cousine, Dassine, pour qui il a fait des vers et des chansons qu'il aime réciter, mais celle-ci s'est mariée à Aflane ag Doua, alors qu'elle ne soupçonnait pas que Moussa arriverait à la situation qu'il occupe. Elle le regrette aujourd'hui et elle lui rend souvent visite.

Depuis qu'il a été revêtu du burnous rouge de commandement, il ne le quitte plus et il en est très fier.

Son influence, qui est réelle, nous est tout acquise et elle peut nous rendre les plus grands services.

Les autres personnalités marquantes de cette tribu sont :

Attici ag Amellal, l'ancien amenokal, dont le rôle odieux lors de la mission Flatters est bien connu et qui est, dit-on, très riche ;

Mohammed ag Ourzig, son concurrent malheureux à l'amenokat, vieillard sans grande influence ;

Anaba ag Amellal, frère d'Attici et beau-frère de Moussa, qui s'est réconcilié avec ce dernier et s'est engagé à lui obéir ;



IN-AMDJEL (HOGGAR)

Mokhammed ag Otsmane qui possède presque tous les terrains de l'ar'erem de Tazerouk. Il passe pour riche. C'est le petit-fils de l'ancien amenokal El Khadj Akhmed. Sa mère s'est remariée à Attici ;

Amder, ag Ammou et Mokhammed Aklessou ag Ammou, oncles de Moussa, hommes posés, sensés et de bon conseil.

Les Kel R'ela comptent environ de 55 à 60 tentes. Leur fortune en troupeaux peut être évaluée à 1000 à 1200 chameaux ou chamelles, 2500 moutons ou chèvres et une trentaine de bœufs, employés surtout à tirer l'eau des puits et possédés

presqu'en totalité par Si Mokhammed ag Olsmane, de Tazerouk. Les plus riches sont : Attici ag Amellal, Anaba ag Amellal, Moussa ag Amastane, Mokhammed ag Otsmane, Mokhammed ag Ourzig, Amder'ag Ammou et Aflane ag Doua.

En outre, les Kel R'ela possèdent des terrains de culture à Abalessa, Tamanr'asset, In Amdjel, Tazerouk, etc., qu'ils louent aux imr'ad ou qu'ils font cultiver par des « harratine » du Touat et du Tidikelt.

Les terrains de parcours des Kel R'ela comprennent tout le Ahaggar (versant ouest et est de la Koudia) et l'Adhar'.

Une faible minorité est affiliée aux ordres religieux des Tidjania, Kadrya et Senoussia.

Ils fréquentent les marchés du Tidikelt, de l'Aïr, du Niger et de R'at, mais en général, ils ne se déplacent pas eux-mêmes et ils préfèrent envoyer leurs nègres de confiance pour faire les ventes et les achats.

L'Amenokal du Ahaggar reçoit la « tioussé » des Dag R'ali, Adjouh-n-Taheli, R'elaïddine, des six fractions des Isoqqamaren, faisant partie du tobol des Kel R'ela, savoir : Kel In R'ar, Kel Amdjid, Kel Tifedest, Kel Immidir, Kel Tazoulet, Yheaouen Hada et aussi des Ireguenaten et des Ibottenaten.

Les Aït Loaïn paient leur tioussé aux Inemba Kel Emor'ri (à Sour'i ag Sidi R'eli) et quelques-uns la paient aux Tedjehé Mellet. Les Imessiliten (subdivision des Dag R'ali) la paient aux Inemba Kel Tahat. Enfin, les Oulad Amaïs (groupe des Kel Immidir) la paient aux Inemba Kel Emor'ri.

Nous verrons plus loin la quotité de cette tioussé dans les notices concernant chaque fraction d'imr'ad.

En outre, l'Amenokal percevait des tributs des Ifor'as de l'Adhar', des Kounta, des Berabiche, des Ahl Araouane et des Kel Tedélé, de l'Aïr, mais devant l'occupation progressive du Soudan par la France, tous ces tributs ont cessé d'être exigés.

RECENSEMENT DES KEL R'ELA (NOBLES)

1° Mokhammed ag Ourzig, marié à Tadar'ine oult Ihi, des Iboglane. 2 fils, 3 filles.

2° Cheikh ag Ourzig, dit « Guikha », marié à Fedada oult Ihemma. 2 fils, 3 filles.

3° Baba ag Tamaklast, marié à Tabehaout oult Ourzig. Pas d'enfants. A chez lui son neveu, Akhmed ag Ech-Cherif.

4° Bellali oult Ourzig, sœur des deux premiers, veuve. Habite avec ses deux fils Kerouker ag Eknissi et Aouenzeg ag Eknissi et sa fille Amenna.

5° Abbah ag Emmed, marié à Tahinast, sœur de Mokhammed ag Ourzig. 1 fils, 4 filles.

6° Melladou oult Ourzig, sœur de Mokhammed ag Ourzig, veuve. 1 fils, Amder' ag Bouhia.

Ce groupe s'appelle les Oulad Ourzig. Ce sont des Inemba.

7° Attici ag Amellal, marié à Fenkana oult Khebbi (mère de Si Mokhammed ag Otsmane). Pas d'enfants. A chez lui sa nièce Chennou oult Khemmou.

8° Anaba ag Amellal, marié à Rakhma oult Amastane, sœur de Moussa ag Amastane. 2 fils Hamdou et Louki et 2 filles Hallali (mariée à Sour'i ag Chikat) et Mikala.

9° Kanimana oult Amellal, veuve. 1 fille.

10° Abeggui ag Ouankila, marié à Tar'oulent, sœur de Sour'i ag Chikat. 2 fils.

11° Khedidi ag Khafi, marié à une fille de Douka ag Khemidou, oncle maternel de Moussa ag Amastane. 2 fils.

12° Akhemmed ag Khafi, marié à une autre fille du dit Douka, dont il n'a pas d'enfants. Etait divorcé d'avec la fille de Sour'i ag Sidi R'eli, des Kel Ehan Mellen, dont il a eu 3 fils et 3 filles.

13° Khatamane ag Khafi, marié à une « tamr'idt » des Ibottenaten. Pas d'enfants. Habite dans l'Aïr.

14° Mokhammed ag Khafi, marié aussi à une tamr'idt dont il a un fils.

15° Belli ag Douka, marié à Essof oult Khafi, nièce d'Attici.

16° Bou Khalil ag Douka, marié à Daha oult Aouenzeg, des Ihadhanaren. 2 filles.

17° Goufa ag Louini, neveu d'Attici, marié à une fille d'Ihemma. 2 filles.

18° Ziba oult Amellal, sœur d'Attici. Veuve de Douka ag Khemidou. 3 fils, 2 filles.

Ce groupe est celui des Oulad Amellal et des Oulad Khafi.

19° Amayas ag Khebbi ag Adebir, veuf d'une fille de l'ancien amenokal Aïtar'el, dont il a eu un fils, Masler'. Remarié : 1 fils, 1 fille.

20° Bouhan ag Khebbi. Vit avec des négresses.

21° Ichadh ag Khebbi, marié à Amenna oult Ouankila, des Taïtoq. Pas d'enfants.

22° Kouda oult Khebbi, veuve. C'est la mère d'Aflane ag Doua.

23° Baya oult Khebbi, veuve d'Akhou ag Khemidou, oncle maternel de Moussa ag Amastane. Sa fille Chelifa est mariée à Sidi Mokhammed ag Otsmane.

24° Bayate oult Khebbi, veuve. 1 fils, Alebbouh ag Khebbi et une fille, Mellouka.

25° Dellen ag Khebbi, marié à la sœur de Sidi Mokhammed ag Otsmane. Pas d'enfants.

Ce groupe est connu sous le nom d'Oulad Khebbi.

26° Si Mokhammed ag Otsmane, beau-fils d'Attici. Marié à Chelifa oult Akhou ag Khemidou. 1 fils, 1 fille.

27° Amma ag Doua, marié à une Tedjehé Mellet. 4 enfants.

28° Aflane ag Doua, marié à Dassine. 1 fils, Sidi Moussa.

29° Tazza oult Doua, veuve. 4 fils, 4 filles.

30° Baya oult Khemidou, tante maternelle de Moussa ag Amastane, mère de Sour'i ag Chikat.

31° Moussa ag Amastane, Amenokal du Ahaggar. Célibataire. Vit avec des négresses et un jeune Aoulimmiden, Haren-dou, qu'il a recueilli.

32° Sour'i ag Chikat, cousin de Moussa. Marié à Hellali, fille d'Anaba et de Rakhma. 1 fils.

33° Akhemmouk ag Ihemma, père de Dassine. Marié à la sœur de Sour'i. 2 fils, 2 filles.

34° Amder' ag Ammou, marié à Tamer'ouant oult Khebbi. 1 fille.

35° Djaâfar ag Ihemma, veuf de Fenouki, fille d'Amder'.

36° Mokhammed Aklessou ag Ammou, oncle de Moussa ag Amastane. Marié à une For'asia. 3 fils, 1 fille.

37° Sa sœur, Tanfoust oult Ammou, vieille fille.

38° Tihit oult Heguïer, tante paternelle de Moussa ag Amastane. C'est la mère de Dassine.

39° Beketa ag Ibrahim, marié, 1 fille.

40° Mokhammed ag Akourzelli.

41° Sour'i ag Sidi R'eli Akroud, des Kel Ehan Mellen, habitant avec les Inemba. Campe avec Amayas ag Khebbi. Marié à Ahya, fille de l'ancien amenokal Aïtar'el.

KEMBIBEN

42° Laya ag Khettal.

43° Anr'eroubou ag Khettal, homme de confiance de Moussa ag Amastane. 2 fils, 2 filles.

44° Biska ag Khettal.

45° Tella oult Khettal, 3 filles.

(Ce sont les enfants de Khettal ag Akhiou, petit-fils de Kella. Ils ont perdu leurs droits au tobol des Kel R'ela, parce que leur père avait épousé une Kembiben).

OULAD AMECHAOUI

46° Aouinzeg ag Cheddab, 2 filles.

47° Sidi ag Cheddab, beau-frère de Cheikh ag Ourzig, dit « Guikha ».
48° Tihit oult Cheddab, mariée à un Ihadhanaren. 1 fils.

Oulad El Goute

49° Goua ag El Goute. A recueilli ses neveux orphelins.
50° Zahra oult El Goute.
51° Khammet oult El Goute. Habite aux Azdjer.

Oulad Ibra

52° Khafi ag Ibra, célibataire. 2 neveux.
53° Founfer oult Ibra, veuve. 2 fils, 2 filles.
54° Haoua oult Ibra.

Les Dag R'ali

Les Dag R'ali forment la fraction d'imr'ad la plus importante du Ahaggar. Ils s'appelaient anciennement les Imessiliten (comme les Kel Ahnet). Ils se subdivisent en quatre sous-fractions :

Les Dag R'ali proprement dits.

Les Ikechamadhen (du tobol des Taïtoq) qui vivent avec eux.

Les Imessiliten.

Les Oulad Ir'dal.

Les Ikechamadhen du Ahaggar, quoiqu'appartenant au tobol des Taïtoq, peuvent être considérés comme faisant partie intégrante des Dag R'ali, car de nombreuses alliances les unissent et ils campent toujours ensemble.

Ainsi, l'amr'ar Doua ag Iklan a pour père un Akechmadh (singulier de Ikechamadhen) et pour mère une Dag R'ali.

Les Dag R'ali s'allient aussi avec les Adjouh n Taheli.

Les anciens amr'ars de cette fraction étaient : Orar' ; Mokhammed ; Sidi ag Boukhine ; Mokhammed ag Bessa.

L'amr'ar actuel, Doua ag Iklane, est un homme d'une quarantaine d'années. Sensé, sérieux, intelligent, il jouit d'une réelle influence sur sa fraction et même d'une certaine considération de la part des nobles et des imr'ad des autres fractions. Il parle un peu l'arabe et il le comprend assez bien.

Les Dag R'ali ont pris part au combat de Tit (1902) où ils ont été très éprouvés. 30 de leurs meilleurs cavaliers y ont trouvé la mort et Doua ag Iklane y fut blessé au bras gauche. Ce combat a



TOUAREGS A L'ABREUVOIR A TIN ZAOUATEN

beaucoup diminué l'importance de cette fraction qui néanmoins demeure parmi les plus nombreuses et les plus riches.

Leur point d'attache est l'ar'erem de Tamanr'asset où ils possèdent quelques jardins qu'ils font travailler par des harratine du Tidikelt et du Touat et où ils cultivent principalement du blé et du bechna. Ils campent habituellement dans les environs de Tamanr'asset et dans la région d'Ouahallejen.

Les Dag R'ali forment actuellement un groupement de 40 à 50 tentes et ils peuvent mettre sur pied environ 60 hommes. Leur fortune en troupeaux peut être estimée à 1.000 chameaux ou chamelles et 2.000 moutons ou chèvres.

Leur situation centrale leur permet d'entretenir des relations commerciales avec le Tidikelt, l'Aïr, le Damergou, l'Adhar' et les Ifor'as.

Au Tidikelt (In Salah et Aoulef), ils apportent des moutons, du beurre, des chameaux ou chamelles pour la boucherie et les produits qu'ils ont exportés de l'Aïr. Ils en rapportent principalement des dattes, de la chegga (toile bleue) et du tabac (chemma).



UN PUITS A IDELÈS (KOUDIA)

A l'Aïr et au Damergou, ils importent du sel de la sebkha d'Amadr'or, de la chegga achetée à In Salah, du « teheredjlé » (Artemisia Herba-alba, Composées) et des ânes. Ils en exportent surtout du bechna (Sorgho), des cotonnades lustrées (ilechane), des gandouras à manches (takammist) et les produits de l'industrie du pays : sandales, selles, lances, boucliers, sacoches (djebiras), etc., sans oublier les fromages « tikamarine ».

Enfin, dans l'Adhar', ils importent principalement du sel et de la chegga qu'ils échangent contre des moutons, des chameaux, du bechna ou du riz venant du Niger.

Ils paient comme tioussé à l'amenokal du Ahaggar : 10 mezoueds de dattes ou de bechna. En outre, chaque tente qui a envoyé une caravane dans l'Aïr lui verse un petit mezoued de bechna.

Si l'année est bonne, c'est-à-dire si les pâturages sont beaux, ils ajoutent 6 « bottas » de beurre fondu et le lait de 20 brebis (ce prêt de jouissance du lait des animaux s'appelle « el kih »).

Enfin, en cas de razzia heureuse, ils lui doivent la moitié du butin (cela s'appelle « abelladj », partage).

Toutefois, les Ikechamadhen (chef : Akoutla ag Arab) paient leur tioussé aux Taïtoq. Les Imessiliten (chef : Boukhida ag El Khadj Khemadou) la versent à Dellen ag Khebbi, des Inemba Kel Tahat, et les Oulad Ir'dal (3 ou 4 tentes seulement) aux Inemba Kel Emor'ri.

Chez les Dag R'ali, en particulier, il existe des troupeaux provenant des successions en déshérence et qu'on appelle « eheré n boutelma » ou « eheré n tobol ». Ces troupeaux sont confiés à l'amr'ar de la fraction qui les fait garder : les bergers touchent, chacun, pour leur salaire, une des plus vieilles bêtes du troupeau. L'amr'ar, qui en a la gestion, s'en sert pour le bien général de la fraction. L'amenokal a le droit d'y puiser pour remonter un noble qui serait dans le dénûment ou pour les diffas importantes. Ces biens sont transmis à la mort de l'amr'ar à son successeur qui les prend en charge et il doit se garder d'en détourner une partie à son profit personnel. Souvent, à la mort de l'amr'ar, le serment est déféré à ses héritiers pour savoir s'ils n'en ont pas dissimulé une partie.

Beaucoup de Dag R'ali sont Tidjania, mais il y a parmi eux quelques Senoussia et peu de Kadrya.

Les Adjouh-n-Taheli

Les Adjouh-n-Taheli forment une fraction à peu près égale comme importance à celle des Dag R'ali, depuis que ces derniers ont été si éprouvés au combat de Tit.

Ce nom d'Adjouh-n-Taheli, qui signifie « le pied du taheli », leur vient du « taheli » ou « berdi » (typha angustifolia) qui existe dans leurs terrains de parcours et dont ils ne dédaignent pas de manger les racines.

Anciennement, ils s'appelaient les Tedjehé-n-Elimen et ils habitaient l'Aïr, à Ingal, dont ils sont originaires.

Ils prétendent qu'un sultan de l'Aïr, injuste et despote, voulut

les obliger à lui livrer, chaque année, comme impôt, une jeune et jolie vierge. Outrés par cette prétention inadmissible, ils préférèrent émigrer et ils vinrent se placer sous la protection des Kel R'ela. Cela se passait sous l'amenokalat de Younès, fils de Kella. Ils ajoutent qu'une de leurs femmes, restée à Ingal, y a laissé une descendance et qu'on y voit encore les traces de leurs anciens campements. Du reste les Adjouh-n-Taheli ont conservé des relations avec l'Aïr et souvent quelques-uns d'entre eux y vont faire des séjours plus ou moins longs, surtout à Aglal.

Leurs terrains de parcours au Ahaggar sont compris dans les limites suivantes : de Tamanr'asset à l'oued Ourehi (Ouahallejen), puis la Koudia jusqu'à Afrahouhin et de ce dernier point à Tamanr'asset.



(DESCENTE SUR L'OUED TESSIT) KOUDIA

Les Adjouh-n-Taheli ont pris part au combat de Tit où ils ont eu une dizaine de tués.

Actuellement, cette fraction se compose de 40 à 50 tentes et peut mettre sur pied une soixantaine d'hommes. Sa fortune en troupeaux peut être évaluée à 800 chameaux ou chamelles et 1.800 moutons ou chèvres.

En outre, ils possèdent des jardins à Tinguellet (Tamanr'asset) et à Tarhouhaout où ils cultivent principalement du blé et du bechna.

Leur amr'ar actuel est le nommé Alekoul ag Tar'elift, sans influence notable. Parmi les notables de cette fraction, on peut citer Amanr'assa ag Ilachen et Deguemma ag Chikat.

Les Adjouh-n-Taheli fréquentent les marchés du Tidikelt (d'In Salah à l'Aoulef) mais ils préfèrent se rendre à l'Aïr et au Damergou. Ils vont très peu à R'at.

Au Tidikelt, ils se livrent aux achats habituels : dattes, chegga,

tabac, etc., et ils y apportent des chameaux, du beurre fondu, des moutons et les produits de l'industrie de l'Aïr.

A l'Aïr et au Damergou, ils importent du sel de la sebkha d'Amadr'or (qu'ils vont chercher par la route de l'oued In Dalladj, en traversant la Koudia pour retomber vers Idelès), de la chegga, des ânes et des chameaux. Ils en rapportent principalement du bechna, des selles de mehara, des sandales, des lances, etc., bref, les produits de l'industrie de l'Aïr.



IDELÈS (KOUDIA)

Ils prétendent que leurs opérations les plus fructueuses sont celles provenant de l'échange du sel contre du bechna (une mesure de sel contre 20 mesures de bechna et davantage au Damergou). Cela varie du reste suivant les années. Du Damergou, ils rapportent aussi du riz. Mais leurs voyages au Damergou sont beaucoup moins fréquents que ceux qu'ils font à l'Aïr.

Ils paient comme tioussé à l'amenokal du Ahaggar 6 mezoueds de dattes ou de bechna, 6 moutons et 4 « bottas » de beurre fondu, si l'année est bonne. Au retour d'un voyage à l'Aïr ou au Damergou, ils versent en outre chacun un petit mezoued de bechna. Enfin, en cas de razzia heureuse, ils doivent la moitié du butin à l'amenokal, à l'exception des moutons ou des chèvres razziés qu'ils ne partagent pas.

Les Adjouh-n-Taheli se marient entre eux ou s'allient avec les Dag R'ali et les R'elaïddine.

Les Aït Loaïn

Les Aït Loaïn tirent leur nom du verbe « elouaï » qui signifie « attacher les chameaux en file indienne », suivant l'habitude

des Touareg en caravane, parce que ce sont surtout de grands caravaniers.

Cette fraction nomadise habituellement dans les environs d'Idelès, de Tiredjert et de Tin Tarabine.

Elle est forte de 25 tentes environ et peut mettre sur pied une cinquantaine d'hommes. Sa fortune en troupeaux peut être évaluée à 400 chameaux ou chamelles et 1.200 moutons ou chèvres.



IDELÈS (KOUDIA)

L'amr'ar actuel des Aït Loaïn est le nommé El R'alem ag Amadjour (rapprochement bizarre : ce nom signifie le savant, fils du chameau !) sans influence notable.

Les Aït Loaïn se subdivisent en deux sous-fractions, savoir :

1° Les Aït Loaïn proprement dit, qui dépendent du petit tobol des Inemba Kel Emor'ri et paient leur tioussé (un mezoued de dattes ou de bechna par groupe familial) à Sour'i ag Sidi R'eli Akroud, des Tedjehé-n-Eggali (Kel Ahmellen), qui habite avec les Inemba ;

2° Les Dag Ououa, peu nombreux qui paient leur tioussé aux Tedjehé Mellet. Je n'ai pas pu connaître la quotité de la tioussé de ces derniers.

Les Aït Loaïn fréquentent les marchés d'In-Salah et de l'Aoulef, de l'Aïr, du Damergou et de R'at. Ils se livrent aux mêmes opérations commerciales que les Adjouh-n-Taheli. Ils louent généralement leurs chameaux aux commerçants. de R'at à l'Aïr, moyennant un prix de location de 35 mitkals (87 fr. 50) par chameau.

Les R'elaïddine

Les R'elaïddine seraient, comme les Adjouh-n-Taheli, originaires de l'Aïr, Ils forment un groupement comprenant envi-

ron 25 tentes et pouvant mettre sur pied une trentaine d'hommes, réputés adroits tireurs.

Leur fortune en troupeaux est égale à celle des Aït Loaïn et on peut l'estimer à 400 chameaux ou chamelles et 1.500 moutons ou chèvres.

Leur amr'ar, le nommé In Tayent ag Khamid est un vieillard qui passe pour très riche et qui possèderait à lui seul une centaine de chameaux et près d'un millier de moutons.

Les R'elaïddine paient la tioussé à l'amenokal du Ahaggar à qui ils donnent une partie de ce qu'ils rapportent de leurs voyages (dattes ou grains), quelques moutons et du beurre quand les pâturages sont beaux.

Ils nomadisent habituellement dans la région de Tin Tarabine et d'Aït Oklane.

ISSOQQAMAREN

Les Kel In R'ar

Les Kel In R'ar tirent probablement leur non du ksar d'In R'ar (Tidikelt), où ils ont dû habiter anciennement, car nous avons vu que les Issoqqamaren ont habité le Tidikelt pendant longtemps.



CAMPEMENT DE KEL IN R'AR DANS LA PLAINE D'AMRA (TIFEDEST NOIRE)

C'est la fraction la plus riche des Issoqqamaren. Elle avait pour amr'ar El Khadj R'abda ag Ganna qui vient de mourir (octobre 1905). C'était un homme qui jouissait d'une réelle influence sur tous les Issoqqamaren. Intelligent, pondéré,

instruit, parlant très bien l'arabe, riche, il s'était imposé à tous et sa perte a été vivement ressentie. Il laisse un fils El Khadj R'otmane qui est un jeune homme : ce sont ses chameaux qui ont été razziés dernièrement à Egueré par Rezkou ag Yakhia, des Kel Amiherou (Orar'en).

Les Kel In R'ar comptent trente tentes environ et une cinquantaine d'hommes en état de porter les armes. Ils possèdent environ 800 chameaux ou chamelles et 1.500 moutons ou chèvres. Parmi les plus riches d'entre eux, on peut citer :

El Khadj R'abda ag Ganna, qui vient de mourir et qui possédait près de 150 chameaux et 250 moutons ;

Son fils El Khadj R'otmane qui possède une centaine de chameaux ;

Mokhammed ag Iknane qui a aussi une centaine de chameaux.

Les Kel In R'ar campent habituellement à Amr'a (dans la Tifedest) et à Menïet et Tiredjert (Immidir).



GARO TISSELILINE (AU-DESSUS DE MENÎET) IMMIDIR

Très commerçants, ils fréquentent les marchés du Tidikelt, de l'Aïr et vont quelquefois à R'at.

Ils paient comme tioussé à l'amenokal du Ahaggar six mezoueds de dattes ; un « hachi » (jeune chameau) ; un « haouli » ou haïk (par moitié avec les Kel Amdjid).

Presque tous sont affiliés à l'ordre des Tidjania sauf cinq ou six qui sont Senoussia.

Les Kel Amdjid

Les Kel Amdjid tirent leur nom de l'ar'erem d'Amdjid, aux environs duquel ils ont leurs terrains de parcours.

Cette fraction a été affaiblie au moment de la lutte entre les Azdjer et les Ahaggar, il y a une trentaine d'années, et aussi par une très forte crue de l'oued Alouhadj qui s'est produite il y a déjà longtemps, mais dont ils se rappellent encore.



GROUPE DANS L'OUED TI N AMADAL SETTAFEN (TIFEDEST BLANCHE)

Actuellement, les Kel Amdjid comprennent une vingtaine de tentes et une trentaine d'hommes en état de porter les armes.

Leur amr'ar est le nommé Baba ag R'ali, sans influence notable. Ils possèdent environ 250 chameaux et 1,000 moutons.



OUED ADENEK (TIFEDEST BLANCHE)

Ils paient à l'amenokal du Ahaggar une tioussé de six mezoueds de dattes ; un « hachi » (jeune chameau) et un « haouli » ou haïk (par moitié avec les Kel In R'ar).

Ils campent habituellement aux environs d'Amdjid et dans la Tifedest.

Ils sont presque tous affiliés à l'ordre des Tidjania.

Les Kel Tifedest

Les Kel Tifedest forment la fraction la moins riche et la moins importante des Issoqqamaren.

Ils tirent leur nom du massif de la Tifedest, où ils ont leurs terrains de parcours.

Ils campent habituellement dans la région d'Aguellil (Tifedest) et ils comptent en tout une quinzaine de tentes et une vingtaine d'hommes en état de porter les armes.

Peu riches, ils ne possèdent que 200 chameaux environ et 600 moutons.


A AMGHA TIFEDEST

Leur amr'ar actuel est un vieillard du nom de Ag Djafoun ag Akhmad.

Ils paient à l'amenokal du Ahaggar une tioussé de quatre mezoueds de dattes ou de grains; un « haïk » et un « aledjoudh » (chamelon de 2 ans).

Ils sont presque tous affiliés à l'ordre des Tidjania.

Les Kel Immidir

Les Kel Immidir, ainsi dénommés parce qu'ils habitent dans l'Immidir, campent habituellement à Tiredjert et à R'aris (Immidir) et ils nomadisent aussi dans l'Ifetessen et à Aceksem.

C'est une fraction qui compte de 35 à 40 tentes et qui peut mettre sur pied une cinquantaine d'hommes.


OUED TAFRAKRAK (IFETESSEN)


AÏN DEFLA (OUED TAFRAKRAK — IFETESSEN

Les Kel Immidir se subdivisent en : Kel Ter'ahart et Kel R'aris, appelés encore Oulad Amaïs. Ils possèdent environ 300 chameaux et 1200 moutons et ils ont des palmiers à Teguift (une vingtaine), à Djor'raf (de 80 à 100) et à Tafrakrak (une dizaine). Comme

dans tout le Ahaggar, ces palmiers ne sont pas entretenus et laissent tomber une opulente chevelure de djerids secs. Leur amr'ar actuel est le nommé El Khadj Mokhammed ag Oubdine, sans influence notable. Ils paient à l'amenokal du Ahaggar une tioussé de 5 mezoueds de dattes; 4 moutons ; 1 « haouli » (par tiers avec les Kel Tazoulet et les Yheaouen Hada). Toutefois, les Oulad Amaïs paient leur tioussé aux Inemba Kel Emor'ri.

Les Kel Immidir fréquentent principalement le marché d'In Salah et ils vont peu souvent à R'at. Ils sont presque tous Tidjania. 4 ou 5 seulement sont Senoussia.

Les Kel Tazoulet

Les Kel Tazoulet sont ainsi appelés parce qu'ils campent habituellement dans la région de Tazoulet, près de l'ar'erem de Tazerouk, sur le versant Est de la Koudia. On les appelle aussi Dag El Mesk.

C'est une fraction qui compte 35 tentes environ et qui peut mettre sur pied une cinquantaine d'hommes. Ses troupeaux peuvent être évalués à 600 chameaux et 1500 moutons. C'est donc la plus riche des Issoqqamaren, après les Kel In R'ar.



OUED TAZEROUK (KOUDIA)

Les Kel Tazoulet font cultiver par des harratines des jardins, à Tazerouk, à eux loués par Sidi Mokhammed ag Otmane, le propriétaire de presque tout Tazerouk, moyennant un mitkal (2 fr. 50) par jardin.

Leur amr'ar actuel est un vieillard impotent du nom de R'ali ag Djafoun, qui possède de 40 à 50 chameaux et 200 moutons. Mais l'homme le plus influent de la fraction est le nommé El Khadj Mokhammed Smâïn ag El Khadj Adega (dont le père est des Kel Tazoulet et la mère des Yheaouen Hada).

On peut citer aussi, parmi les notables influents, les nommés Berji ag Ouammaket (très écouté) ; Bouya ag Bakhad et El Khadj Baba ag Ouammaket qui possède environ 100 chameaux et 200 moutons. Les Kel Tazoulet paient comme tioussé à l'amenokal du Ahaggar : 3 mezoueds de dattes ; 3 agneaux ; un « aqnefoud » (chameau de 4 ans) ; enfin un « haouli » ou haïk (par tiers avec les Kel Immidir et les Yheaouen Hada). En outre, quelques tentes, connues sous le nom de Tedjehé n Selama, paient la tioussé à part et directement à Sour'i ag Sidi R'eli, des Tedjehé n Eggali.

Les Kel Tazoulet sont très actifs et très commerçants. Ils fréquentent les marchés d'In Salah, de Tit, d'In R'ar et d'Aoulef où ils achètent principalement des dattes, des « haoulis », du tabac (chemma) et de la cotonnade (chegga et mahmoudi). Ils viennent y vendre de la viande boucanée, des chameaux ou chamelles pour la boucherie, des moutons, du beurre fondu et les produits qu'ils rapportent de l'Aïr.


OUED TAZEROUK (KOUDIA)

Ils vont souvent à l'Aïr et même ils poussent quelquefois jusqu'au Damergou, où ils importent du sel pris dans la sebkha d'Amadr'or, de la chegga, des chamelons, des « heguebs » (cordes en poil de chameau) et du « teheredjelé » (Artemisia herba-alba. Composées). Une mesure de sel, disent-ils, est échangée dans l'Aïr contre 7 mesures de bechna et au Damergou, contre bien davantage : 30 à 40 mesures. Ils rapportent principalement de l'Aïr du bechna, du « kehal » (cotonnade lustrée), des fromages secs « tikamarine », des « bottas » (boîtes en peau), des selles de mehara, des boucliers, lances, sandales, etc. Ils passent par Aït Oklane, In Azaoua et Iferouane ou Aglal.

Ils vont aussi quelquefois à R'at pour y acheter de la chegga et du sucre.

Presque tous sont affiliés à l'ordre des Tidjania, sauf q ques-uns, qui ont accompli le pélerinage de la Mecque et se sont fait affilier à l'ordre des Senoussia, à leur passag Djer'boub. Il existait une petite zaouïa des Tidjania à Tazero mais elle a été démolie, dit-on, par le Lieutenant Cotten lors de son contre-rezzou (1902). Elle a été relevée, tant b que mal, et l'oukil actuel est un nègre affranchi du nom Kerzika.

Les Yheaouen Hada

Les Yheaouen Hada, appelés encore les Oulad Elias, non disent habituellement dans la Tifedest, à Adenek, Abezzou, In. Tekoufi, Eguelougal et Tidessi.



OUED ADENEK (TIFEDEST)

Cette fraction est une des plus pauvres et des moins importantes des Issoqqamaren, avec les Kel Tifedest. Elle est composée d'une vingtaine de tentes et peut mettre sur pied une trentaine d'hommes. Sa fortune en troupeaux peut être estimée à 400 chameaux et 600 moutons ou chèvre



HUTTE DE TARGUI DANS UN GOMMIER (OUED ABEZZOU — TIFEDEST)

Elle a pour amr'ar le nomn Mokhammed ag El Khadj R'abd. qui est vieux et malade et q est remplacé souvent par so frère Fendegouma ag El Kha R'abda. A eux deux, ils possè dent de 120 à 130 chameau Ammed ag El Khadj R'eya pos sède une centaine de chameau Le reste de la fraction sérable.

Les Yheaouen Hada paient comme tioussé à l'amenokal du Ahaggar : 3 mezoueds de dattes ou de grains ; un « hachi » (jeune chameau) et un « haouli » ou haïk (par tiers avec les Kel Immidir et les Kel Tazoulet).

Ils sont presque tous Tidjania, sauf 4 ou 5 Senoussia.

Les Isselamaten

Les Isselamaten forment une petite fraction des Issoqqamaren, presque agrégée à la fraction des Kel Immidir avec qui ils vivent.



GOUR TEDER'I-N-ALI (IMMIDIR)

Ils campent habituellement à Aneserfa, Arak, Ahohor', Tadjemout et Tiredjert (Immidir).

Ils comptent de 12 à 15 tentes et leur fortune peut être estimée à une quarantaine de chameaux et 3 à 400 moutons ou chèvres.

Leur amr'ar est le nommé Baba Akenezof ag Belkhadj.

Ils payaient anciennement la tioussé aux Kel Ehan Mellenh d'In R'ar. Ils la paient actuellement à Akhmad ag Bessa, noble des Kel R'ela, qui ne jouit plus de la plénitude de ses facultés mentales parce que, dit la rumeur publique, il a été victime de sortilèges. Aussi, une partie de cette tioussé lui est-elle souvent subtilisée par Baba ag Tamaklast, noble des Kel R'ela.

Les Isselamaten paieraient comme tioussé 2 charges de dattes, plus un petit sac de tabac.

Ils s'allient aux Kel Immidir.

Les Ireguenaten

Les Ireguenaten, c'est-à-dire « les mélangés », sont en effet un mélange de sang arabe et de sang targui. Ce sont

[illegible] épouse des femmes des Ibotte-[illegible]

[illegible] et des mehari [illegible] avec le lait de leurs [illegible] temps. Ils se sont mis à [illegible]

[illegible] Ahaggar à l'Adhar [illegible] vont vendre leurs [illegible]

[illegible] mais pour le paiement [illegible]

[illegible]



[illegible]

[illegible] recueillir sur [illegible]

Les Ibottenaten

[illegible] de leurs ancêtres, [illegible] Ahaggar et les Kel R'ela les [illegible] par les Kel R'ela et [illegible]

[illegible] Suivant les [illegible] et [illegible] Ils poussent même quelquefois jusqu'au Ahaggar.

Ils payaient la tioussé à Aïtar'el, l'ancien amenokal, et ils continuent à la payer à ses descendants.

Ils seraient assez nombreux : plus de 100 hommes. Ils s'allient aux Ireguenaten et aussi aux Ifor'as de l'Adhar'.

Étant donné leur éloignement, on peut les considérer plutôt comme des tributaires que comme de vrais imr'ad.

Leur amr'ar serait le nommé Mehaoua ag Mer'aouel.

Ce sont les seuls renseignements que j'ai pu recueillir sur cette fraction.

2° TOBOL DES TEDJEHÉ MELLET

Les Tedjehé Mellet (nobles)

Les Tedjehé Mellet, que les Arabes appellent les Oulad Messaoud, sont installés dans la partie Est du Ahaggar. Ils campent habituellement d'Egueré à la Tifedest.



OUED ABEZZOU
(TIFEDEST BLANCHE)

Nous avons vu dans l'historique quel a été leur rôle.

Leur tobol est peu important : il ne comprend que les Kel Ohat et les Kel Terourit et de petites sous fractions sans importance.

Ils sont peu nombreux : une vingtaines de tentes environ. Ils ont très peu de moutons et de chèvres. Leur fortune peut être estimée à 400 ou 450 chameaux et 800 moutons ou chèvres.

Leur amr'ar, Ser'ir ag Bedda, est tout à fait rallié et M. le lieutenant Roussel, au cours de sa tournée de l'an dernier, n'a

eu qu'à se louer de sa bonne volonté et de son précieux concours. C'est son père Bedda qui avait été envoyé chez les Azdjer pour traiter la paix qui a mis fin à la longue lutte entre les deux confédérations. Ser'ir est devenu chef du tobol à la mort



S'RIR AG BEDDA AMR'AR DES TEDJEHÉ-MELLET

de l'ancien amr'ar Chichi ag Abeggui, décédé au commencement de cette année. Il possède une centaine de chameaux environ. La quotité de la tioussé qu'il perçoit des Kel Ohat et des Kel Terourit est indiquée dans les notices concernant ces deux fractions.

Les autres nobles aisés de cette tribu sont Sidi ag Akhatkhat (le fils d'Akhatkhat, de la mission Flatters), qui possède 80 chameaux environ, et les deux frères R'ali ag Beguenou et Ahar ag Beguenou qui possèdent une soixantaine de chameaux.

Les Tedjehé Mellet fréquentent les marchés du Tidikelt, de R'at et de l'Aïr.

Voici les noms des principaux nobles de cette tribu :

Ser'ir ag Bedda, amr'ar.
Sidi ag Akhatkhat.
Mokhammed ag Chichi (fils de l'ancien Amr'ar).
R'ali ag Beguenou.
Ahar ag Beguenou.
Afenguenane ag Egueré.
Ser'ïer ag Egueré.
Khaoua ag Sidi.
Badi ag Sidi.
Mokhammed ag Sidi.
Ler'mech ag Sidi.
Akhmed ag Our'alla.
Amma ag Our'alla.
Amellal ag Our'alla.
Mokhammed ag Our'alla.

Les Kel Ohat

Les Kel Ohat, qui tirent leur nom du Djebel et de l'oued Ohat se subdivisent en trois sous-fractions : les Dag Khemaya, les Kel R'aris et les Dag Iknane.

Ils nomadisent habituellement à l'oued Ohat, à R'aris et à Aceksem, dans la Tifedest et l'Ifetessen, ainsi qu'à l'est d'Amjid.

Leur amr'ar est le nommé El Khadj Mokhammed ag Akouti, secondé par son frère Abdaoui ag Akouti.

Parmi les notables de cette fraction, on peut citer : les deux frères Ihemma ag Boukha et Oua Hagguereu ag Boukha et aussi Sidi Mokhammed ag Achlinket.

Les Kel Ohat comprennent une trentaine de tentes et peuvent mettre sur pied une quarantaine d'hommes. Ils possèdent environ 350 à 400 chameaux et de 6 à 700 moutons. Le plus à l'aise : Ihemma ag Boukha et Oua Hagguereu ag Boukha auraient ensemble 70 à 100 chameaux, 200 moutons ou chèvres et 8 ânes. Abdaoui ag Akouti aurait 20 chameaux et 60 à 70 moutons et Sidi Mokhammed ag Achlinket 15 chameaux et 40 moutons.



OUED TAFRAKRAK (FEULESSEN

Ils paient à Ser'ir ag Bedda, l'amr'ar des Tedjehé Mellet, une tioussé de 4 mezoueds de dattes, 4 moutons, des « heguebs » et des outres.

Ils fréquentent régulièrement les marchés du Tidikelt et ils vont aussi à R'adamès et à R'at, quelquefois à l'Aïr, mais peu fréquemment. A R'adamès, ils achètent du « malti » (cotonnade) et de l'orge ; à R'at, de la « chegga » (cotonnade bleue) et ils vont y vendre des chameaux et des moutons.

Les Kel Terourit

Les Kel Terourit tirent leur nom de la région de Terourit (Tassili des Azdjer) où ils nomadisent habituellement. Cette fraction est moins importante que la précédente.

Les Kel Terourit comprennent une quinzaine de tentes et ils peuvent mettre sur pied de 20 à 25 hommes.

Ils campent généralement à Terourit, à Ouhallekane, à Egueré, à l'est d'Amdjid et aux environs de Tir'ammar.

Leur fortune en troupeaux peut être estimée à 250 à 300 chameaux ou chamelles et à 800 moutons ou chèvres environ.



PUITS DE TAKKAT OU AÏNE EL HADJADJ
(ROUTE DE TEMASSININ A TIR'AMMAR, PARCOURS DES AZDJER)

Leur amr'ar est le nommé R'ali ag Belli, sans influence notable.

Ils paient à Ser'ir ag Bedda, amr'ar des Tedjehé Mellet, une tioussé de 4 mezoueds de dattes, 4 moutons, plus des « heguebs » et des outres.

AMENOKALAT DES TAÏTOQ ET KEL AHNET

L'amenokalat des Taïtoq et Kel Ahnet comprend le tobol des Taïtoq. L'amenokal, reconnu et investi par le Gouvernement français, Sidi ag Keradji, a sous son commandement effectif les tribus nobles et imr'ad de ce tobol, savoir :

1° Les Taïtoq (nobles), dont l'amr'ar est le nommé Aziouel ag Ser'ada ;
2° Les Ir'echoumen ;
3° Les fractions imr'ad :
Kel Ahnet.
Iouarouaren.
Tedjehé n Efis.
Kel In Tounine.
Ikechamadhen.
Ikoutissen ;
4° Les tributaires :
Mouazil et Settaf ;
Sekakna.

TOBOL DES TAÏTOQ

Les Taïtoq (nobles)

Les Taïtoq, qui ont réussi à se séparer presque complètement des autres tribus de la Confédération du Ahaggar et à acquérir une sorte d'autonomie qui vient d'être consacrée, ont toujours

été d'incorrigibles pillards qui ont parcouru le Sahara en tous sens, toujours à l'affût du butin, où qu'il se présentât.

On les a vus près du Niger, dans l'Aïr, au Taoudenni, jusque chez les Oulad Moulet, chez les Chaânba et les Azdjer, et enfin, ils ont été souvent en guerre contre les Kel K'ela, car leur caractère indépendant ne pouvait supporter une autorité même nominale. Aujourd'hui encore, ils sont toujours jaloux des Kel R'ela, plus nombreux, plus riches et plus puissants qu'eux. Taïtoq et Kel R'ela sont frères ennemis.

Les terrains de parcours des Taïtoq semblent s'être confinés dans la région de l'Ahnet et dans celle de l'Adhar'.

Les Taïtoq prétendent descendre des Beraber (tribus du Sud Marocain), par leur aïeule Tin Hinane (Voir la légende des Kel Ahnet, dans la notice concernant cette fraction).

Sidi ag Mokhammed Keradji, appelé plus communément Sidi ag Keradji, l'amenokal actuel des Taïtoq et Kel Ahnet, est un homme qui paraît âgé de 70 à 75 ans. Cité dans sa jeunesse pour sa force herculéenne et son courage, il a conservé encore une assez belle vigueur physique, mais la vieillesse ne perd pas ses droits et il commence à s'en ressentir.

Il est originaire des Iboglane (Kel R'ela). Son père, Mokhammed Keradji ag Mokhammed Biska, était le frère aîné d'Aïtar'el ag Mokhammed Biska, l'ancien amenokal du Ahaggar ; il trouva la mort dans un rezzou contre des populations du Soudan, avant l'avènement d'Aïtar'el à l'amenokalat.

Sa mère, Kanimana oult Ourzig, était originaire des Taïtoq. Suivant la coutume targuie, à la mort de son père, Sidi suivit sa mère Kanimana chez le frère de celle-ci, Amastane ag Ourzig, l'amr'ar des Taïtoq, et il fit ainsi partie du tobol des Taïtoq.

Sidi ag Keradji déclare connaître sa généalogie jusqu'à la quinzième génération. La voici telle qu'il me l'a dictée : Sidi ag Mokhammed Keradji ag Mokhammed Biska ag Khatita ag Aoudi Chenaouen ag Mokhammed ag R'eïssa oua n Tissafaline ag Idda oua n Ihetsane ag El Mokhtar oua n Tanoq ag Adjadj

Adamine ag Ouentadjek ag Ganna oua n Foutes ag R'essi ag Ter'essaout ag El Khadj el Feqqi.

A la mort de l'amr'ar Mokhammed ag Mama, le tobol des Taïtoq revint à Brahim ag Khemadou, fils de sa tante mater-



SIDI AG KERADJI
AMENOKAL DES TAÏTOQ ET KEL AHNET

nelle (c'est-à-dire le droit, par la naissance, de percevoir la tioussé des imr'ad), mais Sidi s'imposa comme chef des Taïtoq par sa force, son courage et son intelligence. Brahim mourut en 1900 et son frère Abekoute hérita des droits à la perception

de la tioussé. Depuis la mort d'Abekoute (1905) le tobol est revenu sans conteste à Sidi qui l'avait d'abord usurpé et qui y a droit maintenant de par sa naissance.

Sidi est un homme intelligent, mais fin et rusé, faisant quelquefois de l'esprit, car il est d'un caractère jovial. Il est instruit et il connaît beaucoup de choses concernant les Touareg et leur histoire. Il parle couramment l'arabe qu'il sait lire et écrire, parce qu'il a longtemps habité Akabli (Tidikelt).

Une légende courait sur son compte quand il était jeune : il ne pouvait être blessé que par une balle en or, à cause d'un talisman qu'il portait toujours sur lui. Cela ne l'empêcha pas d'être blessé par une balle en plomb au combat d'Aïn Taïba. Je lui en fis la remarque, mais il m'expliqua que, ne s'attendant pas au combat, il avait été surpris et avait négligé de porter son talisman qui était enfermé dans son mezoued suspendu à sa selle.

Les autres notables des Taïtoq sont : Azïouel ag Ser'ada, qui a le titre d'amr'ar des Taïtoq (sous l'autorité directe de Sidi ag Keradji). C'est un homme de 45 ans environ, aux traits fins, vif et nerveux, qui doit être un chef de bande remarquable.

Tacha ag Ser'ada, son frère, l'ancien détenu du fort Bab-Bab-Azoun (Alger). C'est celui qui a vu de près la civilisation et qui a pu raconter aux Taïtoq ce que nous étions chez nous.

El Menir ag Brahim.

El Mir'da, vieillard qui passe pour marabout.

Mokhammed ag Sadik, qu'on dit instruit et qui remplirait chez les Taïtoq les fonctions de cadhi.

Amar'i ag Sidi Mokhammed ag Mama, fils d'un ancien amr'ar des Taïtoq, paraissant intelligent, posé et sensé.

Mais tous, bons ou mauvais, ne pensent qu'à une chose : piller et razzier.

La djemaâ des Taïtoq se compose de Sidi, Azïouel et Ibedi ag Bassi, ce dernier de la tribu des Ir'echoumen, dont nous parlerons ci-après.

Actuellement, les nobles Taïtoq forment un groupe compre-

nant 30 à 35 tentes environ et pouvant mettre sur pied, au grand maximum, une quarantaine d'hommes.

Les Taïtoq sont pauvres en général. On peut estimer leur fortune à 350 à 400 chameaux ou chamelles et à 1.000 moutons ou chèvres. Ils n'ont pas de bœufs. Les plus aisés possèdent une vingtaine de chameaux. Aussi passent-ils leur temps en razzias continuelles pour assurer leur existence ou bien ils vivent aux crochets de leurs imr'ad et en particulier des Kel Ahnet, avec qui ils vivent. Généralement, à l'époque des dattes, ils vont au Tidikelt vendre une vieille chamelle grasse pour la boucherie et quelques moutons ou chèvres et ils rapportent, avec le prix de vente, des dattes et des vêtements. Ils ne dédaignent pas les graines du « drinn » (en tamaheq « toulloult » : Arthraterum pungens. Graminées) qu'ils font récolter et qu'ils accommodent pour leur alimentation.

L'amenokal des Taïtoq perçoit la tioussé des imr'ad de son tobol, tioussé dont nous indiquerons la quotité en parlant de chaque fraction d'imr'ad de ce tobol. En outre, il perçoit un faible tribut des petits groupes arabes des Mouazil, Sekakna et Settaf qui nomadisent entre l'Ahnet et Akabli.

Il percevait aussi une redevance des Atouadj et des Ferguemoussen (Ifor'as) de l'Adhar', mais ces tribus sont maintenant soumises aux autorités françaises du Soudan et cette redevance ne sera plus exigée.

Enfin, quand l'amenokal se rend dans l'Aïr, il se fait payer la tioussé par les Tedjehé n Efis qui y habitent et par les Issokenaten.

Les Taïtoq fréquentent les marchés du Niger, de l'Aïr, d'In Salah, d'Akabli et d'Aoulef. Leurs nombreuses incursions chez les tribus arabes du Niger leur ont fait presque interdire l'accès de ces régions, mais maintenant que la paix est rétablie, ils souhaitent vivement pouvoir reprendre leurs relations commerciales et déjà ils s'y préparent.

Des oasis du Tidikelt, ils tirent les dattes, la chegga (cotonnade), la chemma (tabac).

Ils achètent dans l'Aïr leurs armes : lances, poignards, boucliers ; leurs selles (tirikine), de la cotonnade noire pour les voiles (kehal), du bechna. Ils y importent du sel provenant de « Tiliouin-In-Chekkadh », dans l'oued In Meraguen (massif de l'Acedjradh), de la chemma et de la chegga. Ils passent par Abalessa, In Azaoua et Iferouane.

Ils vont acheter leurs sabres à R'adamès.

Dans la région du Niger, ils commercent avec les Aoulimmiden. Ils emportent du sel qu'ils échangent contre du bechna :



TAR'AÏCHAT, LA FEMME TAÏTOQ QUI A SAUVÉ DES BLESSÉS DE LA MISSION FLATTERS

1 mesure de sel contre 3 de bechna ; de la chegga qu'ils échangent contre du riz : 1 pièce de chegga contre 2 charges de riz ; des dattes qu'ils échangent contre des chameaux : 1/2 charge de dattes contre un « hachi » (jeune chameau). Ils passent par In Zize et Atalya.

Les Taïtoq sont peu religieux. A part Mokhammed ag Sadik, le groupe des Oulad El Mir'da et Mokhammed ould Emmed, les

autres ne jeûnent même pas pendant le Ramadhan. Une dizaine d'entre eux environ sont affiliés à des ordres religieux. L'amenokal Sidi est affilié aux Tidjania.

RECENSEMENT DES TAITOQ (NOBLES)

1° Sidi ag Keradji, amenokal des Taïtoq et Kel Ahnet. Divorcé plusieurs fois. Vit actuellement avec plusieurs négresses.

2° Azioucl ag Ser'ada, amr'ar des Taïtoq, marié à la fille d'Ibedi ag Bassi, des Ir'echoumen, dont il a une fille âgée d'une huitaine d'années. Habite avec sa sœur Tiguent, divorcée d'avec Bekouten ag El Mir'da, et les deux filles de celle-ci, et aussi avec sa mère Lalla, vieille femme, atteinte d'aliénation mentale depuis la mort de son fils Barka, tué par les Kel R'ela.

3° Tacha ag Ser'ada, frère du précédent, fait prisonnier en 1887 à Hassi Inifel et détenu à Alger pendant deux ans. Marié, comme son frère, à une fille d'Ibedi ag Bassi ; a 2 petites filles et un petit garçon.

4° Aïtar'el ag Ehentouen ou ag Ablinkiodh, divorcé d'avec Fennou, sœur de Semouda ag Achafaou, des Taïtoq. Vit avec sa sœur Tadas, un peu folle.

5° Ag Ser'ada ag Tacha, marié à Teknia oult Lella. 5 filles.

6° Sidi ag Ihemma (seul représentant de l'ancienne tribu des Tedjehé Ennitra), marié à Sidya bent Ahmed, des Oulad Zenane (Aoulef). Une petite fille. A chez lui sa mère, Sibou oult Khemadou.

7° Matouki ag Egssine, marié à une fille d'Ibedi ag Bassi et par conséquent beau-frère d'Aziouel et de Tacha.

8° Rakhmata, mère du précédent. Habite avec son jeune fils In Taguedine, frère de Matouki.

9° Semouda ag Achafaou, fils de l'oncle maternel d'Azioucl. Marié.

10° Mokhammed ag Sadik, marié, un fils, plusieurs filles.

11° El Menir ag Ibrahim (successeur éventuel de Sidi ag Keradji, d'après ce dernier), fils de l'oncle maternel d'Aziouel. 2 fils, dont l'un issu d'une négresse, et 2 filles.

12° Abbah ag Emmed, marié à la sœur de Mokhammed ag Ourzig, des Kel R'ela. Un grand fils et d'autres jeunes enfants.

13° Mokhammed ag Emmed, frère du précédent, marié à Tehiaouine, sœur d'Aziouel. 4 fils, 3 filles.

14° Akhemmed ag Ouankila, marié à la fille de Mokhammed ag Sadik. Une fille.

15° Khenna ag Ouankila, fils de Tar'asïout, sœur d'Aziouel. Marié à une sœur d'Aziouel.

16° Amar'i ag Sidi Mokhammed, divorcé d'avec une noble. Vit avec 2 négresses.

17° Bibi ag Sidi Mokhammed, frère du précédent. Vit aussi avec 2 négresses.

18° El Mir'da, frère de Ser'ada, père d'Aziouel, marié à Takhouli oult Ibrahim. A chez lui son jeune fils Bekouten ag El Mir'da.

19° Khametten ag El Mir'da, fils du précédent, marié à une fille de Mokhammed ag Sadik.

20° Akessen ag El Mir'da, frère du précédent, marié, 4 fils.

21° Sidi Mokhammed ag El Mir'da, frère du précédent, célibataire.

(Les 4 chefs de tentes ci-dessus dénommés, connus sous le nom d'Oulad El Mir'da, seraient les descendants de l'ancienne grande tribu des Tedjehé n Ou Sidi, aujourd'hui disparue et fondue dans les tribus nobles actuelles).

22° Khamdoudi ag Henni, célibataire. Habite avec sa mère Tachrift et ses 2 sœurs.

23° Amzaï ag Ibrahim, célibataire. Habite avec ses 2 sœurs.

24° Ichadh ag Ouankila, célibataire.

25° Amerhoudj ag Goukhi, fils de la sœur de Sidi ag Keradji, célibataire.

26° Akhmad ag Telali, marié. Habite chez les Azdjer.

27° Boukhida ag Araguerou, veuf de Tekki, sœur d'Aziouel. 4 fils, dont un porte le voile.

28° Louini ag Boudali, marié à Benate oult R'ebelli. 2 fils : Amder' et Kenane.

Les Ir'echoumen

Ce nom dérive du verbe « ir'echoum » ⵎ ⵞ ⵘ « éprouver un sentiment de honte », d'où « ter'achimt » ⵜⵎ ⵞ ⵘ ⵜ, « pudeur », et signifie « gens prudes, ayant de la pudeur ». Cela vient sans doute de leur origine mi-arabe, car l'on sait que les Arabes, extérieurement tout au moins, sont de mœurs moins relâchées que les Touareg. Les Ir'echoumen, en effet, sont issus d'un père arabe des Guedouâ du Reggan (Touat) et d'une mère Taïtoq. C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas considérés comme nobles purs et qu'ils n'ont pas accès au tobol.



HUTTES DE HARATINE A HERHOFOK FOUKANI (KOUDIA)

Actuellement, cette tribu est réduite à sa plus simple expression : 3 tentes en tout, mais la tente principale, celle d'Ibedi ag Bassi, donnera de nouvelles pousses.

Ibedi ag Bassi est un vieillard qui jouit d'une assez grande influence chez les Taïtoq nobles. Beau-père de l'amr'ar des Taïtoq, Aziouel ag Ser'ada, du frère de celui-ci, Tacha, et de Matouki ag Egssine, il fait partie de la djemaâ des Taïtoq. Plus riche que Sidi et qu'Aziouel, c'est lui qui reçoit les hôtes de la tribu, qui les héberge. C'est lui aussi qui entretient à ses frais un khodja arabe dont se servent Sidi et Aziouel pour leur correspondance. Sidi me disait : « Ibedi, c'est la « tamankaït », la poutre principale de notre tente », mais je crois que cette affection est intéressée.

Les enfants nés ou à naître de l'union des 3 filles d'Ibedi avec Aziouel, Tacha et Matouki seront, suivant la coutume targuie, Ir'echoumen et ils n'auront pas accès au tobol.

Ibedi est marié à une femme riche des Oulad Zenane (Aoulef). Il prétend avoir conservé des droits à un ancien tribut que payaient les habitants du Reggan à ses ancêtres, les Guedouâ.

Les Kel Ahnet

Les Kel Ahnet tirent leur nom de l'Ahnet qu'ils habitent. Ils s'appelaient anciennement les Imessiliten (de « iseli », rocher : les habitants des rochers), comme les Dag R'ali. C'est la fraction d'imr'ad la plus importante du tobol des Taïtoq.

De même que les Taïtoq, ils prétendent être originaires des Beraber. Ils racontent à ce sujet la légende suivante : « Tin Hinane, l'aïeule des nobles, était accompagnée d'une autre femme du nom de Takamat lorsqu'elle arriva de chez les Beraber. A cours de provisions pendant la route, toutes deux commençaient à souffrir de la faim, lorsque Takamat aperçut des fourmis qui avaient fait une provision d'orge ; elle descendit de son chameau et elle s'empara des grains ramassés à grand peine par les fourmis. Puis, elle vint les partager avec Tin Hinane qui ne s'était pas dérangée. Les descendants de Tin Hinane auraient donné naissance aux nobles : Kel R'ela, Taïtoq et Tedjehé Mellet, tandis que Takamat aurait donné naissance aux imr'ad Imessiliten qui sont les Kel Ahnet et les Dag R'ali. C'est de l'offre de grains faite par Takamat à Tin Hinane que remonterait la coutume de payer la tioussé aux nobles. »

Cette légende semble se rapporter au fait que les imr'ad seuls travaillent et économisent, comme la fourmi, tandis que le noble, pareil à la cigale de la fable, ne fait rien et compte sur les imr'ad pour l'entretenir.

Les Kel Ahnet vivent en contact permanent avec leurs nobles Taïtoq qui, comme eux, ont pour terrain de parcours

principal l'Ahnet et c'est pour cela qu'ils les accompagnent constamment dans leurs expéditions aventureuses. Pas un rezzi de Taïtoq dont les Kel Ahnet ne fassent partie.

Leurs terrains de parcours comprennent tout l'Ahnet et aussi l'Adhar', où ils sont certains de trouver de bons pâturages après la saison des pluies estivales. Avant l'occupation française des Oasis, ils allaient s'installer, dans les années de sécheresse, à Akabli et dans la région avoisinante et ils poussaient même jusqu'au Reggan C'est pour cela que presque tous les Kel Ahnet parlent l'arabe.

Leur amr'ar, Badjloud ag Makhia, est un vieillard d'une soixantaine d'années, encore vert et très alerte, parlant bien l'arabe, très peu religieux. Il a participé à de nombreux rezzous qu'il aime bien raconter, car les Kel Ahnet, comme les Taïtoq qu'ils imitent, ne rêvent que razzias et coups de main fructueux. Cette vie d'aventures ne les a cependant pas enrichis, pas plus que les Taïtoq du reste, mais c'est encore, pensent-ils, le moyen le plus économique de se procurer des ressources. On n'a pas oublié que c'est Badjloud qui, le premier, est venu faire sa soumission à In Salah et que cette démarche a été le point de départ de la main-mise sur tout le pays targui. C'est lui et El R'alem ag Melloul, notable de sa fraction, qui ont servi de guides dans cette tournée depuis l'Ahnet jusqu'à l'Adhar et, très intéressé, Badjloud n'a pas caché sa satisfaction en recevant la somme qui lui revenait pour prix de ses services. Il a 2 fils : Bousif et R'ali, âgés de 25 et 22 ans, qui sont les deux jeunes gens les plus coquets que j'ai rencontrés au pays targui. Très bien habillés, bien armés, bien montés, avec leurs boucliers recouverts de chegga (suprême élégance !), ils produisent une excellente impression. Tous deux parlent bien l'arabe et paraissent intelligents.

Le frère de Badjloud, Abbazza ag Makhia, paraît être un homme sensé et posé, jouissant sur sa fraction d'une influence peut-être plus grande que celle de Badjloud. Il était reconnaissable surtout à une belle chechia rouge, dotée d'un gland

superbe, qu'il s'obstinait à porter en plein été pour parader et montrer qu'il avait une garde-robe bien montée, mais qui devait bien l'incommoder. C'est lui qui, avec Mokhammed ag El Khadj Khemadou, notable des Kel Ahnet, recueille la tioussé qui est versée aux Taïtoq.

Les Kel Ahnet forment actuellement un groupement de 35 à



AGUELMAN TAGUERGUERA (AHNET)

40 tentes, car il ne faut pas les confondre avec les Iouarouaren qui, mélangés à eux et s'alliant avec eux, ont été jusqu'ici englobés dans les Kel Ahnet. En réalité, il n'en est rien : les Iouarouaren n'ont pas la même origine que les Kel Ahnet ; ils ont leur amr'ar indépendant, ils paient leur tioussé directement aux Taïtoq et ils forment donc une fraction à part qui sera l'objet d'une notice distincte.

Les Kel Ahnet peuvent mettre sur pied une cinquantaine d'hommes. Leur fortune peut être évaluée à 600 chameaux ou chamelles et à 1,500 moutons ou chèvres. Les plus aisés d'entre eux sont les nommés : Abazza ag Makhia, Aberkouch ag Bou Hemba, In Tamezouk ag Alemine, Abeïtoum ag Khedida et Mokhammed ag In Tinsaouin. En général, ils sont plutôt pauvres.

Les Kel Ahnet fréquentent surtout les marchés du Tidikelt et en particulier Akabli et l'Aoulef. Ils s'y approvisionnent principalement de dattes, de chegga et de chemma et ils vont y vendre des chameaux de boucherie, des moutons et des chèvres, du beurre fondu, etc.

Au Sud, ils vont au Niger, par In Zize et Atalya, et ils y importent du sel provenant de l'oued In Meraguen, au lieu dit « Tiliouine In Chekadh », dans le massif de l'Acedjradh; des dattes et de la chegga provenant du Tidikelt. Ils en rapportent du bechna, du millet et du riz : une mesure de sel s'échange contre trois de bechna; une pièce de chegga contre une charge de riz; une demi-charge de dattes contre un « hachi » ou jeune chameau, chez les Aoulimmiden.

Ils vont aussi à l'Aïr, en passant par Abalessa, In Azaoua et Iferouane et ils y importent du sel, du « chih » ou « teheredjelé » (Artemisia herba-alba, Composées), de la « chemma » (tabac), des dattes, de la chegga et du mahmoudi (cotonnades). Ils en rapportent surtout du bechna et aussi tous les produits de l'industrie de l'Aïr : selles, lances, boucliers et des vêtements et étoffes : « deraaïia » et « kehal ».

Moins bien partagés que les imr'ad du Ahaggar, les Kel Ahnet n'ont aucun ar'erem dans leur pays pour y faire des cultures de grains. Aussi se contentent-ils de la récolte des graines du « drinn » ou « toulloult » (Arthraterum pungens, Graminées) qui forme la base des pâturages de l'Ahnet.

Ils paient comme tioussé à l'amenokal des Taïtoq : 1 mezoued de dattes ou de bechna et 1 pot de beurre fondu de 10 kilogs environ.

Lorsqu'ils vont en rezzou, la moitié du butin appartient au chef du tobol des Taïtoq.

Ainsi que nous l'avons dit, Abazza et Mokhammed ag El Khadj Khemadou recueillent cette tioussé.

Les Kel Ahnet, comme leur amr'ar Badjloud, sont très peu religieux. Plusieurs m'ont dit (Badjloud le premier) qu'ils ne jeûnaient pas pendant le Ramadhan. Aussi, une petite minorité seulement est affiliée à l'ordre des Tidjania.

Ils s'allient aux Iouarouaren, aux Tedjehé n Efis, aux Dag R'ali et aux Aït Loaïn.

Les Iouarouaren

Les Iouarouaren sont originaires des Azdjer, où ils forment encore une fraction assez importante. Ceux qui font partie actuellement du tobol des Taïtoq seraient, d'après Sidi ag Keradji, les descendants d'une femme qui aurait été faite prisonnière par un rezzi de l'Aïr qui avait opéré chez les Azdjer. Amastane ag Ourzig, oncle maternel de Sidi, ancien amr'ar des Taïtoq, aurait payé sa rançon et l'aurait mariée à un Kel Ahnet.



OUED ABEZZOU (TIFEDEST BLANCHE)

Ce groupement est du reste peu important. Il comprend de 12 à 15 tentes qui nomadisent de préférence dans l'Adhar', mais qui vont aussi dans l'Ahnet. Leur fortune peut être évaluée à 200 ou 250 chameaux et 600 moutons ou chèvres. Ils possèdent en outre la petite oasis de Tibedjehine, près de Silet, qui comprend environ 300 palmiers chevelus et laissés sans aucun soins et dont la plus grande partie appartient à leur amr'ar. Ils n'y vont que pour faire la récolte des dattes.

Comme les Kel Ahnet, les Iouarouaren, dans les années de

sécheresse, remontaient jusqu'à Akabli, où ils s'installaient. Mais, depuis 1900, date de l'entrée des Français à In Salah, ils se sont enfoncés vers le Sud et ils ont été se fixer dans l'Adhar' (région d'In Ouzal et de Taoundart), par crainte des Français.

Leur amr'ar, In Chikadh ag Moulay, est un vieillard sensé et intelligent, parlant assez couramment l'arabe. Après lui, le seul notable de cette fraction est le nommé Mokhammed ag R'ali.

Les Iouarouaren fréquentent les marchés d'Akabli, d'Aoulef, d'In Salah et même du Reggan, où ils s'approvisionnent en dattes, chegga, haïks et chemma. Ils y vendent des chamelles, des moutons, des chèvres, des ânes et du beurre fondu. Ils vont aussi au Niger et dans l'Aïr où ils se livrent aux mêmes opérations commerciales que les Kel Ahnet.

Ils paient à l'amenokal des Taïtoq une tioussé composée de un mezoued de dattes ou de bechna; un pot de beurre de dix kilogs environ et la moitié du butin, en cas de razzia heureuse. Cette tioussé est recueillie par l'amr'ar In Chikadh et par Mokhammed ag R'ali.

Les Tedjehe-n-Efis

Les Tedjehé-n-Efis déclarent être originaires (comme les Adjouh-n-Taheli) d'Ingal, au sud-ouest d'Agadez (Aïr), à deux petites journées de cette ville. Le sultan du pays voulait les obliger à payer un impôt trop lourd et, comme ils avaient d'autres sujets de se plaindre de sa tyrannie, ils l'assassinèrent et ils vinrent se réfugier au Ahaggar, dans la région d'Ouahallejen. Efis était leur chef. Riche, généreux, influent, c'est lui qui les décida à la fuite et on les appela par la suite, les Tedjehé-n-Efis (les fils de la sœur d'Efis).

A cette époque, les Tedjehé-n-Efis et les Adjouh-n-Taheli formaient une seule tribu, les Tedjehé-n-Elimen, qui se plaça sous la protection des Kel R'ela et des Taïtoq. Plus tard, ceux-ci se les partagèrent: les Adjouh-n-Taheli revinrent aux Kel R'ela

et les Tedjehé-n-Efis échurent aux Taïtoq. Mokhammed El Khir était amenokal du Ahaggar quand les Tedjehé-n-Efis y arrivèrent, (Les Adjouh-n-Taheli prétendent être venus sous l'amenokalat de Younès, petit-fils de Mokhammed El Khir).

Au cours de la guerre qui mit aux prises Kel R'ela et Taïtoq (Amastane, oncle de Sidi ag Keradji, étant amr'ar des Taïtoq), les Tedjehé-n-Efis se réfugièrent dans l'Aïr. Après la paix, ils rentrèrent en grande partie, mais une dizaine de tentes restèrent dans l'Aïr.

Actuellement, les Tedjehé-n-Efis comptent au maximum trente tentes, ainsi réparties :

1° Dix tentes environ au Ahaggar, installées dans les environs de Tamanr'asset, où elles ont des jardins, et nomadisant dans la région d'Ouahallejen. L'oued Tamanr'asset les sépare des Adjouh-n-Taheli. Ceux-ci se trouvent à l'Est de l'oued, vers la Koudia noire, tandis que ceux-là se cantonnent à l'Ouest de l'oued, vers le Reg blanc. C'est pour cela qu'on dit : « Les Adjouh-n-Taheli ont le côté noir et les Tedjehé-n-Efis ont le côté blanc ».

Les jardins qu'ils cultivent à Tamanr'asset appartiennent aux Imeqir'ressen (imr'ad des Or'aren, des Azdjer), d'après l'ancien partage du sultan Goma. Les Tedjehe-n-Efis, de ce chef, leur doivent en principe une redevance qui n'est payée que très rarement : tous les 7 ou 8 ans, ils leur donnent de 4 à 7 moutons.

L'amr'ar de ce groupe de tentes est le nommé Bellal ag Sama, vieillard sans influence aucune. En réalité, l'autorité est exercée par Khettal ag Akhya, dit « Azengui », homme de 35 à 40 ans, très intelligent, très ouvert et qui a rendu de précieux services au cours de cette reconnaissance.

2° 10 tentes environ dans l'Adhar'. Ce groupement entretient des relations constantes avec celui du Ahaggar. Souvent, les animaux du groupe du Ahaggar sont au pâturage avec ceux du groupe de l'Adhar' et réciproquement. L'amr'ar de ce groupement est Kouna ag Akhya, le frère d'Azengui.

On peut évaluer la fortune de ces deux groupements à 200 chameaux et 500 moutons ou chèvres environ. Les plus fortunés d'entre eux possèdent 30 chameaux et 50 moutons ou chèvres. D'autres ont de 5 à 10 chameaux et de 20 à 40 moutons. D'autres enfin n'ont que 2 ou 3 chameaux seulement. Ils n'ont pas de bœufs.

3° 10 tentes environ dans l'Aïr, habitant au lieu dit « Ikalen-n-Zar'rane », près de l'oued Anou Moqqoren, à 3 jours au Sud-Ouest d'Iferouane, et qui ont pour amr'ar le nommé Iriyallah ag Kkemadou.



RÉGION DE TESOUMINE
(TIFEDEST BLANCHE)

Les Tedjehé-n-Efis résidant au Ahaggar et dans l'Adhar' fréquentent les marchés du Niger, de l'Aïr et du Tidikelt. A l'Aïr, ils importent du sel de la sebkha d'Amadr'or, de la chegga et des ânes sauvages, qu'ils prennent au piège, « tanderbalt » ⵟ ⵎ ⵔ ⴸ ⵍ ⵜ. Ils en rapportent du bechna, des selles de mehara, des vêtements, des sandales, des fromages secs, etc. Au Niger, ils importent principalement de la chegga et ils rapportent du riz et du millet. A l'Aoulef et à Akabli, ils vont s'approvisionner en dattes, chegga, malti, etc., qu'ils achètent en venant vendre quelques chameaux de boucherie, des moutons et des produits de l'Aïr.

Ils paient la tioussé à l'amenokal des Taïtoq et Kel Ahnet.

Ils s'allient aux Adjouh-n-Taheli et aux Kel Ahnet.

Les Kel In Tounine

Ce nom leur vient de l'Oued In Tounine où ils nomadisaient. Oued In Tounine signifie : Oued où il y a des puits « tounine ».

Les Kel In Tounine sont des Issoqqamaren. Ils échappent

actuellement à l'autorité directe des Taïtoq à cause de leur éloignement, car ils ont été s'installer près des Azdjer. Sidi ag Keradji voudrait bien les voir rentrer.



OUED TAZEROUK

Ils doivent, en principe, aux Taïtoq une tioussé de 6 mezoueds de dattes ou de bechna et 2 moutons, plus la moitié du butin pris en razzia, mais cette tioussé est payée plus ou moins régulièrement.

Ils comprendraient environ 20 tentes et, avec les Ikoutissen, qui vivent près d'eux, ils pourraient mettre sur pied 70 hommes.

Leurs principaux notables sont les nommés Mokhammed ag Sidi et Barka ag Aneslem.

Ce sont les seuls renseignements que j'ai pu recueillir sur eux à cause de leur éloignement.

Les Ikechamadhen

Les Ikechamadhen dépendent du tobol des Taïtoq, à qui ils paient une tioussé de 2 mezoueds de dattes ou de bechna et 1 pot de beurre fondu, plus la moitié du butin pris en razzia. Mais ils habitent au Ahaggar et ils se sont mélangés tellement, par des alliances, avec les Dag R'ali qu'ils ont fini par être comptés parmi ceux-ci. Ils ont pour chef le nommé Akoutla ag Arab.

Ils sont du reste peu nombreux : une quinzaine d'hommes en tout.

Ils possèdent la plus grande partie de l'oasis de Silet où ils ne vont que pour faire la récolte des dattes. Ils suivent les Dag R'ali dans tous leurs déplacements.

Les Ikoutissen

Je manque de renseignements sur cette fraction qui habite près des Azdjer. Je sais simplement que les Ikoutissen (ainsi appelés du nom de leur aïeule Takottis) ont pour amr'ar le nommé Khebbi ag Boubeker et dépendent du tobol des Taïtoq, à qui ils doivent une tioussé de 2 mezoueds de dattes ou de bechna, mais encore faut-il que Sidi ag Keradji aille chez eux se la faire verser.

Avec les Kel In Tounine, qui habitent aussi près des Azdjer, ils pourraient mettre sur pied 70 hommes.

Les Ikoutissen ne vont pas en rezzou.

LES TRIBUTAIRES

1° Les Mouazil et les Settaf

Dans la région comprise entre le district d'Akabli et l'Ahnet, de Taksist à In Meraguen et à Ouallen, dans la chaîne de l'Acedjradh et jusqu'à Taoudrart et Souf-Mellen, nomadise un groupe de tentes d'origine arabe que l'on désigne sous le qualificatif général de « Rahala » (les nomades) mais qui s'appellent les Mouazil et les Settaf.

Ces deux fractions se sont tellement mélangées par des alliances qu'elles ont fini par ne former qu'un seul groupement qui obéit au nommé Boubeker ben Mohammed Settafi.

1° *Les Mouazil.*

Les Mouazil sont des Arabes qui nomadisent entre l'Azaouad et le Niger. Ils étaient soumis anciennement aux Aoulimmiden, mais actuellement ils versent leur impôt à Hammadi, le chef des Kounta. Ces Mouazil sont les serviteurs religieux des Oulad

Sid El Mokhtar, des Kounta. Les Ksour les plus rapprochés de leurs terrains de parcours sont : El Mabrouk et Bou Djebiha, où ils vont vendre des bœufs, des moutons, des mehara, des ânes et du beurre. Ils ont adopté le costume targui et ils sont armés de la « tar'da » (lance avec manche en bois) et de la « takouba », sabre targui.

Feu Sid Labed, marabout de la zaouïa d'Akabli, au cours d'un voyage qu'il fit vers le Niger, en ramena quelques-uns qu'il garda auprès de lui et qui formèrent la souche des Mouazil qui nomadisent actuellement sur notre territoire. Ces derniers sont restés les serviteurs des Oulad Sid Labed, d'Akabli. Ils possèdent des palmiers à Akabli, mais comme ils sont essentiellement pasteurs, ils ne s'installent à Akabli que lors de la récolte des dattes et ils retournent dans le Sahara reprendre leur vie nomade.



GORGES DE TAKOUMBARET

Ils ont adopté le costume, la tente en peau et même la langue des Touareg, avec lesquels ils sont en contact. Ils s'allient aux Settaf et aux Ireguenaten de l'Immidir. Ils paient l'impôt au caïd d'Akabli mais, d'autre part, ils paient la tioussé, comme tributaires, aux Kel R'ela.

Ces Mouazil se subdivisent en deux groupes : Le premier, que nous appellerons « groupe de l'Ahnet » (à cause de sa proximité de l'Ahnet) comprend 8 tentes, dont la principale est celle du nommé Dahmane ben Mohammed ben El Kihel. Parmi ces 8 tentes, deux possèdent des palmiers à Akabli.

Le 2e groupe se trouve actuellement dans l'Immidir et il comprend 3 tentes, qui paient la tioussé à Mokhammed ag Ourzig, des Kel R'ela.

Tous ces Mouazil se livrent à l'élevage et au commerce. Ils

vont échanger dans l'Adhar' des dattes et de la chegga contre des moutons qu'ils viennent vendre à Akabli et Aoulef.

2° *Les Settaf.*

Ce petit groupe de nomades n'est constitué que par une seule famille. Il ne faut pas le confondre avec les Settaf, d'Erg Chach (Akabli) avec lesquels ils n'ont de commun que le nom. En effet, l'arrière grand père de Boubeker ben Mohammed Settafi, le nommé El Hadj Abdelkader ben Cheikh Kerroum était originaire des Oulad Rezzoug, fraction des Graoua, tribu des Oulad El Mobarek (Maroc) et il habitait aux Oulad Khodeïr, dans l'oued Saoura. Il vint se réfugier à la zaouïa du cheik Bou Naâma, d'Akabli, à la suite de discussions avec ses frères, et il s'installa à Akabli où il se maria. Son fils Ahmed acheta un jardin aux Settaf, d'Erg Chach (Akabli) et il demeura chez eux. On l'appela Ahmed le Settafi. Il se maria à une femme des Mouazil. Son fils Mohammed épousa également une Mazilia. C'est lui qui a donné naissance à la famille actuelle qui comprend : ses 4 fils Boubeker, El Biodh, El Habib et Ali ; ses 2 filles Aïcha et Abouya et leurs enfants.



OUED TINDJOQ (TIFEDEST BLANCHE)

Les 4 fils possèdent des palmiers à Akabli. En outre, Boubeker possède 7 chameaux et 20 moutons et El Biodh 33 chameaux.

Ce groupe des Settaf paie l'impôt au caïd d'Akabli et, en outre, il verse à Sidi ag Keradji une tioussé d'un « kessa » ou haïk, ou sa valeur, soit 25 francs.

Les Mouazil et les Settaf reconnaissent l'autorité de Boubeker ben Mohammed Settafi. Leur fortune peut être évaluée, d'après ce dernier, à 100 chameaux, plus des moutons et chèvres dont il n'a pu me fixer le chiffre.

2° Les Sekakna

Dans la même région occupée par les Mouazil et les Settaf nomadise une autre fraction arabe appelée Sekakna qui a pour point d'attache Akabli.

Ces Sekakna sont un rameau détaché des Sekakna du Soudan, lesquels font partie du groupe des Oulad Sliman, « lahma » ou tributaires des Berabiche et serviteurs religieux de Sidi Mohammed ben Bou Naâma.

Les Sekakna de notre territoire sont les serviteurs religieux des Oulad Sid Labed, d'Akabli. Ils déclarent être venus d'Oualata (Soudan) 3 frères : Ali, Mohammed et Abderrahmane étaient venus se fixer à Akabli, venant d'Oualata, et peu de temps après un nommé Sliman, originaire des Arib, de Tindouft, était venu se joindre à eux.

Ces Sekakna se sont alliés aux Mouazil, aux Settaf, aux Ireguenaten et même aux Kel Ahnet. Ils forment actuellement 3 groupes :

1° Le groupe des Oulad Ali, dont le chef, Hamma ben Abdallah, habite Akabli. Ce groupe comprend 10 tentes, dont une chez les Kel Ahnet et 3 dans l'Immidir, avec les Ireguenaten. Il paie comme tioussé à l'amenokal des Taïtoq un « kessa » (haïk) ou sa valeur, soit 25 francs.

2° Le groupe des Oulad Ahmed El Mahdi qui comprend 7 tentes et auquel appartiennent Mohammed ben Gogo et Bellal, engagés à la compagnie saharienne du Tidikelt. Ce groupe paie également comme tioussé à l'amenokal des Taïtoq un « kessa » ou 25 francs.

3° Le groupe des Oulad Sliman comprenant 5 tentes. Il paie aussi une tioussé d'un « kessa » ou 25 francs.

Ces Sekakna avaient, il y a une quarantaine d'années, une grande réputation de guides sûrs pour les caravanes se rendant du Tidikelt au Niger. Ils se chargeaient des transports pour les Oulad Ba el Hadj, d'In Salah, qui avaient des correspondants à Tombouctou et ils leur rapportaient de la poudre d'or, de l'en-

cens et de l'ivoire. Ce mouvement commercial est arrêté depuis déjà longtemps.

Actuellement, les Sekakna, comme les Mouazil et les Settaf, se bornent à aller dans l'Adhar, échanger des dattes et de la chegga contre des moutons.

Beaucoup d'entre eux possèdent des palmiers à Akabli. Ils ont aussi adopté le costume targui et connaissent le tamaheq.

Je n'ai pas pu obtenir de renseignements sur le chiffre de leur fortune en troupeaux.



RENTRÉE A IN-SALAH DU CONVOI DE LA RECONNAISSANCE
DU CAPITAINE DINAUX
SOUS LE COMMANDEMENT DU LIEUTENANT CLOR

APPENDICE

CHANSONS, PROVERBES, INSCRIPTIONS, ETC.

APPENDICE

CHANSONS ET PETITES PIÈCES DE VERS

N° 1 ⵜⵔⵠⵎⵔⵜⵏ/ⵏ⁝ⵏⵜ
ⵜⵏⵈⵏⵍ⁝ⴹⵙⵎⵙ⁝ⵏ
ⵜⵎⵈⵏⵍ⁞ⵠ#ⵎⵜⵎⵜⵅ
ⵜⵗⵜⵜ:ⵏⵜⵙⵎ.ⵔⵜ.ⵍⵈ
ⵜⵍ⁞::ⵐⵣⵠⵏⵗⵣⵎ
ⵜⵏ#ⵅ#ⵜⵔ:ⵏⵔⵜⵜⵎⵜ
ⵜ/ⵏ⁝ⵍ⁞ ⁝ⵗⵏⵙⵈⵜ
ⵜⵏⵔⵊⵙⵈⵏⵎ.ⵍⵗ

Tin henane netrem id irit
Ennir'as i mis echchor'ol nekenit
Egatmet imzad ihal nekmet
Kella ter Amastane out tet iyet
Emmizin d ezbou ou ahlit
Temout terine our tezegzanit
Teksan i er'haller' ini nit
Yalla ma nik asafar ennit.

« Filles des tentes, c'est à cause de vous que je pars vers l'ouest.

» Je dis à mon mehari : Faisons notre devoir !

» Pendant que vous jouerez de l'amz'ad dans vos réunions musicales.

» Kella aime Amastane ; aussi ne l'abandonnera-t-il pas.

» Ces gens n'ont pas d'honneur : cela leur est égal.

» Quant à elle, mourante, malade, elle ne supporterait pas patiemment son absence.

» Elle me hait, mais moi j'adore son teint.

» O mon Dieu ! quel peut être son remède ? »

Nota. — Aïtar'el ag Ablinkiodh, noble taïtoq, poursuivait de ses assiduités la nommée Kella oult Sidi, divorcée, tamr'idt des Kel Ahnet, qui lui préférait un amr'id, Amastane ag Ba R'eli. Au moment de l'arrivée du rezzou des Berabers dans l'Adhar', Aïtar'el fut envoyé en éclaireur, tandis qu'Amastane restait, et c'est alors qu'il improvisa cette chanson.

Notes grammaticales :

Tin henane : « celles des tentes », de *ehane*, pl. *ehenane*, tentes.

Netrem : Le verbe *etrem* veut dire « descendre une vallée », mais il a aussi le sens du verbe arabe غرب « aller vers l'ouest ». Du reste *ataram* veut dire « ouest ».

I mis : pour *i amis*, « au chameau ». Le mehari se dit *amis-oua-n-terik*, chameau de selle.

Echcher'ol : tiré du mot arabe شغل, « affaire, occupation ».

Nekenit : du verbe *ken*, « faire, fabriquer ».

Egatmet : 2e pers. f. pl. de l'impératif du verbe d'habitude *egat*, « frapper souvent », dérivé de *ouot*, frapper.

Ter : mis pour *tera*, elle aime.

Tezegzanit : du verbe *zegzan*, prendre patience.

Emmizin : du verbe *mezi*, se séparer.

Ezbou : Vertu, honneur, pudeur.

Teksan : du verbe *ksen*, haïr.

Er'haller' : du verbe *er'hel*, désirer.

N° 2

V ⵣ ≺ ⁝ I I ⊙ I + I ⁝ II •:

ⴺ T II Λ I O : I + +/II X ⊙

⁝ ⴺ ⊙ ⊐ ⊐ O + + ⁝ V II ⁝

V # ⊐ Λ /I ≺ ⊙ I : I •: II

Kel Ahnet enn asen inr'i fad
As eglanet tin ouaran d eldjadh
Ahel dir' tetramem s Adhar'
Alek n ouen seyenine d imz'ad.

« Dis aux Kel Ahnet : La soif me tue

» Depuis que sont parties les chamelles laitières et leurs chamelons.

» Le jour où vous descendrez vers l'Adhar' (pour les retrouver)

» (Vous aurez pour) votre salaire (des chants du rythme) seyenine et (le son de) l'amz'ad ».

Notes grammaticales :

Enn : impératif du verbe *enn*, dire.

Inr'i : du verbe *enr'*, tuer.

Eglanet : du verbe *eggel, igla*, partir.

Tin ouaran : pl. de *tin ouara*, chamelle qui a mis bas depuis un an, suitée d'un jeune chamelon de l'année, *aouara*.

Eldjadh : pl. de *aledjoudh*, chamelon de deux ans.

Tetramem : de *etrem*, descendre une vallée ou aller vers l'ouest.

Adhar' : Véritable orthographe et prononciation de la région que nous avons coutume d'appeler l'Adrar.

N° 3

. ⵎ ⵣ ⵏ ⵜ ⵙ ⵙ ⵗ ⵎ ⵗ ⵔ ⵅ ⴱ

. ⵟ ⵏ ⵣ ⴹ : ⵏ ⵙ ⵏ ⵟ ⵞ : ⵖ

. ⵙ ⵍ ⵙ ⵏ ⵞ : . ⵍ ⵜ ⵏ ⵞ :

. ⵋ ⵠ : ⵘ ⵏ : ⵏ ⵗ ⵖ ⵙ ⵖ

Begar kemak sesten Ihemma
D aoua idjen as niouodh ihendja
Ouyen tela ouyen iselsa
D esedekane oua-n-Khouadija.

« Begar, interroge donc Ihemma
» Sur ce qui est arrivé lorsque nous avons rejoint les ennemis.
» Ils ont tout abandonné : chameaux, vêtements
» Et jusqu'aux guenilles de (la négresse) Khouadija ! »

Notes grammaticales :

Begar : nom propre de femme.
Ihemma : nom propre d'homme.
Idjen : du verbe *edj*, faire.
Niouodh : de *eouodh*, arriver, parvenir.
Ouyen : de *eï*, abandonner ; iouya, ouyen, etc.
Tela : chameaux (collectif).
Esedekane : loques, guenilles.

N° 4

I T ⁞ I ≤ II ⁞ V O + : ·:
/II ⊐ ⊙ ⊐ V ≤ II # + I O ⵣ
I Λ ⊙ ≤ ·: : ⊐ # I O ⁞ V
I ∃ O ·: I ⵣ I # I + + ⊙ II +
I O ⁞ ⊐ /II + ≤ + ·: O ⁞
I ⊙ + V V II ⁞ + Λ ∃ ⊙ ·: +
I ⊙ : V ≤ ·: : ·: + T ⊛ ⵣ I +

Kou terid ihal a ïen ihedjen
Efren tazoli d emis mellen
D ir'er n ez'em oua keï isedden
Telset ten azzounfen ikerdhen
Ihercket itellen amr'aren
Touksadhed attahaled dat sen
Tanfoust adjit kou kaï id ousen.

« Si tu désires faire bonne figure à l'ahal (réunion musicale),
» Choisis de belles armes et un mehari blanc ;
» Aussi, un bouclier en peau d'iz'em qui te fasse honneur.
» Habille-toi avec des étoffes de trois couleurs.
» Montre-toi très respectueux envers les vieillards.
» Enfin, crains de t'enfuir devant les ennemis
» Et fais preuve de courage, s'ils viennent te trouver ».

Notes grammaticales :

Ihedjen : de *hidji*, égalité, bien.
Efren : choisir.
Taz'oli : « fer » ; s'emploie pour désigner les armes.

Iz'em : animal de l'Aïr dont la peau sert pour la fabrication des boucliers de choix. Je n'ai pu savoir le nom de cet animal, ni en arabe, ni en français. Je crois toutefois qu'il s'agit de la grande antilope aux longues cornes (antilope leucoryx), dont la peau sert aux Touareg pour la confection de leurs boucliers (Barth. Voyages en Afrique, p. 288, tome 1er).

Azzounfen : sortes, espèces.

Ihereket : de *herek*, respecter grandement.

Ousen : de *as*, venir.

N° 5

| ⁝ ⵙ + ≼ ⵙ ⊐ | T + ≼ .
| ⵙ V ⵙ ⵊ V ⵊ ·: /|| ·: ⁝ V
| Ǝ Ǝ | | V ⊐ V ≼ V ⁞ Ẋ +
| ⁝ || ≼ . | ⵔ ⊐ V ⁝ V | ⵙ T
| ⊞ V ⵔ : + . ⵔ ⁝ + | T
/|| X Ǝ : ⁞ | || || ≼ | ⁝ + ⵙ
| ≼ : ⊞ V : . || ⁝ || ·: | :
| ≼ : + + || T + ≼ V | ⁞

A itadjen imissi et tisr'ine
Der' akalen ikfed afous Dassine
Tezhadied midden endhidhine
Djassen der' edmaren a ioulr'ine
Djane tar'era ta ouer eddoubine
Estar'en eïlel n ahoudh igline
Oui-n-Kel R'ela oui di abouïine
Ahen di attedjlet touïine.

(Sur Dassine, la cousine de Moussa ag Amastane, réputée la plus belle femme du Ahaggar).

« Celle qui tresse ses cheveux sur le front et porte des bagues,
» Quel que soit son pays, va rendre hommage à Dassine.
» Elle a enlevé aux femmes leurs galants
» Et a mis, au cœur de ceux-ci, un grand tourment.
» C'est chose au-dessus de leur pouvoir (que de s'en faire aimer).
» Autant poursuivre le mirage de la forte chaleur de l'été.
» Ceux des Kel R'ela ont bien été déçus
» Le jour où elle a décampé et les a abandonnés (pour se marier) ».

Notes grammaticales :

Itadjen : de « *edj* », faire ; verbe d'habitude : « *tadj* ».
Imissi : ligne des cheveux le long du front et des tempes ; tresses du front.
Tisr'ine : pl. de « *tisseq* », bague.
Ikfed afous : pour *ikfa d'afous*, donner la main, saluer.
Tezhadied : de « *ezhad* », reprendre une chose qui a été enlevée.
Endhidhine : mis pour *n-tidhidhine* « des femmes ».
Ioulr'ine : de « *oular'* », être difficile.
Estar'en : de « *estor'* », poursuivre.
Eïlel : mirage.
Ahoudh : chaleur de l'été, sirocco.
Abouïine : ils sont déçus. *Iabiouïel :* il est déçu. *Abaïou :* déception.
Attedjlet : elle décampe, de *iedjellet* il décampe.
Touïine : de *eï*, abandonner. Futur : *iouga*.
Ahen di : mis pour *ahel din*, ce jour-là.

N° 6 — (De Sidi ag Keradji sur lui-même).

ⵜ ⊐ ⵜⴹ ⵜ ⵏ ⵙ V . ⵍ ⵗ ⵜ ⵗ ⵜ
ⵜ ⵗ V ⵗ ⊞ ⵖ ⵔ ⵜ ⊐ ⵟ ⵍ ⵟ ⵜ
ⵜ ⵏ ⵙ ⵏ ⵜ ⵗ ⵙ ⵗ ⵗ V
ⵜ ⵏ ⵙ ⵔ ⵙ̣ … ⵔ ⵣ ⵖ ⵙ ⵗ ⵗ ⵍ …

Taïti ella d esenet ettamet
Tadj el djemat erkeber' d ïet
Ed eïer' essahat ensanet
Eqqaler' ias ouz'ereq sersenet.

« De l'intelligence, j'en ai huit parts !
» Que la djemaâ se réunisse, j'en tire une
» Et je laisse les sept autres dormir
» Pour revenir à elles, si je me trouve embarrassé ».

Notes grammaticales :

Djemat : c'est le mot arabe *djemaâ.*
Erkeber' : du verbe *erkeb,* tirer à soi.
Ed eïer' : de *eï,* laisser, abandonner.
Eqqaler' : de *eqqel,* retourner.
Ouz'ereq : mis pour *ouz'erer',* je suis embarrassé. Embarras se dit *touz'irt.*

N° 7. ⵜ V ⊞ ⵗ ⵔ ⵜ ⵔ ⵖ ⵜⴹ ⊐ ⵟ . ⵔ ⵜ
ⵜ ⵗ ⵙ ⵙ ⵍ ⵥ ⵏ Λ ⵟ ⵜ ⊐ ⵗ
ⵜ ⵍ ⵗ ⵖ ⵜ ⵗ ⵖ ⵗ ⵟ ⵟ ⵗ Λ

Tera in tamott our teri boudet
R'im tadj din foull as essar'et
Der' idjidj i kaï teouihalet.

« L'amour d'une femme exige qu'on ne soit pas toujours [devant elle.
» Reste au contraire loin d'elle un moment :
» Éloignée de toi, elle désirera vivement te revoir. »

Notes grammaticales :

Boudet : de « *abada* », toujours.
Der' idjidj : dans l'éloignement. *Ioudjedj* : il est loin.
Teouihalet : elle désire vivement. *Eouihaler'* est synonyme de ***ezzouier'*** (désir vif de voir une personne absente).

Satire contre Sidi ag Keradji.

Nº 8. O ⁝ . ‖ ≤ V ⊙ ⊞ O ∷ + ≤
O ⁝ O ⁝ /| ·: T V ≤ ⊟ V
O Ǝ ⁞ ⊙ ⁞ : ⁝ V V][. T ⊙
⊙ … ‖ + ≤ ⊞ ‖ + O T | ≤
O : ·: ⊐ . ‖ : ⊙ ‖ ⁝ | ⊙ O :

Eï Takhribt Sidi illa r'ar
D ebidedj ikanen ir'arr'ar
As idj afoud der' ou has ihader
Indjar telloust ïet ilaqqas
Our essiner' aless oula imekouar.

« Takhribt ! Sidi a un bouclier
» Et un mehari blanc très rapide

» Au moment du combat, il n'était pas là :
» Caché derrière un rocher, il se blotissait !
» J'ignore si c'est un homme ou un gecko des sables ! ».

(Dans la guerre des Azdjer, pendant le palabre qui précéda le combat, Sidi ag Keradji fit enlever par Aziouel les chameaux des Azdjer. Ceux-ci crièrent à la trahison et l'amenokal Aïtar'el donna l'ordre à Sidi de ramener les chameaux. Celui-ci n'assista pas au combat qui s'engagea peu après et c'est là le motif de cette satire méchante).

Notes grammaticales :

Takhribt : nom d'une tamenokalt des Imanan, célèbre par sa beauté.
R'ar : mis pour *ar'er*, bouclier.
Abidedj : mehari blanc.
Ir'arr'ar : rapide.
Afoud : combat.
Indjar : de « *endjer* », s'abriter derrière.
Telloust : petite éminence.
Ilaqqas : se blottir. « *Tamerouelt telaqqas* » : le lièvre se blottit.
Imekouar : gecko des sables.

PROVERBES TOUAREG

1. ⴹⵎⵉⵊⵔ:ⵔⵜ⁖ⵛ

Ibbiket arouri idjmadh.

« Il s'embusque, mais son dos paraît ».

2. ⵔ ⁞ : ⵜ ⵜ ≤ ⵔ ⵅ ⵜ ⵜ ≤

Iett teffar, ïett touhar.

« Une cachée, une en association ».
(Sous-entendu : parole. Se dit lorsque votre interlocuteur vous cache une partie de la vérité).

3. ⵏ : V ⵜ ⵔ : ⵍ V Ṫ V ⵜ ·: ⵜ

Takat d edjeddil our tidaoen.

« Le bruit et la chasse ne vont pas ensemble ».

4. ⵛ V . ⵙ ⵏ : ⵜ ⵙ ⵎ ⵏ ·: ≤
ⵙ V ⵀ ·: : ·: ⁝ ⵎ ⵎ ⁞ ≤ ⵛ ·: ≤ ⵜ

E ikken ibesto insa dess
It iekch aïhedh mer' ikoukelt dess.

« Celui qui va se coucher dans le diss (1)
« (Risque) d'être mordu par l'âne ou écrasé par lui ».

5. /ⵍ ⵎ ⵜ ⵏ ⵙ ⁞ ⵏ Ṫ : ⵍ ⵅ . ⵅ : ≤

Iouf afoull oudjen ahasen ittemelen.

« Mieux vaut ce que l'on voit de ses yeux que ce que l'on vous indique. »

(1) Diss : Imperata cylindrica. Graminées.

6. + I . V O + II ⵣ V ⁝ : + ⊐ V :

+ I . O ⁝ V ⊡ ⵗ + V I ⁝

Aouadem itiour'ed foull tourda ennit
Hound tekchid éheré ennit.

« Celui qu'on empêche de réaliser son désir
« Est pareil à celui à qui on mange son bien. »

7. ⁝ II ⁝ V I # O ≮ O ⵣ : ≮

⊙ II ⁝ V I # O ≮ O

Iouf i ré irezzen der' ilor'
I ré irezzen der' iless.

« Mieux vaut se casser la jambe que la langue ».

8. ⊙ O ⁝ ⊐ ⊙ V ⵗ ⊙ I ⵗ ≮ :

⊙ V + I . ⊐ ⵟ ⵣ ⊙ II ⵗ I T

Oua ikken isek d esemer'ress
Djane Kel Esouf ettama nitt dess.

« Celui qui va à l'endroit où se trouve de *l'isek* (contenu de la panse des ruminants) ou à l'abattoir attire sur lui les désirs des « *fils du vide* » (des revenants) ».

9. . X # + I ⁝ T + O : ≮ II ⊐ I ⊙

Sine moulaï our t edjehen tazzegga

« Deux chameaux-étalons ne rentrent pas (ne s'entendent pas) dans un petit troupeau de chamelles ».

10. ≮ ⊐ ≮ + I ⁞ Ƭ + O : / II ·: ⊙ + I ⊙

Snate tsokaline our t edjehenet imi

« Deux cuillers n'entrent pas dans la même bouche ».

11. + I O ⁝ V ⊐ II ⁞ I Ƭ ≮ O

I ⊞ ·: O + ⊙ ⁞ O . II ≮ ⵣ ·: +

I ré idjen ahelloum der' irinnit
Attiekf Yalla ar hast irkeben.

« A celui qui se met une corde au cou
« Dieu donne quelqu'un pour la tirer ».

12. I + ⊙ ⊙ ≮ O : V ⊐ II ≮ ⊐

Ǝ X ⊙ ≮ O : ≮ I ⁞ ≮ ⊐

⁞ O ⁝ ≮ O : ⊙ ·: + ≮ V ⊐

Ma ilemmed our isestine
Ma ihenni our isegguedh
Ma d itekkess our ir'erah.

« Qu'apprend-il celui qui n'interroge pas ?
« Que voit-il celui qui n'observe pas ?
« Que prend-il celui qui n'a rien amassé ? »

13. ≮ II + V # + ·: ⁞ ≮ ·: ⵣ + II ·:

Ekkel tafouk ihak touzzad tili

« Fais la sieste au soleil, l'ombre te paraîtra bonne. »

14. ⵍ ⵗ ⵏ ⊐ ⵍ ⵘ ⵍ

ⵜƎ ⵏ ⵜ ⵟ ⵜ /ⵍ ⵙ ⵏ ⵟ

El khal amenokal
A djen selane illedj tanatt.

« Le temps est un grand maître (un amenokal)
« Suivant les nouvelles, on prend une décision ».

15. ⵙ ⵜ ⵍ ⊐ ⴸ Ǝ ⵗ ⵏ ⵜ ⵔ ⵘ ⵙ ⵅ

Afous oua our tenkedhed moulett ass

« La main que tu ne peux couper, baise-la ».

N° 16. . ⵟ ⵏ ⵗ ⵙ ⵜ ⵜ ⵗ ⵔ ⵅ ⵞ ⵍ

Illi aferketoute ass ikken adja

« Quand on a un vieux « delou » (seau), on en fabrique un neuf ».

N° 17. ⵏ ⵂ ⵔ ⵞ ⵗ ⵏ ⵍ ⵗ

ⵏ ⵥ ⵍ ⴸ ⵍ ⵜ ⵔ ⵂ ⵍ ⵗ

Akal ennek izzerouane.
Akal our telid ilechchane.

« Dans ton pays (ce sont) les nerfs (ton courage, les actes qui font ta réputation).
» Dans un pays « que tu n'as pas » (étranger), ce sont les beaux vêtements ».

N° 18. ⵣ ⵗ ⵊ ⵛ ⵗ ⵎ ⵛ ⵗ ⵅ ⵎ ⵜ ⵓ ⵗ ⵎ ⵠ ⵓ ⵗ ⵔ

ⵣ ⵗ ⵊ ⵅ ⵣ ⵎ ⵙ ⵍ ⵙ ⵎ ⵜ ⵓ ⵗ

Erk aouadem kou temzekchem ikchef kaï.
Kou temselsem izef kaï.

» L'homme vil, si vous mangez ensemble, il te vilipende.
» Si vous vous habillez ensemble, il te met nu ».

N° 19. ⵠ ⵔ ⵜ ⵔ ⵓ ⵠ ⵓ ⵍ ⵗ ⵙ

ⵠ ⵔ ⵜ ⵔ ⵓ ⵔ ⵎ ⵣ ⵠ ⵙ ⵜ ⵏ ⵓ

Sikel iouid our terid.
I hine tased imir ouass terid.

« Mets-toi en route à un moment qui ne te convient pas. Lorsque tu arriveras, le moment te plaira ».

(Exemple : Il est pénible de partir de nuit, mais on arrive à l'étape avant la forte chaleur).

N° 20. ⵏ ⵎ ⵈ ⵔ ⵏ ⵊ ⵅ ⵓ ⵊ ⵓ ⵣ

ⵏ ⵠ ⵠ ⴹ ⵔ ⵏ ⵊ ⵅ ⵓ

Iouf ouzouf n iré iqqimen
Ouzouf n iré ibdaden.

« Mieux vaut la nudité assise
Que la nudité debout »

(parce qu'on peut mieux la voiler, étant assis).

N° 21. ≤ O T . ⊞ V ⊐ ≤ + ≤ +

≤ ∴ ≤ ∷ O : ‖ + ⋮ ≤ | O :

Taïti mi d aba idjerri
Our naïr' attoulou ar khaïki.

« Je ne peux comparer l'esprit dépourvu d'intelligence qu'à un (homme vêtu d'un unique) haïk (car sa peau se voit au travers ».

N° 22. ≤ ‖ ‖ V T … ‖ +

≤ ‖ ⊙ ‖ ⵋ ⊞ + ∴

O # ∴ O V T … ‖ +

≤ ⋮ V ‖ ⵋ ⊞ + ∴

Toullouq djid ilelli.
Akatab foull iseli.
Toullouq djid erk azzar.
Akatab foull idehi.

« Faire du bien à un homme noble (libre)
C'est écrire sur un rocher.
Faire du bien à un homme vil
C'est écrire sur le sable ».

INSCRIPTION KOUFIQUE DE TIMMISSAO

Duveyrier signalait en ces termes qu'une inscription koufique pouvait exister à Timmissao : « ..... *plus, les ruines d'un monument religieux, probablement une mosquée, dont la construction est attribuée aux Sohaba ou compagnons du Prophète Mohammed, qui s'étaient avancés en conquérants dans le pays pour le convertir à l'islamisme et qui ont perpétué jusqu'à nos jours le souvenir de leur passage à Timmissao, au moyen d'inscriptions, en arabe coufique, encore très lisibles aujourd'hui, dit-on* » (1).

L'écriture koufique (du nom de la ville de Koufa) fut introduite en Arabie avant l'hégire. Ses caractères se rapprochent beaucoup pour la forme du vieux caractère syriaque appelé Estranghelo. Cette écriture, à cause de la lourdeur de ses formes, ne fut guère employée que dans les inscriptions.

Mon attention, étant appelée sur l'inscription en question, mon premier soin, à mon arrivée à Timmissao, fut de me mettre en quête de cette inscription. Dans les rochers, vis-à-vis du puits, existe une grotte surélevée de 3 mètres environ au-dessus du sol et à laquelle on accède en grimpant sur des rochers. Le sol de cette grotte est couvert de dessins ou inscriptions rupestres et les murs, d'inscriptions récentes en tifinar's et de quelques noms arabes gravés, surtout celui de Youssef.

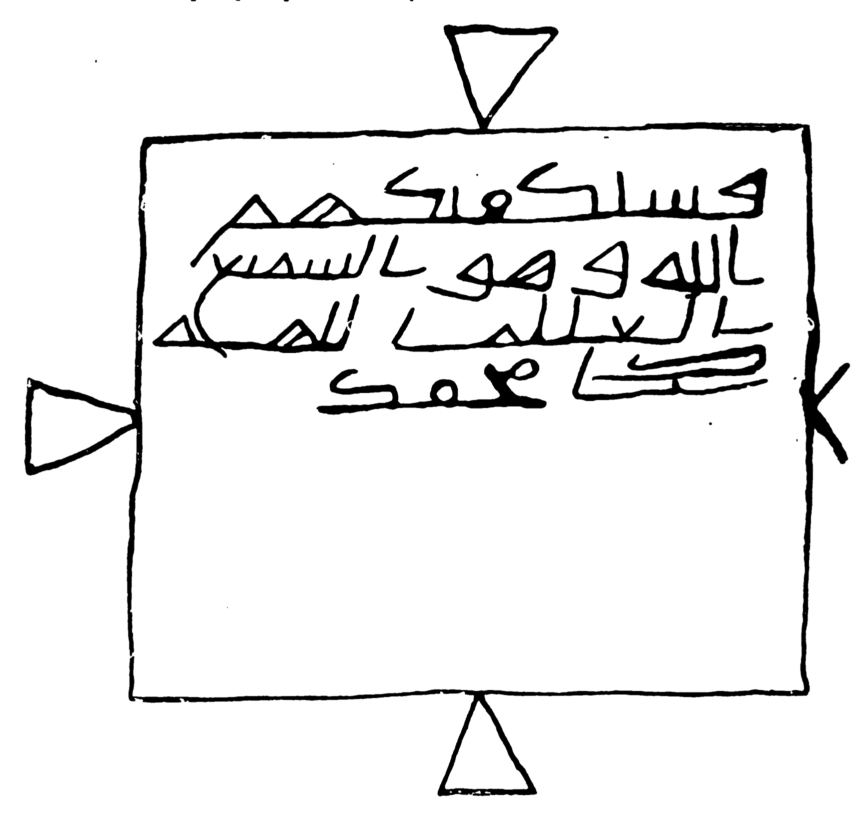
Au plafond de la grotte, j'aperçus l'inscription koufique signalée par Duveyrier. Elle était peinte en traits de couleur ocre et encadrée dans un rectangle ayant environ 1 mètre de long sur 80 centimètres de large. Les lettres avaient environ 10 centimètres de hauteur moyenne. Le sol, à la base de la perpendiculaire abaissée de cette inscription, manquait sous les pas : un éboulement avait dû se produire et j'étais obligé de la regarder obliquement. Je ne pouvais l'atteindre debout et le bras étendu.

(1) Les Touareg du Nord, page 487.

Je me mis en devoir de la recopier aussi exactement que possible, car je ne pouvais en prendre une reproduction exacte. La nuit, du reste, commençait à tomber : à la quatrième ligne, je dus m'arrêter, n'y voyant plus assez clair. Mais déjà, j'en avais recopié la moitié et le spécimen que j'avais suffisait à établir que l'inscription était en effet koufique.

Le lendemain, nous levions le camp. Nous devions du reste repasser à Timmissao, à notre retour de l'Adhar', et je comptais pouvoir compléter la copie de cette inscription. Mais avant de traverser le Tanezrouft qui sépare l'Adhar' de l'Ahnet, la reconnaissance dont je faisais partie décida de camper à In Azaoua, à 25 kilomètres au sud de Timmissao et d'obliquer aussitôt vers Silet. Je dus donc renoncer au désir que j'avais de prendre la copie complète de l'inscription.

Voici ce que j'ai pu en recopier et en voici la traduction :



« *Mais Dieu te suffira contre eux. Il entend et sait tout. Que* » *Dieu répande ses grâces sur Mohammed* ».

Cette phrase est extraite du verset 131 de la 2e sourate du Coran « La Vache », ainsi conçu :

فان امنوا بمثل ما امنتم به فقد اهتدوا وان تولّوا فانّما في شقاق
فسيكفيكهم الله وهو السميع العليم

dont voici la traduction :

« S'ils adoptent votre croyance, ils seront dans la bonne » voie. S'ils s'en détournent, ils feront une scission avec nous. » *Mais Dieu te suffira contre eux. Il entend et sait tout* ».

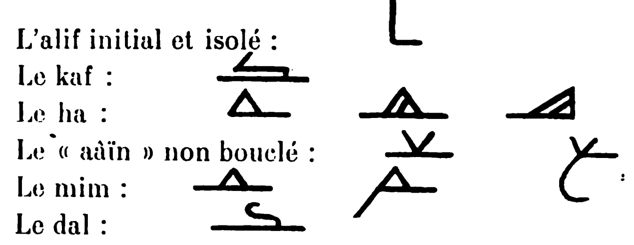
L'allusion contenue dans ce verset confirme en effet que l'inscription émane des premiers conquérants arabes qui s'étaient avancés dans le pays pour le convertir à l'islamisme.

Le cheikh Ben Djellas déclare « *qu'un djich était parti de la* » *Mecque du temps d'Omar ben Abdelaziz et était arrivé jusqu'à* » *la ville d'Es Souk où il avait construit un village* » et Timmissao est un point de passage forcé à la sortie du Tanezrouft.

L'inscription est bien en caractères koufiques. En effet :

1° Elle ne renferme aucun point diacritique ;

2° Toutes les lettres ont bien la forme koufique et les plus caractéristiques sont :



Quelle date donner à cette inscription ?

Le sens indique qu'elle a été écrite par des Arabes venus pour convertir les populations du Sahara à l'islamisme.

D'autre part, l'écriture koufique, très ancienne, fut abandonnée peu de temps après l'hégire. L'inscription qui figure sur le tombeau d'Okba ben Nafà, à Sidi Okba, est aussi en koufique. Or, on sait qu'Okba est mort en 683, c'est-à-dire 61 ans après l'hégire.

Nous savons aussi que Sidi Okba fit une expédition au Maroc et dans le Sahara. « Il s'enfonça, nous dit Mercier, dans le » cœur des montagnes marocaines en passant par Oulili (emplacement de Fès), soumit les Masmouda et Zenaga, s'empara » de Nefis..., descendit vers le *Sous*, défit les Heskoura, Guezoula et *Lemta* de ces régions et atteignit enfin le rivage de » l'Océan (682) » (1).

Le « Kitab-et-Taraïf » appelle Okba « *le conquérant du Tekrour (Niger moyen)* et Barth confirme le fait. L'Océan ne serait-il pas simplement « *El Bahar* », البحر, c'est-à-dire le Fleuve ou Niger, suivant le nom que lui donnent les indigènes ?

En outre, Obeïd Allah ben el Habhab, gouverneur de l'Ifrikia, envoya son fils Ismaïl dans le *Sous*, en lui adjoignant le général El Habib ben Abou Obeïda et en le chargeant d'exécuter une grande reconnaissance dans l'Extrême Sud. Les Arabes parcoururent alors tout le désert, *contraignant les Sanhadja au voile à recevoir l'islamisme et ils s'avancèrent jusqu'au Soudan (734)* (2).

Enfin, Timmissao est un puits très ancien, creusé par les « *r'ouaouell* » ou djohala, m'ont dit les Touareg, et c'est en outre un point de passage forcé du Sud Marocain au Niger, à la sortie du Tanezrouft.

Pour ces motifs, j'estime que l'inscription koufique de Timmissao remonte au septième ou huitième siècle de notre ère.

---

(1) *Histoire de l'Afrique septentrionale*, pages 205 et 206, t. 1.

(2) *Histoire de l'Afrique septentrionale*, pages 229 et 230, t. 1.

INSCRIPTION RÉCENTE EN TIFINAR'S

Près du puits dit « Anou-oua-n-Torcha » dans l'oued Amdja (Ahnet)

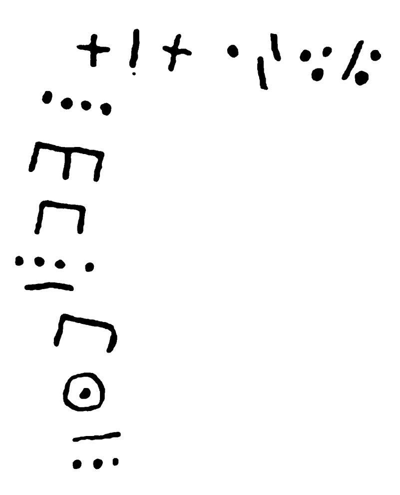
Écriture en boustrophédon.

Trait peint en ocre foncé et en rouge.

L'inscription se trouve dans une cavité, *formant abri*, d'un gros rocher tombé de la falaise.

TRADUCTION

N° 1

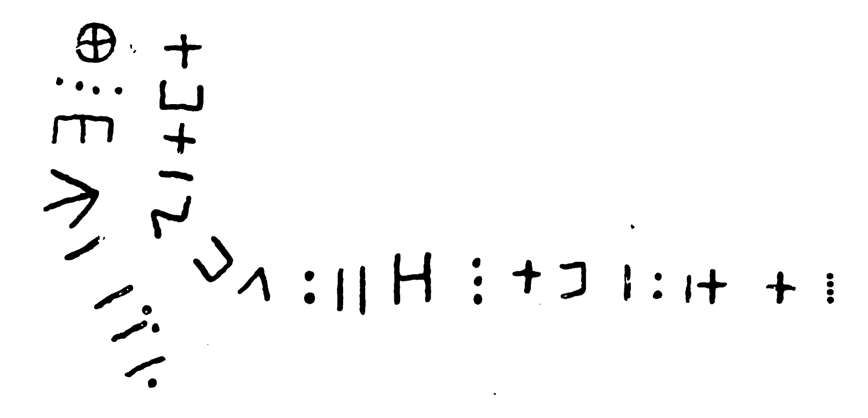


Aoua	nek	Nana	tennat	chadh	mi	han	Messiner.
Ceci	moi	Nana	ayant dit	la nuit	qui	est	Dieu"

« *Moi, Nana* (1), *j'ai dit : La nuit, qui est Dieu ?* »

---

(1) Nana : nom de femme.



lha	tittaouin	emmouter'	foull	aouadem	ïen	tamatart
Il a	des yeux	je meurs	sur	homme	un	signe de reconnaissance.

chadh-n-din	n	adjenna.
nuit celle-là	de	la pluie.

« *Je meurs (d'amour) pour les yeux d'un homme. Signe de* » *reconnaissance (pour qu'il me reconnaisse) : C'est la nuit de* » *la pluie (où nous nous sommes réfugiés sous le rocher)* ».

N° 2

Aoua	nek	Nana	tennat	essaner'	ha	iskanen
Ceci	moi	Nana	ayant dit	je sais	ce	qu'il montre

anaren	(lettres à clef)	ezzouïer' ak.
sourcils	?	je te désire.

« *Moi, Nana, j'ai dit : Je sais ce qu'il montre, les sourcils* » *et.. ..? ..... Je désire vivement te revoir* ».

(Ezzouïer' vient de la racine *ezzoui* ⵿ < qui a le sens de : « regretter une personne absente, désirer vivement la revoir, comme en arabe le verbe توحش. Ne pas oublier qu'avec le voile on ne voit que les yeux).

N° 3.

ⴹ : ⵉ ⵔ ⵍ ⵙ ⵏ + ⴱ ⁝ ⵎ ⴷ ⵏ

Esouodh	ar	aless	ïen	tebar'	midden.
Regarde	vers	homme	un	il suit	les hommes.

« *Regarde cet homme qui suit les gens* ».

(L'i de ïen a dû être oublié. Tebar' est la prononciation targuie du verbe arabe « tebaâ » تبع, suivre, qui en tamaheq se dit « elkem ». Ils disent aussi « tabar' », ⁝ ◫ +, cachet, pour طابع « tabaâ », en arabe).

N° 4.

Aoua	nek	Nana	aouadem	ïen	tamatart
Ceci	moi	Nana	homme	un	signe de reconnaissance

as	djir'	temmaz	(lettres à clef).
lorsque	j'ai fait	défi	?).

« *Moi, Nana (j'ai dit) : Un homme. Signe de reconnaissance :* » *lorsque j'ai lancé un défi... ? ...* »

J'ai fait vérifier cette traduction par plusieurs Touareg qui l'ont confirmée en tous points. Les lettres non traduites qu'ils n'ont pu comme moi expliquer sont, disent-ils, « des lettres dont le sens est lié », « *eqqenet* », du verbe « *eqqen* », attacher, qui a le même sens que le verbe arabe « rebett » ربط.

Dans ce système à clef, il faut lire une lettre dans une ligne, une autre lettre dans l'autre ; on peut aussi modifier la forme habituelle des lettres, exemple : et et seul celui qui possède la clef peut comprendre.

Ce sont les femmes surtout qui emploient ce système.

INSCRIPTIONS ET DESSINS RUPESTRES

Les inscriptions et dessins rupestres abondent en pays targui. On en trouve un peu partout : dans l'Ahnet, à Timmissao, au Ahaggar, dans l'Immidìr, etc.

Les Touareg ne peuvent pas parvenir à en comprendre le sens. Ils déchiffrent un mot ou deux qu'ils croient deviner, mais ils sont bien vite arrêtés par des lettres qui n'existent pas dans leurs tifinar's actuels et auxquelles ils ne savent quelle valeur attribuer.

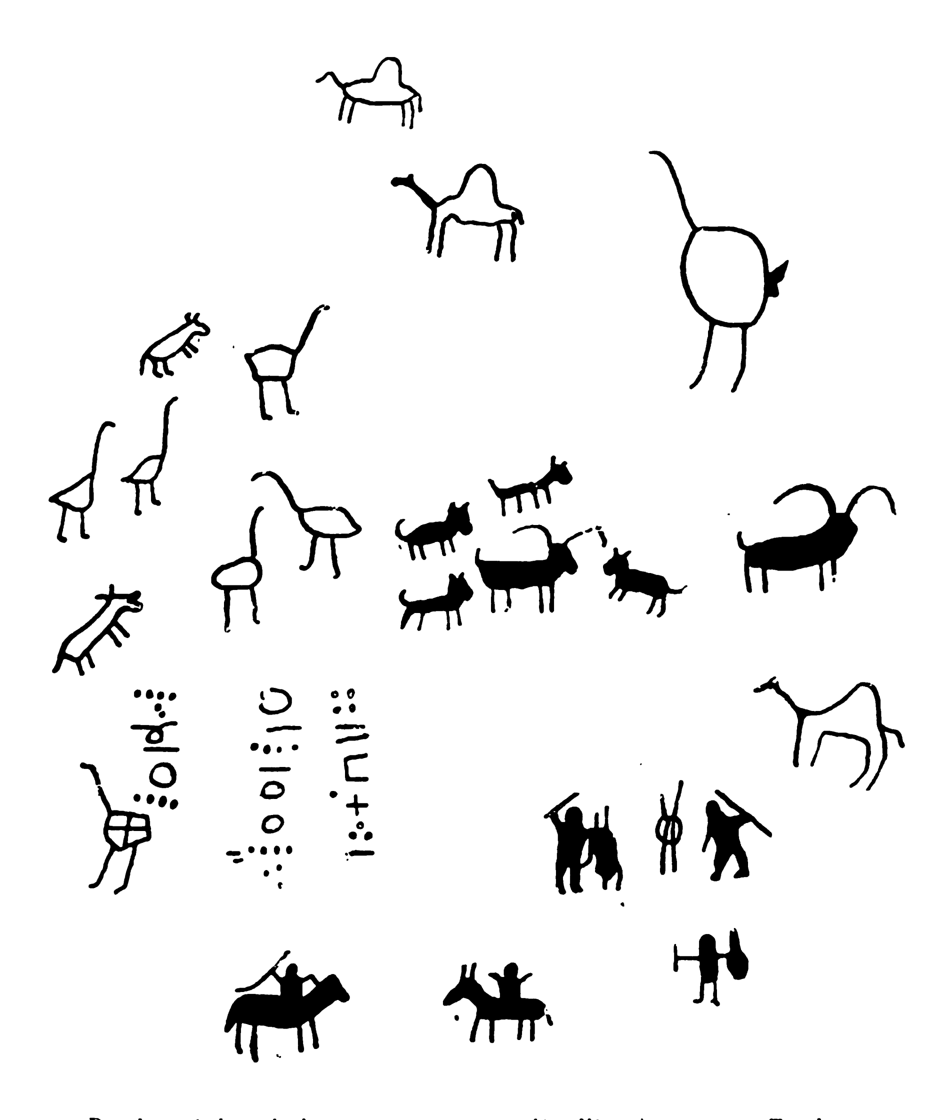
J'ai essayé de leur faire déchiffrer les quelques inscriptions très lisibles que j'avais copiées. Ils ont dû avouer leur impuissance absolue.

Du reste, en voyant la difficulté qu'ils éprouvent à lire et à comprendre une inscription récente ou un texte écrit avec leurs tifinar's actuels ; en constatant qu'ils sont obligés d'épeler et de tâtonner pour relire des mots qu'ils ont écrits *eux-mêmes*, on renonce bientôt à l'espoir de se servir d'eux pour essayer de déchiffrer ces inscriptions rupestres. Comme le disait Chekkadh ag R'ali à M. Masqueray : « Avec notre système d'écriture, on ne peut comprendre que ce dont on prévoit un peu le sens par avance ».

Sidi ag Keradji, qui est un des Touareg les plus instruits, car il sait lire et écrire l'arabe, me disait qu'à Tir'atimine (Immidir), il existe des inscriptions rupestres qu'on ne peut arriver à comprendre qu'en les lisant *en arabe*. J'ignore quelle valeur peut avoir cette affirmation, car je n'ai pu la vérifier.

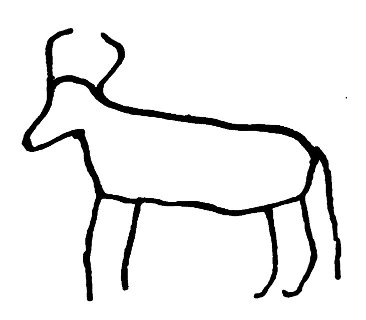
J'ai tenté d'appliquer ce procédé aux inscriptions que je donne ci-dessous. Si ce système donne un résultat pour quelques mots (dont l'un surtout a une analogie de sens avec le dessin qui le touche), il n'a plus aucune valeur pour le reste de l'inscription.

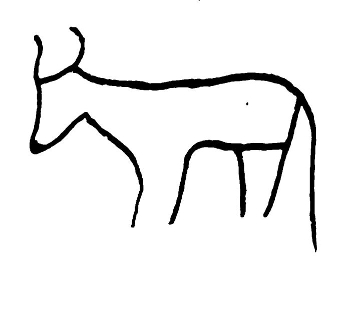
PLANCHE N° 1



Dessins et inscriptions rupestres au puits dit « Anou-oua-n-Toreḥa », dans l'oued Amdja (Ahnet).

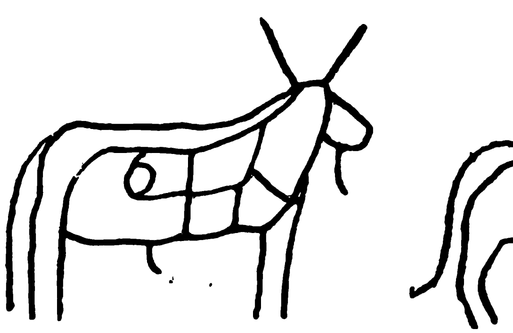
PLANCHE N° 2





Dessins rupestres: Bœufs (Au même point).

PLANCHE N° 3

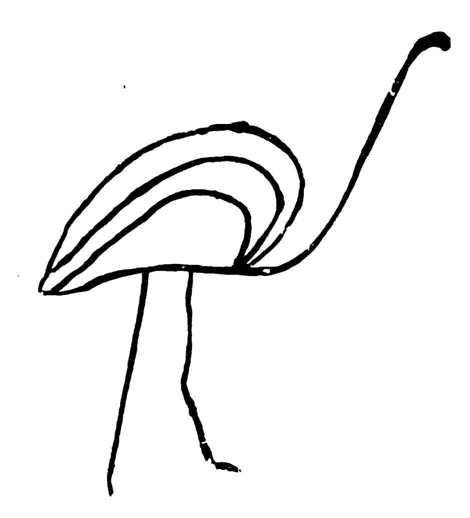


Hauteur : 60 centimètres environ.
Largeur du trait : 1 centimètre environ.

Hauteur : 50 centimètres environ.
Largeur du trait : 1 centimètre environ.

Dessins rupestres dans l'oued Adjennar, affluent de l'oued Outoul, entre Tit et Tamanr'asset (Rive droite de l'oued).
Bœufs ou zébus (probablement bœufs porteurs).

PLANCHE N° 4



Dessin rupestre : Autruche (Au même point).
Hauteur : 50 centimètres environ.

PLANCHE N° 5

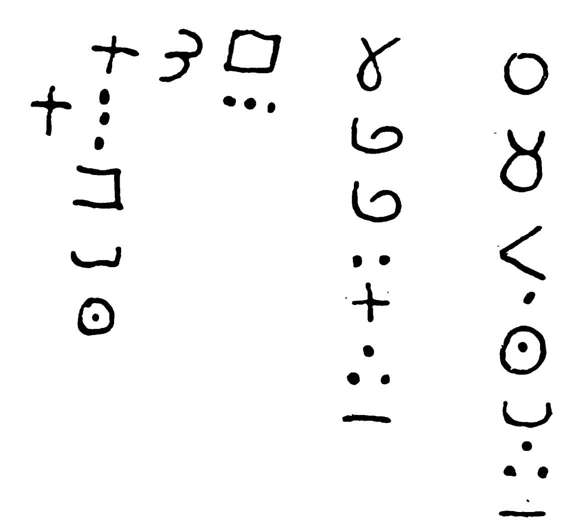
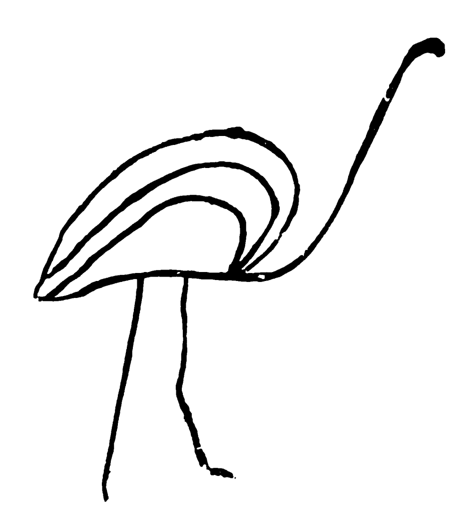
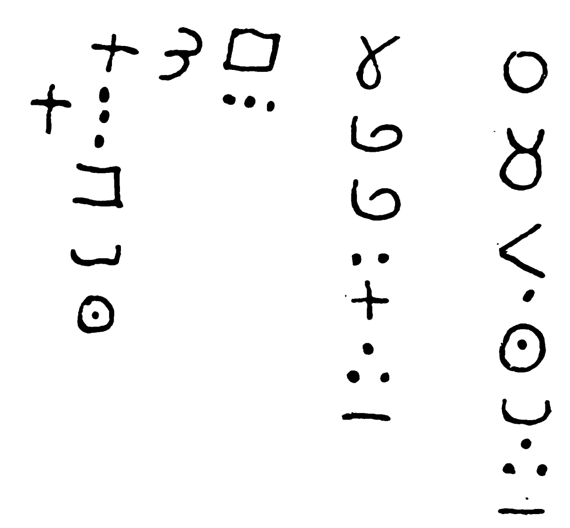


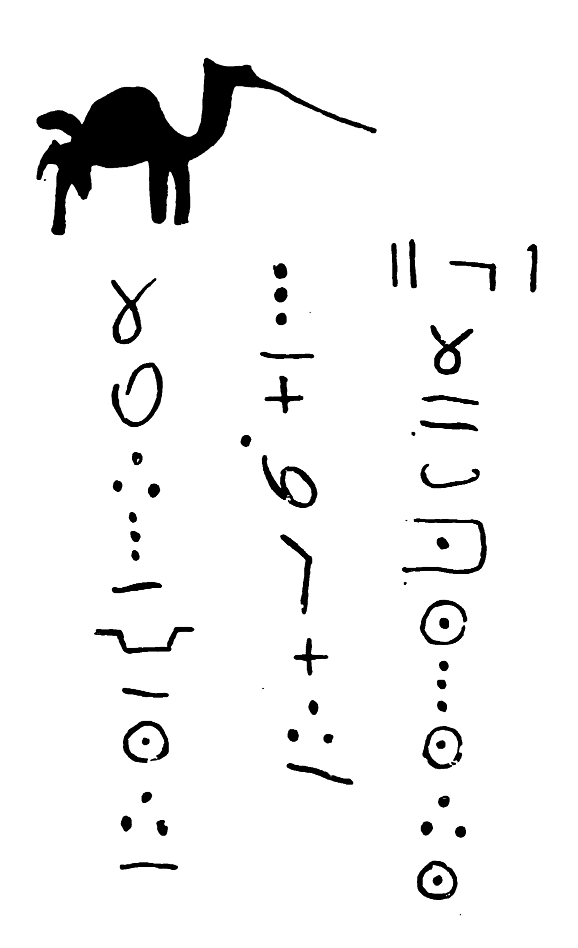
Planche N° 4



Dessin rupestre : Autruche (Au même point).
Hauteur : 50 centimètres environ.

Planche N° 5





Inscription et dessin rupestre sur une roche coudée au même oued (Rive gauche).

Hauteur moyenne des lettres : 10 centimètres.



Dessins et inscriptions rupestres sur une roche plate et inclinée au même oued (rive gauche)

PLANCHE N° 7

Dessins et inscriptions rupestres
sur un rocher perpendiculaire au sol
(même oued, rive droite).
Reproduction intégrale.

Observations : A gauche du chameau *non terminé*, on lit, de bas en haut : ǀ ⁖ ⊏ ǁ ⁖, qu'on peut lire « nek Malek », c'est-à-dire « Moi, Malek », ou bien, en lisant *en arabe*, Nekemlek : « Je te finirai ».

En haut et à droite, à côté du dessin *d'un chameau*, on lit : ⴱ O ⁖ .... En lisant *en arabe*, on a : « berekehou », c'est-à-dire : Fais-le agenouiller.

Enfin, tout en bas, à gauche d'un animal bizarre, on lit : ǀ ⁖ ⊙ : Ǝ ⵥ « naksoudh dine », c'est-à-dire : « Nous avons peur de cela. »

EXTRAIT

DE

L'OUVRAGE DU CHEIKH BEN DJELLAS

Ba Hammou El Ansari, le khodja de l'amenokal du Ahaggar, à qui je demandais des renseignements sur les Kel Ehan Mellen et sur les Issoqqamaren, m'apporta une feuille détachée d'un ouvrage qui aurait été fait par le cheikh Ben Djellas et sur lequel il ne put me fournir aucun renseignement. Cette unique page lui avait été donnée, m'a-t-il dit, par le marabout Bey, d'Atalya (Adhar').

Comme il y est question de l'arrivée des Arabes à Es Souk, des Issoqqamaren, des forgerons, des Kel Ehan Mellen et des Kel Ehan Settafen ou Issettafenen, dont il a été question dans le cours de cette étude, j'en pris copie et je crois utile d'en donner ci-dessous le texte et la traduction :

TEXTE ARABE

الحمد لله وحده   والصلاة والسلام على رسول الله

وبعد فهذا ما نقله الشيخ بن علي بن ابي بكر السوفي من عند الشيخ بن جلاس ابن ءال إِدْرَفَنْ حفيذ عمر بن طوبى رضي الله عنهم اجمعين قال الشيخ محمد بن علي المذكور قيل قال له الشيخ بن جلاس ذكر له محمد سيدي الولي انه خرج جيش من مكة عند زمان عمر بن عبد العزيز رضي الله عنه حتى وصل الى بلاد السوف وبنوا فيه قرية ثم بعد ذلك رجعوا وبقي فيها ضعفاءهم وخلف الله منهم ثلاثة قبايل اهل السوف واكلاد وايءوغاس امهم واحدة واشتروا أم امقشرن بتِتَوَلِنْ واشتروا أم إِكَتَوَنْ بتكِتَوِنْ وأم أقُلَّنْ بأسكَّكَّ وأم اسقمرن باكَكَن وأم إِمَسْكَتَنْ بثوب ابيض لاجل الكفن وقال له ايضا ان إِسَمِّضَوَنْ وادنان أمهم واحدة وقد سَبَوْهَمْ في بحر المالح واصلهم الكفر وقال ايضا ان جعذاء إيسَ وجعذاء مَاسْنَمَرْ وجعذاء أسْكَمَنَتْ وجعذاء إتطف تنهض وجعذاء باكن كلهم عبيد لهذا القبايل وقال ايضا الحداديون والقُلانيون أمهم واحدة وقلت ما الذي قال انتصر في الحداديون قال يبغضون الله ورسوله وهم يخادعون الله ورسوله ثم قال ايضا ان كُسيلة خال امددغن وابو ابروين ولذلك كثر شرهم ثم قال انتصر واهْلَشَتَنْ أمهم واحدة واصلهم إيتِسَانْ وإهَنْ مَلَّن وإهَنْ سطَّقَّا أمهم واحدة انتهى صح من تاريخ الاشياخ المذكورين

TRADUCTION

» Louange à Dieu unique !

» Que Dieu répande ses grâces sur son Envoyé et qu'il lui accorde le salut !

» Voici ce qu'a recueilli le cheikh ben Ali ben Boubeker, d'Es Souk, d'après le cheikh ben Djellas, de la famille d'Ideris, petit-fils d'Amor ben Touba. Que Dieu soit satisfait d'eux tous !

» Le cheikh Mohammed ben Ali sus-nommé s'exprime ainsi : Le cheikh Ben Djellas m'a appris d'abord que Mohammed Sidi El Ouali lui avait raconté *qu'un djich était parti de la Mecque du temps d'Omar ben Abdelaziz*. Que Dieu soit satisfait de lui ! *et était arrivé jusqu'à la ville d'Es Souk où il avait construit un village*. Puis ce djich était reparti ne laissant dans la ville que les plus faibles de ses membres. Dieu alors créa de ceux-ci trois tribus qui sont : *Les Ahl es Souk* (1), *les Iguelad* (2) *et les Ifor'as* (3) qui ont la même mère. Ces tribus achetèrent la mère des Imeqqecheren (4), moyennant des plateaux en diss ; la mère des Ikatouen (5) moyennant de grands piquets de tente coloriés ; la mère des Ifoullane (6) moyennant un ânon ; *la*

---

(1) Les Kel Es Souk : Au sujet de cette tribu, voir *Voyages en Afrique*, de Barth, 4e volume, pages 145, 153, 162 et 165.

(2) Les Iguelad : Voici ce qu'en dit Barth : « Réduits aujourd'hui à la condition d'Imrhad, c'est-à-dire de tributaires à demi-esclaves, les Kel Oulli se sont autrefois rendus célèbres par la destruction complète de la puissance considérable des Igelad et des Imedidderen qui régnaient alors sur Tombouctou et vivaient en état d'hostilité avec la tribu des Kounta, à laquelle appartenait El Bakkay ». (Ibid. 4e volume, page 87),

(3) Les Ifor'as sont bien connus. Ils forment plusieurs tribus dans l'Adhar'.

(4) Les Imeqqecheren nomadisent près du Niger. Ils auraient donné naissance aux Imeqqerr'esen, des Azdjer.

(5) Les Ikataouen nomadisent près du Niger.

(6) Les Ifoullane sont sur le Niger. Ils auraient donné naissance aux Hilalen, des Azdjer.

mère des Issoqqamaren (1) moyennant des arcs pour les tentes et la mère des Imesokaten (2) moyennant un vêtement blanc à l'usage de linceul.

» Puis il a ajouté : Les Issammidaouen et les Idenane ont la même mère. On les a pris près de l'Océan. Ils étaient à l'origine païens.

» Il a dit aussi : « Les petits-fils de Issa, Masnamer, Askamentet, Ittef-Tenhed et Baken étaient tous les esclaves nègres de ces tribus », et encore ceci : « Les forgerons et les Foullane ont la même mère ».

» Je lui ai dit alors : « *Que dit Intassar au sujet des forgerons ?* et il m'a répondu : « *Ils haïssent Dieu et son Prophète et ils trahissent Dieu et son Prophète* ».

» Enfin, il m'a dit aussi que Koceïla est l'oncle maternel des Imedider'en (3) et des Bou Ifarouïne et que c'est pour cette raison que le mal que font ces tribus est si grand.

» Les Kel Intassar (4) et les Ahlachaten ont la même mère : comme origine, ce sont des Itissane (5).

» Les *Ehan Mellen* et les *Ehan Settafen* ont la même mère ».

---

(1) Les Issoqqamaren forment plusieurs fractions d'imr'ad au Ahaggar

(2) Les Imesokaten se trouvent au Niger et dans l'Adhar'.

(3) Les Imedider'en : Voir la note (2) sur les Iguelad.

(4) Les Kel Intassar : Voir *Voyages en Afrique* de Barth, 4e volume, pages 132 et 133),

(5) Les Itissane : Ibid. t. I, pages 206, 207, 224, 233 et 236.

LE « KITAB-ET-TARAÏF »

Une copie de cet ouvrage m'a été communiquée par Ba Hammou El Ansari, le Khodja de l'Amenokal du Ahaggar. Cette copie avait été donnée par M. l'officier-interprète Merle (lors de son séjour à Tombouctou) à Sidi Ahmed ould Mohammed El Hassen El Aloui, descendant du cheikh Sidi El Mokhtar, des Kounta. Ce dernier l'avait lui-même cédée au marabout Bey, d'Atalya (Adhar') qui l'a donnée à l'Amenokal Moussa.

Le Kitab-et-Taraïf ne parle que des vertus et des miracles du fameux cheikh El Mokhtar ben Ahmed ben Boubeker, des Kounta, qui fait remonter sa généalogie jusqu'à Okba ben Nafâ, le conquérant de l'Ifrikya, du Maghred-el-Aksa et du Tekrour.

Au milieu d'un fatras de questions religieuses ou de naïves histoires de miracles, j'ai relevé les passages ci-dessous qui se rapportent plus ou moins directement au sujet de la présente étude :

1° AU SUJET DES AHAGGAR.

Je me borne à donner ci-desous le texte arabe de ce passage, dont la traduction in-extenso a été donnée au chapitre traitant de l'historique de la confédération du Ahaggar (pages 99 et suivantes) :

وأمّ الشيخ سيد احمد البكاي بن الرفادي جكنية وتربّى فيهم وام ولده
سيدي عمر بنت بنت سيدي المختار الشيخ ومما اشتهر من كرامته ما
روى انه لما قدم توات من عند صاحب اكرزاز بعد ما وجهه اليه سيدي
احمد ادفال نزل بسيدي عبد القادر صاحب الزاوية وكان مكاشفا يتكلم
على الخواطر فقال يا ابن الرفادي أبِن زاوية حيث تبول بغلتك هذه
بين قصرى ابناء القطبي لقوم ظلمة جورة لينتقم الله تعالى منهم بك

فان الله تعالى جعل النقمة من الظلمة على ايديكم وانهم طغوا في البلاد واعلنوا بالفساد وايضا اني رايت في اللوح المحفوظ فناء هكار يكون على يدك بسبب كلب فقال له الشيخ نحن لا نتشكل في صورة الكلاب فان شئت ذلك فتشكل لهم في صورة كلب وقد صرفت ذلك اليك فقال نعم فجهز هكار غزوا عرمرما فيه ابناء اميرهم الى توات فلما توسطوا الطريق واقوا روضة ذات زهار رآيقة وسيول خارقة فاجفلوا غفلا من الظباء فقال كبراؤهم ليت لنا كلب نصيد به هذه الظباء فهبّ من بين ايدهم كلب احمر فابتدره ابناء الرييسين فوقف حتى اخذ هذا برقبته وهذا بعجزه فتنازعاه فاخترط كل واحد منهما من سكينه فنحر بها صاحبه وانقسم القوم فتجالدوا فماتوا ميتة رجل واحد ولم يرجع الى حيّهم ولا مجيب فلما انقطع خبرهم عن اهليهم وطال ذلك بهم ظنوا ان أهل توات استاصلوهم فركب من بقي من الرجال بالحيّ ولم يتخلف الا صالح ابو محمد الخير فلما بلغوا اداني تلك الروضة جفل منهم غفل الظباء وهبّ الكلب من بين ايديهم فابتدره الرييسان فانتظرهما حتى تمكنا منه نحو ما وقع اولا بينهما فتنازعاه فتناحرا وتناجز القوم ففنوا عن اخرهم فاراح الله العباد والبلاد من بغيهم وفسادهم حتى ادركت ايتامهم فتامر عليهم صالح وملك رقبته الشيخ سيدي محمد بن عبد الرحمان بن ابي نعامة وخلفه ابنه محمد الخير وهو الذي اجتمع بالشيخ الوالد رضي الله عنه ورضي عنا فاكرمه كل الاكرام وتلقاه بغاية المهابة والاحتشام ورد عليه ما نهب من كناتة وقال يا سيدي ان كناتة سفهآء وانهم سينفرون في اثارنا فلا تدعهم يلحقون بنا فقد رددت عليهم ما بايدينا وهو انا ان لا نقاتلوهم فقال له الشيخ ان ادركتهم افهمهم وان امتنعوا فقد منحتك

اكابهم تقتتل من شتت ونخلى من شتت ثم كرّ الشيخ راجعا فلما بلغ
المبروك اذ بكناتة ياخذون في النفير فتعرض لهم وقال لا تنفروا واقيموا
فان القوم قد ردوا عليكم ما بايديهم وقد التمسوا مني ان لا ينفر بأثرهم احد
بعدتهم ذلك وتحملت لهم ان ابيتم بالظفر بكم فلا عليكم ان لا تنفروا
فاقام سائر كناتة ونفرت قبايل كناتة اذ رمشاك ويداس واولاد ملوك
وخرج معهم سبعة رجال او ثمانية من ابناء الواقي فيهم سيدي محمد بن
الحاج حبيب الله والسيد المختار بن سيدي علي وعمه سيدي محمد في
رجال وكان متولي كبر ذلك علي بن عبد الله بن احمد الادرمشاكي وعلي
ابن الطالب ياسين اليداسي فلحقوا بهم بتندكارت فاقتتلوا
وانهزمت كناتة وقتل منهم نيف وسبعون رجلا عشرون من ادرمشاك
وعشرون من يداس فيهم علي بن الطالب ياسين وعشرون من اولاد
ملوك وعشرة من علايف اولاد الواقي واثنان من عميهم ابن ابن
سيدي وابن عاصم الشمس وعفوا على كثير منهم ومن بوهيد وعمل الشيخ
رضي الله عنه ما بين كناتة وهكار بدارات ثمان بكورات موزعة
بين القبايل يبعث اليهم بها كل عام فكان ذلك حافظا للدماء وسكنا
للفتنة العميا الى حلم جر

2° SUR OKBA BEN NAFA ET SUR LA PREMIÈRE INVASION DES ARABES DANS LE SAHARA.

(A rapprocher de l'inscription koufique de Timmissao, pages 205 et suivantes.)

« Lorsqu'Okba (dont les vœux sont exaucés) fils de Nafâ fit
» la conquête de l'Ifrikya, il s'arrêta à (l'emplacemen[t]

» future ville de) Kairouan (qu'il a fondée en 669) et il dit : » O habitants de cette vallée, décampez ; nous nous installerons » ici, s'il plait à Dieu ! » et il répéta trois fois cet appel. Et » alors, nous ne vîmes pas une pierre, pas un arbre, sans qu'il » en sortît un serpent ou une bête sauvage. Les lions empor- » taient leurs petits dans leurs gueules et s'empressaient de » prendre la fuite. Lorsque les bêtes furent descendues dans » le fond de la vallée, elles dirent : « Installez-vous, au nom » de Dieu ! »

Abou Amor déclare : « Okba fut tué en l'année 63 de l'hégire » (683), après avoir conduit une expédition au Tekrour et au » Sous-el-Aksa, par Koceïla ben Lemzem el Ouroubi, après » la conquête du pays de tous les Berbères. Ses prières étaient » exaucées et c'est lui qui a fait la conquête du Sous-el-Adna » et El Aksa (oriental et occidental) et du *Tekrour* (1) » jusqu'à R'ana. »

لما افتتح عقبة المستجاب ابن نافع افريقية وقف على القيروان وقال يا اهل هذا الواد ارتحلوا فانا حالون ان شاء الله ثلاث مرات قال فما راينا حجرا ولا شجرا الا وتخرج من تحته حية او دابة وكانت السباع تحمل اولادها بافواهها فتخرج هاربة مسرعة حتى هبطنا بطن الوادى قالوا انزلوا بسم الله قال ابو عمرو وكان مقتله سنة ثلاث وستون بعد ان غزا التكرور وسوس الاقصى قتله كسيلة ابن لمزم الاروبي بعد ان افتتح بلاد عامة البربر وكان مجاب الدعوة فتح على يديه سوس الادنى والاقصى والتكرور الى غانة.

---

(1) « Tekrour, nous dit Barth, nom qui indique dans l'origine le » domaine de l'islamisme en Nigritie, signifie les contrées situées sur » les deux rives du Niger moyen, là où le fleuve se dirige vers le » S. S. E. ». *(Voyages en Afrique*, tome IV, page 145).

3° NAISSANCE ET MORT DU CHEIKH EL MOKHTAR

(Voir l'Essai d'Historique, pages 99 et suivantes)

« Il naquit (Dieu soit satisfait de lui !) à **Kethib-Our'alla,** » en 1142 (1729-1730) et il mourut dans la **matinée du mer-** » credi 5 Djoumada el Oula 1226 (28 **mai 1811), à l'âge de** » 84 ans ».

ولد رضي الله عنه بكثيب أغاآل سنة اثنين واربعين بعد المية والالف
وتوفي رضوان الله عليه ضحوة يوم الاربعاء خامس جمادى الاولى سنة
ست وعشرين بعد المايتين والالف عن اربعة وثمانين سنة

4° SUR LA CONSTRUCTION D'EL MABROUK (VILLE SUR LA ROUTE DE L'AHNET A TOMBOUCTOU) ET SUR LES KOUNTA

(Voir l'Essai d'Historique, pages 99 et suivantes)

« El Mabrouk a été construit en 1133 (1720-1721) deux ans » après l'arrivée des Kounta ».

وكان بناء المبروك في السنة الثالثة والثلاثين بعد المائة والالف بعد
هاوية كنانة بعامين

5° SUR LES TOUAREG, LEUR CONVERSION A L'ISLAMISME ET LEUR MANQUE DE FOI DANS LEUR NOUVELLE RELIGION

L'auteur raconte une longue histoire sur un Targui des *Kel Inoukender* (1) qui prétendait être ouali.

(1) Les Kel Inoukender sont une tribu de Touareg qui habitent près du Niger. Voir ce qu'en dit Barth qui les désigne sous le nom d' Kel-N-Nokounder (Voyages en Afrique, pages 110 à 113. Tome IV).

Ce Targui racontait que sa jument, sur laquelle il était monté, s'était envolée et avait traversé le ciel ; qu'il avait vu Dieu assis sur son trône et qu'il s'était assis à côté de Lui.

Le Cheikh s'écria à cette occasion : « *La grande majorité de ces gens-là n'a de l'islam que le nom* ».

قال وبلغني عن رجل من كل أنكندز ولاية وكشفا فقصدته ولما نزلت بالحي الذي هو به اذا انا به يتكلف الكلام على الخواطر بحالة تنفر عنها الطباع فبينما هو يحدث القوم اذ قال ركبت فرسي فطارت بي فخرقت السموات واذا برب العزة جالس على سريره فجلست الى جانبه فقال لي ما قال فقلت لا تقول شياء قال الشيخ فقلت له قبحك الله وقبح عقيدتك لولا ان ركائبنا قد بعدت لخرجنا بين ظهرانيكم ليلا يصيبنا من البلاء النازل عليكم فانك جمعت بمقالتك هذه ودعواك اربعة انواع من الكفر ادعيت خرق السموات بجسمك وفرسك وهو كفر وجسمت والتجسيم شرك ونسبت اليه جل وعز الجهة والمكان وهو شرك ووردت عليه تعالى عن ذلك علوا كبيرا وهو شرك ومع ذلك يعتقد فيك هولاء الولاية مع شركك اخرج عنا لا رجعك الله قال فلما رجعت الى الشيخ واخبرته بما سمعت من الرجل قال ان غالب ما ترى من العامة ليس لهم من الاسلام الا الاسم

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Les Touareg dans leur vie intérieure

DEUXIÈME PARTIE

Les Touareg dans leur vie extérieure

LIVRE SECOND

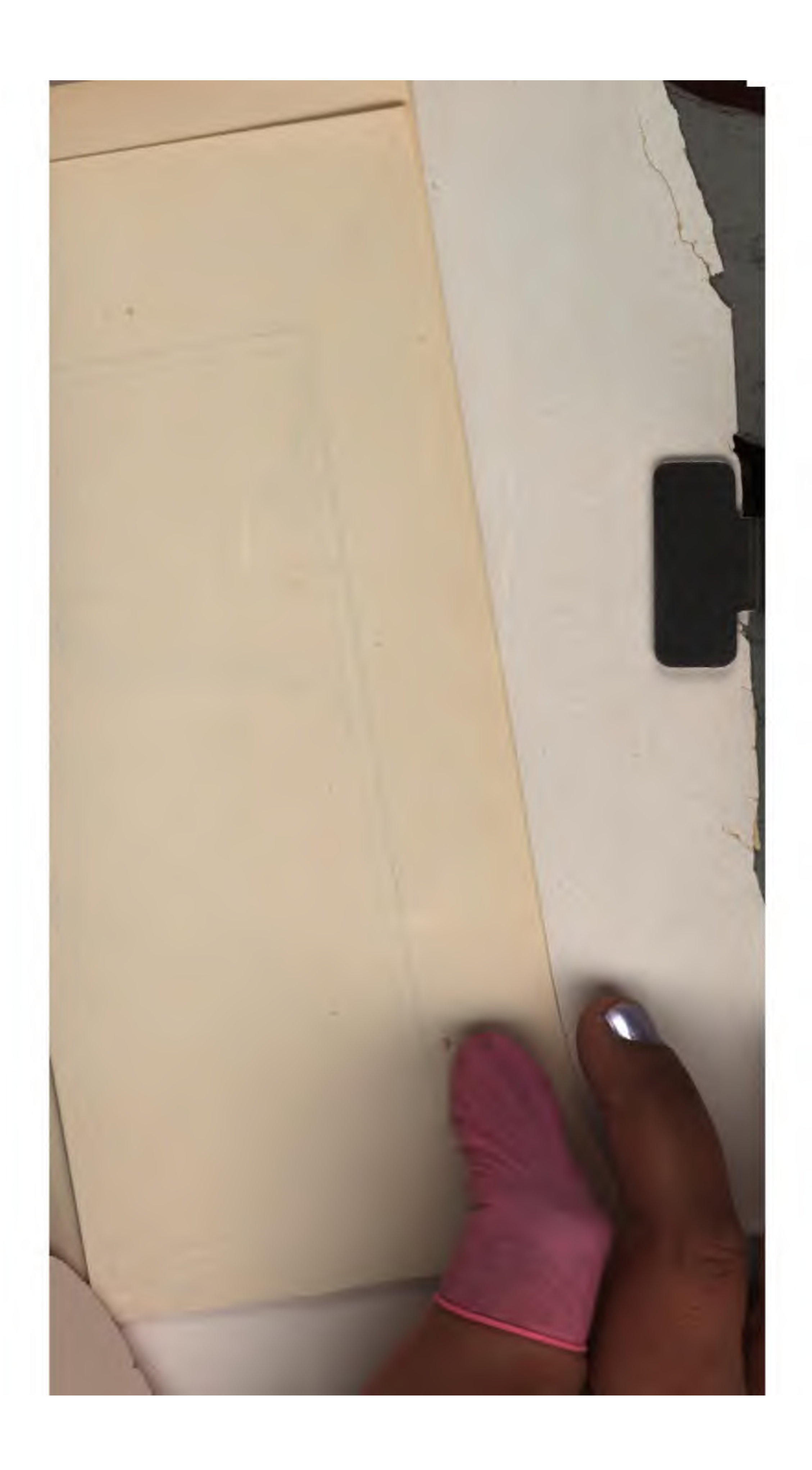
Origine, Historique et Divisions administratives des Touareg de la Confédération du Ahaggar

APPENDICE

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.



Alger. — Typographie Adolphe Jourdan.



EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. JOURDAN

ALGER. — TYPOGRAPHIE A. JOURDAN.